



YARIS HATCHBACK 2 0 1 4



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.

Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:

Toyota Customer Experience Center

1-800-331-4331 (appel gratuit)

- A Hawaï:

Servco Automotive Customer Services

1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):

Centre d'interaction avec la clientèle Toyota

1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2013 TOYOTA MOTOR CORPORATION

Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

TABLE DES MATIÈRES

1	Avant de prendre le volant	Réglage et utilisation des systèmes tels que le verrouillage des portes, les rétroviseurs et la colonne de direction.
2	Au volant	Informations relatives à la conduite, à l'arrêt et à la sécurité.
3	Équipements intérieurs	Systèmes de climatisation et audio, ainsi que tous les équipements intérieurs de confort.
4	Entretien et soin	Nettoyage et protection du véhicule, entretien à faire soi-même et informations relatives à l'entretien.
5	En cas de problème	Conduite à tenir en cas de remorquage nécessaire du véhicule, de crevaison ou d'accident.
6	Caractéristiques techniques du véhicule	Informations détaillées sur le véhicule.
	Index	Liste alphabétique des informations contenues dans le présent manuel.

1 Avant de prendre le volant

1-1. Informations relatives aux clés	
Clés	28

1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes	
Télécommande du verrouillage centralisé	31
Portes latérales	34
Hayon	38

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)	
Sièges avant	43
Sièges arrière	48
Appuis-têtes	52
Ceintures de sécurité	55
Volant de direction	64
Rétroviseur intérieur anti-éblouissement	65
Rétroviseurs extérieurs	66

1-4. Ouverture et fermeture des vitres	
Lève-vitres électriques	69

1-5. Ravitaillement en carburant	
Ouverture du bouchon de réservoir à carburant	71

1-6. Système antivol	
Système d'antidémarrage	75
Alarme (Puerto Rico)	77

Étiquettes de prévention contre le vol (sauf Canada)	80
--	----

1-7. Informations relatives à la sécurité	
Position de conduite correcte	81
Sacs de sécurité gonflables SRS	83
Système de classification d'occupant du siège passager avant	97
Sièges de sécurité enfant ...	103
Installation des sièges de sécurité enfant	107

2 Au volant

2-1. Procédures de conduite	
Conduite du véhicule	120
Contacteur de démarrage (antivol)	134
Boîte de vitesses automatique	138
Boîte de vitesses manuelle	141
Commodo de clignotants	142
Frein de stationnement	143
Avertisseur sonore	144

2-2. Combiné d'instruments	
Instruments et compteurs ...	145
Témoins indicateurs et d'alerte	148
Écran multifonctionnel	153

2-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage	158
Sélecteur d'antibrouillards...	163
Essuie-glace et lave-glace de pare-brise.....	165
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.....	168

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse	173
Systèmes d'aide à la conduite	178

2-5. Informations relatives à la conduite

Chargement et bagages	184
Limites de charge du véhicule.....	188
Conseils de conduite en hiver	190
Conduite avec une caravane/remorque (sauf modèles 3 portes pour le Canada)	194
Conduite avec une caravane/remorque (modèles 3 portes pour le Canada)	195
Remorquage avec barre (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).....	206
Remorquage avec barre (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle)	207

3 Équipements intérieurs

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation....	210
Désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs	217

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation des prise AUX et USB	218
Utilisation des commandes audio au volant.....	219

3-3. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs	220
• Éclairages individuels.....	221
• Éclairage intérieur	221

3-4. Utilisation des rangements

Détail des rangements	223
• Boîte à gants	224
• Porte-gobelets.....	224
• Porte-bouteilles	226

3-5. Autres équipements intérieurs

Pare-soleil	227
Miroirs de courtoisie	228
Montre	229
Affichage de la température extérieure	230
Prise d'alimentation	232
Poignées de maintien.....	233
Tapis de sol.....	234
Équipements de coffre	236

4 Entretien et soin**4-1. Entretien et soin**

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule	240
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule	243

4-2. Entretien

Prescriptions d'entretien.....	247
Entretien général.....	250
Programmes d'inspection et d'entretien des systèmes antipollution.....	254

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions avec l'entretien à faire soi-même.....	256
Capot	260
Positionnement du cric	262
Compartiment moteur	265
Pneus	279
Pression de gonflage des pneus.....	289
Jantes	293
Filtre de climatisation.....	296
Pile de la télécommande du verrouillage centralisé	299
Vérification et remplacement des fusibles	303
Ampoules.....	317

5 En cas de problème**5-1. Informations à connaître**

Feux de détresse.....	326
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué	327
Si vous suspectez un problème	335
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation ...	336

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche... 337

Si vous avez un pneu crevé 349

Si le moteur ne démarre pas..... 361

Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)..... 363

Si vous perdez vos clés 364

Si la batterie du véhicule est déchargée 365

Si votre véhicule surchauffe 369

Si votre véhicule est bloqué 373

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... 375

6 Caractéristiques techniques du véhicule

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)..... 378

Informations sur le carburant 391

Informations sur les pneus..... 395

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 409

Éléments à initialiser 411

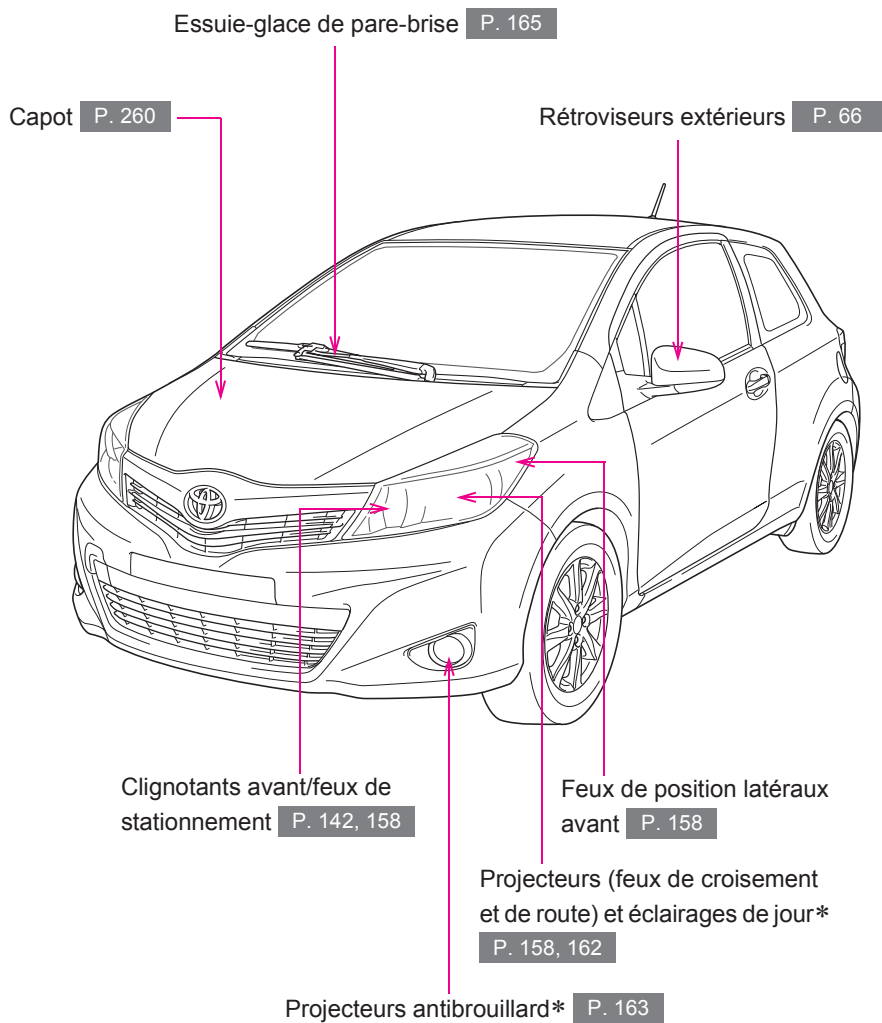
Index

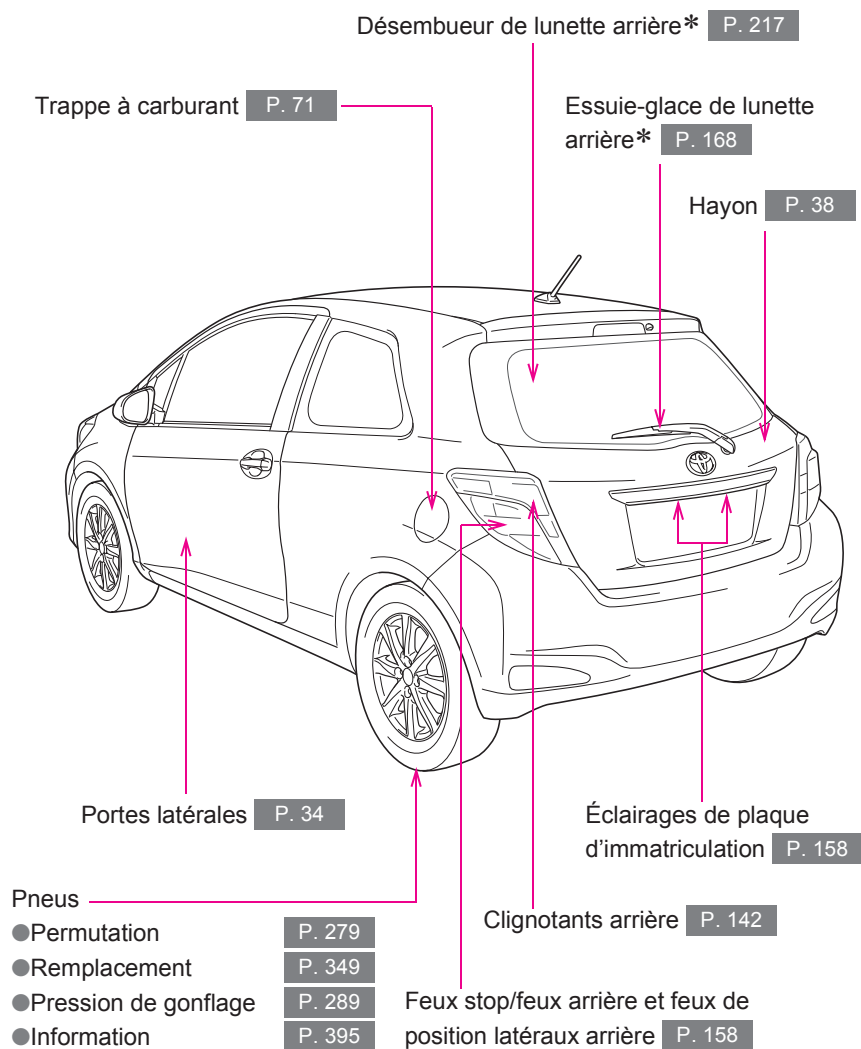
Liste des abréviations 414

Index alphabétique 416

Que faire si... 428

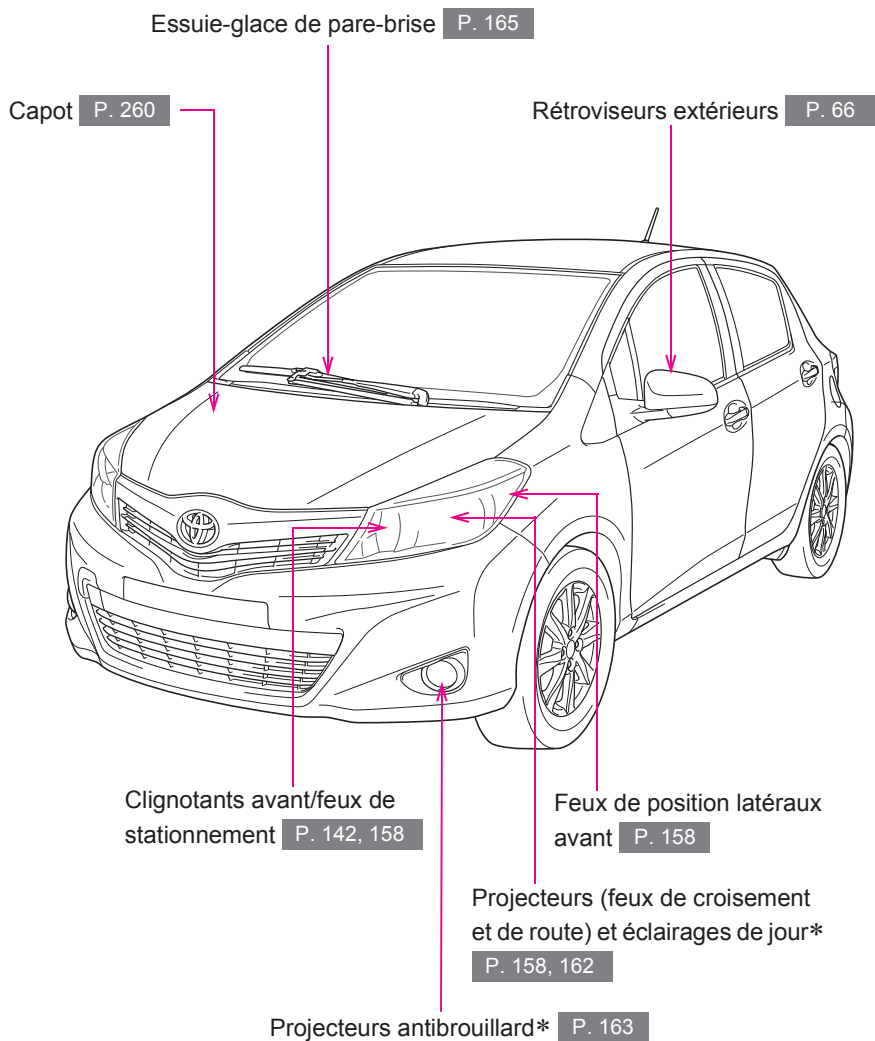
Modèles 3 portes

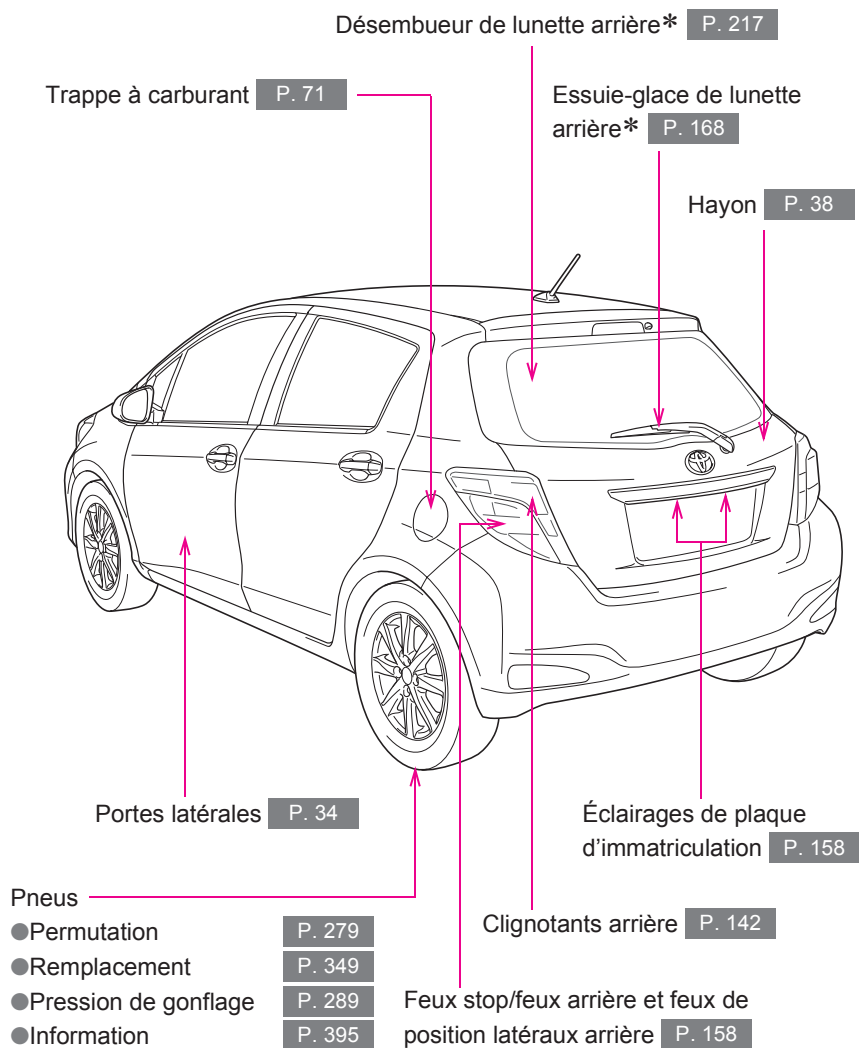




*: Sur modèles équipés

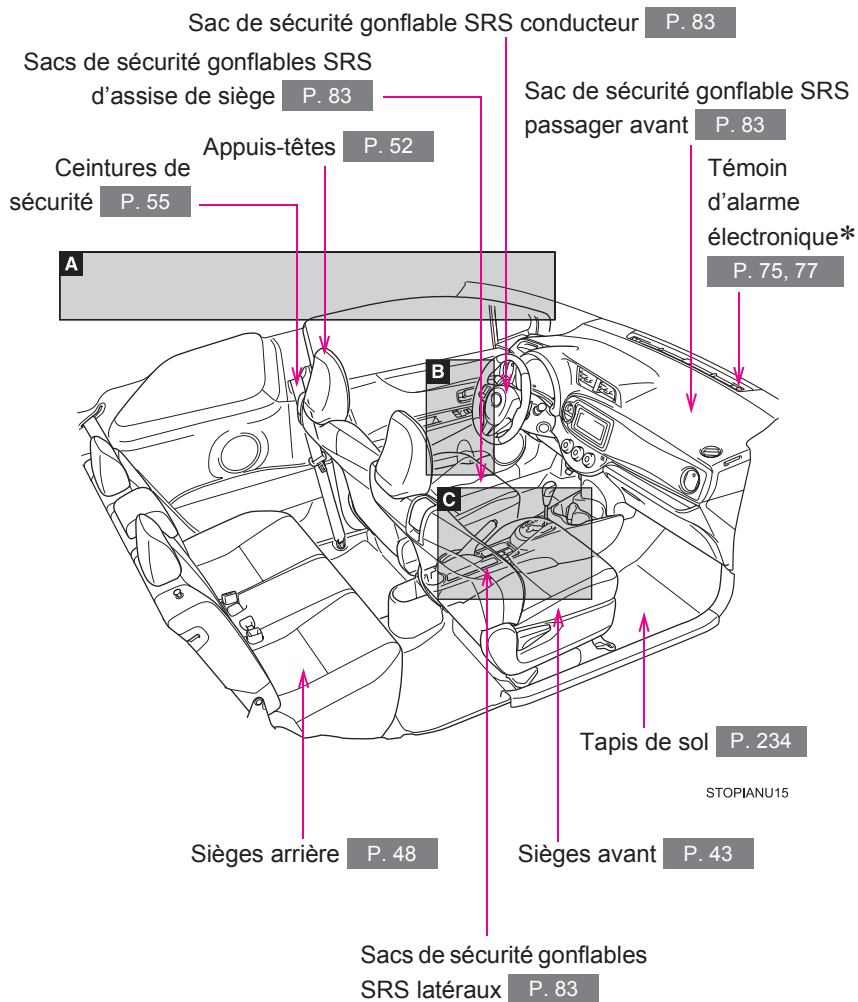
Modèles 5 portes





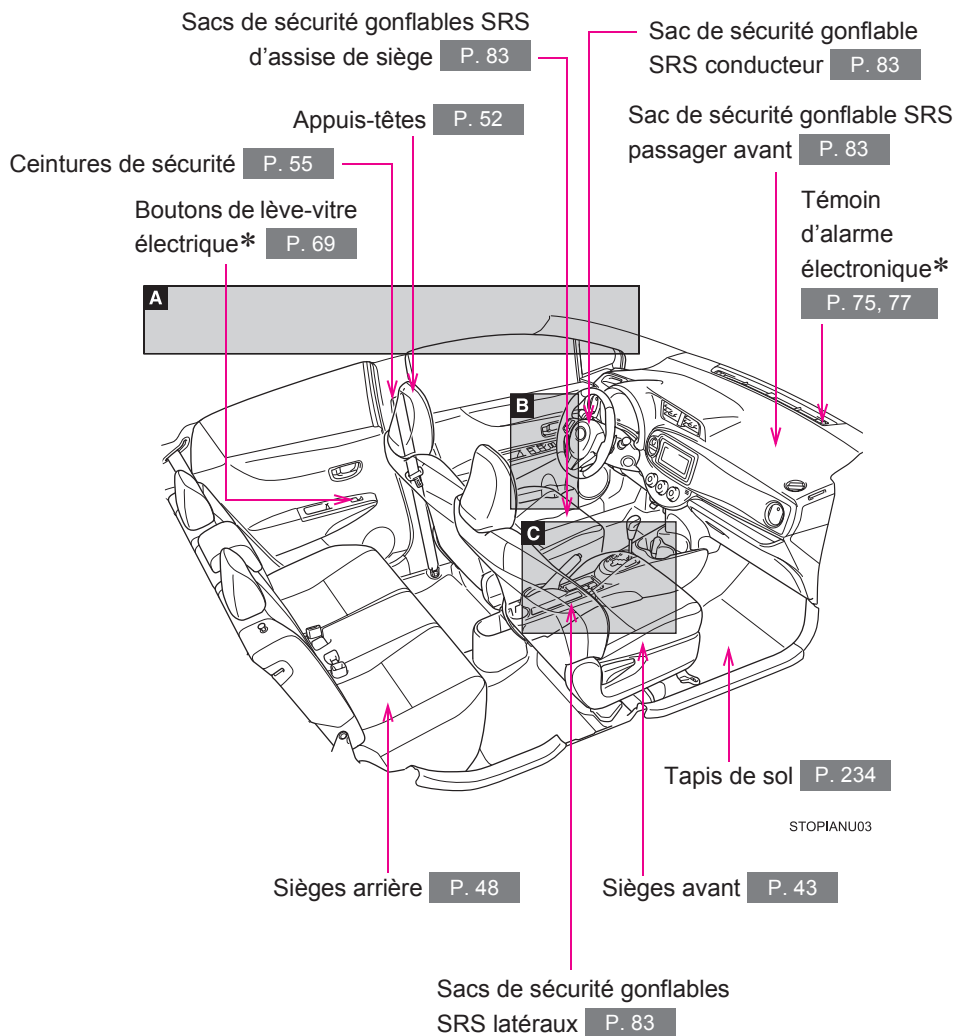
*: Sur modèles équipés

Modèles 3 portes



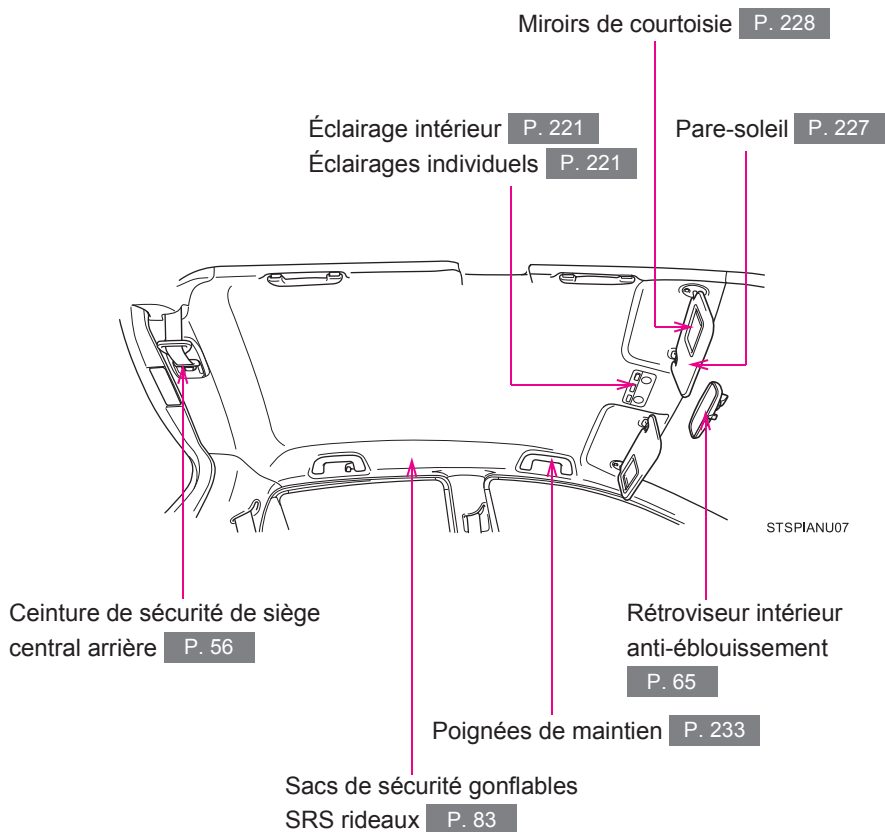
STOPIANU15

Modèles 5 portes

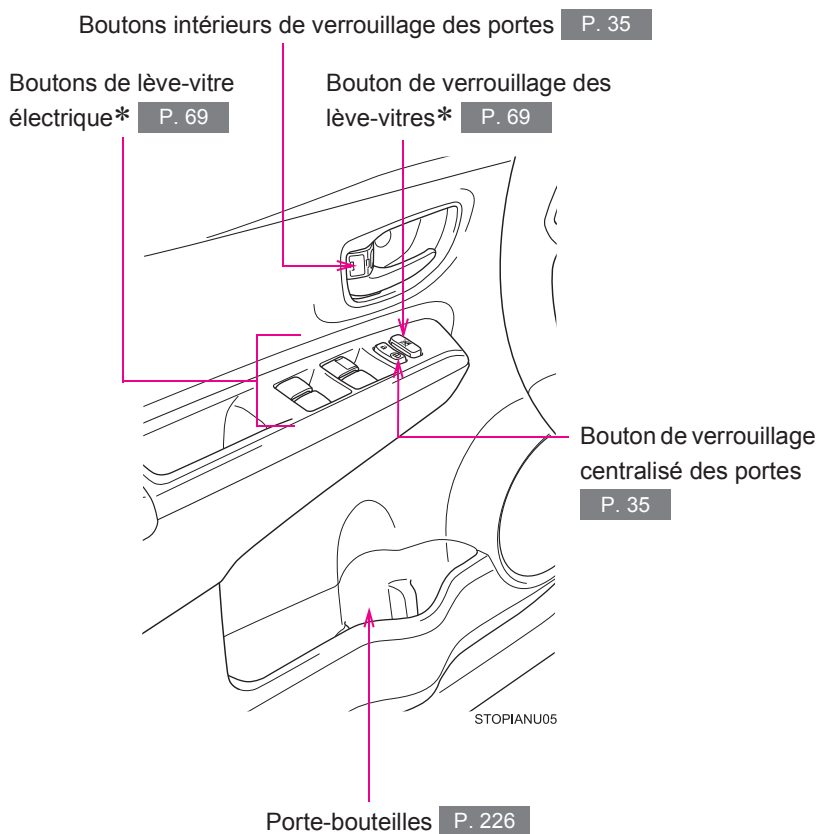


*: Sur modèles équipés

A

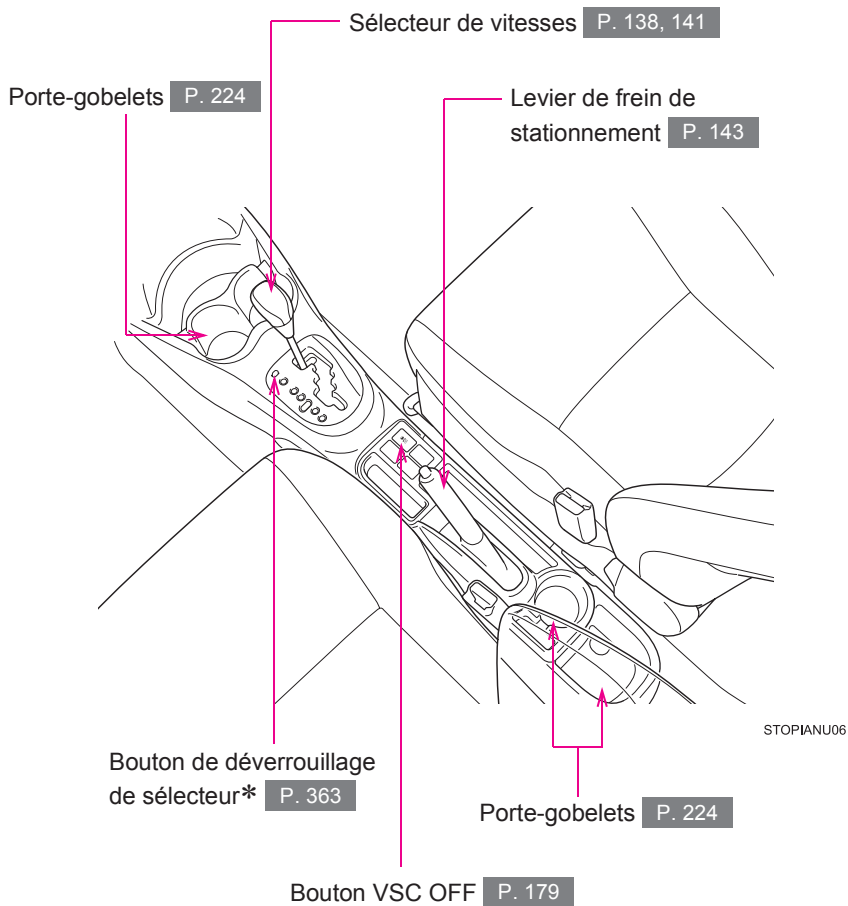


B



*: Sur modèles équipés

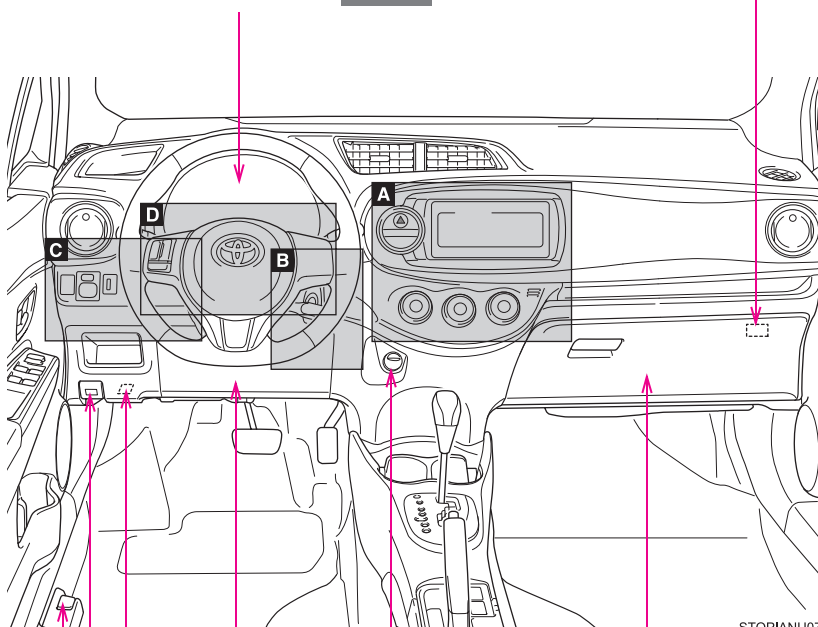
C



Instruments et compteurs P. 145

Écran multifonctionnel P. 153

Prise AUX/prise USB* P. 218



STOPIANU07

Prise d'alimentation P. 232

Boîte à gants P. 224

Sac de sécurité gonflable SRS de genoux P. 83

Bouton de réinitialisation du système
d'alerte de pression des pneus* P. 281

Levier de déverrouillage du capot P. 260

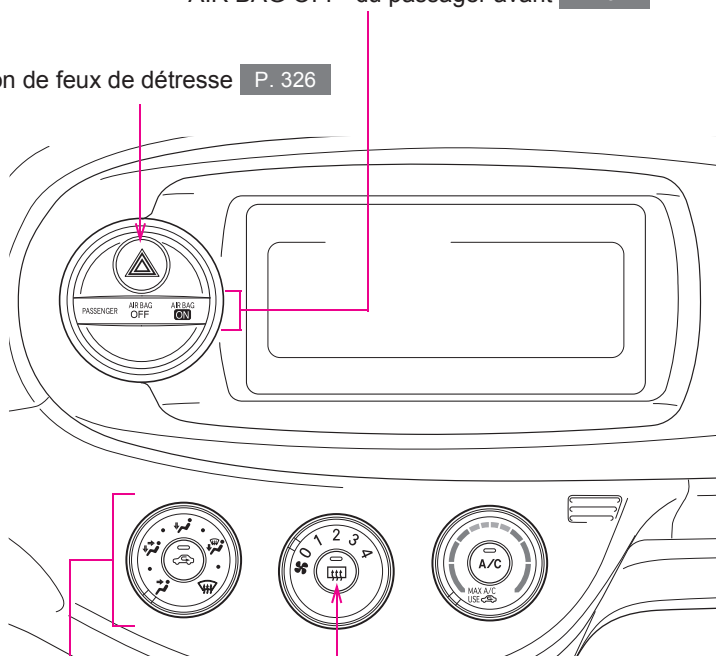
Commande d'ouverture de la trappe à carburant P. 71

*: Sur modèles équipés

A

Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et
"AIR BAG OFF" du passager avant **P. 97**

Bouton de feux de détresse **P. 326**



STOPIANU08

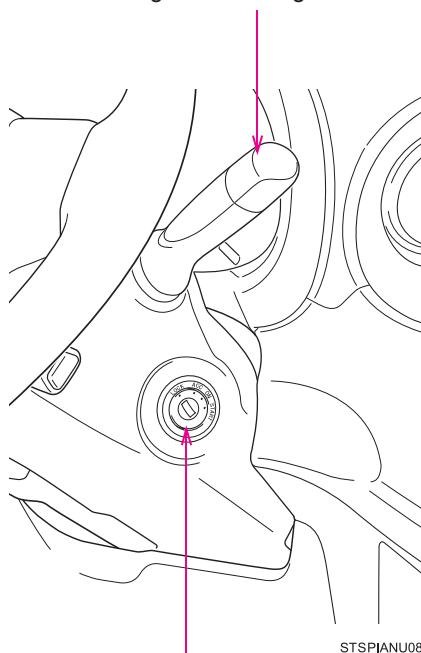
Bouton de désembueur de lunette arrière*/
bouton de désembueur de lunette arrière et de
désembueurs de rétroviseurs extérieurs* **P. 217**

Système de climatisation **P. 210**

B

Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise P. 165

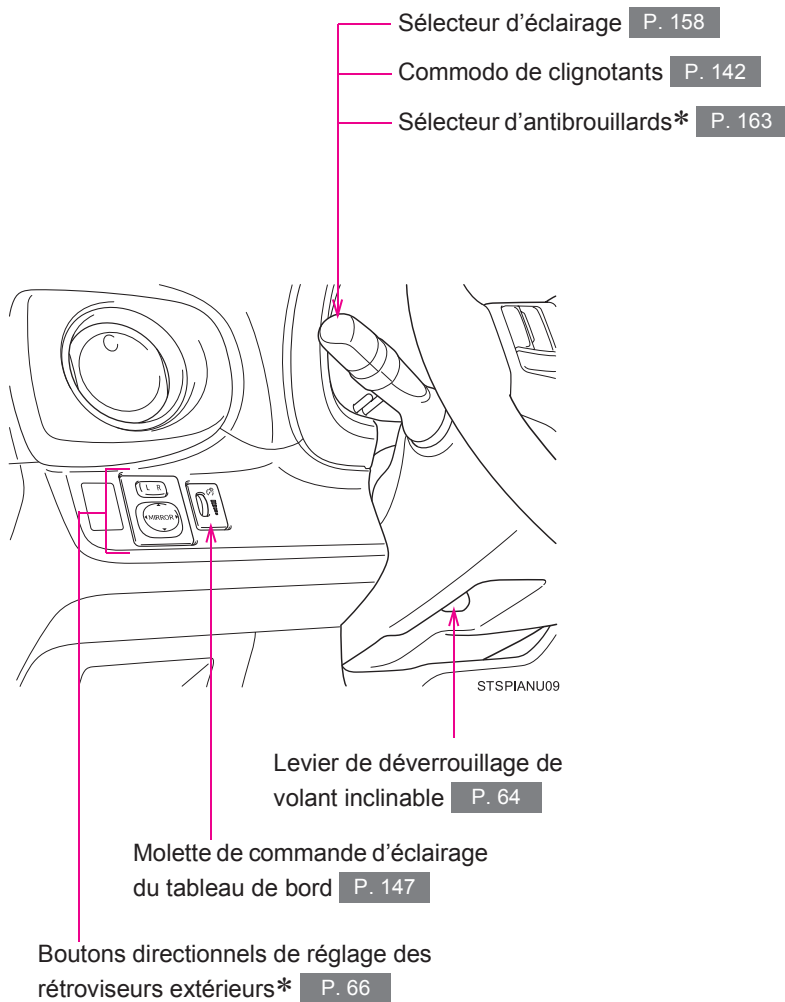
Commodo d'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière* P. 168



Contacteur de démarrage (antivol) P. 134

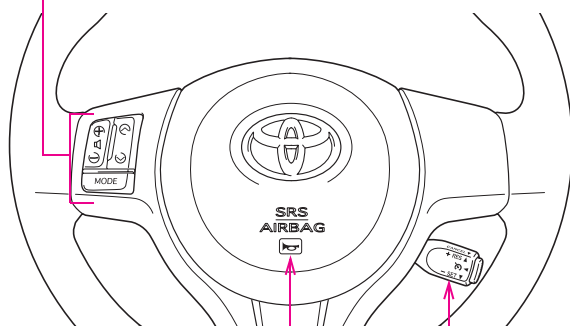
*: Sur modèles équipés

C



D

Boutons du système audio* P. 219



STOPIANU11

Commodo de régulateur
de vitesse* P. 173

Avertisseur sonore P. 144

*: Sur modèles équipés

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez prendre note du fait que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements de série et en option. Par conséquent, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits suivie par Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder, à tout moment et sans préavis, à des modifications.

Selon les caractéristiques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes d'équipements.

Bruit provenant de sous le véhicule après avoir arrêté le moteur

Cinq heures environ après l'arrêt du moteur, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. C'est le bruit d'une vérification de fuite par évaporation du carburant et cela n'est pas un signe d'anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota mais qui ne sont pas d'origine. Vous devez savoir que Toyota ne garantit pas ces produits et n'est pas responsable de leur fonctionnement, de leur réparation ou de leur remplacement ou encore des dommages qu'il peuvent causer ou des conséquences négatives qu'ils peuvent avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne soient pas d'origine Toyota. Toute modification effectuée avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota pourrait affecter ses performances, sa sécurité ou sa durabilité et pourrait même violer la réglementation. De plus, les dommages ou problèmes de fonctionnement résultant de la modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un système émetteur-récepteur mobile

L'installation d'un système émetteur-récepteur mobile dans votre véhicule pourrait affecter les systèmes électroniques tels que:

- Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
- Régulateur de vitesse
- Système de freinage antiblocage
- Système de sacs de sécurité gonflables SRS
- Systèmes de prétensionneurs de ceinture de sécurité

Vérifiez avec votre concessionnaire Toyota les mesures de précaution ou instructions spéciales relatives à l'installation d'un système émetteur-récepteur mobile.

Enregistrements des données du véhicule

Votre Toyota est équipée de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données, dont notamment:

- Le régime moteur
- L'état de l'accélérateur
- L'état du frein
- La vitesse du véhicule
- La position de sélection (sauf boîte de vitesses manuelle)

Les données enregistrées varient selon le niveau de finition du véhicule et les options dont il est équipé. Par ailleurs, ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations, les sons ou les images.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ces ordinateurs pour diagnostiquer des dysfonctionnements, mener la recherche & le développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulgue en aucun cas les données enregistrées à des tiers, excepté:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire si le véhicule est loué
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou propriétaire de véhicule spécifique

Enregistreur de données routières

Ce véhicule est pourvu d'un enregistreur de données routières (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer des données, dans certaines situations de collision ou proches de la collision, comme le déploiement d'un airbag ou le choc avec un obstacle sur la route, qui permettront de comprendre comment le système d'un véhicule s'est comporté. L'EDR est conçu pour enregistrer des données associées à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pour un court laps de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'EDR qui équipe ce véhicule est conçu pour enregistrer entre autres des données sur:

- La façon dont différents systèmes ont fonctionné dans votre véhicule;
- Le fait que les ceintures du conducteur et du passager étaient bouclées/attachées ou non;
- Jusqu'où le conducteur a appuyé (éventuellement) sur la pédale de l'accélérateur et/ou de frein; et,
- La vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances de certains accidents et certaines lésions.

REMARQUE: Les données ne sont enregistrées par l'EDR du véhicule que dans les seuls cas où survient une situation inhabituelle d'accident; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales d'utilisation du véhicule, et jamais aucune donnée personnelle (par ex. le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). D'autres intervenants, comme la police par exemple, peuvent rapprocher les données de l'EDR avec les types de données d'identification personnelle obtenues à l'occasion d'une enquête sur un accident.

Il faut un équipement spécial pour lire les données enregistrées par l'EDR, et pouvoir accéder au véhicule et à ce dispositif. Outre le constructeur automobile, d'autres intervenants, comme la police, disposant d'équipements spéciaux, peuvent lire les informations s'ils ont un accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulcation des données de l'enregistreur de bord

Toyota ne divulguera pas à un tiers les données enregistrées dans un EDR sauf quand:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou la société de location s'il s'agit d'un véhicule loué)
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire

Cependant, si nécessaire, Toyota pourra:

- Utiliser les données à des fins de recherche sur le niveau de sécurité des véhicules
- Communiquer les données à un tiers à des fins de recherche sans divulguer les informations portant spécifiquement sur le véhicule ou son propriétaire

Élimination en fin de vie de votre Toyota

Les dispositifs des sacs de sécurité gonflables SRS et des prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les sacs de sécurité gonflables et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Avant de mettre votre véhicule à la casse, veillez à faire retirer les dispositifs des sacs de sécurité gonflables SRS et des prétensionneurs de ceinture de sécurité par un atelier d'entretien qualifié, ou par votre concessionnaire agréé Toyota.

Perchlorate

Des précautions spéciales de manipulation peuvent s'appliquer, Voir le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule a des composants qui peuvent contenir du perchlorate. Ces composants peuvent inclure les sacs de sécurité gonflables, prétensionneurs de ceinture de sécurité et les piles des télécommandes du verrouillage centralisé.

ATTENTION

■ **Précautions générales de conduite**

Conduite sous l'emprise de produits: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des personnes pourraient être grièvement blessées, voire tuées.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, utiliser un téléphone mobile, lire) peut entraîner une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être grièvement blessé ou tué.

■ **Précautions générales concernant la sécurité des enfants**

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Les enfants risquent également de se blesser en jouant avec l'allumecigare, les vitres ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Symboles utilisés dans le présent manuel

Mises en garde et avertissements

ATTENTION

Cette mise en garde signale un danger qui, si elle n'est pas respectée, est susceptible d'entraîner une blessure corporelle ou la mort. Vous êtes informé de ce que vous devez faire ou ne pas faire pour éviter ou réduire les risques de blessures graves ou de mort pour vous-même ou autrui.

NOTE

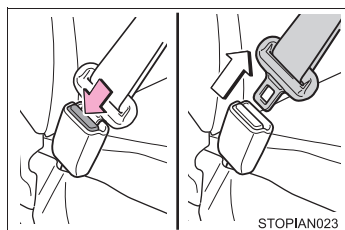
Cette mise en garde signale un danger qui, si elle n'est pas respectée, est susceptible d'entraîner un dommage au véhicule ou à ses équipements. Vous êtes informé de ce que vous devez ou ne devez pas faire afin d'éviter ou réduire les risques de détérioration de votre Toyota et de ses équipements.

Symboles utilisés dans les illustrations



Symbole de sécurité

Le symbole du cercle barré signifie "À ne pas faire", "Il est interdit de" ou encore "Évitez que ceci se produise".



Flèches indiquant des actions

-  Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manoeuvrer les boutons et autres commandes.
-  Indique le résultat de l'action (p. ex. l'ouverture d'un couvercle).

Avant de prendre le volant

1

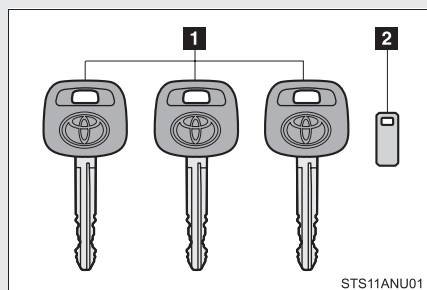
1-1. Informations relatives aux clés		1-5. Ravitaillement en carburant	
Clés	28	Ouverture du bouchon de réservoir à carburant.....	71
1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes		1-6. Système antivol	
Télécommande du verrouillage centralisé	31	Système d'antidémarrage	75
Portes latérales	34	Alarme (Puerto Rico)	77
Hayon.....	38	Étiquettes de prévention contre le vol (sauf Canada)	80
1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)		1-7. Informations relatives à la sécurité	
Sièges avant	43	Position de conduite correcte	81
Sièges arrière.....	48	Sacs de sécurité gonflables SRS	83
Appuis-têtes	52	Système de classification d'occupant du siège passager avant	97
Ceintures de sécurité	55	Sièges de sécurité enfant.....	103
Volant de direction	64	Installation des sièges de sécurité enfant	107
Rétroviseur intérieur anti-éblouissement.....	65		
Rétroviseurs extérieurs	66		
1-4. Ouverture et fermeture des vitres			
Lève-vitres électriques	69		

1-1. Informations relatives aux clés

Clés

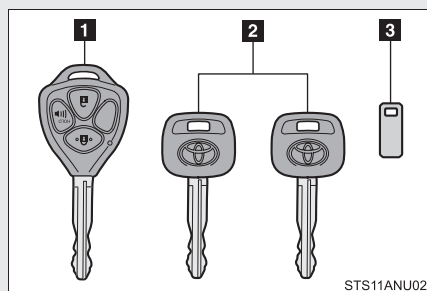
Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

Véhicules sans système d'antidémarrage (type A)



- 1** Clés principales
- 2** Languette de numéro de clé

Véhicules sans système d'antidémarrage (type B)

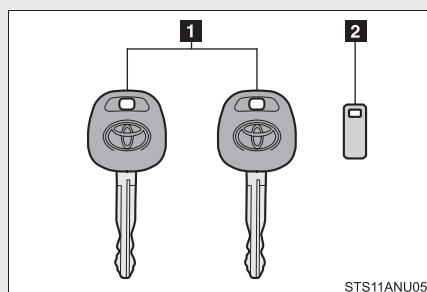


- 1** Clé principale (avec fonction du télécommande de verrouillage centralisé)

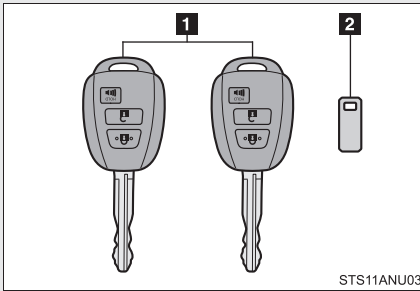
Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé
(→P. 31)

- 2** Clés principales (sans fonction de télécommande du verrouillage centralisé)
- 3** Languette de numéro de clé

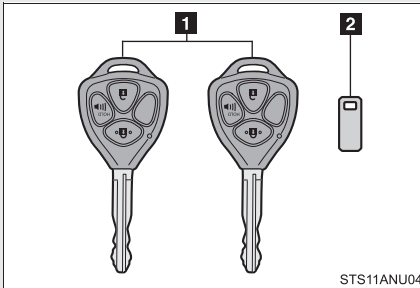
Véhicules avec système d'antidémarrage (type A)



- 1** Clés principales
- 2** Languette de numéro de clé

Véhicules avec système d'antidémarrage (type B)**1 Clés principales**

Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé
(→P. 31)

2 Languette de numéro de clé**Véhicules avec système d'antidémarrage (type C)****1 Clés principales**

Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé
(→P. 31)

2 Languette de numéro de clé**■ Languette de numéro de clé**

Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule. Si vous veniez à perdre une clé, il est possible d'en faire faire une nouvelle auprès de votre concessionnaire Toyota, en lui fournissant la languette de numéro de clé. (→P. 364)

■ Voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé avec fonction de télécommande du verrouillage centralisé, prenez garde de n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez la clé dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur l'un des boutons de la clé risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.



NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux clés

Respectez les points suivants:

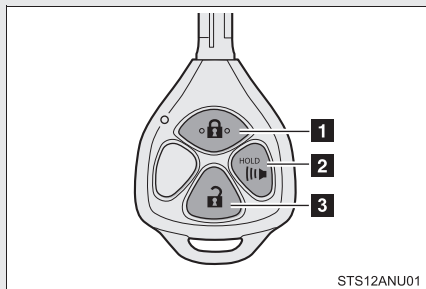
- Ne pas faire subir aux clés des chocs violents, les exposer aux fortes chaleurs en les laissant sous la lumière directe du soleil, ou les laisser tomber dans l'eau.
- Ne pas exposer les clés à des matériaux électromagnétiques ou y attacher quoi que ce soit qui pourrait faire obstacle aux ondes électromagnétiques qui leur sont destinées.
- Ne pas démonter la clé de télécommande du verrouillage centralisé.

1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Télécommande du verrouillage centralisé*

Vous pouvez utiliser la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

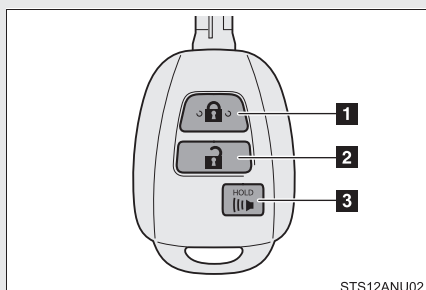
Type A



- 1** Verrouillage de toutes les portes
- 2** Activation de l'alarme (pression prolongée)
- 3** Déverrouillage de toutes les portes

En appuyant sur le bouton, on déverrouille la porte du conducteur. En appuyant de nouveau sur le bouton dans un délai de 3 secondes, on déverrouille les autres portes.

Type B



- 1** Verrouillage de toutes les portes
- 2** Déverrouillage de toutes les portes
- 3** Activation de l'alarme (pression prolongée)

En appuyant sur le bouton, on déverrouille la porte du conducteur. En appuyant de nouveau sur le bouton dans un délai de 3 secondes, on déverrouille les autres portes.

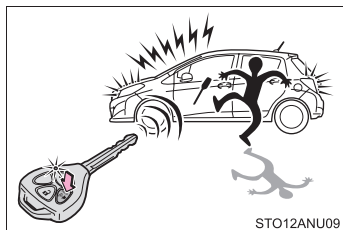
- 3** Activation de l'alarme (pression prolongée)

*: Sur modèles équipés

■ Signaux de fonctionnement

Les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: 1 fois; Déverrouillage: 2 fois)

■ Mode panique



Si vous appuyez sur **HOLD** (🔒) pendant plus d'une seconde, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la télécommande du verrouillage centralisé.

■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ Alarme (sur modèles équipés)

L'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller les portes active le système d'alarme. (→P. 77)

■ Conditions affectant le fonctionnement

La fonction de télécommande du verrouillage centralisé peut ne pas fonctionner normalement dans les situations suivantes:

- Lorsque la pile de la clé à télécommande est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil

- Lorsque la clé à télécommande est en contact avec ou couverte par un objet métallique
- Lorsqu'une autre clé à télécommande (émettant des ondes radio) est utilisée à proximité
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci

■ Décharge de la pile de la clé

Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas, cela peut signifier que la pile est usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 299)

■ Personnalisation pouvant être configurée chez votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le système de télécommande du verrouillage centralisé). (Fonctions personnalisables →P. 409)

■ Certification de la télécommande du verrouillage centralisé

For vehicles sold in Canada

NOTE:

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales

Le véhicule peut être verrouillé et déverrouillé du verrouillage centralisé avec la clé, la télécommande ou le bouton de verrouillage centralisé des portes.

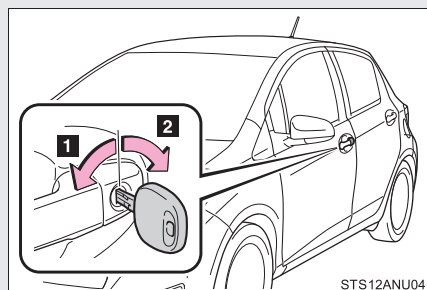
■ Télécommande du verrouillage centralisé (sur modèles équipés)

→P. 31

■ Clé

Tournez la clé pour manoeuvrer les portes comme suit:

Porte conducteur

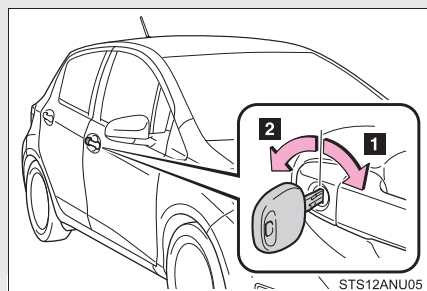


1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

En tournant la clé, on déverrouille la porte du conducteur. En tournant de nouveau la clé, on déverrouille les autres portes.

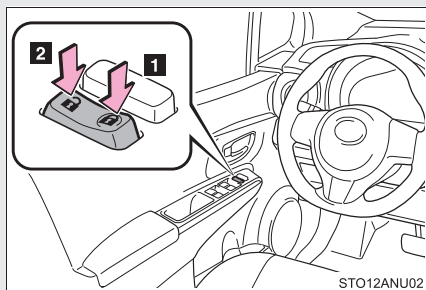
Porte passager avant



1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

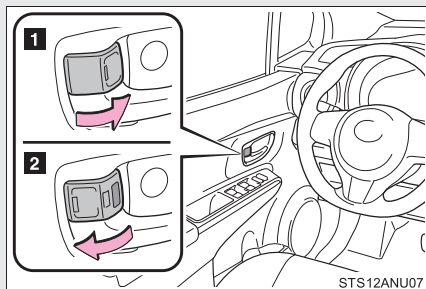
■ Bouton de verrouillage centralisé des portes



1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

■ Boutons intérieurs de verrouillage des portes



1 Verrouillage de la porte

2 Déverrouillage de la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque le bouton de verrouillage est en position verrouillée.

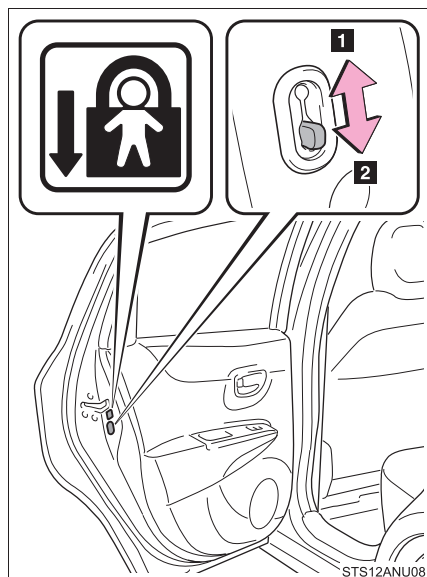
Verrouillage des portes avant de l'extérieur, sans clé

ÉTAPE 1 Mettez le bouton intérieur de verrouillage des portes en position de verrouillage.

ÉTAPE 2 Fermez la porte.

La porte ne peut pas être verrouillée si une des portes avant est ouverte et si la clé est dans le contacteur de démarrage.

Sécurité enfants des portes arrière (modèles 5 portes seulement)



La porte ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.

1 Déverrouillage

2 Verrouillage

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière.

■ Personnalisation pouvant être configurée chez votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la fonction de déverrouillage avec une clé).

(Fonctions personnalisables → P. 409)

 ATTENTION**■ Pour éviter tout accident**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.

À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager tomber du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Attachez toujours votre ceinture de sécurité.
- Verrouillez toujours toutes les portes.
- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées.
- Ne tirez pas sur la poignée intérieure des portes pendant la marche du véhicule.

Les portes pourraient s'ouvrir et les passagers se trouver éjectés du véhicule, au risque d'être grièvement blessés, voire tués.

Soyez particulièrement vigilant avec les portes avant, car celles-ci peuvent s'ouvrir même si les boutons de verrouillage intérieur sont en position verrouillée.

- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux places arrière.

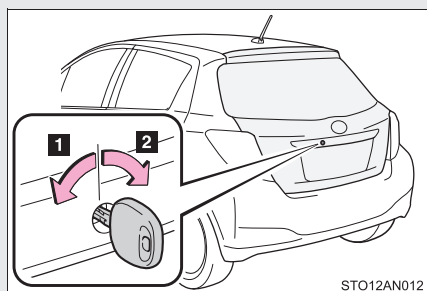
1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Hayon

Vous pouvez verrouiller/déverrouiller le hayon et l'ouvrir en procédant comme suit.

■ Verrouillage et déverrouillage du hayon

Clés (depuis le hayon: véhicules équipés d'un barillet de serrure au hayon)



1 Déverrouillage de toutes les portes

2 Verrouillage de toutes les portes

Clés (depuis les portes avant)

→P. 34

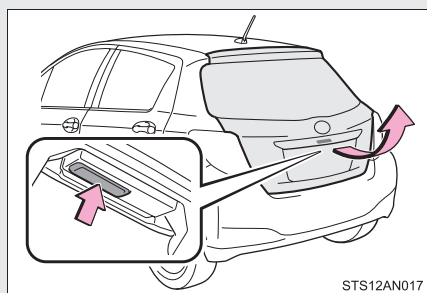
Télécommande du verrouillage centralisé (sur modèles équipés)

→P. 31

Boutons de verrouillage des portes

→P. 35

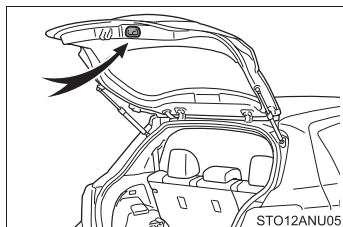
■ Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule



Tirez le hayon vers le haut tout en appuyant sur le bouton de commande d'ouverture du hayon.

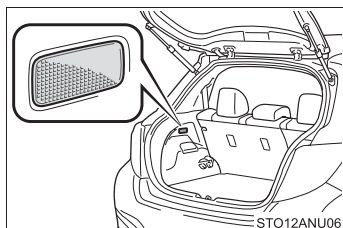
Il n'est pas possible de fermer le hayon tout de suite après avoir appuyé sur le bouton de commande d'ouverture du hayon.

■ Lorsque vous fermez le hayon



Abaissez le hayon avec la poignée du hayon, et assurez-vous de bien le pousser vers le bas, par l'extérieur, pour le fermer.

■ Éclairage de coffre



L'éclairage du coffre s'allume quand vous ouvrez le hayon.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

- Le hayon doit être fermé pendant la marche du véhicule. Si le hayon est laissé ouvert, il risque d'entrer en collision avec des obstacles pendant la marche du véhicule, ou des bagages risquent d'être éjectés à tout instant, et de provoquer un accident. Par ailleurs, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule, occasionnant de graves problèmes de santé, voire la mort. Assurez-vous de fermer le hayon avant de prendre le volant.
- Avant de prendre le volant, assurez-vous de la fermeture complète du hayon. Si le hayon n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir à tout instant pendant la marche du véhicule, et de provoquer un accident.
- Ne laissez jamais quiconque s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

ATTENTION

■ **Présence d'enfants à bord**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas laisser les enfants jouer dans le coffre.

Si un enfant se trouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque un épuisement dû à la chaleur ou un autre problème de santé.

- Ne laissez pas un enfant s'occuper d'ouvrir ou de fermer le hayon.

En effet, le hayon risquerait de s'ouvrir/fermer à tout instant, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

■ **Ouverture/fermeture du hayon**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous risquez de vous coincer et d'être grièvement blessé, voire tué.

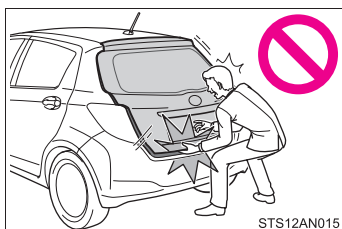
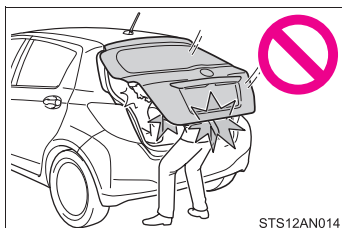
- Retirez tout ce qui risque de peser sur le hayon, comme une accumulation de neige ou de glace par exemple, avant de l'ouvrir. À défaut, le hayon pourrait se refermer intempestivement après son ouverture.

- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.

- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.

- Par fort vent, usez de prudence pour ouvrir ou fermer le hayon, car sa manoeuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.

! ATTENTION



- Le hayon peut se refermer intempestivement s'il n'est pas parfaitement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et fermer le hayon lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul. Assurez-vous que le hayon est parfaitement ouvert et bien verrouillé avant d'utiliser le coffre.
- Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à éviter de vous faire pincer les doigts, etc.
- Pour fermer le hayon, assurez-vous d'appuyer légèrement sur sa face extérieure. Si vous utilisez la poignée du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous faire pincer les mains ou les bras.

- Ne pas tirer sur le vérin amortisseur du hayon pour fermer le hayon et ne pas non plus s'y suspendre.
En effet, vous risqueriez de vous faire pincer les mains, ou de causer la rupture du vérin amortisseur du hayon et de provoquer un accident.
- Si le hayon est équipé d'un porte-vélos ou de tout autre accessoire lourd, il risque de se refermer intempestivement tout de suite après avoir été ouvert, et de causer à quelqu'un des blessures aux mains, au cou ou à la tête. Lorsque vous voulez monter un accessoire sur le hayon, il vous est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Toyota.

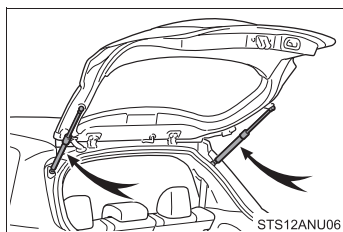
 NOTE

■ **Vérins amortisseurs du hayon**

Le hayon est muni de vérins amortisseurs qui le maintiennent en place.

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les vérins amortisseurs du hayon risquent de subir des dommages et de ne plus fonctionner correctement.



- N'attachez aucun objet rapporté (autocollant, feuille plastique ou adhésif) à la tige d'un vérin amortisseur.
- Ne touchez pas le vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez au hayon aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine.
- Ne posez pas la main sur le vérin amortisseur et forcez pas dessus latéralement.

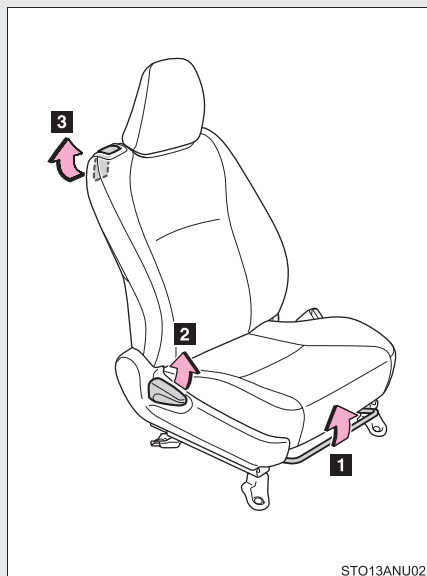
Sièges avant

Siège conducteur



- 1** Levier de réglage de la position du siège
- 2** Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège
- 3** Levier de réglage de la hauteur de siège (sur modèles équipés)

Siège passager avant

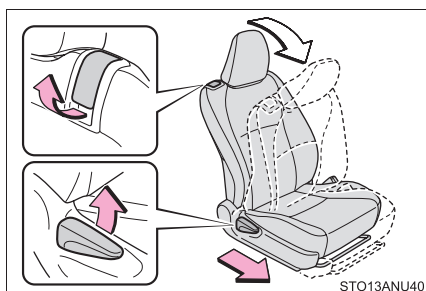


- 1** Levier de réglage de la position du siège
- 2** Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège
- 3** Levier de déverrouillage du dossier (modèles 3 portes seulement)

Déplacement du siège du passager avant pour l'accès au siège arrière (modèles 3 portes seulement)

■ Entrée et sortie du véhicule

Pour accéder facilement au siège arrière, utilisez le levier de déverrouillage du dossier de siège ou le levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège. Quand vous utilisez le levier de déverrouillage du dossier de siège ou le levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège, la position initiale du siège sur sa glissière est mémorisée, ce qui vous permet de le rétablir à cette position initiale. Le dossier du siège sera remis en position verticale.



Soulevez le levier de déverrouillage du dossier de siège ou le levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège. Le dossier du siège se replie vers l'avant et le verrou de glissière de siège est débloqué. Poussez le siège complètement en avant.

■ **Fonction de mémorisation de la position du siège sur sa glissière (modèles 3 portes seulement)**

Faites glisser le siège en arrière, puis relevez le dossier. Le siège reprendra automatiquement sa position d'origine et le dossier reviendra en position verticale.

Dans les situations suivantes, la position du siège sur sa glissière n'est pas mémorisée ou est perdue.

- Le dossier de siège est redressé en position verticale alors que le siège est plus avancé sur sa glissière par rapport à la position mémorisée.
- La position du siège sur sa glissière est mémorisée alors que le siège est avancé au maximum ou presque.
- Le siège est reculé plus en arrière par rapport à la position mémorisée, par une action sur le levier de réglage de la position du siège.

■ **Si vous n'arrivez pas à rétablir le siège à sa position mémorisée sur la glissière**

Tirez vers le haut le levier de déverrouillage du dossier de siège ou le levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège après avoir déchargé le bagage, ou après avoir fait descendre le passager du véhicule ou avoir obtenu qu'il s'asseye convenablement, afin qu'il soit possible de reculer le siège à sa position antérieure.

 ATTENTION**■ Réglage du siège**

- Prenez garde à ne pas blesser les passagers ou abîmer un bagage avec le siège.
- Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur votre cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant, car le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.
- Ne laissez jamais personne toucher aux leviers de déverrouillage des dossiers pendant que le véhicule roule.
- Si une personne se trouve à proximité, assurez-vous qu'elle n'est pas sur la trajectoire du dossier du siège et informez-la que le siège va être déplacé.

■ Après avoir remis le dossier en position verticale

Vérifiez que le dossier est bien verrouillé en le poussant vers l'avant et vers l'arrière. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

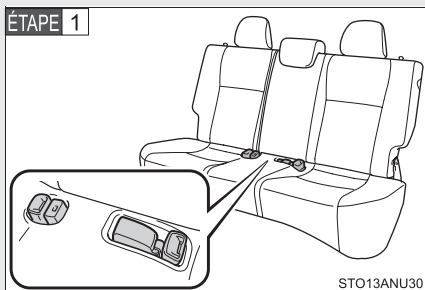
 NOTE**■ Pour éviter toute anomalie du mécanisme de verrouillage du siège**

N'utilisez pas en même temps le levier de réglage d'inclinaison du dossier et le levier de déverrouillage du dossier. S'ils sont utilisés ensemble, le mécanisme de verrouillage du siège risque d'être endommagé.

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Sièges arrière

Les dossiers de sièges arrière sont rabattables.



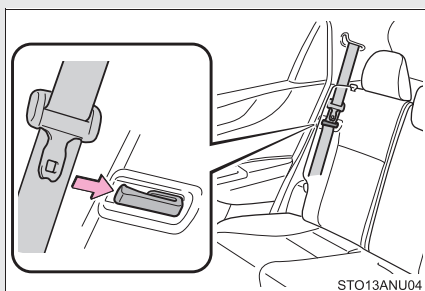
Rangerez les boucles des ceintures de sécurité arrière comme indiqué sur la figure.

ÉTAPE 2 Rangerez les ceintures de sécurité.

Central

→P. 57

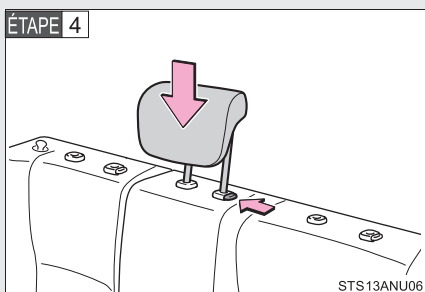
Latéral



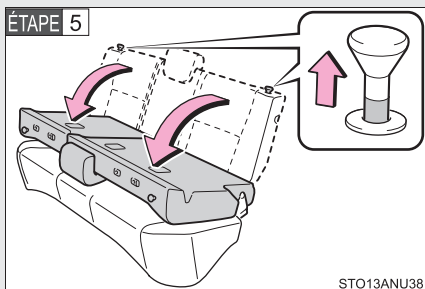
Utilisez les porte-ceintures de sécurité pour éviter aux sangles de se trouver prises dans les portes.

ÉTAPE 3 Démontez les appuis-têtes latéraux. (→P. 52)

Véhicules avec sièges arrière séparés



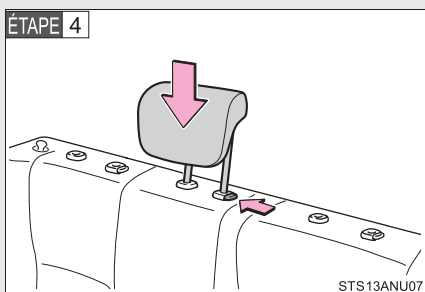
Abaissez au maximum l'appui-tête central.



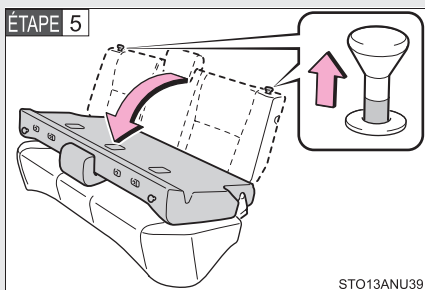
Tirez sur le bouton de déverrouillage du dossier de siège pour rabattre le dossier.

Chaque dossier peut être rabattu séparément.

Véhicules avec banquette arrière



Abaissez au maximum l'appui-tête central.



Tirez en même temps sur les deux boutons de déverrouillage de dossier de siège et rabattez-le.

 ATTENTION

■ **Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière**

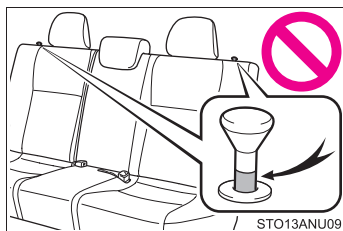
Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas rabattre les dossiers de siège tout en conduisant.
- Garez le véhicule sur un sol bien plat, serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) ou sur N (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle).
- Ne laissez personne s'asseoir dans le coffre ou sur un siège dont le dossier est rabattu, pendant la marche du véhicule.
- Ne pas laisser les enfants monter dans le coffre.
- Pour les véhicules avec des sièges arrière séparés, ne pas laisser une personne s'asseoir sur le siège central arrière si le siège arrière droit est rabattu, car la boucle de la ceinture du siège central arrière est dissimulée par le siège rabattu, et est donc inutilisable.
- Faites attention de ne pas vous coincer les mains lorsque vous rabattez le dossier du siège.
- S'il est nécessaire de démonter les appuis-têtes, sortez-les du véhicule ou rangez-les convenablement, à l'abri, dans le coffre. Cela évitera qu'il blesse les occupants en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Selon sa position, le siège avant peut gêner lorsque vous essayez de rabattre les dossiers de sièges arrière. Si cela se produit, réglez la position du siège avant.

ATTENTION

■ Après avoir relevé les dossiers de sièges arrière en position verticale

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.



- Assurez-vous que le dossier de siège est bien verrouillé en position, en le poussant légèrement d'avant en arrière.

Si le dossier de siège n'est pas bien verrouillé, le repère rouge reste visible sur le bouton de déverrouillage du dossier de siège. Assurez-vous que le repère rouge ne soit pas visible.

- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.

NOTE

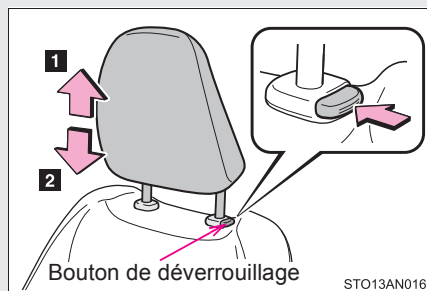
■ Rangement des ceintures de sécurité

Il faut ranger les sangles et les boucles des ceintures de sécurité avant de rabattre les dossiers de sièges arrière.

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Appuis-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuis-têtes.



1 Vers le haut

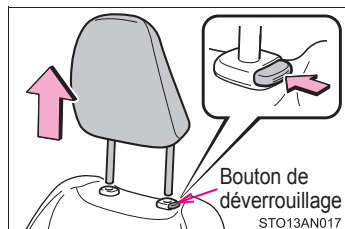
Tirez l'appui-tête vers le haut.

2 Vers le bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.

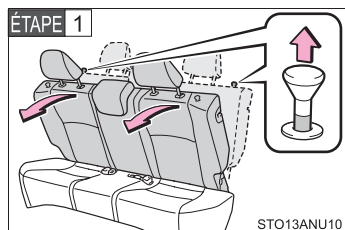
■ Démontage des appuis-têtes

Appuis-têtes avant et central arrière

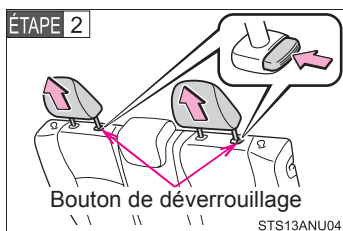


Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

Appuis-têtes latéraux arrière



Tirez sur le bouton de déverrouillage et rabattez le dossier de siège suffisamment pour que sa position vous permette de démonter les appuis-têtes.



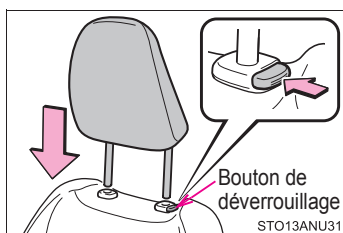
Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

1

Avant de prendre le volant

■ Montage des appuis-têtes

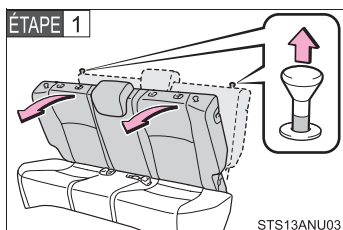
Appuis-têtes avant et central arrière



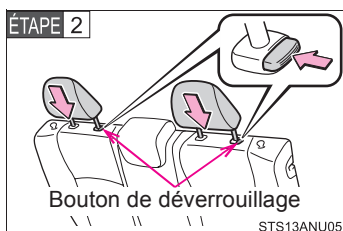
Alignez l'appui-tête sur les trous de montage et poussez-le vers le bas en position verrouillée.

Maintenez enfoncé le bouton de déverrouillage pour abaisser l'appui-tête.

Appuis-têtes latéraux arrière



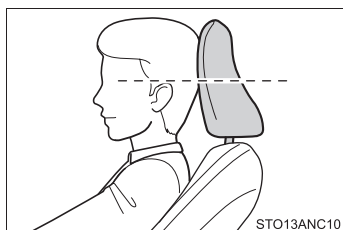
Tirez sur le bouton de déverrouillage et rabattez le dossier de siège suffisamment pour que sa position vous permette de monter les appuis-têtes.



Alignez l'appui-tête sur les trous de montage et poussez-le vers le bas en position verrouillée.

Maintenez enfoncé le bouton de déverrouillage pour abaisser l'appui-tête.

■ Réglage de la hauteur des appuis-têtes



Veillez à ce que les appuis-têtes soient réglés de sorte que leur centre soit aligné le mieux possible sur le haut de vos oreilles.

■ Réglage de l'appui-tête central arrière

Rehaussez toujours l'appui-tête d'un cran par rapport à sa position de repos lorsque vous l'utilisez.

ATTENTION

■ Précautions avec les appuis-têtes

Respectez les précautions suivantes avec les appuis-têtes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuis-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuis-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-têtes, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne pas conduire avec les appuis-têtes démontés.

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Ceintures de sécurité

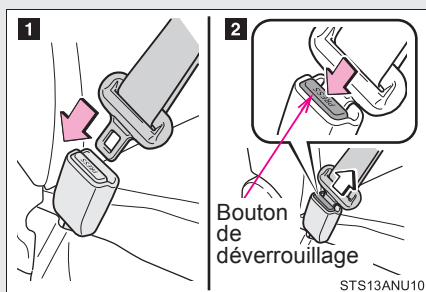
Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.

■ Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne pas vriller la ceinture de sécurité.

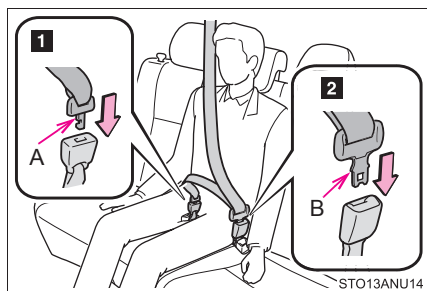
■ Attacher et détacher la ceinture de sécurité



- 1 Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.
- 2 Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage.

Ceinture de sécurité de siège central arrière

La ceinture de sécurité du siège central arrière est à 3 points et comporte 2 boucles. Les deux boucles de ceinture de sécurité doivent être disposées et attachées correctement, pour une bonne utilisation.

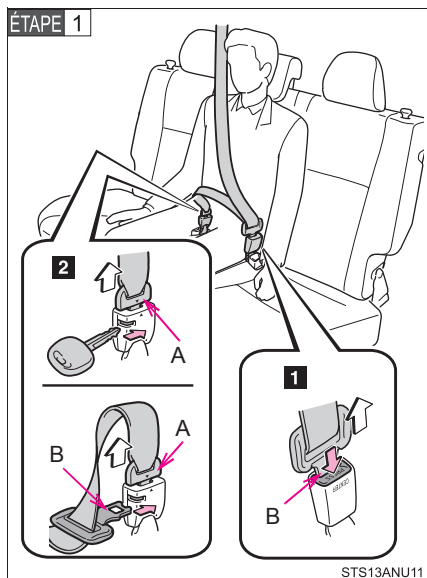


Assurez-vous que la boucle **1** est soigneusement verrouillée, prête à l'utilisation avec la ceinture centrale.

- 1** Reçoit le pêne dont l'extrémité est en crochet (pêne "A")
- 2** Reçoit le pêne dont l'extrémité est ronde (pêne "B")

■ Méthode de libération

Il est possible de libérer complètement la ceinture de sécurité du siège central arrière, uniquement lorsque c'est nécessaire, par exemple pour rabattre le siège arrière.



1 Pour libérer le pêne “B”, appuyez sur le bouton de déverrouillage.

2 Pour libérer le pêne “A”, insérez la clef ou le pêne “B” dans l’orifice de la boucle.

Laissez la ceinture de sécurité s’enrouler lentement lorsque vous la détachez et la rangez.

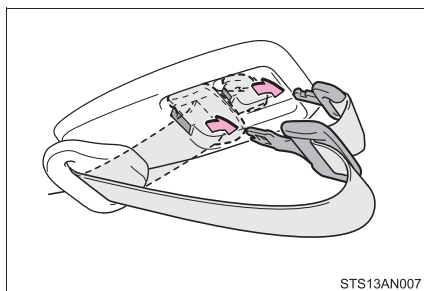
1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

ÉTAPE 2



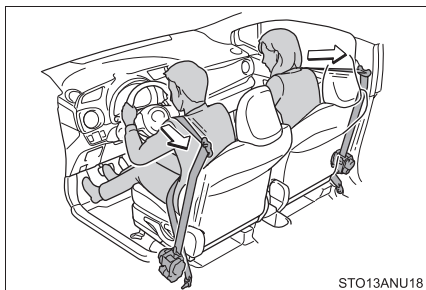
Rangez les pènes de ceinture de sécurité dans le cache du toit comme indiqué sur la figure.

■ Sortie de la ceinture de sécurité



Sortez les pènes du cache.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)



Le prétensionneur agit sur la ceinture de sécurité pour plaquer très rapidement le passager contre son siège, en la rétractant lorsque le véhicule est soumis à certains types de choc frontale ou latérale grave.

Le prétensionneur ne se déclenche pas en cas de choc frontal ou latéral léger, de percussion par l'arrière ou de retournement du véhicule.

1

Avant de prendre le volant

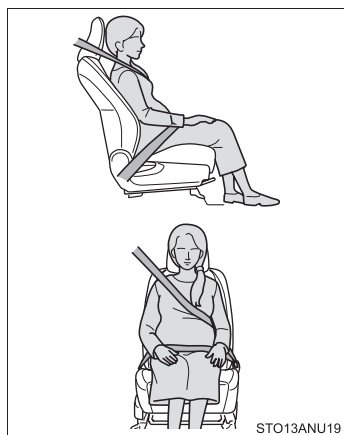
■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Quand la sangle diagonale d'un passager est complètement allongée et est ensuite rétractée même légèrement, la sangle est bloquée dans cette position et ne peut pas être allongée. Cette caractéristique sert à maintenir fermement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour libérer la ceinture, la rétracter complètement puis tirer dessus encore une fois. (→P. 107)

■ Femmes enceintes



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 55)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel passager. Déroulez complètement la sangle diagonale par dessus l'épaule et placez la ceinture en travers de la poitrine. Évitez de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

■ Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 55)

■ Utilisation des ceintures avec les sièges enfant

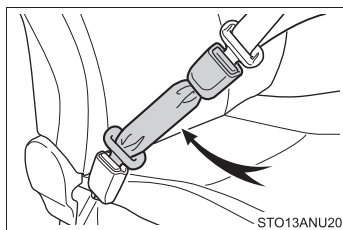
Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 103)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions de la P. 55 concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité.

■ Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et pas lors des suivantes.

■ Rallonge de ceinture de sécurité



Si vos ceintures de sécurité ne peuvent pas être bouclées correctement parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge personnalisée de ceinture de sécurité auprès de votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- Ne pas incliner le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise convenable. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne pas passer la sangle diagonale sous le bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

ATTENTION

■ **Présence d'enfants à bord**

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

■ **Prétensionneurs de ceintures de sécurité**

- Ne placez aucun objet, comme un coussin, sur le siège du passager avant.

Cela risque de disperser le poids du passager, ce qui empêche le capteur de détecter correctement son poids. En conséquence, le prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant risque de ne pas être activé en cas de collision.

- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité ne peut pas être réutilisée et doit être remplacée chez votre concessionnaire Toyota.

■ **État et usure des ceintures de sécurité**

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en prenant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.

- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Vérifiez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Des ceintures de sécurité défectueuses n'apportent aucune garantie de protection de l'occupant contre des blessures graves, voire mortelles.

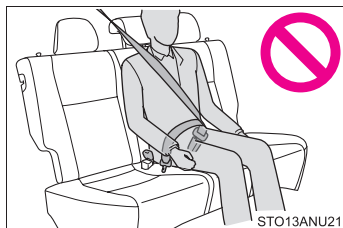
- Vérifiez que le pêne est bien verrouillé dans la boucle de ceinture et que les sangles ne sont pas vrillées.

Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.

⚠ ATTENTION

- N'essayez pas d'installer, démonter, modifier ou mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites faire toutes les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Par une mauvaise manipulation des prétensionneurs, vous êtes susceptible d'en altérer le fonctionnement correct, avec un risque de blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous utilisez la ceinture de sécurité du siège central arrière

- Ne pas utiliser la ceinture de sécurité du siège central arrière avec une de ses deux boucles déverrouillée.

Si une seule des boucles est verrouillée, tout freinage brusque ou collision peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne pas laisser une personne s'asseoir sur le siège central arrière si le siège arrière droit est rabattu, car la boucle de la ceinture du siège central arrière est dissimulée par le siège rabattu, et est donc inutilisable.

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture sans la rallonge.
- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, car la ceinture ne maintiendra pas correctement le siège, ce qui augmentera les risques de blessures graves voire mortelles en cas d'accident.
- La rallonge personnalisée peut présenter des risques sur un autre véhicule, quand elle est utilisée par une autre personne ou à une place autre que celle à laquelle elle était destinée.

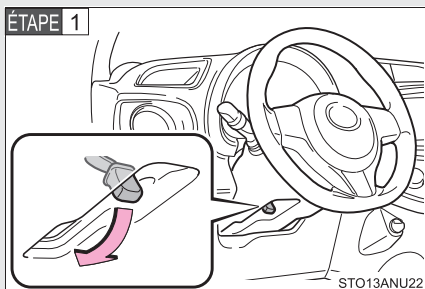
⚠ NOTE**■ En cas d'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité**

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle de la rallonge, pas de la ceinture de sécurité. Cela éviter d'endommager l'intérieur du véhicule et la rallonge.

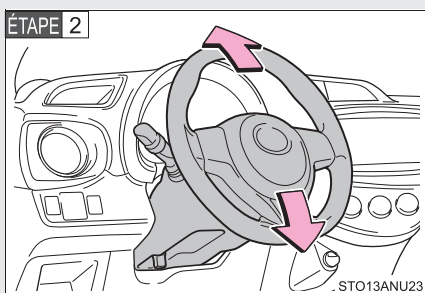
1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Volant de direction

Le volant de direction est réglable, pour votre confort.



Tenez le volant en main et abaissez le levier.



Réglez la position idéale en déplaçant le volant.

Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne pas régler la position du volant tout en conduisant.

En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Après réglage du volant de direction

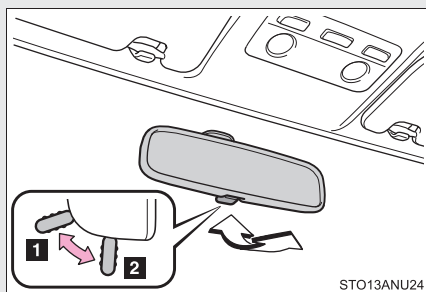
Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.

Sinon, le volant pourrait bouger tout d'un coup, au risque de provoquer un accident grave voire mortel.

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement

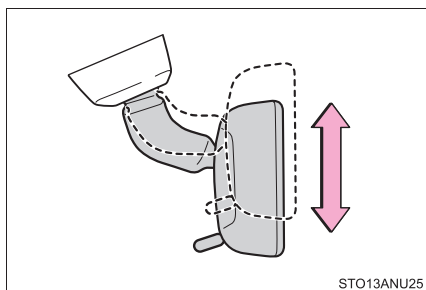
Il est possible de réduire l'intensité de l'éblouissement causé par les projecteurs des véhicules qui vous suivent au moyen des fonctions suivantes:



1 Position normale

2 Position anti-éblouissement

Réglage en hauteur du rétroviseur



Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du rétroviseur tout en conduisant.

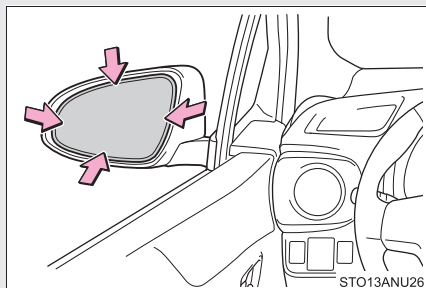
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Rétroviseurs extérieurs

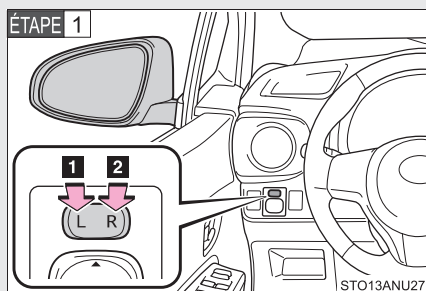
Les rétroviseurs sont orientables.

Véhicules équipés du type à réglage manuel



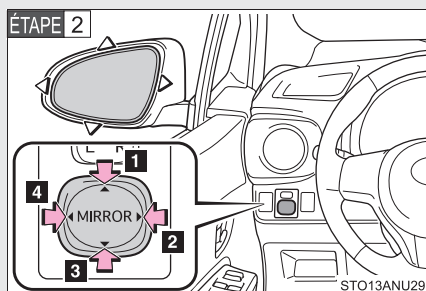
Réglez le rétroviseur dans les plans horizontal et vertical en appuyant directement sur le miroir.

Véhicules équipés du type à réglage électrique



Pour sélectionner le rétroviseur à régler, appuyez sur le sélecteur.

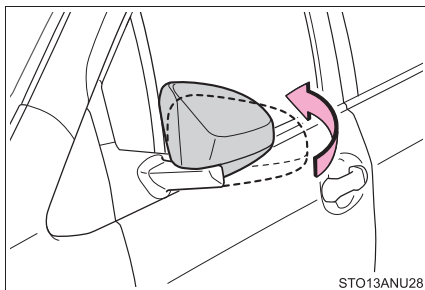
- 1** Gauche
- 2** Droit



Pour régler le rétroviseur, appuyez sur le sélecteur.

- 1** Vers le haut
- 2** Droit
- 3** Vers le bas
- 4** Gauche

Escamotage des rétroviseurs



Rabattez le rétroviseur en le tirant vers l'arrière du véhicule.

1

Avant de prendre le volant

■ Conditions dans lesquelles les rétroviseurs sont réglables (véhicules équipés du type à réglage électrique)

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ACC" ou "ON".

■ Quand les rétroviseurs sont embués (véhicules équipés de désembueurs de rétroviseurs extérieurs)

Mettez en marche les désembueurs pour désembuer les rétroviseurs.
(→P. 217)

 ATTENTION

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.

À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne réglez pas la position des rétroviseurs tout en conduisant.
- Ne roulez pas avec les rétroviseurs en position escamotée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

■ **Pendant le mouvement d'un rétroviseur (véhicules équipés du type à réglage électrique)**

Afin d'éviter toute blessure ou tout mauvais fonctionnement du rétroviseur, veillez à ne pas vous laisser coincer la main par le rétroviseur en mouvement.

■ **Quand les désembueurs de rétroviseurs extérieurs sont en action (véhicules équipés de désembueurs de rétroviseurs extérieurs)**

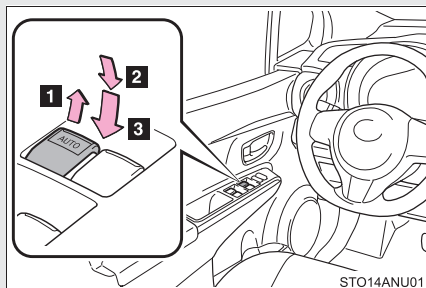
La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

1-4. Ouverture et fermeture des vitres

Lève-vitres électriques*

Vous pouvez commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques avec les boutons.

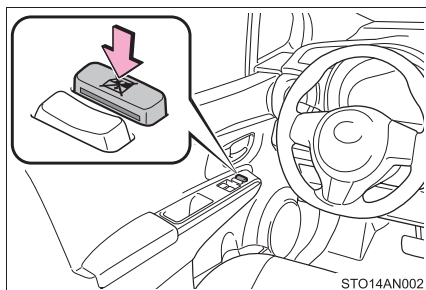
Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres comme suit:



- 1** Fermeture
- 2** Ouverture
- 3** Ouverture par simple impulsion (côté conducteur uniquement)*

*: Pour arrêter la vitre à une position intermédiaire, appuyez sur le bouton dans le sens contraire.

Bouton de verrouillage des lève-vitres



Appuyez sur le bouton pour neutraliser toute action sur les boutons de lève-vitres passager.

Utilisez ce bouton pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.

*: Sur modèles équipés

■ Conditions de fonctionnement des lève-vitres électriques

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

■ Fonctionnement des lève-vitres électriques après l'arrêt du moteur

Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant environ 45 secondes après mise du contacteur de démarrage antivol sur "ACC" ou "LOCK". Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.



ATTENTION

■ Fermeture des vitres

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manoeuvre de la vitre.
- Ne pas laisser les enfants jouer avec les lève-vitres électriques.
Fermer un lève-vitre électrique sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée dans certains cas.

1-5. Ravitaillement en carburant

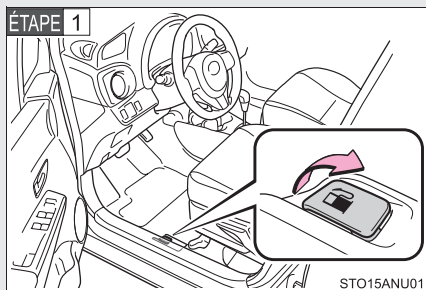
Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon de réservoir de carburant:

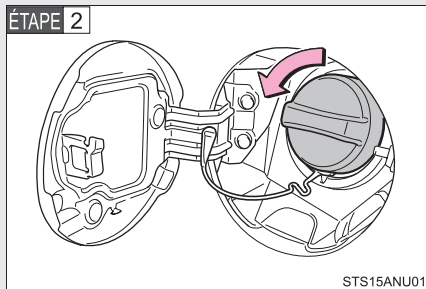
■ Avant de ravitailler le véhicule en carburant

Mettez le contacteur de démarrage antivol sur arrêt et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.

■ Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

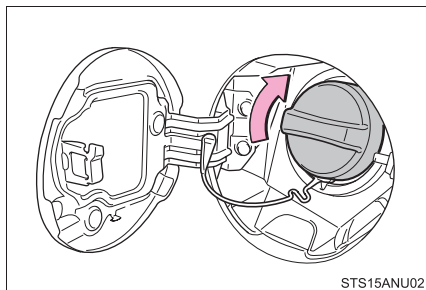


Tirez le mécanisme d'ouverture pour ouvrir la trappe à carburant.



Tournez lentement le bouchon du réservoir de carburant pour l'ouvrir.

Fermeture du bouchon de réservoir de carburant



Après le ravitaillement en carburant, vissez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Dès lors que vous le relâchez, le bouchon tourne légèrement dans le sens opposé.

■ Types de carburant

Essence sans plomb. (Indice d'octane 87 [Indice d'octane recherche 91] ou plus)

■ Contenance du réservoir de carburant

Environ 11,1 gal. (42 L, 9,2 Imp.gal.)

ATTENTION

1

Avant de prendre le volant

■ Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non-peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de ravitailler en carburant: en effet, elle pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.

- Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.

Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir de carburant. Attendez que ce bruit cesse avant de retirer complètement le bouchon.

Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de vous blesser.

- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir de carburant ouvert.

- Ne pas inhaler les vapeurs de carburant.

Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.

- Ne pas fumer lors du ravitaillement en carburant du véhicule.

Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.

- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni quoi que ce soit qui pourrait être chargé en électricité statique.

Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ Pendant le ravitaillement en carburant

Enfoncez bien le pistolet dans la goulotte de remplissage en carburant. Si le plein est fait alors que le pistolet est tenu haut par rapport à la goulotte de remplissage, la fonction d'arrêt automatique risque de ne pas agir, avec pour résultat un débordement de carburant hors du réservoir.



ATTENTION

■ Lorsque vous refermez le bouchon du réservoir de carburant

N'utilisez aucun autre bouchon de réservoir de carburant que celui d'origine Toyota conçu pour votre véhicule. À défaut, il pourrait se produire un incendie ou tout autre incident risquant de causer des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

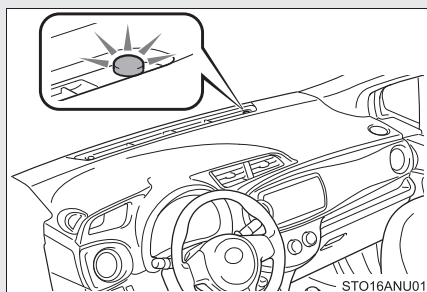
■ Ravitaillement en carburant

Ne pas faire déborder le réservoir de carburant pendant le ravitaillement. En effet, le véhicule peut dans ce cas subir une détérioration telle que le système antipollution ou le circuit d'alimentation ne fonctionnerait plus normalement, en plus des dommages causés à la peinture de la carrosserie.

Système d'antidémarrage*

Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du moteur si la clé n'a pas été préalablement reconnue par le calculateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.



Le témoin indicateur clignote après que la clé a été retirée du contacteur de démarrage antivol pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur cesse de clignoter après que la clé enregistrée a été insérée dans le contacteur de démarrage antivol pour indiquer que le système a été annulé.

■ Entretien du système

Le système d'antidémarrage dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

■ Conditions pouvant causer un mauvais fonctionnement du système

- Si la partie par laquelle on tient la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé, appartenant au système antivol (et utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

*: Sur modèles équipés

■ Certifications du système d'antidémarrage

For vehicles sold in Canada

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Véhicules commercialisés au Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

ATTENTION

■ Certifications du système d'antidémarrage

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité pourrait annuler l'autorisation accordée à l'utilisateur d'utiliser cet équipement.

NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

1-6. Système antivol

Alarme (Puerto Rico)

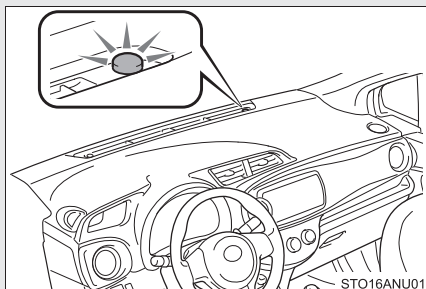
Le système déclenche l'alarme et fait clignoter les feux s'il détecte une effraction.

■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme est déclenchée dans les cas suivants quand elle est armée:

- Une porte verrouillée est déverrouillée ou ouverte autrement qu'en utilisant la clé ou la télécommande du verrouillage centralisé. (Les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.
- La batterie est rebranchée.

■ Armement du système d'alarme



Fermez les portes et le capot et verrouillez toutes les portes. Le système sera armé automatiquement au bout de 30 secondes.

Le témoin indicateur qui était fixe commence à clignoter une fois que le système est armé.

■ Désactivation ou arrêt de l'alarme

Procédez comme suit pour désactiver ou arrêter l'alarme:

- Déverrouillez les portes.
- Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ACC" ou "ON" ou démarrez le moteur. (L'alarme sera désactivée ou arrêtée au bout de quelques secondes.)

■ Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

■ Points à vérifier avant de verrouiller le véhicule

Pour éviter un déclenchement imprévu de l'alarme et le vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

- Il n'y a personne dans le véhicule.
- Les vitres sont fermées avant que l'alarme soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre objet personnel n'est laissé dans le véhicule.

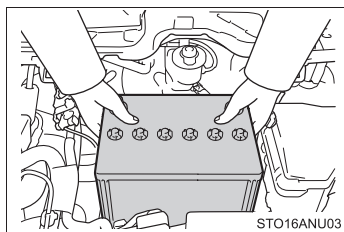
■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme peut être déclenchée dans les cas suivants:

(L'arrêt de l'alarme désactive le système d'alarme.)



- Une personne dans le véhicule ouvre une porte ou le capot.



- La batterie est rechargée ou remplacée quand le véhicule est verrouillé.

■ Quand la batterie est débranchée

N'oubliez pas d'annuler le système d'alarme.

Si la batterie est débranchée avant d'annuler l'alarme, le système peut être déclenché quand la batterie est rebranchée.

■ Serrure de porte activée par l'alarme

- Quand l'alarme fonctionne, les portes sont verrouillées automatiquement pour éviter toute intrusion.
- Ne laissez pas la clé à l'intérieur du véhicule quand l'alarme fonctionne et assurez-vous que la clé n'est pas à l'intérieur du véhicule en cas de recharge ou de remplacement de la batterie.

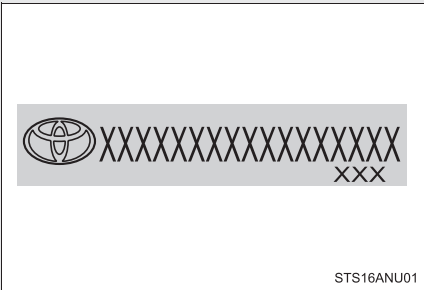


NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

1-6. Système antivol
Étiquettes de prévention contre le vol (sauf Canada)

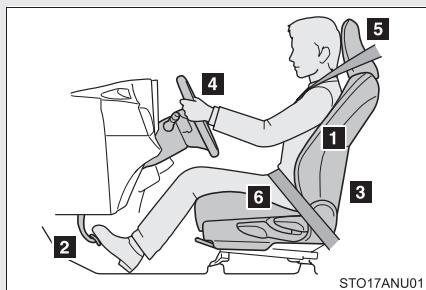


Ces étiquettes sont collées sur le véhicule pour retracer et récupérer les pièces provenant de véhicules volés. Ne pas les retirer sous peine de poursuites.

1-7. Informations relatives à la sécurité

Position de conduite correcte

Adoptez une posture correcte pour conduire, comme suit:



- 1** Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège. (→P. 43)
- 2** Avancez/reculez le siège de sorte à atteindre les pédales et à pouvoir les utiliser facilement sur tout leur débattement. (→P. 43)
- 3** Réglez le dossier de siège de sorte à pouvoir manipuler facilement les commandes. (→P. 43)
- 4** Réglez la position d'inclinaison du volant de façon à ce que le sac de sécurité gonflable soit face à votre poitrine. (→P. 64)
- 5** Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 52)
- 6** Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 55)



ATTENTION

■ Pendant la marche du véhicule

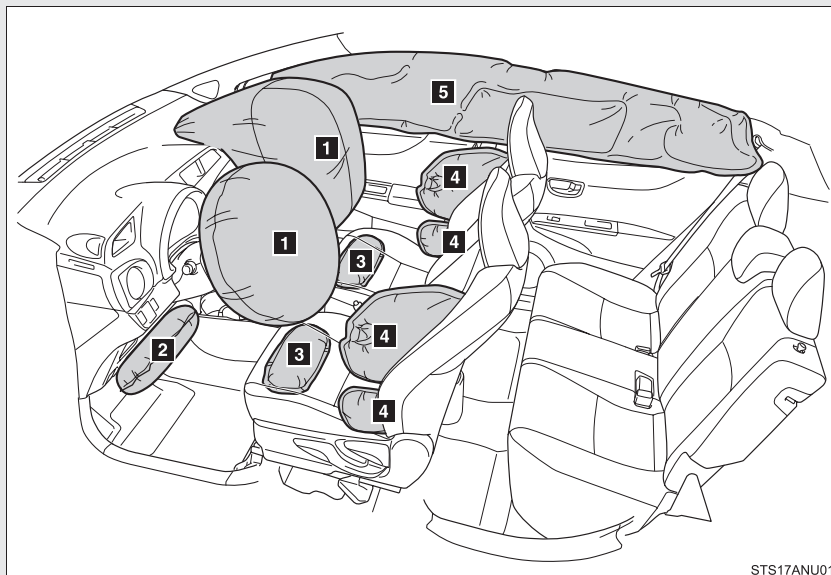
- Ne pas régler la position du siège conducteur.
Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas intercaler un coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
Le coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête, augmentant ainsi le risque pour le conducteur ou le passager d'être blessé grièvement, voire tué.
- Ne rangez rien sous les sièges avant.
Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de siège et d'empêcher le siège de se verrouiller. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel. Cela peut aussi occasionner des dommages au mécanisme de réglage.

■ Réglage de la position du siège

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun autre passager ne soit blessé du fait du mouvement du siège.
- Ne pas passer les mains sous le siège ou dans les mécanismes, pour éviter toute blessure.
Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.

Sacs de sécurité gonflables SRS

Les sacs de sécurité gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit un choc violent susceptible de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.



STS17ANU01

Sacs de sécurité gonflables SRS frontaux

- 1** Sacs de sécurité gonflables SRS conducteur/passager avant
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs avec les éléments de l'habitacle.
- 2** Sac de sécurité gonflable SRS de genoux conducteur
Contribue à accroître la protection du conducteur.
- 3** Sacs de sécurité gonflables SRS d'assise de siège
Peuvent contribuer à retenir le conducteur et le passager avant.

Sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideaux

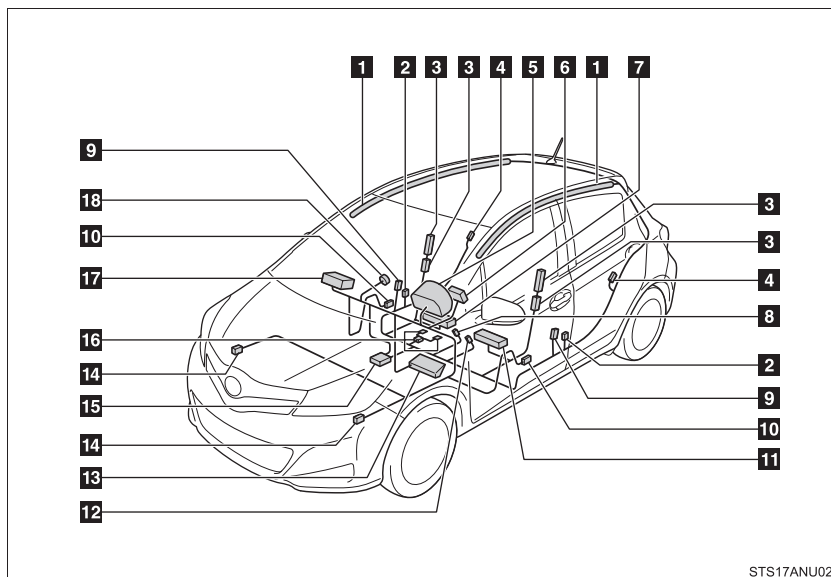
4 Sacs de sécurité gonflables SRS latéraux

Participent à la protection du haut du corps des occupants des sièges avant.

5 Sacs de sécurité gonflables SRS rideaux

Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis aux places latérales.

Composition du système de sacs de sécurité gonflables SRS



- 1** Sacs de sécurité gonflables rideau
- 2** Capteurs d'impact latéral (avant)
- 3** Sacs de sécurité gonflables latéraux
- 4** Capteurs d'impact latéral (arrière)
- 5** Témoin d'alerte SRS
- 6** Sac de sécurité gonflable conducteur
- 7** Sac de sécurité gonflable coussin de siège du passager
- 8** Contacteur de boucle de ceinture de sécurité du passager avant
- 9** Prétensionneurs et limiteurs d'effort de ceintures de sécurité
- 10** Capteurs d'impact latéral (porte avant)
- 11** Sac de sécurité gonflable coussin de siège du conducteur
- 12** Contacteur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur
- 13** Sac de sécurité gonflable genoux conducteur
- 14** Capteurs d'impact avant
- 15** Boîtier électronique de sacs de sécurité gonflables
- 16** Système de classification d'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs)
- 17** Sac de sécurité gonflable passager avant
- 18** Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"

Votre véhicule est équipé de SACS DE SÉCURITÉ GONFLABLES ÉVOLUÉS, dont la conception est basée sur les normes de sécurité des véhicules automobiles américains (FMVSS208). L'ensemble de capteurs des sacs de sécurité gonflables (ECU) contrôle le déploiement des sacs de sécurité gonflables en fonction des informations obtenues des capteurs, etc. figurant sur le schéma de composition du système ci-dessus. Ces informations comprennent des informations sur la gravité de la collision et les occupants. Le déploiement rapide des sacs de sécurité gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ En cas de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (ils se gonflent)

- Le contact avec les sacs de sécurité gonflables SRS qui se déploient (se gonflent) est susceptible d'engendrer des contusions et des écorchures bénignes.
- Le déploiement s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module de sac de sécurité gonflable (moyeu de volant, habillage du sac de sécurité gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière, et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant quelques minutes. Le sac de sécurité gonflable, lui aussi, peut être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.

■ Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (sacs SRS frontaux)

- Les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux et SRS d'assise de siège se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc frontal à une vitesse d'environ 12 - 18 mph (20 - 30 km/h) contre un obstacle fixe et indéformable.

Cependant, ce seuil de vitesse est considérablement rehaussé si le véhicule heurte un obstacle, tel qu'un autre véhicule garé ou un poteau de signalisation – qui peuvent se déplacer ou se déformer sous l'impact –, ou encore en cas de collision avec encastrement (p. ex. collision dans laquelle l'avant du véhicule vient s'engager sous le châssis d'un camion, etc.).

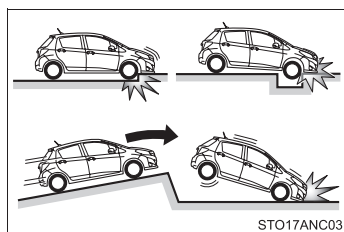
- Selon le type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs de ceintures de sécurité s'activent.
- Les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux et d'assise de siège du passager avant ne se déploient pas si personne n'est assis dans le siège du passage avant. Toutefois, les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux et d'assise de siège du passager avant peuvent se déclencher si un bagage est posé sur le siège, alors même que le siège est inoccupé.
- Les sacs de sécurité gonflables SRS d'assise de sièges avant ne se déploieront pas si l'occupant ne porte pas de ceinture de sécurité.

■ Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideaux)

Les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideaux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc généré par un véhicule d'environ 3300 lb. (1500 kg) roulant à une vitesse d'environ 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) et percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation.

■ Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (ils se gonflent), en dehors d'une collision

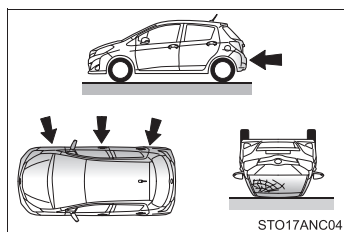
Les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux peuvent aussi se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.



- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule

■ Types de collisions pouvant ne pas déployer les sacs de sécurité gonflables SRS (sacs SRS frontaux)

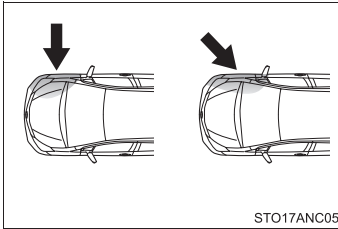
En règle générale, les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux et les sacs de sécurité gonflables SRS d'assise de siège ne se déploient pas si le véhicule est percuté par le côté ou l'arrière, s'il se retourne ou bien s'il subit un choc frontal à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'un choc quel qu'il soit entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS frontaux peut intervenir.



- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

■ Types de collisions dans lesquelles les sacs de sécurité gonflables SRS (sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideaux) peuvent ne pas se déployer

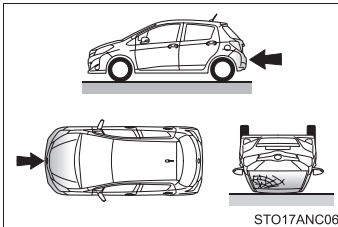
Les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideaux peuvent ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté sous certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.



STO17ANC05

- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts

En règle générale, les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideaux ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'avant ou l'arrière, s'il se retourne ou bien s'il subit un choc latéral à vitesse réduite.



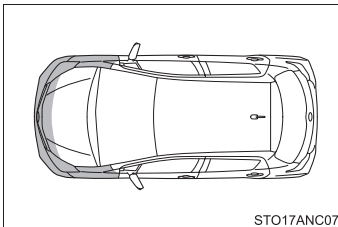
STO17ANC06

- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

■ Quand contacter votre concessionnaire Toyota

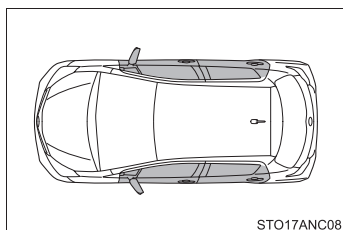
Dans les cas suivants, contactez votre concessionnaire Toyota dès que possible.

- Un sac de sécurité gonflable SRS (quel qu'il soit) s'est déclenché.

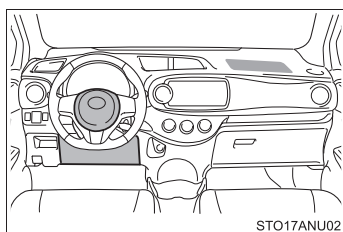


STO17ANC07

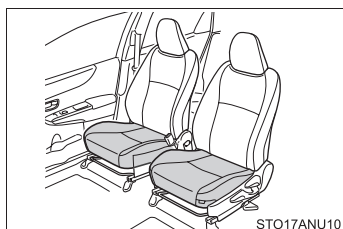
- Le véhicule a subi des dommages ou est déformé à l'avant, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS frontaux et des sacs d'assise de siège.



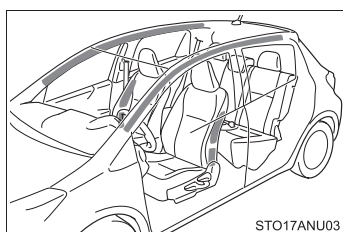
- Une porte est partiellement enfoncée ou déformée, ou le véhicule a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideaux.



- La garniture du volant de direction, la planche de bord dans sa partie contenant le sac de sécurité gonflable passager avant ou le tableau de bord dans sa partie inférieure montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



- La surface des coussins de siège avant montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



- La partie des sièges renfermant le sac de sécurité gonflable latéral montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.
- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures du rail latéral du toit contenant les sacs de sécurité gonflables rideaux porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.

 ATTENTION
■ Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes concernant les sacs de sécurité gonflables SRS.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.

Les sacs de sécurité gonflables SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.

- Le sac de sécurité gonflable SRS conducteur se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le conducteur se trouve très près du sac de sécurité gonflable. Conseils de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA):

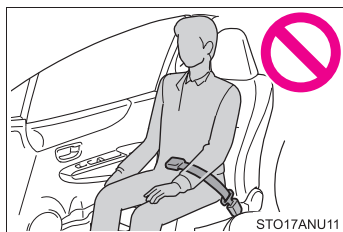
Étant donné que la zone dangereuse pour le sac de sécurité gonflable du conducteur est constituée par les premiers 2 à 3 in. de gonflage (50 à 75 mm), suffit de vous placer à 10 in. (250 mm) de votre sac de sécurité gonflable conducteur. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

- Reculez votre siège le plus possible, tout en continuant à pouvoir atteindre confortablement les pédales.
- Inclinez légèrement le dossier du siège. Bien que les conceptions des véhicules varient, beaucoup de conducteurs peuvent obtenir la distance de 10 in. (250 mm), avec le siège du conducteur complètement avancé, en inclinant simplement un peu le dossier du siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
- Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le sac de sécurité gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

Le siège doit être réglé selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales et du volant, et la vue des commandes au tableau de bord.

ATTENTION

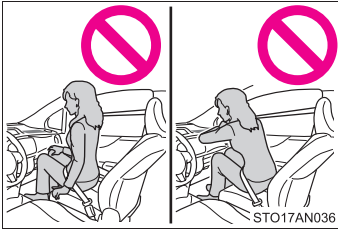
■ Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS



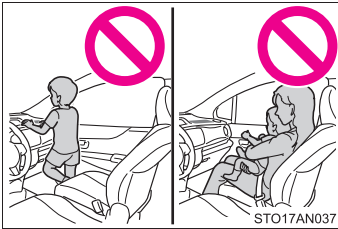
- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles des ceintures de sièges avant, mais pas au pêne de la ceinture de sécurité proprement dite, les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux déterminent que le conducteur et le passager avant portent leur ceinture de sécurité, alors même qu'elle n'est pas attachée. Dans ce cas, les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux risquent de ne pas se déployer correctement en cas de collision, causant des blessures graves, voire mortelles. Veillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.
- Le sac de sécurité gonflable SRS passager avant se déploie également avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le passager avant se trouve très près du sac de sécurité gonflable. Éloignez le siège passager avant au maximum du sac de sécurité gonflable, et réglez le dossier de siège de sorte à être assis bien droit dans le siège.
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou protégés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un sac de sécurité gonflable. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que tous les nourrissons et enfants soient installés dans les sièges arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège passager avant. (→P. 103)

ATTENTION

■ Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS



- Ne pas s'asseoir sur le bord du siège et ne pas s'appuyer contre la planche de bord.



- Ne pas laisser un enfant rester debout devant le sac de sécurité gonflable SRS passager avant ou bien s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Ne pas laisser les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.



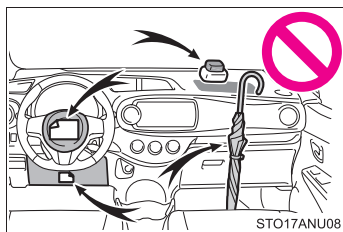
- Ne pas s'appuyer contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.



- Interdire à quiconque de s'agenouiller sur le siège passager en appui contre la porte ou de sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

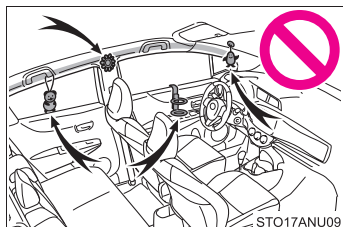
ATTENTION

■ Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS

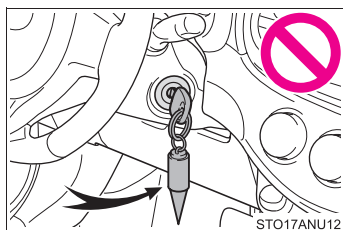


- Ne fixez ni ne posez aucun objet sur la planche de bord, la garniture centrale du volant de direction et la partie inférieure du tableau de bord.

Au déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS conducteur, passager avant et de genoux conducteur, tout objet risque de se transformer en projectile.



- Ne rien fixer aux portes, à la vitre de pare-brise, aux vitres latérales, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée de maintien.



- Ne pas attacher à la clé des objets lourds, pointus ou très durs, comme d'autres clés par exemple. Ces objets risquent d'entraver le déploiement du sac de sécurité gonflable SRS de genoux conducteur ou d'être projetés vers le siège conducteur par la force de déploiement, constituant ainsi un danger potentiel.

- Ne suspendez aux crochets à vêtements aucun cintre nu ni aucun objet dur. En cas de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS rideau, tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.
- Si une housse en vinyle recouvre la partie où le sac de sécurité gonflable SRS de genoux conducteur se déploie, veillez à l'enlever.

 ATTENTION**■ Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS**

- N'utilisez aucun accessoire de siège venant recouvrir les zones de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et des sacs de sécurité gonflables SRS d'assise de siège, car il risquerait d'en gêner le déploiement. De tels accessoires peuvent empêcher les sacs de sécurité gonflables latéraux et les sacs coussins de siège de fonctionner correctement, neutraliser le système ou provoquer le déploiement accidentel des sacs de sécurité latéraux et des sacs coussins de siège, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux parties renfermant les composants des sacs de sécurité gonflables SRS.
En effet, cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement des sacs de sécurité gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déclenchement (déploiement) des sacs de sécurité gonflables SRS, car ils sont alors encore très chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Nettoyez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les endroits où sont stockés les sacs de sécurité gonflables SRS, comme la garniture centrale du volant et les garnitures des montants avant et arrière sont endommagés ou fissurés, faites les remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne placez aucun objet, comme un coussin, sur le siège du passager avant. Cela risque de disperser le poids du passager, ce qui empêche le capteur de détecter correctement son poids. En conséquence, les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux du passager avant peuvent ne pas se déployer en cas de collision.



ATTENTION

■ **Modification et élimination en fin de vie des éléments du système de sacs de sécurité gonflables SRS**

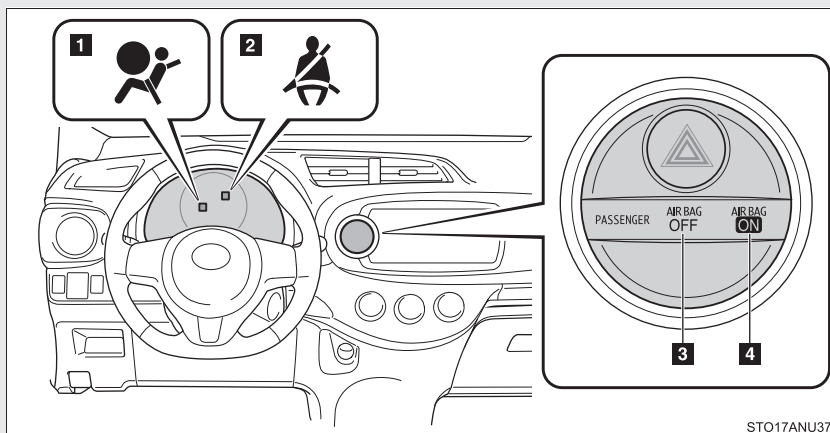
Ne pas éliminer votre véhicule ou effectuer les modifications suivantes sans consulter votre concessionnaire Toyota. Les sacs de sécurité gonflables SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou de déployer (gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, dépose, démontage et réparations des sacs de sécurité gonflables SRS.
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit.
- Réparations ou modifications de l'aile avant, du bouclier avant, ou du côté de l'habitacle.
- Installation de chasse-neige, de treuils, etc. sur la calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Modifications des suspensions du véhicule.
- Installation d'appareils électroniques tels qu'un émetteur-récepteur radio ou des lecteurs de CD.
- Modifications de votre véhicule pour une personne ayant un handicap physique.

1-7. Informations relatives à la sécurité

Système de classification d'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte l'état du siège passager avant et active ou désactive les dispositifs du passager avant.



STO17ANU37

- 1** Témoin d'alerte SRS
- 2** Témoin de rappel de ceinture de sécurité
- 3** Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
- 4** Témoin indicateur "AIR BAG ON"

Condition et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant

■ Adulte*1

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable latéral dans le siège passager avant	
	Sac de sécurité gonflable rideau du côté passager avant	
	Sac de sécurité gonflable d'assise de siège du côté passager avant	Activé*2 ou désactivé*3
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

■ Enfant*4

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ou "AIR BAG ON"*4
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé ou activé*4
	Sac de sécurité gonflable latéral dans le siège passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable rideau du côté passager avant	
	Sac de sécurité gonflable d'assise de siège du côté passager avant	Désactivé ou activé*2,*4
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

■ Siègle de sécurité enfant avec un nourrisson*5

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"*6
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sac de sécurité gonflable latéral dans le siège passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable rideau du côté passager avant	
	Sac de sécurité gonflable d'assise de siège du côté passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

1

Avant de prendre le volant

■ Inoccupé

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sac de sécurité gonflable latéral dans le siège passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable rideau du côté passager avant	
	Sac de sécurité gonflable d'assise de siège du côté passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

■ Le système connaît un mauvais fonctionnement

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Allumé
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sac de sécurité gonflable latéral dans le siège passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable rideau du côté passager avant	
	Sac de sécurité gonflable d'assise de siège du côté passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

- *1: Le système considère qu'une personne de taille adulte est un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est assis dans le siège passager avant, le système peut éventuellement ne pas le reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa façon de se tenir.
- *2: Dans le cas où le passager avant porte sa ceinture de sécurité.
- *3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas de ceinture de sécurité.
- *4: Avec certains enfants ou si l'enfant est installé dans un siège pour enfant, un coussin de rehausse ou un siège modulable, le système peut éventuellement ne pas le reconnaître comme un enfant. Les facteurs pouvant jouer ici sont la constitution ou la façon de se tenir.
- *5: Ne jamais installer un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que s'il n'est pas possible de faire autrement. (→P. 103)

- *6: Dans le cas où le témoin indicateur n'est pas allumé, consulter le présent manuel pour voir comment installer correctement le siège de sécurité enfant. (→P. 107)

ATTENTION

■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège passager avant

Observer les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Attachez correctement votre ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que le pêne de ceinture de sécurité du passager avant n'a pas été laissé inséré dans la boucle avant que quelqu'un s'assoie sur le siège passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" n'est pas allumé en cas d'utilisation de rallonge de ceinture de sécurité sur le siège passager avant. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, sortez le pêne de la rallonge de la boucle de la ceinture de sécurité et bouclez de nouveau la ceinture de sécurité. Remettez en place la rallonge de ceinture de sécurité en vérifiant que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité pendant que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les sacs de sécurité gonflables SRS du passager risquent de ne pas se déployer correctement en cas de collision, causant des blessures graves voire mortelles.
- Ne pas charger lourdement le siège passager avant ou son équipement (p. ex. sa poche de dossier).
- Ne pas appliquer de pression sur le siège passager avant en mettant les mains ou les pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Ne pas laisser un passager arrière soulever le siège passager avant avec ses pieds ou appuyer contre le dossier avec les jambes.
- Ne pas placer d'objets sous le siège passager avant.

 ATTENTION

■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège passager avant

- Ne pas incliner le dossier du passager avant jusqu'à ce qu'il touche le siège arrière. Cela peut causer l'allumage du témoin indicateur "AIR BAG OFF", ce qui indique que les sacs de sécurité gonflables ne fonctionneront pas en cas d'accident grave. Si le dossier touche le siège arrière, réglez le dossier dans une position où il ne touche pas le siège arrière. Maintenez le dossier du passager avant aussi vertical que possible quand le véhicule roule. Une inclinaison excessive du dossier peut réduire l'efficacité du système de ceinture de sécurité.
- Si un adulte est assis sur le siège passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, au fond de son siège, avec les pieds posés sur le plancher et la ceinture de sécurité portée correctement. Si le voyant "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant.
- Quand on ne peut pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège passager avant, installez le siège de sécurité enfant sur le siège passager avant dans l'ordre correct.
(→P. 107)
- Ne pas modifier ni démonter les sièges avant.
- Ne pas donner de coup de pied dans le siège passager avant ni le soumettre à un choc important. Sinon, le témoin d'alerte SRS risque de s'allumer pour indiquer une anomalie du système de détection. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Les sièges de sécurité enfant installés sur le siège arrière ne devraient pas toucher les dossiers des sièges avant.
- Ne pas utiliser d'accessoire de siège, comme un coussin ou une housse, qui couvre la surface du coussin de siège.
- Ne pas modifier ni remplacer le garnissage du siège avant.

Sièges de sécurité enfant

Un siège de sécurité enfant pour un petit enfant ou un bébé doit lui-même être correctement fixé au siège avec la partie abdominale d'une ceinture abdominale et diagonale.

Les lois des 50 états des États-Unis et celles du Canada exigent maintenant l'utilisation de sièges de sécurité enfant.

Points à se rappeler

Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant à l'arrière que sur le siège passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.

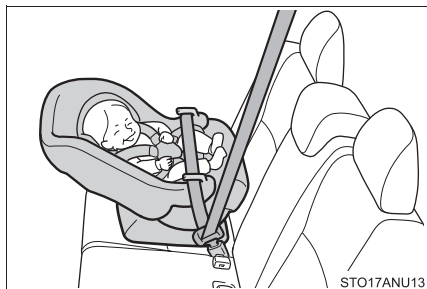
- Pour les détails concernant l'installation, suivez les instructions fournies avec le siège de sécurité enfant.

Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général. (→P. 107)

Types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés dans les 3 types suivants en fonction de l'âge et de la taille de l'enfant:

Dos à la route — Siège pour bébé/siège convertible



Face à la route — Siège convertible



Siège rehausseur



■ Choix d'un siège de sécurité enfant adapté

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité enfant, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 55)

 ATTENTION**■ Précautions avec les sièges de sécurité enfant**

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule et installé dans un siège de sécurité enfant adapté à son âge et à sa taille. Tenir un enfant dans ses bras ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté à la taille de l'enfant, et de l'installer à l'arrière. Les statistiques prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- Ne jamais installer un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, la force engendrée par le gonflage rapide du sac de sécurité gonflable du passager avant peut causer des blessures graves voire mortelles à l'enfant si le siège de sécurité enfant de type dos à la route est installé sur le siège passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans le cas où il n'est pas possible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège passager avant, en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet au dos du dossier du siège passager avant. Relevez le dossier de siège le plus possible et reculez toujours le siège au maximum même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, car le déploiement du sac de sécurité gonflable passager peut être très rapide et violent. Sinon, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.
- Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant ou arrière. En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant avec la rallonge de ceinture attachée à la ceinture, la ceinture de sécurité ne maintiendra pas parfaitement le siège de sécurité enfant, ce qui pourrait causer des blessures graves voire mortelles à l'enfant ou aux autres passagers en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.

ATTENTION

■ **Précautions avec les sièges de sécurité enfant**

- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux ou rideaux se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideaux représente un danger et le choc pourrait blesser grièvement l'enfant, voire le tuer.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé. S'il est mal arrimé, le risque existe que l'enfant soit grièvement blessé, voire tué lors d'un arrêt brusque ou d'un accident.

■ **Présence d'enfants à bord**

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort. En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

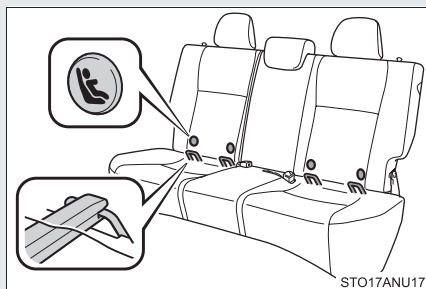
■ **Lorsque le siège de sécurité enfant ne sert pas**

- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, en sécurité. Cela évitera qu'il blesse les occupants en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

Installation des sièges de sécurité enfant

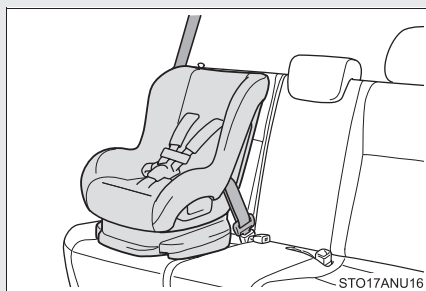
Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Arrimez solidement les sièges de sécurité enfant aux sièges arrière avec les ancrages LATCH ou une ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.

La ceinture abdominale/diagonale peut être utilisée si votre siège de sécurité enfant n'est pas compatible avec le système LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children - ancrages et fixations inférieures pour enfants).

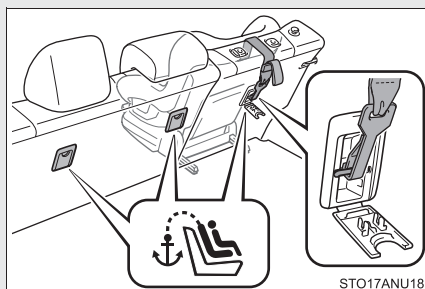


Ancrages LATCH pour siège de sécurité enfant

Les ancrages LATCH sont prévus pour les sièges latéraux arrière. (Des boutons indiquant l'emplacement des ancrages sont fixés aux sièges.)



Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour siège de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR sauf ceinture de sécurité du conducteur) (→P. 55)



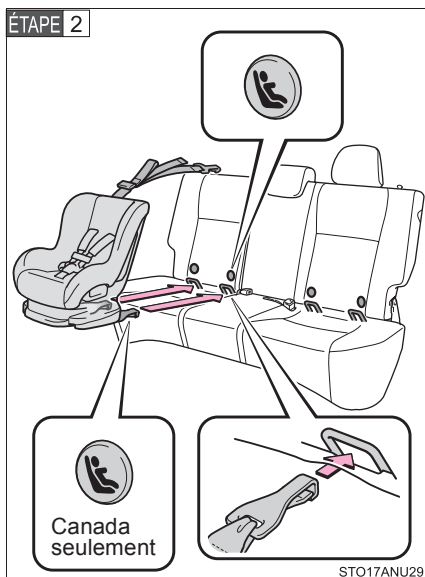
Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Une patte d'ancrage est prévue pour chaque siège arrière.

Installation avec le système LATCH

Type A

ÉTAPE 1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.



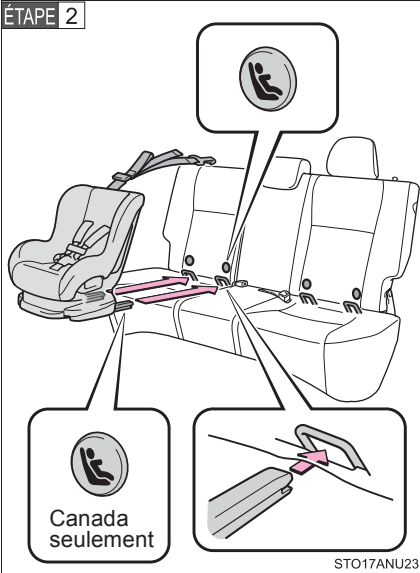
Fixez les crochets des sangles inférieures sur les ancrages LATCH. Si le siège de sécurité enfant est équipé d'une sangle de retenue supérieure, celle-ci doit être arrimée à la patte d'ancrage correspondante.

Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole sur un siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de raccords inférieurs.

Type B

ÉTAPE 1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.



Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est équipé d'une sangle de retenue supérieure, celle-ci doit être arrimée à la patte d'ancrage correspondante.

Pour les propriétaires au Canada:

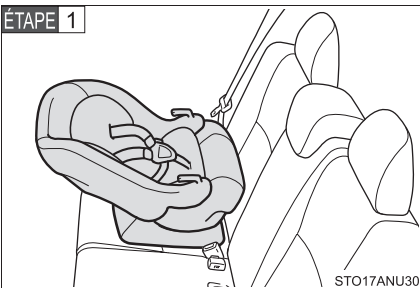
Le symbole sur un siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de raccords inférieurs.

1

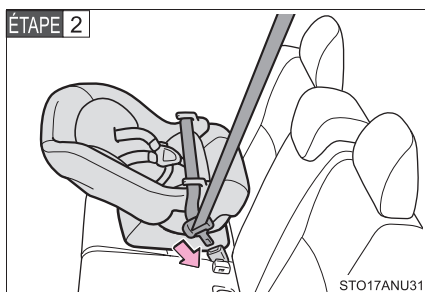
Avant de prendre le volant

Installation des sièges de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité (ceinture à fonction de verrouillage pour siège de sécurité enfant)

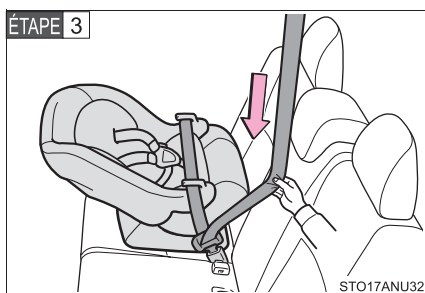
■ Dos à la route — Siège pour bébé/siège convertible



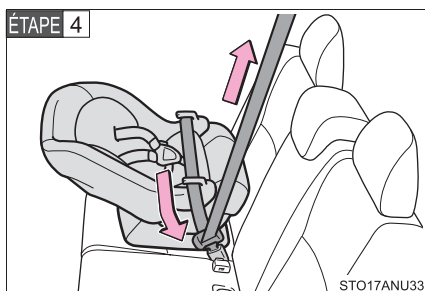
Posez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.



Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu'elle se mette en mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.

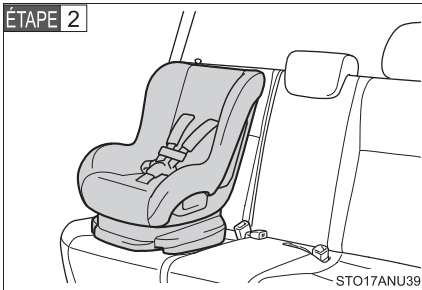


Tout en poussant le siège de sécurité enfant contre le siège arrière, laissez la sangle diagonale se réenrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit immobilisé en place.

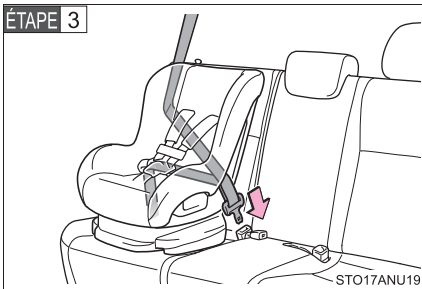
Une fois que la sangle diagonale s'est réenroulée jusqu'à ce qu'elle soit bien tendue, tirez sur la sangle pour vérifier qu'elle ne se déroule pas.

■ Face à la route — Siège convertible

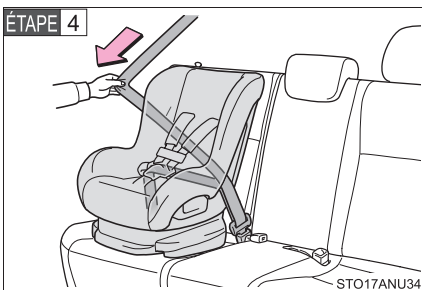
ÉTAPE 1 Démontez l'appui-tête. (→P. 52)



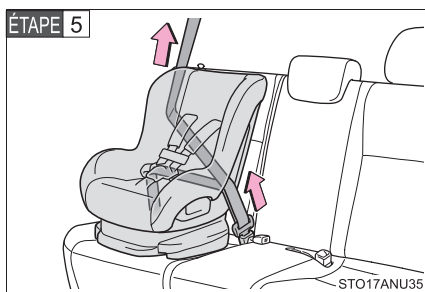
Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu'elle se mette en mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.

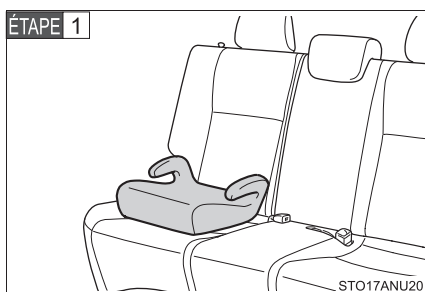


Tout en poussant le siège de sécurité enfant contre le siège arrière, laissez la sangle diagonale se réenrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit immobilisé en place.

Une fois que la sangle diagonale s'est réenroulée jusqu'à ce qu'elle soit bien tendue, tirez sur la sangle pour vérifier qu'elle ne se déroule pas.

ÉTAPE 6 Si le siège de sécurité enfant est équipé d'une sangle de retenue supérieure, celle-ci doit être arrimée à la patte d'ancrage correspondante. (→P. 114)

■ Siège rehausseur



Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.

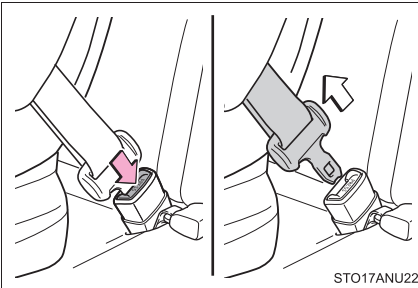
ÉTAPE 2


Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par son fabricant, puis engagez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 55)

1

Avant de prendre le volant

Démontage d'un siège de sécurité enfant attaché avec une ceinture de sécurité


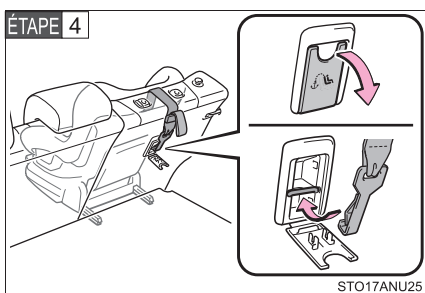
Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure

ÉTAPE 1 Retirez le cache-bagages. (→P. 237)

ÉTAPE 2 Démontez l'appui-tête. (→P. 52)

ÉTAPE 3 Arrimez le siège de sécurité enfant avec les points d'ancrage LATCH ou une ceinture de sécurité.



Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée.

ÉTAPE 5 Remettez en place le cache-bagages.

Lois et règlements concernant les ancrages

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMVSS210.2. On peut utiliser des sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications FMVSS213 ou CMVSS213.

Ce véhicule est conçu conformément à la norme SAE J1819.

⚠ ATTENTION

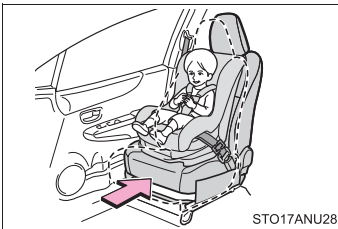
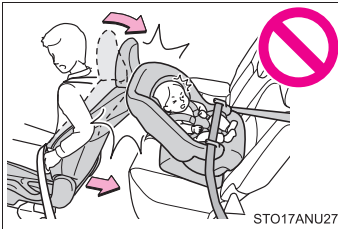
■ Pour l'installation d'un siège rehausseur

Pour empêcher la ceinture de passer en mode de verrouillage ALR, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. Le mode ALR est conçu pour serrer uniquement la ceinture. Cela pourrait blesser ou gêner l'enfant. (→P. 59)

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement ce dernier.

Si le siège de sécurité enfant n'est pas bien fixé en place, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.



- Si le siège du conducteur gêne l'installation du siège de sécurité enfant et empêche de le fixer correctement, fixez le siège de sécurité enfant au siège arrière droit.
- Positionnez le siège passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège avant que s'il n'est pas possible de faire autrement. Si vous installez un siège de sécurité enfant de type face à la route sur le siège passager avant, reculez le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de déploiement des sacs de sécurité gonflables.

ATTENTION

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

- Lorsque vous installez un siège rehausseur, assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule. Dans le cas contraire, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et n'est pas vrillée.
- Poussez et tirez le siège de sécurité enfant latéralement et longitudinalement pour vous assurer qu'il est bien arrimé.
- Après avoir fixé un siège de sécurité enfant, ne réglez jamais le siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant avec une sangle de retenue supérieure, ne laissez pas l'appui-tête en place. L'appui-tête peut gêner le passage de la sangle de retenue supplémentaire et ainsi empêcher que le montage du siège de sécurité enfant présente toutes les garanties de sécurité.
- Veillez à ranger comme il se doit l'appui-tête démonté, à l'abri, lorsque vous utilisez le siège de sécurité enfant à une place arrière.



- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage latéraux droits pour arrimer le siège de sécurité enfant, ne pas s'asseoir sur le siège central. La ceinture de sécurité peut ne pas remplir sa fonction, car placée trop haute ou pas assez tendue, d'où un risque de blessures graves, voire mortelles en cas de freinage brusque ou d'accident.

 ATTENTION**■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité**

Si on utilise une rallonge de ceinture de sécurité avec un siège de sécurité enfant, la ceinture de sécurité ne maintiendra pas parfaitement le siège de sécurité enfant, ce qui pourrait causer des blessures graves voire mortelles à l'enfant ou aux autres passagers en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

■ Pour arrimer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage

Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des ancrages, et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Assurez-vous que le siège de sécurité enfant est solidement arrimé, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident.

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule	120
Contacteur de démarrage (antivol)	134
Boîte de vitesses automatique	138
Boîte de vitesses manuelle	141
Commodo de clignotants.....	142
Frein de stationnement	143
Avertisseur sonore	144

2-2. Combiné d'instruments

Instruments et compteurs	145
Témoins indicateurs et d'alerte	148
Écran multifonctionnel.....	153

2-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage	158
Sélecteur d'antibrouillards.....	163
Essuie-glace et lave-glace de pare-brise.....	165
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.....	168

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse	173
Systèmes d'aide à la conduite	178

2-5. Informations relatives à la conduite

Chargement et bagages	184
Limites de charge du véhicule.....	188
Conseils de conduite en hiver	190
Conduite avec une caravane/remorque (sauf modèles 3 portes pour le Canada)	194
Conduite avec une caravane/remorque (modèles 3 portes pour le Canada)	195
Remorquage avec barre (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).....	206
Remorquage avec barre (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle)	207

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité:

■ Démarrage du moteur

→ P. 134

■ Conduite

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

ÉTAPE 1 Avec la pédale de frein enfoncée, mettez le sélecteur de vitesses sur D. (→P. 138)

ÉTAPE 2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 143)

ÉTAPE 3 Relâchez graduellement la pédale de frein et appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

ÉTAPE 1 Appuyez sur la pédale d'embrayage et sans la relâcher, mettez le sélecteur de vitesses sur 1. (→P. 141)

ÉTAPE 2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 143)

ÉTAPE 3 Relâchez graduellement la pédale d'embrayage. En même temps, appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

■ Arrêt

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

ÉTAPE 1 Avec le sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester à l'arrêt pour une durée prolongée, mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N. (→P. 138)

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

ÉTAPE 1 Tout en appuyant sur la pédale d'embrayage, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester à l'arrêt pour une durée prolongée, mettez le sélecteur de vitesses sur N. (→P. 141)

■ Stationnement du véhicule

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

ÉTAPE 1 Avec le sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Serrez le frein de stationnement. (→P. 143)

ÉTAPE 3 Mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P. 138)

Si vous stationnez en côte, calez les roues selon les besoins.

ÉTAPE 4 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK" pour arrêter le moteur.

ÉTAPE 5 Verrouillez la porte, en vous assurant bien que vous avez la clé en votre possession.

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

ÉTAPE 1 Tout en appuyant sur la pédale d'embrayage, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Serrez le frein de stationnement. (→P. 143)

ÉTAPE 3 Mettez le sélecteur de vitesses sur N. (→P. 141)

Si vous stationnez en côte, mettez le sélecteur de vitesses sur 1 ou R et calez les roues selon les besoins.

ÉTAPE 4 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK" pour arrêter le moteur.

ÉTAPE 5 Verrouillez la porte, en vous assurant bien que vous avez la clé en votre possession.

Départ dans une côte abrupte

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

- ÉTAPE 1 Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le sélecteur de vitesses sur D.
- ÉTAPE 2 Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur.
- ÉTAPE 3 Desserrez le frein de stationnement.

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

- ÉTAPE 1 Frein de stationnement bien serré et pédale d'embrayage au plancher, mettez le sélecteur de vitesses sur 1.
- ÉTAPE 2 Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur en même temps que vous relâchez progressivement la pédale d'embrayage.
- ÉTAPE 3 Desserrez le frein de stationnement.

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à grande vitesse par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

■ Régime moteur pendant la marche du véhicule

Dans les conditions suivantes, il peut arriver que le régime moteur atteigne des valeurs élevées pendant la marche du véhicule. Cela s'explique par la commande automatique de montée des rapports ou la mise en œuvre de la rétrogradation pour répondre aux conditions de circulation. Cela n'est pas le signe d'une accélération brusque.

- Le système estime que le véhicule est en côte ou en descente
- Lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur

■ Rodage de votre Toyota neuve

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

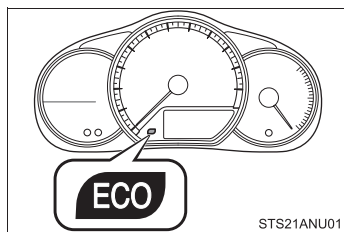
- Pendant les 200 premiers miles (300 km):
Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 500 premiers miles (800 km) (modèles 3 portes pour le Canada):
Ne pas tracter une caravane/remorque.
- Pendant les 1000 premiers miles (1600 km):
 - Ne pas rouler aux vitesses extrêmes.
 - Éviter les accélérations brusques.
 - Ne pas rouler de manière prolongée sur les premiers rapports.
 - Ne pas rouler à vitesse constante pendant trop longtemps.

■ Utilisation de votre véhicule à l'étranger

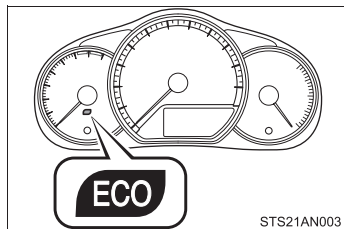
Observez les réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 382)

■ Écoconduite (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)

Véhicules dépourvus de compte-tours



Véhicules équipés d'un compte-tours



Tant que l'accélération reste compatible avec l'écoconduite (conduite économique), le témoin indicateur d'écoconduite est allumé. Quand vous appuyez excessivement sur la pédale d'accélérateur, et quand le véhicule est à l'arrêt, le témoin s'éteint.

Le témoin indicateur d'écoconduite ne s'allume pas dans les conditions suivantes:

- Le sélecteur de vitesses n'est pas sur D.
- La vitesse du véhicule est d'environ 80 mph (130 km/h) ou plus.

Le témoin indicateur d'écoconduite est activable ou désactivable. (→P. 157)

 ATTENTION

■ **Lorsque vous démarrez le véhicule (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)**

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt avec le moteur en marche. Ceci évite au véhicule d'avancer.

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
 - Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, dont peut découler un accident grave, voire mortel.
 - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
 - Veillez à toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
 - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, avec pour résultat un accident.
- Ne roulez pas sur des produits inflammables et ne stationnez pas non plus à proximité de tels produits.
La ligne d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie en cas de présence de matières inflammables à proximité.
- Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, ne pas laisser le véhicule reculer alors que le sélecteur de vitesses est sur une position de marche avant, ou avancer alors qu'il est sur R.
Le moteur pourrait caler ou ne plus fournir une assistance suffisante aux freins et à la direction, d'où un risque d'accident ou de dommage au véhicule.

ATTENTION

- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, ouvrez les vitres et vérifiez que le hayon est fermé. De grandes quantités de gaz d'échappement pénétrant dans le véhicule peuvent entraîner une somnolence du conducteur et provoquer un accident, ou de graves problèmes de santé, voire la mort. Faites contrôler le véhicule immédiatement par votre concessionnaire Toyota.
- Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur P alors que le véhicule est en mouvement.
La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur D (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) ou en 1ère (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle) alors que le véhicule roule en marche arrière.
La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Mettre le sélecteur de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que la transmission n'est plus en prise avec le moteur. Le frein moteur est indisponible quand vous sélectionnez N.
- Pendant la marche normale du véhicule, ne pas arrêter le moteur. Arrêter le moteur pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manoeuvre de la direction et des freins plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
Toutefois, en cas d'urgence, par exemple s'il s'avère impossible d'arrêter le véhicule normalement: →P. 375
- Lorsque vous descendez une pente abrupte, utilisez le frein moteur (rétrogradez) afin de garder la maîtrise de votre vitesse.
L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité. (→P. 138, 141)

 ATTENTION

- Lorsque vous êtes arrêté en pente, utilisez la pédale de frein et le frein de stationnement pour empêcher le véhicule de partir en avant ou en arrière, et de provoquer un accident.
- Ne pas régler les positions du volant, du siège, ou des rétroviseurs extérieurs et intérieur tout en conduisant.
Vous pourriez en effet perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident grave, voire mortel.
- Veillez à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule, afin qu'il ne coure aucun risque de blessure grave, voire mortelle.
- Ne conduisez pas au-delà de la limite de vitesse. Même si la limite de vitesse légale vous y autorise, ne conduisez pas à plus de 85 mph (140 km/h) à moins que votre véhicule soit équipé de pneus spéciaux haute vitesse. Une vitesse supérieure à 85 mph (140 km/h) peut causer une défaillance des pneus, une perte de contrôle et d'éventuelles blessures. Consultez un marchand de pneus afin de déterminer si les pneus de votre véhicule permettent ou non de rouler à haute vitesse avant de conduire à de telles vitesses.

■ Lorsque vous conduisez sur route glissante

- Toute manoeuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction risque de provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule, avec pour conséquence possible un accident.
- Toute variation brutale du régime moteur, par la montée et la descente d'un rapport entraînant par exemple un effet de frein moteur, risque de provoquer une perte d'adhérence du véhicule, avec pour conséquence possible un accident.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le contrôle de la direction peut être affecté, avec pour conséquence possible un accident.

ATTENTION

■ **Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)**

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur. Si vous manœuvrez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P ou N, le véhicule risque d'accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ **Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)**

Faites vérifier et remplacer dès que possible les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota.

Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt**

- Ne pas emballer le moteur.

Si le véhicule est en prise, avec le sélecteur de vitesses sur une autre position que P (véhicules équipés d'une boîte automatique uniquement) ou N, il risque de démarrer brusquement sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.

- Ne pas laisser le véhicule trop longtemps avec le moteur en marche.

Si cela est inévitable, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.

- Sur les véhicules équipés d'une boîte automatique, afin d'éviter un accident causé par le recul du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le moteur est en marche, et utilisez le frein de stationnement selon les besoins.

- Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par le véhicule roulant vers l'avant ou l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez fermement le frein de stationnement selon les besoins.

ATTENTION

- Évitez d'emballer le moteur.

Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

■ Lorsque le véhicule est en stationnement

- Ne pas laisser de lunettes de vue, d'allume-cigares, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.

En effet, les conséquences suivantes sont à prévoir:

- Du gaz peut s'échapper de l'allume-cigare ou de l'aérosol et peut provoquer un incendie.
- La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes.
- Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.

- Ne pas laisser d'allume-cigares dans le véhicule. Si vous laissez un allume-cigare dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé lors du chargement des bagages ou du réglage du siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.

- Ne pas coller de disques adhésifs au pare-brise ou aux vitres. Ne pas poser des diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.

- Ne pas laisser une portière ou une vitre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.

- Serrez systématiquement le frein de stationnement, mettez le sélecteur de vitesses sur P (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique seulement), arrêtez le moteur et verrouillez le véhicule.

Ne pas laisser le véhicule sans surveillance alors que le moteur est en marche.

ATTENTION

- Ne pas toucher les tuyaux d'échappement alors que le moteur est en marche, ou immédiatement après l'avoir arrêté.
Vous risqueriez de vous brûler.
- Ne pas laisser le véhicule moteur en marche au voisinage de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur est en marche, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. L'inhalation de gaz d'échappement peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée, arrêtez le moteur. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.
- Le système d'échappement doit faire l'objet de contrôles réguliers. S'il y a un trou ou une fissure causé par la corrosion, un joint endommagé ou un bruit d'échappement anormal, faites impérativement inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota. À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule

Arrêtez toujours le moteur. À défaut, si vous accrochez accidentellement le sélecteur de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, il pourrait s'ensuivre un accident ou un incendie par suite d'une surchauffe du moteur. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

 ATTENTION**■ Lorsque vous freinez**

- Quand les freins sont humides, redoublez de prudence au volant.
Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides, et cela peut causer une différence de freinage entre l'un et l'autre côté du véhicule. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si l'assistance de freinage ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés où il est nécessaire de freiner.
Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande d'appuyer plus fort qu'habituellement sur la pédale de frein. Par ailleurs, la distance de freinage augmente.
- Ne pas pomper sur la pédale de frein si le moteur cale.
Chaque appui sur la pédale de frein épuise la réserve de pression de l'assistance de freinage.
- Le système de freinage se compose de deux circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre fonctionne toujours. Dans ce cas, il convient d'appuyer sur la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente.
Si cela se produit, ne pas continuer à conduire le véhicule. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

NOTE

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire le couple moteur disponible.
- Ne pas accélérer ni appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte.

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire le couple moteur disponible.
- Ne pas changer de rapport sans au préalable appuyer à fond sur la pédale d'embrayage. Après avoir changé de rapport, ne pas relâcher la pédale d'embrayage trop brutalement. Cela risque de causer des dommages à l'embrayage, à la transmission et aux pignons de la boîte de vitesses.
- Respectez les recommandations suivantes pour éviter tout dommage à l'embrayage.
 - Ne pas laisser votre pied reposer sur la pédale d'embrayage pendant la marche du véhicule.
Vous risquez d'engendrer des problèmes d'embrayage.
 - N'utilisez aucun autre rapport que la première pour démarrer en marche avant.
À défaut, vous risquez d'endommager l'embrayage.
 - Ne pas maintenir le véhicule en côte au moyen de l'embrayage.
À défaut, vous risquez d'endommager l'embrayage.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur R alors que le véhicule est encore en mouvement. Cela risque de causer des dommages à l'embrayage, à la transmission et aux pignons de la boîte de vitesses.

■ Lorsque vous stationnez le véhicule (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)

Mettez systématiquement le sélecteur de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

 NOTE

■ Pour éviter les problèmes mécaniques

- Ne pas laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
Vous risqueriez de causer des dommages au moteur électrique d'assistance de direction.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ Si vous crevez pendant la marche du véhicule

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison. (→P. 349)

■ Lorsque vous approchez d'une route inondée

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages au moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans le cas où vous conduisez sur une route inondée et que le véhicule est submergé, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier les points suivants:

- Fonctionnement des freins
- Modifications en quantité et qualité de l'huile moteur, de l'huile de boîte-pont, etc.
- État du graissage des roulements et des articulations de suspension (partout où cela est possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Contacteur de démarrage (antivol)

■ Démarrage du moteur

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

ÉTAPE 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.

ÉTAPE 4 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur la position "START" pour démarrer le moteur.

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

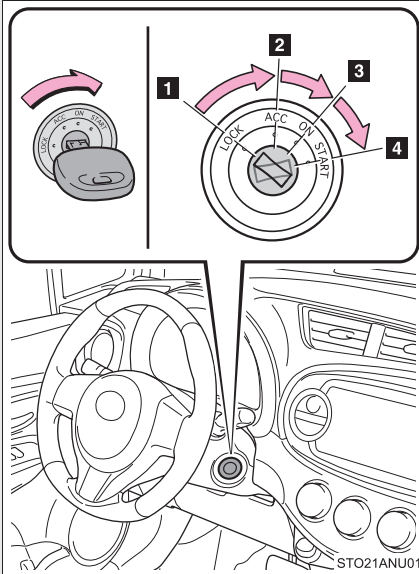
ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur N.

ÉTAPE 3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein et la pédale d'embrayage.

ÉTAPE 4 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur la position "START" pour démarrer le moteur.

■ Changement de position du contacteur de démarrage



1 "LOCK"

Le volant de direction est verrouillé et la clé peut être retirée. (Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique: La clé ne peut être retirée que si le sélecteur de vitesses est sur P.)

2 "ACC"

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

3 "ON"

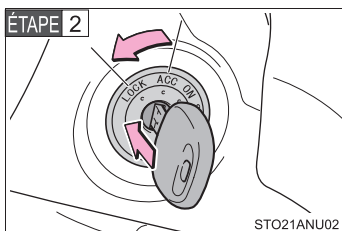
Tous les équipements électriques sont utilisables.

4 "START"

Pour démarrer le moteur.

■ Pour passer la clé de “ACC” à “LOCK”

ÉTAPE 1 Mettez le sélecteur de vitesses sur P (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) ou N (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle). (→P. 138, 141)

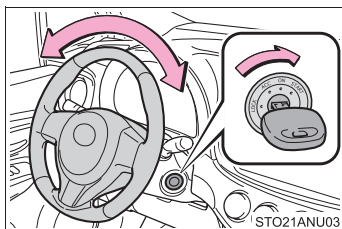


Exercez une pression dans l'axe de la clé et tournez-la en position “LOCK”.

■ Si le moteur ne démarre pas (véhicule avec système d'antidémarrage)

Le système d'antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 75)

■ Lorsque vous n'arrivez pas à débloquer l'antivol de direction



Au démarrage du moteur, le contacteur de démarrage antivol peut paraître bloqué en position “LOCK”. Pour le débloquer, tournez la clé tout en tournant légèrement le volant de direction vers la droite et la gauche.

■ Fonction de rappel de clé de contact

Si vous ouvrez la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage antivol est sur “LOCK” ou “ACC”, un signal sonore se déclenche pour vous rappeler de retirer la clé.

 ATTENTION**■ Lorsque vous démarrez le moteur**

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le moteur. N'appuyez jamais sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le moteur.

Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ Précautions pendant la conduite

Ne pas mettre le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK" pendant la marche du véhicule. Si, dans une situation d'urgence, vous devez arrêter le moteur alors que le véhicule roule encore, mettez simplement le contacteur de démarrage antivol sur "ACC" pour arrêter le moteur. L'arrêt du moteur pendant la conduite peut provoquer un accident.

 NOTE**■ Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne pas laisser le contacteur de démarrage antivol sur "ACC" ou "ON" pendant trop longtemps sans que le moteur ne soit en marche.

■ Lorsque vous démarrez le moteur

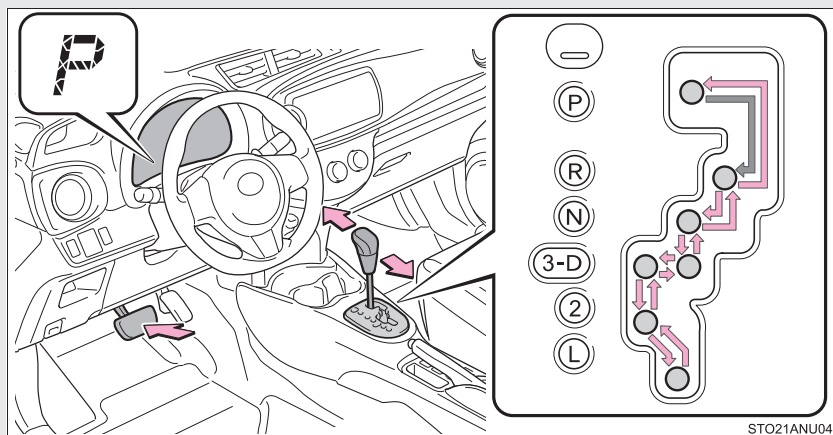
- Ne pas actionner le démarreur pendant plus de 30 secondes de suite. Ceci risque de provoquer une surchauffe du démarreur et des circuits électriques.
- Ne pas emballer le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites-le contrôler immédiatement.

2-1. Procédures de conduite

Boîte de vitesses automatique*

Choisissez la position de sélection en fonction des conditions de circulation et d'utilisation du véhicule.

■ Manoeuvre du sélecteur de vitesses



Alors que le contacteur de démarrage antivol est sur "ON", appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, manœuvrez le sélecteur de vitesses.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses entre P et D.

*: Sur modèles équipés

■ Usage des positions de sélection

Position de sélection	Fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du moteur
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale*
3	Position pour frein moteur
2	Position pour frein moteur plus puissant
L	Position pour frein moteur maximal

*: Passer la sélection sur D permet au système de sélectionner le rapport le plus adapté aux conditions de circulation du moment. Il est recommandé de mettre le sélecteur de vitesses sur D pour la conduite normale.

■ Limites de rétrogradage

Les vitesses maximales admissibles sont les suivantes.

Sélection du rapport inférieur	Vitesse maximale mph (km/h)
3→2	53 (85)
2→L	25 (40)

■ AI-SHIFT

Le mode AI-SHIFT sélectionne automatiquement le rapport adapté en fonction des actions du conducteur et des conditions de circulation.

AI-SHIFT fonctionne automatiquement quand le sélecteur de vitesses est en position D.

Lorsque vous roulez en descente, il peut arriver que le véhicule rétrograde automatiquement afin que le frein moteur obtenu soit plus efficace. Résultat de cette rétrogradation, le régime moteur peut augmenter.

■ Lorsque vous roulez avec le régulateur de vitesse (sur modèles équipés)

Il n'y aura pas de frein moteur en cas de rétrogradation depuis la position D. (→P. 173)

■ Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P

→P. 363

ATTENTION

■ Lorsque vous conduisez sur route glissante

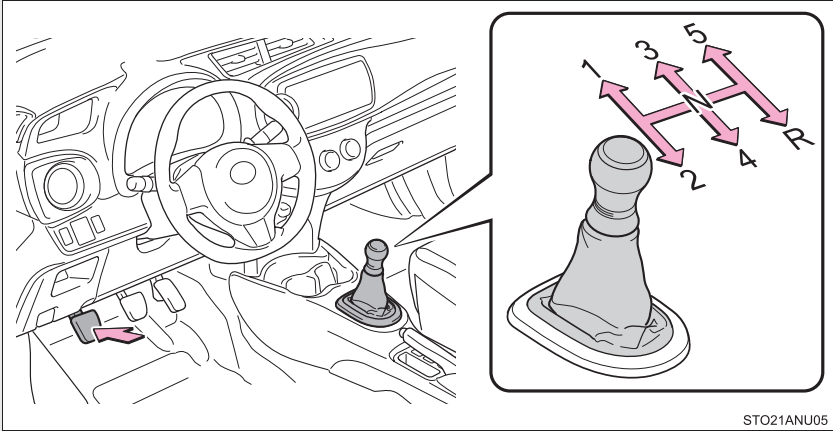
Ne pas accélérer ni changer de rapport brutalement.

Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire patiner ou déraiper le véhicule, avec pour résultat un accident.

2-1. Procédures de conduite

Boîte de vitesses manuelle*

■ **Manoeuvre du sélecteur de vitesses**



STO21ANU05

Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage avant de manoeuvrer le levier de vitesses, puis relâchez-la lentement.

Si vous avez du mal à sélectionner la marche arrière, mettez le sélecteur de vitesses sur N, relâchez momentanément la pédale d'embrayage, puis réessayez.

■ **Vitesse maximum de rétrogradation**

Respectez les vitesses indiquées dans le tableau ci-dessous lorsque vous rétrogradez, afin d'éviter au moteur tout surrégime.

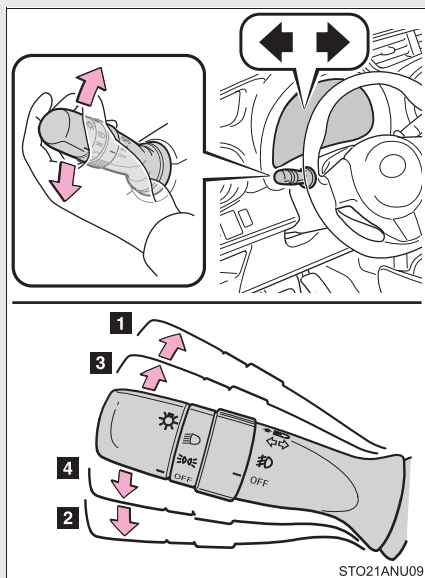
Position de sélection	Vitesse maximale mph (km/h)
1	30 (49)
2	57 (92)
3	83 (134)
4	113 (181)

*: Sur modèles équipés

2-1. Procédures de conduite

Commodo de clignotants

Le commodo de clignotants sert à indiquer les intentions suivantes du conducteur:



- 1 Clignotant droit
- 2 Clignotant gauche
- 3 Changement de voie de circulation, à droite (appuyez longuement sur le commodo, à mi-course)

Les clignotants droits fonctionnent tant que vous maintenez le commodo.

- 4 Changement de voie de circulation, à gauche (appuyez longuement sur le commodo, à mi-course)

Les clignotants gauches fonctionnent tant que vous maintenez le commodo.

■ Conditions de fonctionnement des clignotants

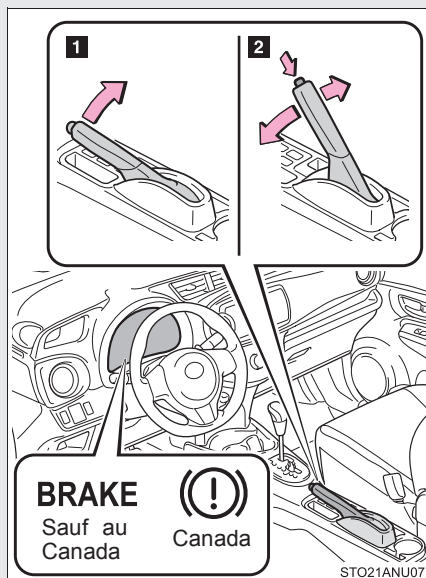
Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

■ Si le clignotant est plus rapide qu'à l'habitude

Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée aux clignotants avant et arrière.

2-1. Procédures de conduite

Frein de stationnement



1 Pour serrer le frein de stationnement, tirez sur le levier de frein de stationnement jusqu'en butée, tout en appuyant en même temps sur la pédale de frein.

2 Pour desserrer le frein de stationnement, appuyez sur le bouton et sans le relâcher, tirez légèrement le levier vers le haut puis abaissez-le complètement.

2

Au volant

■ Utilisation en période hivernale

Reportez-vous à “Conseils de conduite en hiver” pour l'utilisation du frein de stationnement en période hivernale. (→P. 190)

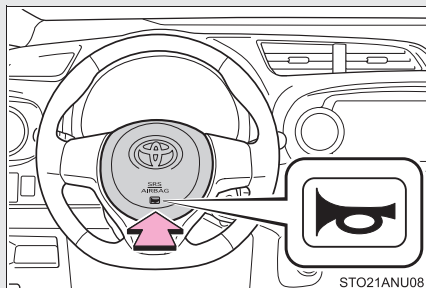
⚠ NOTE

■ Avant de prendre le volant

Desserrez complètement le frein de stationnement.

Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins.

Avertisseur sonore



Pour déclencher l'avertisseur sonore, appuyez sur le pictogramme  ou à proximité.

■ Après réglage du volant de direction

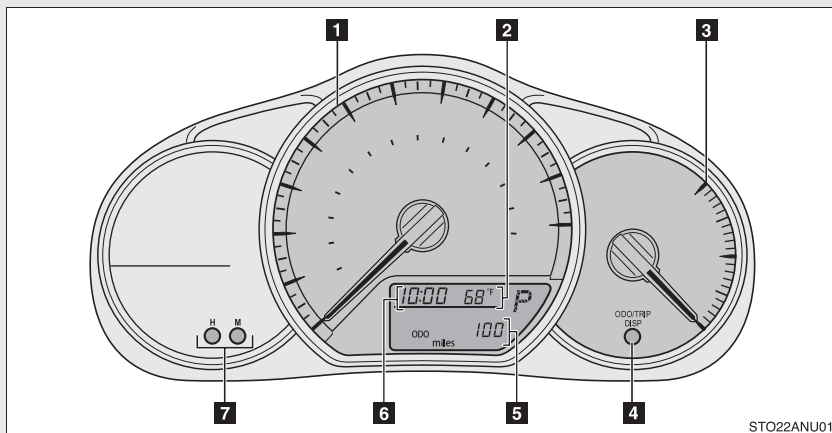
Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.

L'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant de direction n'est pas correctement bloqué. (→P. 64)

2-2. Combiné d'instruments

Instruments et compteurs

Véhicules dépourvus de compte-tours



1 Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule

2 Affichage de la température extérieure

→P. 230

3 Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

4 Bouton de sélection d'affichage

→P. 153

5 Totalisateur kilométrique, totalisateur partiel et écran multifonctionnel

→P. 153

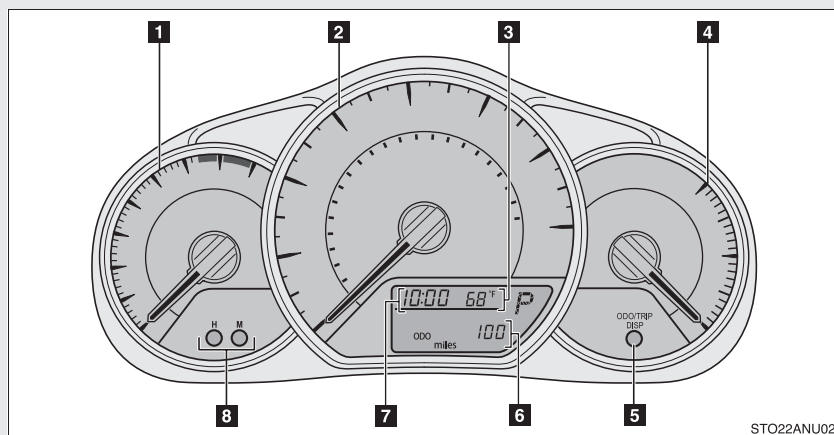
6 Montre

→P. 229

7 Boutons de réglage de la montre

→P. 229

Véhicules équipés d'un compte-tours



1 Compte-tours

Indique le régime du moteur en tours par minute

2 Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule

3 Affichage de la température extérieure

→P. 230

4 Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

5 Bouton de sélection d'affichage

→P. 153

6 Totalisateur kilométrique, totalisateur partiel et écran multifonctionnel

→P. 153

7 Montre

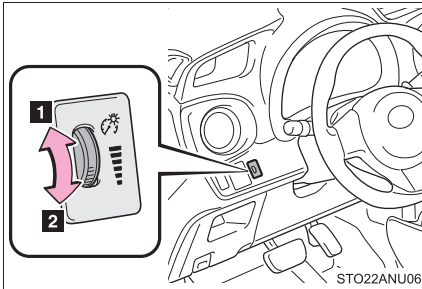
→P. 229

8 Boutons de réglage de la montre

→P. 229

Commande d'éclairage du tableau de bord

On peut régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord en tournant le sélecteur.



1 Plus clair

2 Plus sombre

2

Au volant

Conditions de fonctionnement des compteurs et de l'affichage

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires

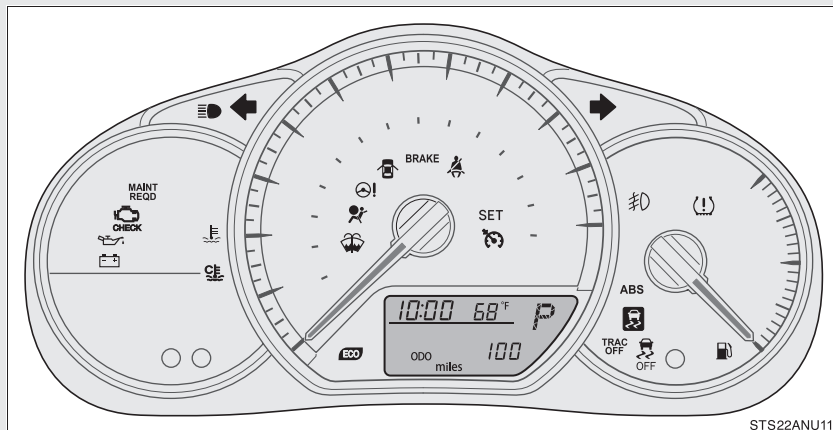
- Sur les véhicules équipés d'un compte-tours, ne pas laisser l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle matérialise le régime maximum du moteur.
- Il est probable que le moteur est en surchauffe si le témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur clignote ou s'allume. Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P. 369)

2-2. Combiné d'instruments

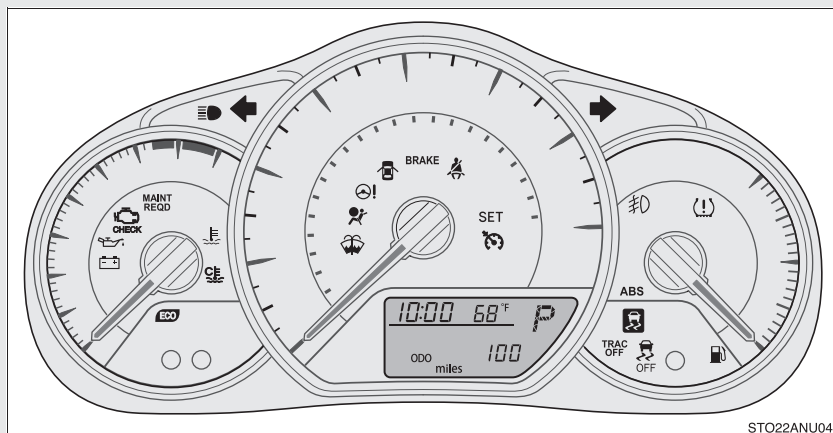
Témoins indicateurs et d'alerte

Les témoins indicateurs et d'alerte répartis entre le combiné d'instruments, la console centrale et la planche de bord informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

Combiné d'instruments (véhicules dépourvus de compte-tours)



Combiné d'instruments (véhicules équipés d'un compte-tours)



Console centrale

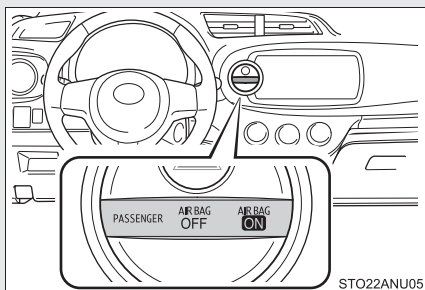
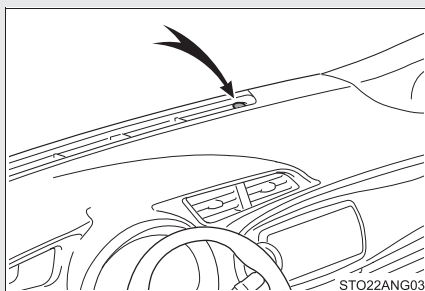


Planche de bord



■ Témoins indicateurs

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Témoin des clignotants
(→P. 142)

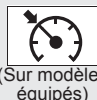


Témoin de position de sélection et de rapport engagé (→P. 138)

(Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)



Témoin de feux de route
(→P. 161)



Témoin de régulateur de vitesse (→P. 173)

(Sur modèles équipés)



(Sur modèles équipés)

Témoin de projecteurs antibrouillard (→P. 163)



(Sur modèles équipés)

Témoin "SET" du régulateur de vitesse (→P. 173)

Témoin de basse température du liquide de refroidissement moteur



Indique que la température du liquide de refroidissement du moteur est basse.



*1,2

Témoin de perte d'adhérence (→P. 179)



*1

Témoin VSC OFF (→P. 180)



*1

Témoin "TRAC OFF" (→P. 179)



(Sur modèles équipés)

Témoin de système antidémarrage/alarme (→P. 75, 77)



*1

Témoin "AIR BAG ON" (→P. 97)



*1

Témoin indicateur d'écoconduite (→P. 124)



*1

Témoin "AIR BAG OFF" (→P. 97)

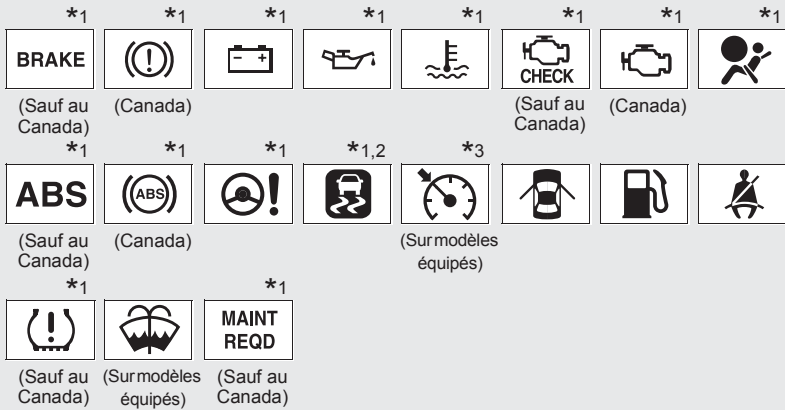
(Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)

*1: Ces témoins s'allument lorsque le contacteur de démarrage antivol est mis sur "ON" pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'un mauvais fonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Le témoin clignote pour indiquer que le système est en action.

■ Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes du véhicule. (→P. 337)



*1: Ces témoins s'allument lorsque le contacteur de démarrage antivol est mis sur "ON" pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'un mauvais fonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Le témoin clignote pour indiquer que le système est en action et s'allume pour indiquer un mauvais fonctionnement.

*3: Le témoin clignote pour indiquer un mauvais fonctionnement.



ATTENTION

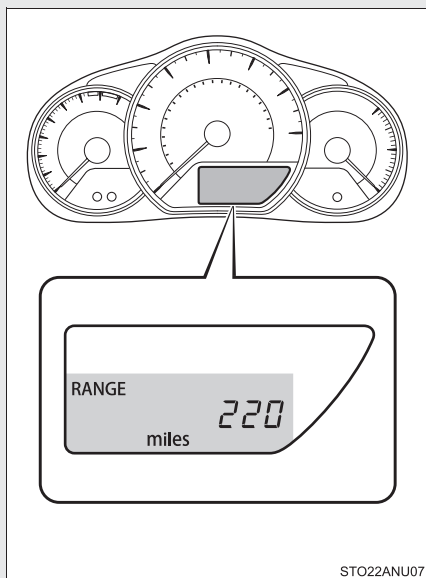
■ Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité (tel que l'ABS ou le témoin d'alerte SRS) ne s'allume pas au démarrage du moteur, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Si cela se produit, faites contrôler le véhicule immédiatement par votre concessionnaire Toyota.

2-2. Combiné d'instruments

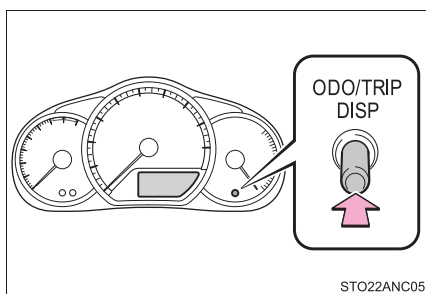
Écran multifonctionnel

L'écran multifonctionnel présente au conducteur une multitude d'informations relatives à la conduite.



- Totalisateur kilométrique (→P. 154)
- Totalisateur partiel (→P. 154)
- Informations relatives au trajet (→P. 154)
Affiche l'autonomie, la consommation de carburant et d'autres informations relatives à la conduite.
- Personnalisation du témoin indicateur d'écoconduite (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) (→P. 157)

Choix de l'affichage

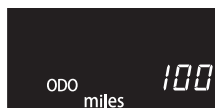


Pour sélectionner successivement les éléments affichés, appuyez sur le bouton de sélection d'affichage.

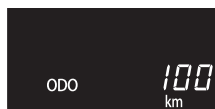
Éléments d'information

■ Totalisateur kilométrique

Sauf au Canada Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.



Canada



■ Totalisateur partiel

Sauf au Canada Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiel "A" et "B" permettent d'enregistrer et afficher indépendamment des distances différentes.



Canada



Appuyez longuement sur le bouton de sélection d'affichage pour remettre à zéro le totalisateur partiel affiché.

■ Consommation instantanée de carburant

Sauf au Canada Affiche la consommation instantanée de carburant.

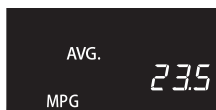


Canada

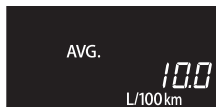


■ Consommation moyenne de carburant

Sauf au Canada Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro.



Canada



- Pour remettre à zéro la fonction, appuyez longuement sur le bouton de sélection d'affichage avec la consommation moyenne de carburant affichée.
- Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

2

Au volant

■ Autonomie

Sauf au Canada



Canada

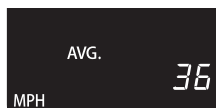


Affiche la distance maximum estimée pouvant être parcourue avec la quantité de carburant restant.

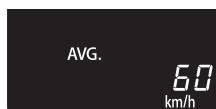
- Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant, l'affichage peut ne pas être mis à jour. Lorsque vous faites le plein de carburant, mettez le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK". Si vous ajoutez du carburant sans mettre le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK", l'affichage n'est pas mis à jour.

■ Vitesse moyenne du véhicule

Sauf au Canada



Canada



Indique la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du moteur ou depuis la dernière remise à zéro.

Personnalisation du témoin indicateur d'écoconduite (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)



Vous pouvez activer ou désactiver le témoin indicateur d'écoconduite en appuyant sur le bouton de sélection d'affichage alors que l'indicateur de personnalisation du témoin indicateur d'écoconduite est affiché.

Pour changer l'affichage de personnalisation du témoin indicateur d'écoconduite, affichez le totalisateur kilométrique puis appuyez longuement sur le bouton jusqu'à ce que l'affichage change.

2

Au volant

■ Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie

Les informations suivantes sont réinitialisées:

- Consommation moyenne de carburant
- Autonomie
- Vitesse moyenne du véhicule

NOTE

■ Affichage de l'écran multifonctionnel par temps froid

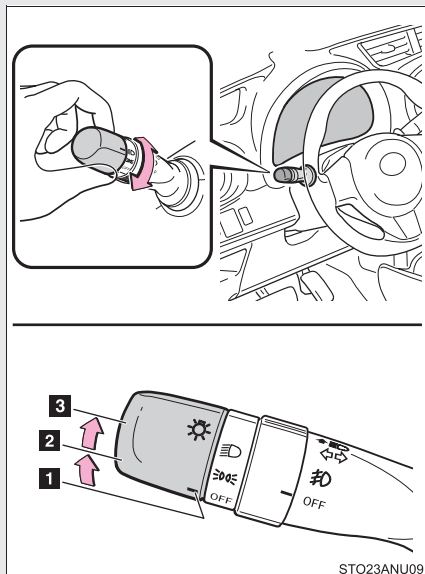
Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran multifonctionnel à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran multifonctionnel peut réagir avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l'écran.

Sélecteur d'éclairage

Les projecteurs peuvent être commandés manuellement.

Tournez l'extrémité du sélecteur pour allumer les éclairages comme suit:

Type A



1 OFF OFF (Éteint)

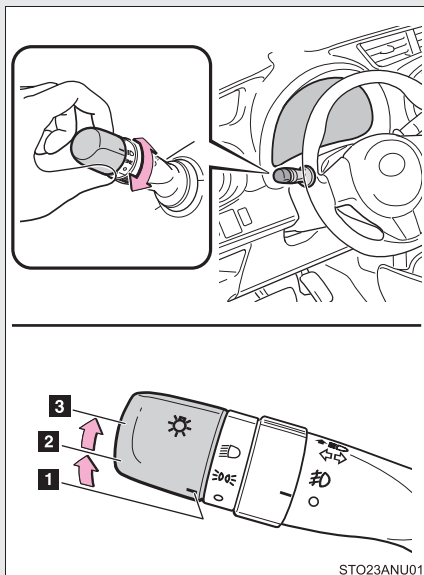
Véhicules avec système d'éclairage de jour:

L'éclairage de jour s'allume.

2  Les feux de position, de stationnement, arrière, d'éclairage de plaque d'immatriculation, d'éclairage de jour (sur modèles équipés) et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

3  Les projecteurs et tous les feux indiqués ci-dessus (sauf les feux d'éclairage de jour) s'allument.

Type B

**1** 0 Éteint

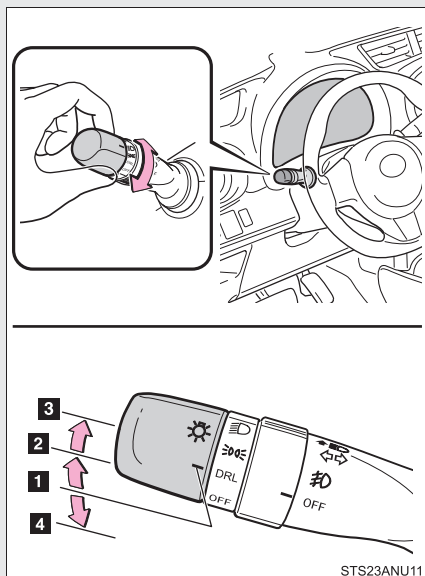
Véhicules avec système d'éclairage de jour:

L'éclairage de jour s'allume.

2 Les feux de position, de stationnement, arrière, d'éclairage de plaque d'immatriculation, d'éclairage de jour (sur modèles équipés) et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

3 Les projecteurs et tous les feux indiqués ci-dessus (sauf les feux d'éclairage de jour) s'allument.

Type C



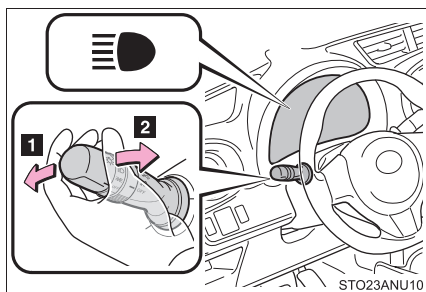
1 DRL Les éclairages de jour s'allument.

2 Les feux d'encombrement, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les phares de jour et l'éclairage du bloc d'instrumentation s'allument.

3 Les projecteurs et l'ensemble des éclairages énumérés précédemment s'allument (sauf les éclairages de jour).

4 OFF Les phares de jour s'éteignent.

Allumage des feux de route



- 1** Projecteurs allumés, poussez le sélecteur vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le sélecteur à vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

- 2** Pour faire un appel de phares, tirez le sélecteur à vous et relâchez-le.

Cela vous permet de faire des appels de phares, que les projecteurs soient allumés ou éteints.

■ Système d'éclairage de jour (sur modèles équipés)

- Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule, les projecteurs s'allument automatiquement (à intensité réduite) chaque fois que vous démarrez le moteur et desserrez le frein de stationnement. Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.

Pour le type C: Il est possible de désactiver le système d'éclairage de jour avec le sélecteur.

- Comparé aux projecteurs, le système d'éclairage de jour offre une plus grande durabilité et consomme moins d'électricité, ce qui contribue à réduire la consommation de carburant.

■ Signal sonore de rappel d'éclairage

Si vous ouvrez la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage antivol est sur "LOCK" ou "ACC", un signal sonore se déclenche quand l'éclairage est allumé.

■ Fonction d'économie de batterie (véhicules équipés d'un système d'alarme ou d'éclairage de jour)

Dans toutes les conditions suivantes, les projecteurs et tous les autres éclairages s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes, afin d'éviter que la batterie du véhicule ne se décharge:

- Le contacteur de démarrage antivol est sur "LOCK".
- Les projecteurs et/ou les feux arrière sont allumés.

Cette fonction est annulée dans n'importe laquelle des situations suivantes:

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ON".
- Lorsque vous agissez sur le sélecteur d'éclairage.
- Lorsque vous ouvrez ou fermez la porte.



NOTE

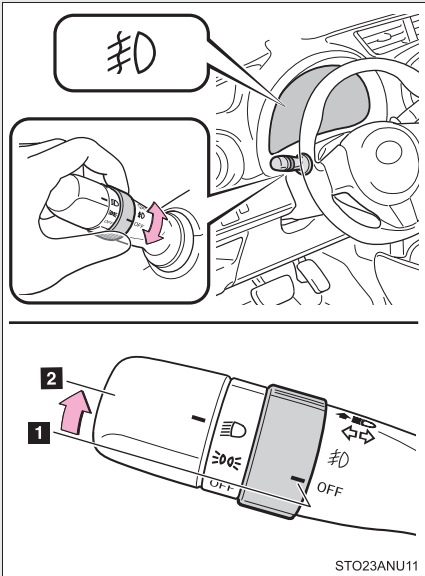
■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

2-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces
Sélecteur d'antibrouillards*

Les projecteurs antibrouillard assurent une excellente visibilité dans les conditions de conduite difficiles, par temps de pluie et de brouillard par exemple.

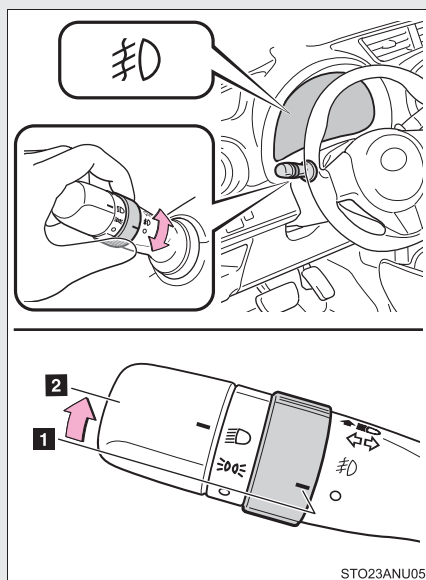
Type A



- | | | | |
|----------|------------|----------------|-----|
| 1 | OFF | Extinction | des |
| | | projecteurs | |
| | | antibrouillard | |
| 2 | ON | Allumage | des |
| | | projecteurs | |
| | | antibrouillard | |

*: Sur modèles équipés

Type B



- | | | | |
|----------|---|----------------|-----|
| 1 | ○ | Extinction | des |
| | | projecteurs | |
| | | antibrouillard | |
| 2 | ☰ | Allumage | des |
| | | projecteurs | |
| | | antibrouillard | |

■ Conditions d'utilisation des antibrouillards

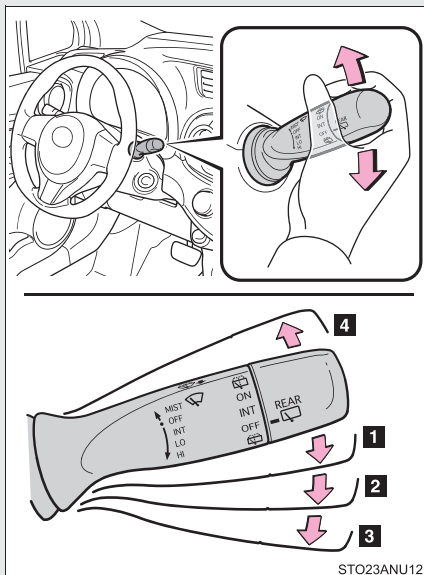
Les projecteurs sont allumés en feux de croisement.

2-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

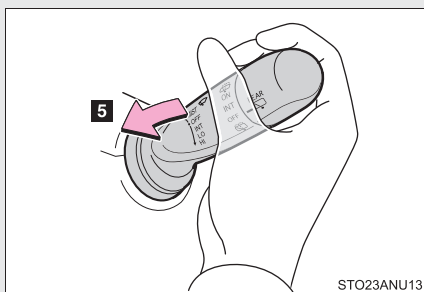
Essuie-glace et lave-glace de pare-brise

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez le commodo comme suit:

Type A



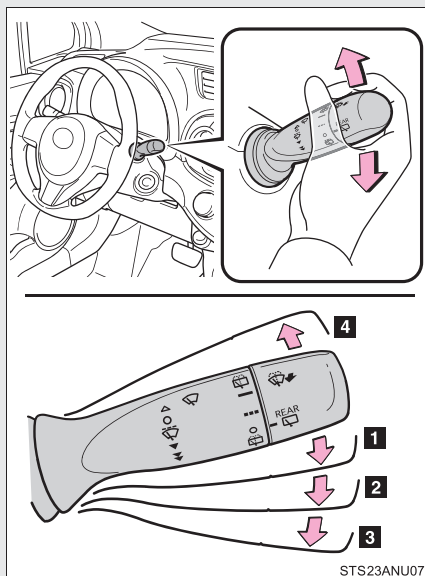
- 1 INT** Balayage intermittent de l'essuie-glace de pare-brise
- 2 LO** Balayage à vitesse lente de l'essuie-glace de pare-brise
- 3 HI** Balayage à vitesse rapide de l'essuie-glace de pare-brise
- 4 MIST** Balayage impulsif



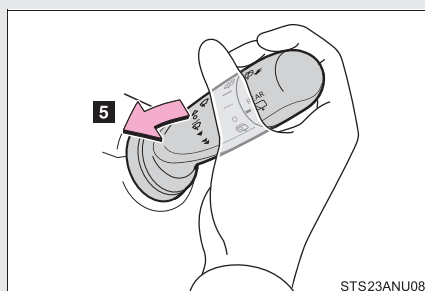
- 5** Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à 2 ou 3 reprises.

Type B



- 1  Balayage intermittent de l'essuie-glace de pare-brise
- 2  Balayage à vitesse lente de l'essuie-glace de pare-brise
- 3  Balayage à vitesse rapide de l'essuie-glace de pare-brise
- 4  Balayage impulsif



- 5 Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à 2 ou 3 reprises.

■ Conditions de fonctionnement des essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

■ En cas de panne du lave-glace de pare-brise

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, s'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

**NOTE****■ Lorsque le pare-brise est sec**

Ne pas utiliser l'essuie-glace, qui risquerait alors de rayer le pare-brise.

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

Ne pas manoeuvrer le commodo continuellement, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.

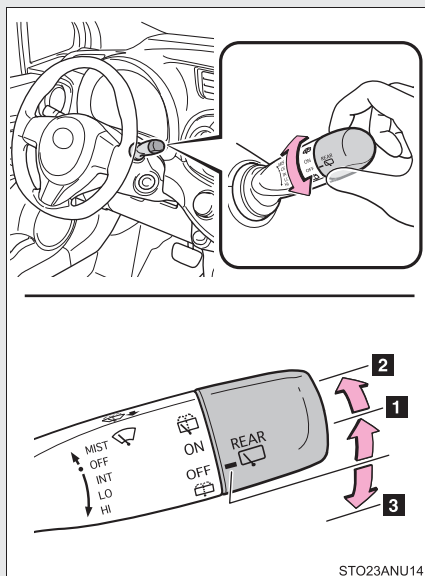
Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu.
La buse s'en trouverait abîmée.

2-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière*

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez le commodo comme suit:

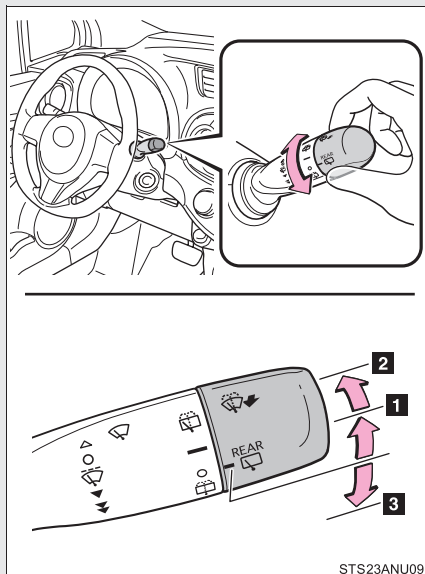
Véhicules sans essuie-glace arrière à balayage intermittent (Type A)



- 1 ON** Balayage normal de l'essuie-glace de lunette arrière
- 2**  Lave-glace avec balayage automatique
- 3**  Fonctionnement du lave-glace

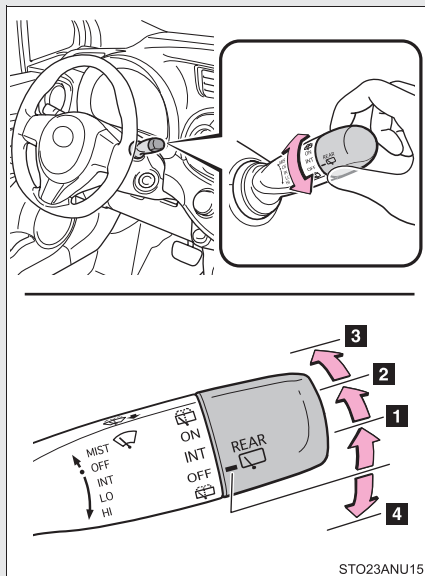
*: Sur modèles équipés

Véhicules sans essuie-glace arrière à balayage intermittent (Type B)



- 1 — Balayage normal de l'essuie-glace de lunette arrière
- 2  Lave-glace avec balayage automatique
- 3  Fonctionnement du lave-glace

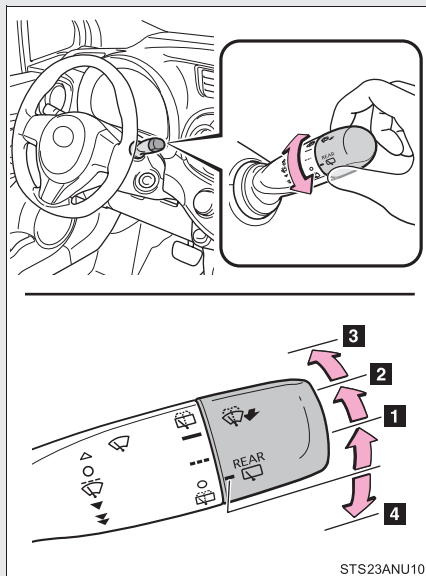
Véhicules avec essuie-glace arrière à balayage intermittent (Type A)



- 1 INT** Balayage intermittent de l'essuie-glace de lunette arrière
- 2 ON** Balayage normal de l'essuie-glace de lunette arrière
- 3**  Lave-glace avec balayage automatique
- 4**  Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, l'essuie-glace balaie à plusieurs reprises.

Véhicules avec essuie-glace arrière à balayage intermittent (Type B)



- 1 Balayage intermittent de l'essuie-glace de lunette arrière
- 2 Balayage normal de l'essuie-glace de lunette arrière
- 3 Lave-glace avec balayage automatique
- 4 Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, l'essuie-glace balaie à plusieurs reprises.

2

Au volant

■ Conditions de fonctionnement de l'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

■ En cas de panne de lave-glace

Vérifier que la buse de lave-glace n'est pas bouchée, s'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

 NOTE

■ **Lorsque la lunette arrière est sèche**

Ne pas utiliser l'essuie-glace, sous peine de causer des dommages à la lunette arrière.

■ **Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide**

Ne pas manoeuvrer le commodo continuellement, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

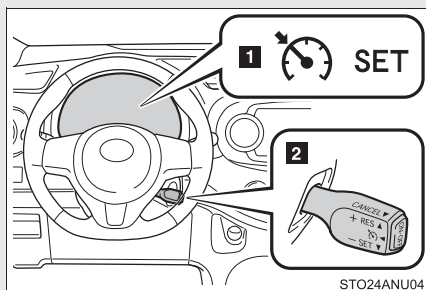
Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.

Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse s'en trouverait abîmée.

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse*

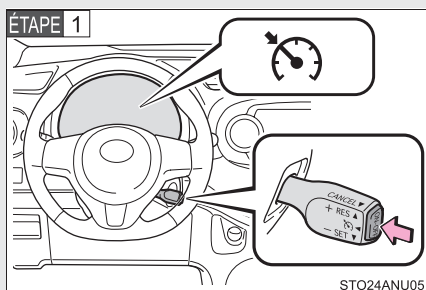
Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur.



1 Témoins indicateurs

2 Commodo de régulateur de vitesse

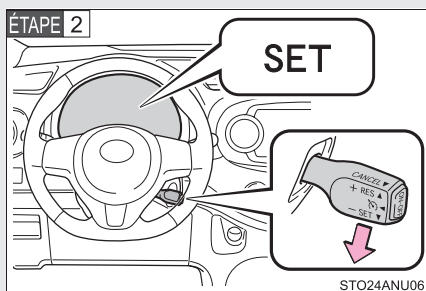
■ Programmation de la vitesse du véhicule



Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse s'allume.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.

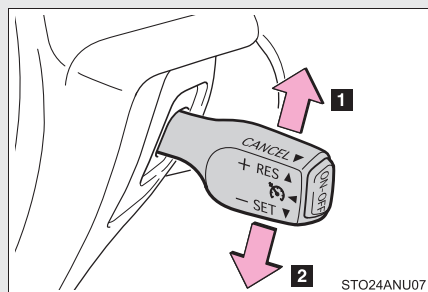
Le témoin "SET" s'allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.

*: Sur modèles équipés

■ Réglage de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, poussez le commodo vers le bas/haut jusqu'à obtenir la vitesse souhaitée.



1 Augmenter la vitesse

2 Diminuer la vitesse

Correction fine: Donnez une impulsion sur le commodo dans le sens souhaité.

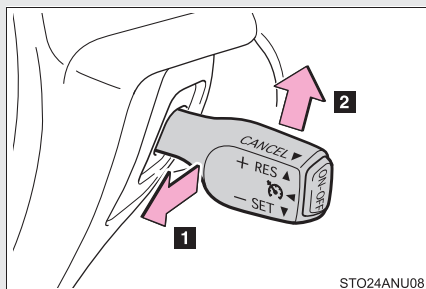
Correction importante: Poussez longuement le commodo dans le sens souhaité.

La vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Correction fine: D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque impulsion sur le commodo.

Correction importante: La vitesse programmée augmente ou décroît continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez le commodo.

■ Annulation et reprise de la régulation à vitesse constante



- 1** Tirez à vous le commodo pour annuler la régulation à vitesse constante.

La vitesse programmée est également annulée lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage (boîte de vitesses manuelle seulement).

- 2** Poussez vers le haut sur le commodo pour reprendre la régulation à vitesse constante.

La reprise de la vitesse programmée est disponible quand le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ Conditions de fonctionnement du régulateur de vitesse

- Le sélecteur de vitesses est sur D ou 3. (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule

- Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.
- Sans désactiver le régulateur de vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse programmée, en accélérant le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis en poussant le commodo vers le bas pour programmer la nouvelle vitesse.

■ Désactivation automatique du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse cesse de maintenir constante la vitesse du véhicule dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- La vitesse réelle du véhicule est inférieure à environ 25 mph (40 km/h).
- Le système VSC est actif.

■ Si le témoin indicateur de régulateur de vitesse clignote

Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis une seconde fois pour le réactiver.

S'il n'est pas possible de programmer la vitesse ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après avoir été activé, c'est que le régulateur de vitesse est victime d'un mauvais fonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

 ATTENTION**■ Pour éviter toute manipulation accidentelle du régulateur de vitesse**

Arrêtez le régulateur de vitesse avec le bouton "ON-OFF" lorsque vous ne vous en servez pas.

■ Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse dans les situations suivantes.

Vous risqueriez de perdre le contrôle et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Dans la circulation dense
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les descentes abruptes
Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée, dans les descentes abruptes.
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou en cas de remorquage de secours

Systèmes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

■ **ABS (Système de freinage antiblocage)**

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment, ou sur chaussée glissante.

■ **Aide au freinage d'urgence**

Augmente la force de freinage après appui sur la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence.

■ **VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)**

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante.

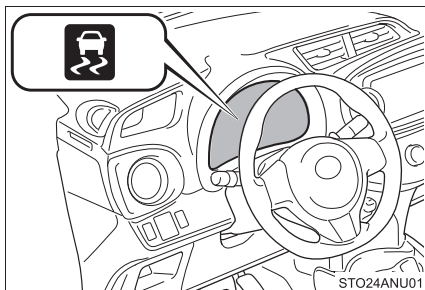
■ **TRAC (Système antipatinage)**

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage ou à l'accélération sur chaussée glissante.

■ **EPS (Direction assistée électrique)**

Utilise un moteur électrique contribuant à réduire l'effort nécessaire pour tourner le volant de direction.

Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont en action

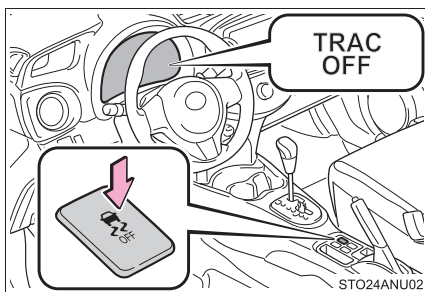


Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote pour indiquer que les systèmes TRAC/VSC ont été engagés.

Désactivation des systèmes TRAC/VSC

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige fraîche, les systèmes TRAC/VSC risquent d'intervenir pour limiter la puissance moteur transmise aux roues. Vous pouvez alors avoir besoin de désactiver le système pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

■ Désactivation du système TRAC seulement

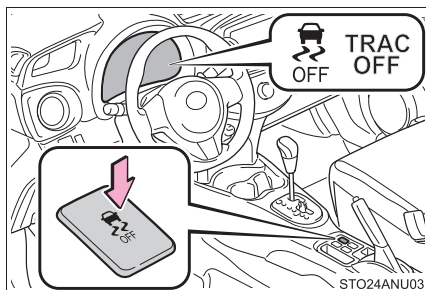


Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur le bouton.

Le témoin indicateur "TRAC OFF" doit s'allumer.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

■ Désactivation des systèmes TRAC et VSC



Pour désactiver les systèmes TRAC et VSC, appuyez sur le bouton pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.

Les témoins indicateurs "TRAC OFF" et VSC OFF doivent s'allumer.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

■ Quand le témoin indicateur "TRAC OFF" s'allume alors que vous n'avez pas appuyé sur le bouton VSC OFF

Le système TRAC est inopérant. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Bruits et vibrations causés par les systèmes ABS, aide au freinage d'urgence, VSC et TRAC

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du moteur, ou immédiatement après que le véhicule ait commencé à rouler. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement d'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Ce n'est en aucun cas le signe d'un mauvais fonctionnement.
 - Vibrations perceptibles dans la carrosserie du véhicule et la direction.
 - Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule.
 - Légères pulsations à la pédale de frein après mise en action de l'ABS.
 - Léger enfoncement de la pédale de frein après mise en action de l'ABS.

■ Bruit de fonctionnement de l'EPS

Lorsque vous tournez le volant de direction, la manœuvre se signale par un bruit de moteur électrique (ronronnement). Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ Réactivation des systèmes TRAC/VSC après l'arrêt du moteur

L'arrêt du moteur après avoir désactivé les systèmes TRAC/VSC les réactive automatiquement.

■ Réactivation du système TRAC asservie à la vitesse du véhicule

Lorsque seul le système TRAC a été désactivé, il se réactive dès que la vitesse du véhicule augmente. Toutefois, lorsque les systèmes TRAC et VSC ont tous les deux été désactivés, ceux-ci ne se réactivent pas d'eux-mêmes même si la vitesse du véhicule augmente.

■ Efficacité réduite du système EPS

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe en cas de manœuvre fréquente du volant de direction pendant longtemps. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou bien arrêtez le véhicule et arrêtez le moteur. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

■ Si le témoin de perte d'adhérence s'allume...

Cela peut indiquer un mauvais fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite. Contactez votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

■ Conditions dans lesquelles l'ABS ne fonctionne pas efficacement

- Les limites d'adhérence des pneus sont dépassées (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Le véhicule aquaplane alors que vous roulez à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

■ La distance d'arrêt est supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est en action

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, particulièrement dans les situations suivantes:

- Lorsque vous roulez sur une route en terre, une route gravillonnée ou enneigée
- Lorsque vous roulez avec des chaînes à neige
- Lorsque vous roulez sur des obstacles sur la route
- Lorsque vous roulez sur une route comportant des nids-de-poule ou dont la chaussée est déformée

■ Conditions dans lesquelles le système TRAC ne fonctionne pas efficacement

La route est tellement glissante que même avec le système TRAC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants.

Soyez particulièrement prudent lorsque les conditions risquent de faire perdre toute motricité et stabilité au véhicule.

■ Lorsque le système VSC est en action

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Ne désactivez les systèmes TRAC/VSC qu'en cas de nécessité, car ils sont conçus pour aider le véhicule à conserver sa stabilité et son pouvoir directionnel, par une régulation automatique des puissances du freinage et du moteur.

 ATTENTION**■ Remplacement des pneus**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les systèmes ABS, VSC et TRAC risquent de ne pas fonctionner correctement.

- Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale.
- Ne pas utiliser des pneus de niveaux d'usure visiblement différents.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée. (→P. 389)

Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de renseignements lors du remplacement des pneus ou des roues.

■ Comportement des pneus et de la suspension

L'utilisation de pneus affectés d'un problème quelconque et la modification des suspensions influent sur les systèmes d'aide à la conduite et peuvent causer le mauvais fonctionnement de l'un d'entre eux.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de transport et la charge:

- Dans toute la mesure du possible, transportez vos marchandises et bagages dans le coffre.
- Veillez à ce que tout soit bien maintenu en place.
- Pour maintenir l'équilibre du véhicule pendant sa marche, répartissez uniformément les bagages dans le compartiment à bagages.
- Pour ne pas consommer inutilement, ne transportez pas de charge inutile.

Capacité et répartition

La capacité de transport dépend du poids total des occupants.

(Capacité de transport) = (Capacité de charge totale) – (Poids total des occupants)

Étapes pour déterminer la limite de charge correcte—

- (1) Localisez la phrase “Le poids combiné des occupants et du chargement ne devrait jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque signalétique de votre véhicule.
- (2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui seront à bord de votre véhicule.
- (3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.
- (4) Le résultat correspond à la capacité de transport de marchandises et bagages disponible.

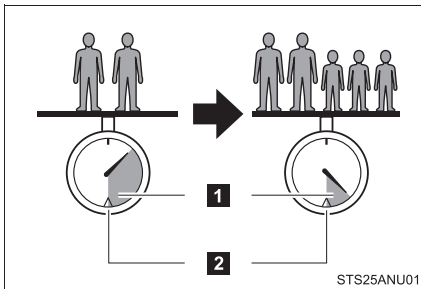
Par exemple, si la valeur “XXX” est égale à 1400 lbs. et qu’il y aura cinq passagers de 150 lb dans votre véhicule, la capacité de transport disponible pour les marchandises et les bagages est de 650 lbs. ($1400 - 750 (5 \times 150) = 650$ lbs.)

- (5) Déterminez le poids combiné des bagages et marchandises chargés dans le véhicule. Ce poids ne doit pas dépasser la capacité de transport de marchandises et bagages calculée à l'étape 4.
- (6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de la caravane/remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez le présent manuel pour déterminer comment cela réduit la capacité de transport de marchandises et de bagages de votre véhicule.

Sauf les modèles 3 portes au Canada:

Toyota ne recommande pas d'utiliser votre véhicule pour tracter une caravane/remorque. Votre véhicule n'est pas conçu pour le remorquage d'une caravane/remorque.

Formule de calcul pour votre véhicule



1 Capacité de transport

2 Capacité de charge totale
(charge utile du véhicule)
(→ P. 378)

Lorsque 2 personnes d'un poids combiné de A lb. (kg) sont dans votre véhicule, qui a une capacité de charge totale (charge utile du véhicule) de B lb. (kg), la capacité de transport de marchandises et bagages sera C lb. (kg) comme suit:

$$B^{*2} \text{ lb. (kg)} - A^{*1} \text{ lb. (kg)} = C^{*3} \text{ lb. (kg)}$$

*1: A = Poids des passagers

*2: B = Capacité de charge totale

*3: C = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Dans ce cas de figure, si 3 autres passagers ayant un poids cumulé de D lb. (kg) montent à bord du véhicule, la charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg), comme suit:

$$C \text{ lb. (kg)} - D^{*4} \text{ lb. (kg)} = E^{*5} \text{ lb. (kg)}$$

*4: D = Poids supplémentaire en passagers

*5: E = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme illustré dans l'exemple ci-dessus, si le nombre d'occupants augmente, la charge de marchandises et bagages sera réduite d'une quantité égale à l'augmentation de poids due aux occupants supplémentaires. En d'autres termes, si une augmentation du nombre d'occupants entraîne un dépassement de la capacité de charge totale (poids combiné des occupants et des marchandises et bagages), vous devez réduire la charge de marchandises et bagages de votre véhicule.

ATTENTION

■ Objets à ne pas transporter dans le coffre

Les articles suivants risquent de provoquer un incendie s'ils sont chargés dans le coffre:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions de rangement

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Dans toute la mesure du possible, transportez vos marchandises et bagages dans le coffre.
- Disposez le chargement et les bagages dans le coffre de telle manière qu'ils ne dépassent pas la hauteur des dossiers de sièges.
En cas de freinage brusque ou d'accident, tous ces articles risquent d'être projetés dans l'habitacle et de blesser les passagers.

 ATTENTION

- Ne placez aucun chargement ni bagage aux endroits suivants, au risque qu'il se coince sous la pédale d'embrayage, de frein ou d'accélérateur et empêche ainsi le conducteur de les actionner normalement, qu'il masque le champ de vision du conducteur ou bien qu'il heurte le conducteur ou un passager, avec pour conséquence un accident:
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
 - Sur le cache-bagages
 - Sur le tableau de bord
 - Sur la planche de bord
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle, car ils risquent de bouger et de blesser quelqu'un en cas d'accident ou de freinage brusque.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- Ne jamais laisser quiconque voyager dans le coffre. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés, voire tués, en cas de freinage brusque ou d'accident.

■ Capacité et répartition

- Ne dépassez pas la charge nominale maximale par essieu ni le poids nominal total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement transporté est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de façon inégale. Un mauvais chargement risque de dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

2-5. Informations relatives à la conduite

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge d'un véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places, la capacité de remorquage et la capacité de transport.

■ **Capacité de charge totale (charge utile du véhicule):**
(→P. 378)

La capacité de charge totale représente le poids combiné des occupants, des marchandises et des bagages.

■ **Nombre de places: 5 places (2 à l'avant, 3 à l'arrière)**

Le nombre de places correspond au nombre maximal d'occupants dont le poids moyen estimé est de 150 lb. (68 kg) par personne.

■ **Capacité de remorquage (modèles 3 portes pour le Canada): (→P. 378)**

La capacité de remorquage correspond au poids brut maximal de la caravane/remorque (poids de la remorque plus poids de son chargement) que votre véhicule est capable de tracter.

■ **Capacité de remorquage (sauf modèles 3 portes pour le Canada)**

Toyota ne recommande pas d'utiliser votre véhicule pour tracter une caravane/remorque.

■ **Capacité de transport**

La capacité de transport peut augmenter ou diminuer selon le poids et le nombre d'occupants.

■ **Capacité de charge totale et nombre de places**

Ces détails figurent également sur l'étiquette relative aux pneus et aux informations de charge. (→P. 289)



ATTENTION

■ Surcharge du véhicule

Ne pas surcharger le véhicule.

Non seulement cela peut endommager les pneus, mais aussi limiter les capacités de direction et de freinage et causer un accident.

2-5. Informations relatives à la conduite

Conseils de conduite en hiver

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours les conditions d'utilisation du véhicule aux conditions climatiques.

■ Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des ingrédients adaptés aux températures extérieures.
 - Huile moteur
 - Liquide de refroidissement moteur
 - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien le niveau et la densité relative de l'électrolyte de la batterie.
- Faites équiper le véhicule en pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

Veillez à ce que tous les pneus soient identiques en dimensions et en marque, et à ce que leur niveau d'usure ne soit pas visiblement différent de l'un à l'autre. Par ailleurs, veillez à ce que les chaînes à neige soient adaptées aux dimensions des pneus.

■ Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne pas forcer l'ouverture d'une vitre ou la manoeuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Dégagez le châssis du véhicule de toute la glace accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement les passages de roue et les freins de toute accumulation de glace ou de neige.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

Accélérez progressivement et roulez à une vitesse raisonnable adaptée aux conditions de circulation.

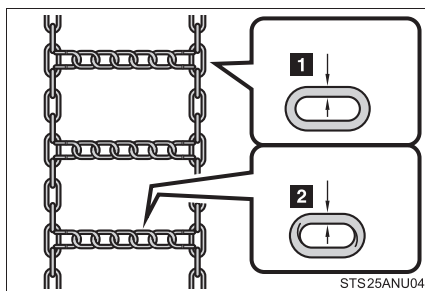
■ Lorsque vous stationnez le véhicule (en saison hivernale ou sous les latitudes froides)

Stationnez le véhicule et mettez le sélecteur de vitesses sur P (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) ou en 1ère ou R (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle), sans serrer le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si nécessaire, calez les roues pour éviter au véhicule tout mouvement, en roulant ou en glissant.

Choix des chaînes à neige

Lorsque vous montez des chaînes à neige, utilisez des chaînes de la taille qui convient.

La taille des chaînes est réglementée en fonction des dimensions des pneus.



1 Chaîne latérale

3 mm (0,12 in.) de diamètre

2 Chaîne transversale

4 mm (0,16 in.) de diamètre

Réglementations sur l'usage des chaînes à neige

Les réglementations relatives à l'utilisation de chaînes à neige varient selon les régions et les catégories de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

■ Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Seules les roues avant doivent être équipées de chaînes à neige. Ne pas monter de chaînes aux roues arrière.
- Montez les chaînes à neige le plus serré possible sur les roues avant. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 à 1/2 mile (0,5 à 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec elles.
- Si vous laissez les enjoliveurs de roues montés, ils vont être rayés par les chaînes; par conséquent, démontez les enjoliveurs avant de monter les chaînes. (→P. 351)

⚠ ATTENTION

■ Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneus de dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne conduisez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige, et pas seulement un essieu.
- Ne pas utiliser des pneus de niveaux d'usure visiblement différents.

 ATTENTION**■ Conduite avec des chaînes à neige**

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas dépasser les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), selon la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou dans des nids-de-poule.
- Évitez tout freinage et changement de direction brutal, car les qualités de tenue de route du véhicule peuvent être altérées par l'utilisation des chaînes à neige.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.

 NOTE**■ Réparation ou remplacement des pneus neige (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)**

Faites réparer ou remplacer vos pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un marchand de pneus officiel.

La raison est que le démontage et le montage des pneus neige affectent le fonctionnement des valves et émetteurs du système d'avertissement de basse pression des pneus.

■ Montage de chaînes à neige (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)

Les valves et les émetteurs d'avertissement de basse pression risquent de ne pas fonctionner correctement quand des chaînes à neige sont montées.

2-5. Informations relatives à la conduite

Conduite avec une caravane/remorque (sauf modèles 3 portes pour le Canada)

Toyota ne recommande pas d'utiliser votre véhicule pour tracter une caravane/remorque. Toyota ne recommande pas non plus l'installation d'un attelage ni l'utilisation d'un support monté sur l'attelage pour transporter un fauteuil roulant, un scooter, un vélo, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque ni pour utiliser des dispositifs de transport montés sur l'attelage.



2-5. Informations relatives à la conduite

Conduite avec une caravane/remorque (modèles 3 portes pour le Canada)

Votre véhicule est conçu à l'origine pour transporter des passagers. Tracter une caravane/remorque a des conséquences négatives sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, ne surchargez jamais votre véhicule ni votre caravane/remorque.

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

La stabilité du véhicule et ses performances en matière de freinage sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, le réglage et les performances des freins et le dispositif d'attelage.

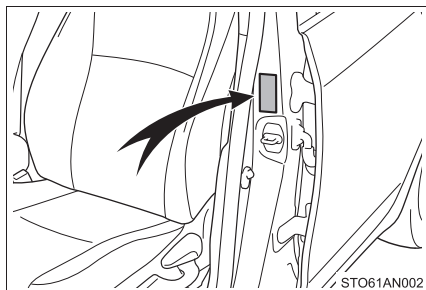
Les garanties de Toyota ne s'appliquent pas aux dommages ou aux mauvais fonctionnements provoqués par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de renseignements comme sur les kits de remorquage, etc.

Limites de poids

Vérifiez que le poids brut de la caravane/remorque, le poids brut du véhicule, la charge brute à l'essieu et la charge de la flèche sont à l'intérieur des limites.

- Le poids brut de la remorque ne doit jamais excéder 700 lb. (315 kg).



- Le poids brut du véhicule ne doit jamais dépasser le GVWR figurant sur l'étiquette de certification.
- La charge brute à l'essieu sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le GAWR indiqué sur l'étiquette de certification.

Terminologie relative au remorquage

Terminologie relative au remorquage	Signification
GVWR (Poids nominal brut du véhicule)	Poids brut maximum admissible du véhicule. Le poids brut du véhicule est le poids total du véhicule. En cas de remorquage d'une caravane/remorque, c'est la somme du poids du véhicule (comprenant les occupants, les marchandises et l'équipement optionnel installé sur le véhicule) et la charge de la flèche.
GAWR (Poids nominal brut sur essieu)	Poids brut maximal sur chaque essieu. Le poids nominal brut sur essieu est la charge placée sur chaque essieu (avant et arrière).
Poids brut de la caravane/remorque	Somme du poids de la caravane/remorque et du poids du chargement de la caravane/remorque
Capacité de remorquage	Poids brut maximum admissible de la caravane/remorque. La capacité de remorquage est calculée en prenant en considération le véhicule de base avec l'équipement nécessaire du véhicule et les occupants. L'équipement optionnel supplémentaire, les passagers et le chargement du véhicule réduiront la capacité de remorquage; le poids brut de la caravane/remorque comprend la caravane/remorque, le chargement et l'équipement nécessaire au remorquage.
Charge de la flèche	Charge placée sur la boule de l'attelage de caravane/remorque

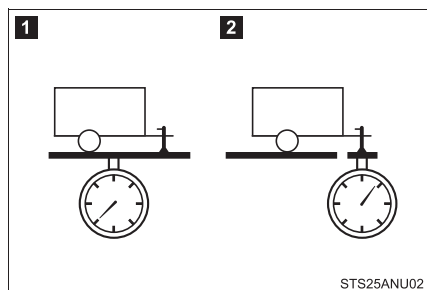
Charge de la flèche de la caravane/remorque

- La charge de la flèche recommandée varie en fonction des types de caravane/remorque ou de remorquage, tel que décrit ci-dessous.
- Afin de respecter les valeurs recommandées figurant ci-dessous, la caravane/remorque doit être chargée en respectant les instructions suivantes.

Le chargement de la caravane/remorque doit être réparti de façon à ce que la charge de la flèche représente 9 à 11% du poids brut de la caravane/remorque, sans dépasser 70 lb. (31 kg).

(Charge de la flèche / Poids brut de la caravane/remorque x 100 = 9 à 11%)

On peut mesurer le poids brut de la caravane/remorque et la charge de la flèche avec une bascule, que l'on trouve dans les stations de pesage des autoroutes, dans les entreprises de fournitures pour le bâtiment, les compagnies de transports, les ferrailleurs, etc.



1 Poids brut de la caravane/remorque

2 Charge de la flèche

Attelage

Les attelages de remorque ont différentes capacités en ce qui concerne le poids, qui sont établies par le fabricant. Même si le véhicule est capable de tracter un poids plus important, l'utilisateur ne doit jamais dépasser le poids nominal maximal spécifié pour l'attelage.

Branchement des feux de la caravane/remorque

Consultez votre concessionnaire pour l'installation des feux de la caravane/remorque, car une installation incorrecte peut endommager l'éclairage du véhicule. Faites attention à respecter les obligations légales lors de l'installation des feux de la caravane/remorque.

Conseils de conduite avec une caravane/remorque

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment. Afin d'éviter un accident où vous-même ou autrui risqueriez d'être tué ou gravement blessé, gardez à l'esprit ce qui suit lorsque vous tractez une caravane/remorque:

- Avant de démarrer, vérifiez les feux de la caravane/remorque et les connexions entre ses feux et ceux du véhicule. Revérifiez après avoir parcouru une courte distance.
- Pratiquez la conduite en virage, l'arrêt et la marche arrière avec la caravane/remorque attachée dans un endroit éloigné de la circulation jusqu'à ce que vous soyez habitué à ce type de conduite.
- Faire marche arrière avec une caravane/remorque attachée est difficile et exige de la pratique. Saisissez le bas du volant et déplacez votre main vers la gauche pour que la caravane/remorque aille à gauche. Déplacez votre main vers la droite pour que la caravane/remorque aille à droite. (C'est généralement le contraire de la marche arrière sans caravane/remorque.) Évitez les virages serrés ou prolongés. Faites-vous guider par quelqu'un lors d'une marche arrière, afin de réduire les risques d'accident.
- Étant donné que la distance d'arrêt augmente quand on tracte une caravane/remorque, il faut augmenter la distance entre les véhicules. Pour chaque 10 mph (16 km/h) de vitesse, comptez au moins la longueur d'un véhicule et d'une caravane/remorque.

- Évitez tout freinage brutal, car vous pouvez glisser, ce qui causera une mise en portefeuille et une perte de contrôle. Cela est spécialement vrai sur les surfaces humides ou glissantes.
- Évitez les démarrages brusques ou les accélérations soudaines. Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, évitez tout patinage excessif de l'embrayage en maintenant le régime du moteur bas et en n'emballant pas le moteur. Démarrez toujours en première.
- Évitez les coups de volant et les virages serrés et ralentissez avant de prendre un virage.
- Notez que lorsque vous prenez un virage, les roues de la caravane/remorque seront plus près de l'intérieur du virage que les roues du véhicule. Compensez en adoptant un rayon de braquage plus grand que la normale.
- Les vents latéraux et les défauts de la chaussée auront un effet désastreux sur la tenue de route de votre véhicule et de sa caravane/remorque, leur faisant faire des écarts. Vérifiez régulièrement vers l'arrière quand vous êtes dépassés par des camions ou des bus, car cela peut faire faire des écarts à votre véhicule et sa caravane/remorque. Si cela se produit, maintenez fermement le volant, réduisez immédiatement mais progressivement la vitesse et roulez bien droit. N'augmentez jamais la vitesse. Si vous n'agissez pas de façon brusque sur la direction ou les freins, votre véhicule et sa caravane/remorque se stabiliseront.
- Faites attention pour doubler d'autres véhicules. Un dépassement nécessite une distance considérable. Après avoir dépassé un véhicule, n'oubliez pas la longueur de votre caravane/remorque et assurez-vous d'avoir suffisamment de place avant de changer de voie.

- Afin de préserver l'efficacité du frein moteur et les performances du système de charge lorsque vous le sollicitez, ne roulez pas avec la boîte de vitesses sur D (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) ou sur 5 (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle).
- À cause du poids de la caravane/remorque, le moteur de votre véhicule risque de surchauffer par temps chaud (températures supérieures à 85°F [30°C]) dans des côtes longues ou escarpées. Si le témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur clignote ou s'allume, arrêtez immédiatement la climatisation (si elle est en fonction), quittez la route et arrêtez-vous en un lieu où vous serez en sécurité. (→P. 369)
- Quand vous stationnez, disposez systématiquement des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Serrez à fond le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesse sur P (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) ou en 1ère ou R (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle). Évitez de stationner dans une pente, mais si vous ne pouvez pas faire autrement, procédez comme suit:

ÉTAPE 1 Serrez les freins et maintenez-les serrés.

ÉTAPE 2 Demandez à quelqu'un de disposer des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque.

ÉTAPE 3 Une fois les cales en place, relâchez lentement les freins jusqu'à ce que les cales arrêtent la charge.

ÉTAPE 4 Serrez à fond le frein de stationnement.

ÉTAPE 5 Mettez le sélecteur de vitesse sur P (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) ou en 1ère ou R (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle) et arrêtez le moteur.

- Pour redémarrer après avoir stationné dans une pente:

ÉTAPE 1 Avec le sélecteur de vitesses sur P (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) ou la pédale d'embrayage enfoncée (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle), démarrez le moteur. Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, maintenez la pédale de frein enfoncée.

ÉTAPE 2 Passez en marche avant. Si vous reculez, mettez le sélecteur sur R.

ÉTAPE 3 Relâchez le frein de stationnement (ainsi que la pédale de frein sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) et dégagez le véhicule des cales. Arrêtez-vous et serrez les freins.

ÉTAPE 4 Demandez à quelqu'un de récupérer les cales.

■ Avant l'opération de remorquage

Vérifiez si les conditions suivantes sont respectées:

- Vérifiez que les pneus du véhicule sont correctement gonflés. (→P. 389)
- Les pneus de la caravane/remorque doivent être gonflés conformément aux recommandations du constructeur.
- Tous les feux de la caravane/remorque imposés par la réglementation sont fonctionnels.
- Tous les feux sont fonctionnels chaque fois que vous les branchez.
- La boule d'attelage est à la bonne hauteur par rapport au coupleur de la caravane/remorque.
- La caravane/remorque est de niveau quand elle est attelée.
Ne prenez pas la route si la caravane/remorque n'est pas de niveau, et vérifiez que le poids au timon n'est pas excessif, que la caravane/remorque n'est pas surchargée, que la suspension n'est pas usée, etc.
- Le chargement est bien arrimé dans la caravane/remorque.
- Les rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces ou locales en vigueur. S'ils ne le sont pas, installez des rétroviseurs extérieurs adaptés au remorquage.

■ Programme de rodage

Si votre véhicule est neuf ou équipé de composants du groupe motopropulseur neufs (moteur, boîte de vitesses, différentiel et roulement de roue), Toyota recommande de ne pas tracter de caravane/remorque avant d'avoir parcouru plus de 500 miles (800 km).

Dans tous les cas, évitez d'accélérer à fond.

■ Entretien

- Si vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule aura besoin d'entretien plus fréquemment à cause de la charge supplémentaire. (Voir le "Guide d'entretien périodique" ou le "Supplément au manuel du propriétaire".)
- Resserrez les vis de fixation de la boule et de la barre d'attelage dès lors que vous avez parcouru 600 miles (1000 km) avec une caravane/remorque.

⚠ ATTENTION

■ Précautions de conduite avec une caravane/remorque

- Suivez toutes les instructions décrites dans cette section. À défaut, vous pourriez provoquer un accident grave, voire mortel.
- Tout dépassement de la capacité de remorquage, du GVWR ou du GAWR peut causer un accident entraînant des blessures graves voire mortelles.

■ Pour éviter tout accident corporel

- Ne pas dépasser 45 mph (72 km/h) ou la limite de vitesse imposée pour les véhicules avec remorque, selon la valeur la plus basse. Étant donné que l'instabilité (écarts) de l'ensemble véhicule-caravane/remorque augmente avec la vitesse, tout dépassement d'une vitesse de 45 mph (72 km/h) peut causer une perte de contrôle.
- Ne pas dépasser les capacités de l'attelage de remorque, de poids brut du véhicule, de poids brut sur essieu et de charge de la flèche de remorque.
- Ne jamais charger plus de poids à l'arrière qu'à l'avant de la caravane/remorque. Environ 60% de la charge devrait être placée dans la moitié avant de la caravane/remorque et les 40% restants à l'arrière.
- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse alors que vous tractez une caravane/remorque.

ATTENTION

- Ralentir et rétrograder avant toute descente longue ou prononcée. Ne pas rétrograder brusquement dans une descente longue ou prononcée.
- Éviter de maintenir la pédale de frein enfoncée trop longtemps ou de serrer les freins trop souvent. Cela pourrait causer une surchauffe des freins et réduire ainsi leur efficacité.
- Ne pas remorquer le véhicule avec la roue de secours compacte installée.

■ Attelages

Les attelages de remorque ont différentes capacités en ce qui concerne le poids, qui sont établies par le fabricant. Même si le véhicule est capable de tracter un poids plus important, l'utilisateur ne doit jamais dépasser le poids nominal maximal spécifié pour l'attelage.

- Si vous souhaitez faire installer un attelage de remorque, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez uniquement un attelage conforme au poids brut de la caravane/remorque.
- La capacité de remorquage de 700 lb. (315 kg) ne peut être garantie qu'avec un attelage d'origine Toyota ou équivalent.
- Suivez les instructions du fabricant de l'attelage.
- Lubrifiez la boule de remorquage avec un légère couche de graisse.
- Démontez l'attelage de remorque quand vous ne tractez pas de caravane/remorque. Après avoir démonté l'attelage, bouchez les trous de montage dans la carrosserie du véhicule pour empêcher toute pénétration dans le véhicule.

■ Lorsque vous tractez une caravane/remorque

- Ne donnez jamais d'à-coups avec le système hydraulique du véhicule, car cela réduira l'efficacité du freinage.
- Ne remorquez jamais une caravane/remorque sans utiliser de chaîne de sécurité solidement fixée au véhicule et à la caravane/remorque. En cas de rupture de l'ensemble d'accouplement ou de la boule de remorquage, la caravane/remorque risque de rouler dans une autre voie de circulation.

 NOTE**■ Pour l'installation d'un attelage de remorque**

- Utiliser uniquement la position recommandée par votre concessionnaire Toyota. N'installez pas l'attelage sur le pare-chocs; cela risque d'endommager la carrosserie.
- N'utilisez pas d'attelages montés sur essieu, car ils peuvent endommager le carter d'essieu, les roulements de roue, les roues ou les pneus.

■ Chaîne de sécurité

On doit toujours utiliser une chaîne de sécurité entre le véhicule et la caravane/remorque. Laissez suffisamment de mou à la chaîne pour les virages. La chaîne doit être croisée sous la flèche d'attelage pour empêcher celle-ci de tomber au sol dans le cas où elle serait endommagée ou séparée. Pour la procédure correcte d'installation de la chaîne de sécurité, demandez à votre concessionnaire Toyota.

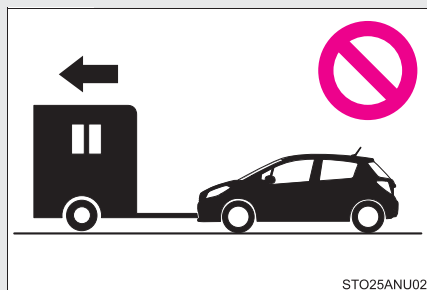
■ Ne branchez pas l'éclairage de la caravane/remorque avec des épissures directes

Un branchement par épissures directes des feux de la caravane/remorque peut endommager le système électrique de votre véhicule et causer un défaut de fonctionnement.

2-5. Informations relatives à la conduite

Remorquage avec barre (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)

Votre véhicule n'est pas conçu pour être remorqué avec une barre (avec les 4 roues au sol) derrière un camping car.



NOTE

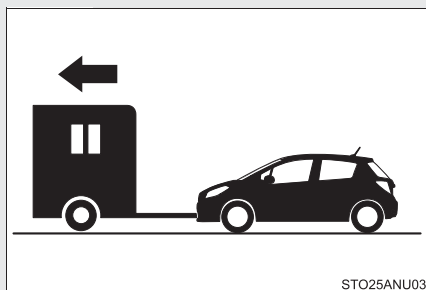
Pour éviter d'endommager gravement votre véhicule

Ne remorquez jamais ce véhicule avec les 4 roues au sol.

2-5. Informations relatives à la conduite

Remorquage avec barre (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle)

Votre véhicule peut être remorqué en marche avant avec une barre (avec les 4 roues au sol) derrière un camping car.



2

Au volant

Remorquage de votre véhicule avec les 4 roues au sol

Pour éviter d'endommager votre véhicule, exécutez les procédures suivantes avant le remorquage:

ÉTAPE 1 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

ÉTAPE 2 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ACC".

Vérifiez que le système audio et les autres appareils électriques sont éteints.

ÉTAPE 3 Desserrez le frein de stationnement.

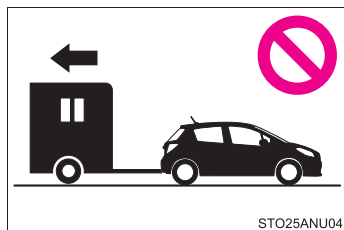
Après le remorquage, laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins 3 minutes avant de conduire le véhicule.

■ Équipement et accessoires nécessaires

Un équipement spécial et des accessoires sont nécessaires pour ce type de remorquage. Contactez la division Services du fabricant du camping car concernant l'équipement recommandé.

 NOTE

■ **Sens de remorquage avec barre**



Ne remorquez pas le véhicule en marche arrière.

Cela risque de causer de graves dommages.

■ **Pour empêcher le blocage de la direction**

Vérifiez que le contacteur de démarrage antivol est sur "ACC".

Équipements intérieurs

3

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation	210
Désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs	217

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation des prise AUX et USB	218
Utilisation des commandes audio au volant	219

3-3. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs	220
• Éclairages individuels	221
• Éclairage intérieur	221

3-4. Utilisation des rangements

Détail des rangements	223
• Boîte à gants	224
• Porte-gobelets	224
• Porte-bouteilles	226

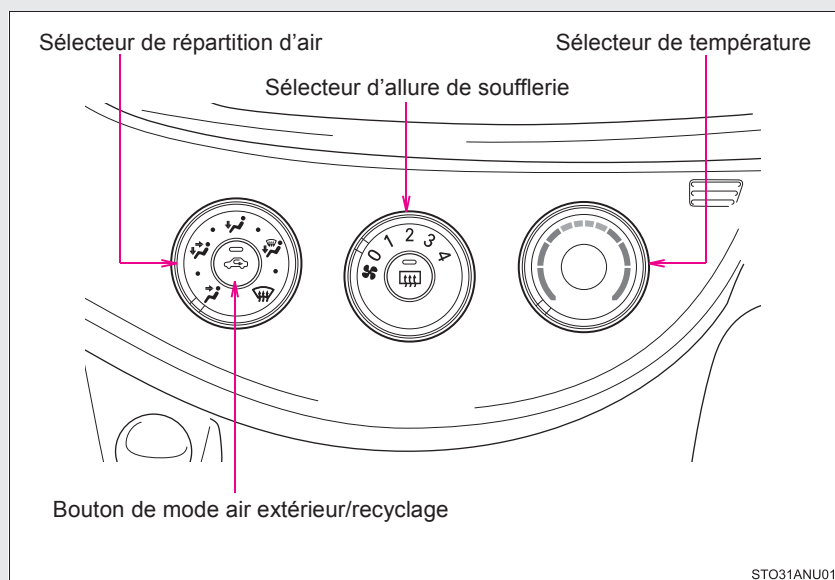
3-5. Autres équipements intérieurs

Pare-soleil	227
Miroirs de courtoisie	228
Montre	229
Affichage de la température extérieure	230
Prise d'alimentation	232
Poignées de maintien	233
Tapis de sol	234
Équipements de coffre	236

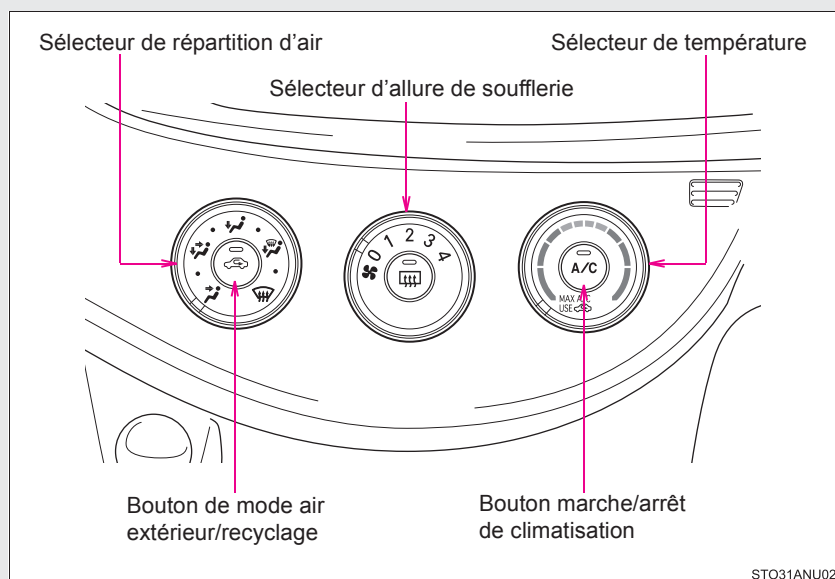
3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation

Véhicules sans bouton marche/arrêt de climatisation



Véhicules avec bouton marche/arrêt de climatisation



Modification des positions de réglage

ÉTAPE 1 Pour régler l'allure de la soufflerie, tournez le sélecteur d'allure de soufflerie vers la droite (pour augmenter) ou vers la gauche (pour diminuer).

Tournez le sélecteur sur "0" pour arrêter la soufflerie.

ÉTAPE 2 Véhicules sans bouton marche/arrêt de climatisation:

Tournez le sélecteur de température vers la droite pour augmenter la température.

Véhicules avec bouton marche/arrêt de climatisation:

Pour régler la température, tournez le sélecteur de température vers la droite (chaud) ou vers la gauche (froid).

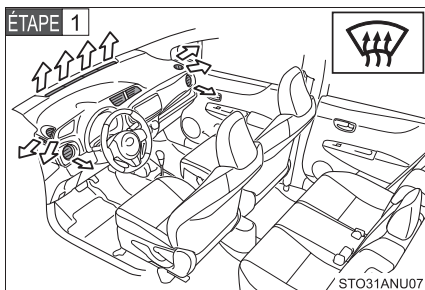
Si vous n'appuyez pas sur , le circuit diffuse de l'air à température ambiante ou de l'air chaud.

Pour obtenir rapidement du froid, tournez le sélecteur de température en position "MAX A/C" et réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage en mode recyclage.

ÉTAPE 3 Pour sélectionner les aérateurs, réglez le sélecteur de répartition d'air sur la position souhaitée.

Il est également possible de sélectionner les différentes options de répartition d'air illustrées ci-dessous pour un réglage plus fin.

Désembuage du pare-brise



Mettez le sélecteur de répartition d'air sur .

Si le mode de recyclage est utilisé, il passe automatiquement en mode d'air extérieur.

Dans cette position, il n'est pas possible de sélectionner le mode recyclage pour l'air.

ÉTAPE 2 Effectuez les manipulations suivantes en conséquence:

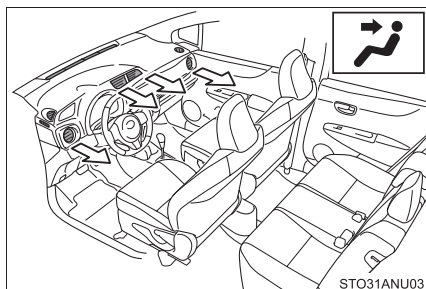
- Pour régler l'allure de la soufflerie, tournez le sélecteur d'allure de soufflerie.
- Pour régler la température, tournez le sélecteur de température.
- Si la fonction de déshumidification est inactive, appuyez sur



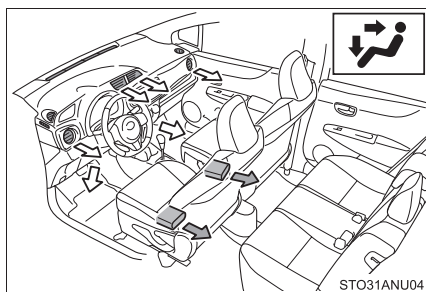
pour la mettre en marche.

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et la température sur le chaud.

Aérateurs et répartition d'air

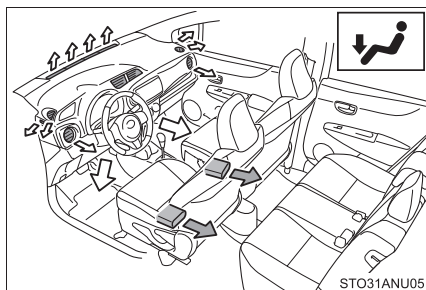


L'air est diffusé vers le haut du corps.



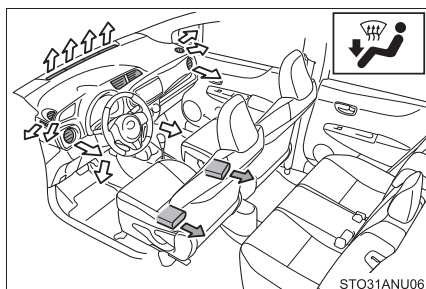
L'air est diffusé vers le haut du corps et les pieds.

← : Certains modèles



L'air est principalement diffusé vers les pieds.

← : Certains modèles



L'air est diffusé vers les pieds et le désembueur de pare-brise est en fonction.

← : Certains modèles

Si le mode de recyclage est utilisé, il passe automatiquement en mode d'air extérieur.

Dans cette position, il n'est pas possible de sélectionner le mode recyclage pour l'air.

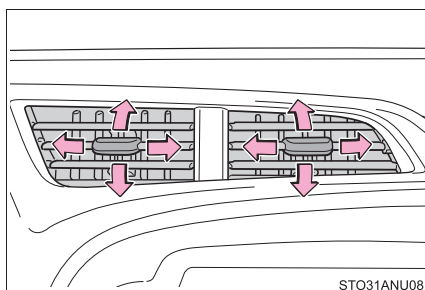
Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur .

Le réglage change du mode air extérieur (entrée d'air extérieur dans le véhicule) (témoin éteint) au mode recyclage (recyclage de l'air intérieur du véhicule) (témoin allumé) et vice-vers chaque fois qu'on appuie sur le touche.

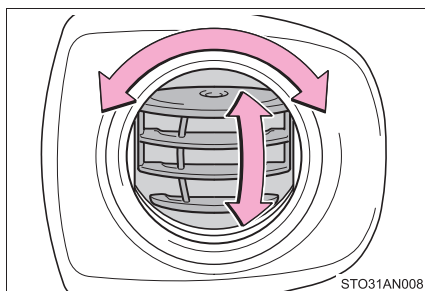
Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

Aérateurs centraux

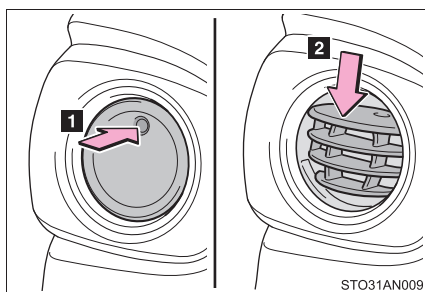


Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

Aérateurs latéraux droit et gauche



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.



1 Ouvrir l'aérateur.

2 Fermer l'aérateur.

■ Présence de buée sur les vitres

- Les vitres se couvrent facilement de buée lorsque l'humidité est importante dans le véhicule. Mettez  sur marche pour déshumidifier l'air diffusé par les aérateurs et désembuer efficacement le pare-brise. (véhicules avec bouton marche/arrêt de climatisation)
- Si vous mettez  sur arrêt, les vitres peuvent s'embuer plus facilement. (véhicules avec bouton marche/arrêt de climatisation)
- Les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ Mode air extérieur/recyclage

Lorsque la route sur laquelle vous roulez est poussiéreuse, comme dans un tunnel ou un embouteillage par exemple, réglez le bouton de modes air extérieur/recyclage en position recyclage. C'est une mesure efficace pour empêcher l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle du véhicule. Lorsque la climatisation est réglée sur le froid, choisir le mode recyclage permet également de rafraîchir efficacement l'habitacle du véhicule.

■ Quand le témoin indicateur sur s'éteint seul (véhicules avec bouton marche/arrêt de climatisation)

Appuyez sur  pour arrêter la fonction de déshumidification, puis remettez-la en marche. Si le témoin indicateur s'éteint à nouveau, il est possible que le système de climatisation ait un problème. Éteignez le système de climatisation et faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque la température ambiante (air extérieur) est proche de 32°F (0°C) (véhicules avec bouton marche/arrêt de climatisation)

La fonction de déshumidification risque d'être inopérante, même après que vous appuyé sur .

■ Odeurs issues du système de climatisation

- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.

■ Filtre de climatisation

→P. 296

ATTENTION

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez d'appuyer sur . La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision et peut provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

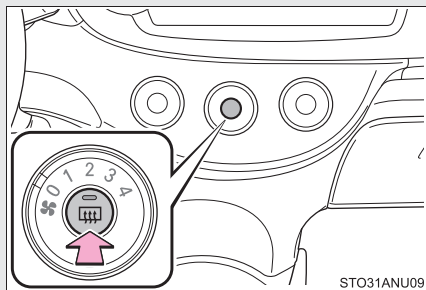
■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne pas laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs*

Le véhicule est équipé de désembueurs pour désembuer la lunette arrière et nettoyer les rétroviseurs extérieurs de la pluie, de la rosée et de la buée (sur modèles équipés).



Marche/arrêt des désembueurs

Les désembueurs s'arrêtent automatiquement au bout de 15 minutes environ.

3

Équipements intérieurs

■ Conditions de fonctionnement des désembueurs

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

■ Désembueurs de rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés)

La mise en marche du désembueur de lunette arrière déclenche également celle des désembueurs de rétroviseurs extérieurs.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque les désembueurs de rétroviseurs extérieurs sont sur marche (sur modèles équipés)

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, évitez d'en toucher la surface.

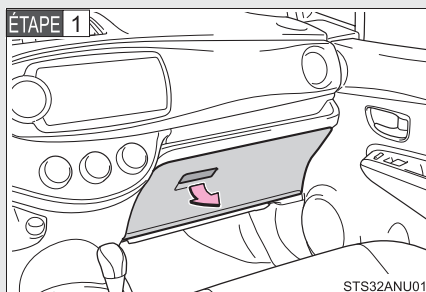
*: Sur modèles équipés

3-2. Utilisation du système audio

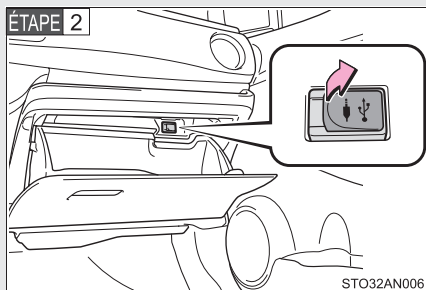
Utilisation des prise AUX et USB*

Cette prise permet de brancher un lecteur audio portable dont vous pouvez alors écouter le contenu via les haut-parleurs du véhicule.

Pour plus de renseignements, consultez le “Manuel du propriétaire du système audio Toyota” ou le “Manuel du propriétaire du système de navigation Toyota”.



Tirez sur la poignée pour ouvrir la boîte à gants.



Ouvrez le cache et branchez le lecteur audio portable.

■ Lorsque vous utilisez un lecteur audio portable branché à la prise d'alimentation

Le risque existe que la lecture soit perturbée par du bruit parasite. Faites alors fonctionner le lecteur audio portable sur son alimentation électrique propre.

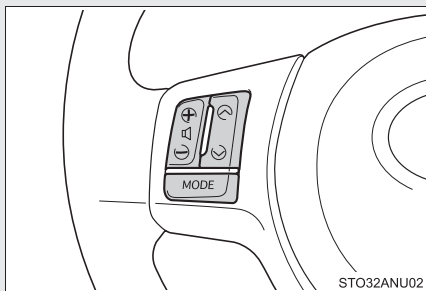
*: Sur modèles équipés

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation des commandes audio au volant*

Certaines fonctions audio (commande du volume, radio, lecteur de CD, etc.) peuvent être pilotées en utilisant les commandes au volant.

Pour plus de renseignements, consultez le “Manuel du propriétaire du système audio Toyota” ou le “Manuel du propriétaire du système de navigation Toyota”.



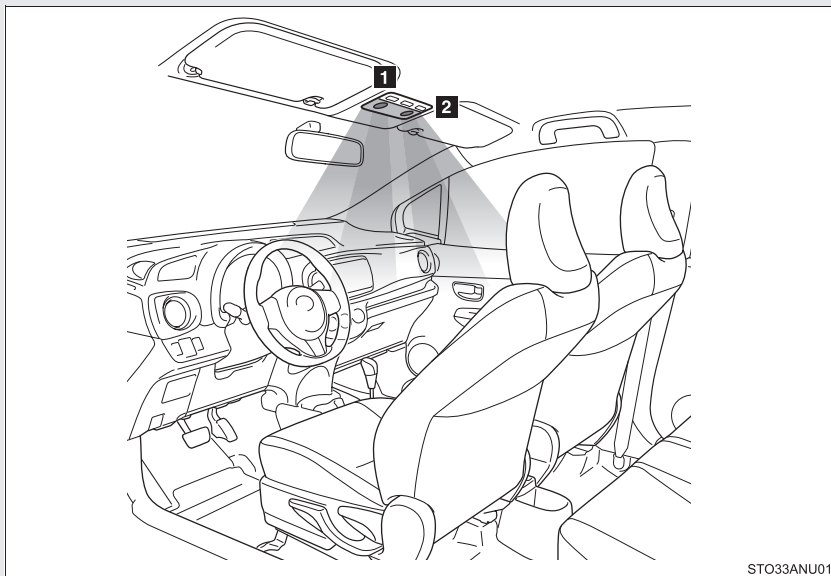
ATTENTION

■ Pour réduire le risque d'accident

Redoublez de prudence lorsque vous utilisez les commandes au volant du système audio.

3-3. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs

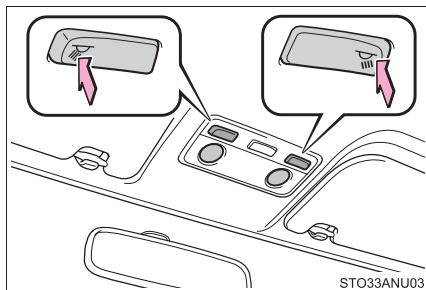


STO33ANU01

1 Éclairages individuels (→P. 221)

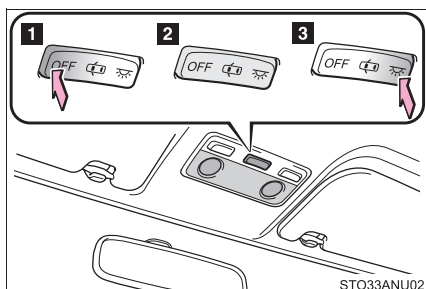
2 Éclairage intérieur (→P. 221)

Éclairages individuels



Allumage/extinction des éclairages

Éclairage intérieur



- 1 Extinction des éclairages
- 2 Allumage/extinction des éclairages en fonction de la position des portes
- 3 Allumage des éclairages

■ Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction de la position du contacteur de démarrage antivol, que les portes soient verrouillées/déverrouillées, ou ouvertes/fermées.

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Si l'éclairage intérieur reste allumé lorsque la porte n'est pas complètement fermée, alors que le sélecteur d'éclairage intérieur est en position d'asservissement aux portes, l'éclairage s'éteint automatiquement après 20 minutes.

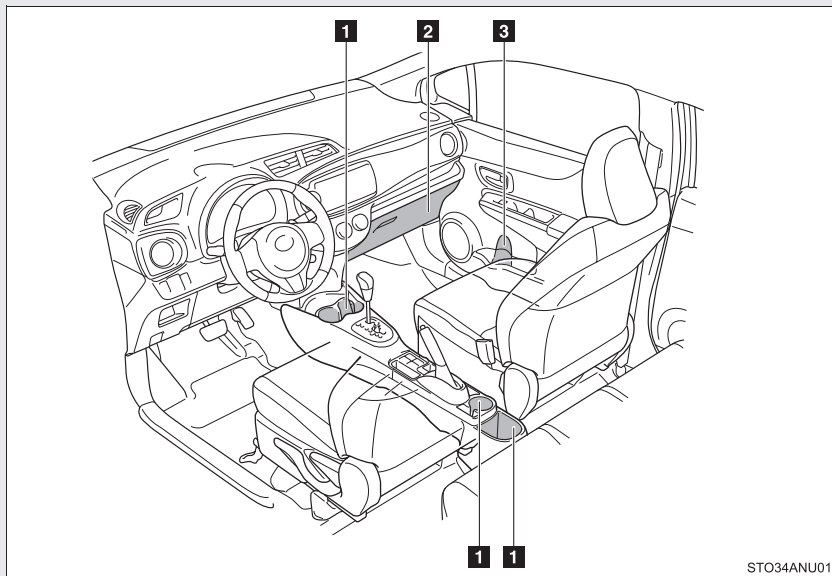
■ Personnalisation pouvant être configurée chez votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la temporisation d'extinction des éclairages).

(Fonctions personnalisables → P. 409)

3-4. Utilisation des rangements

Détail des rangements



1 Porte-gobelets

2 Boîte à gants

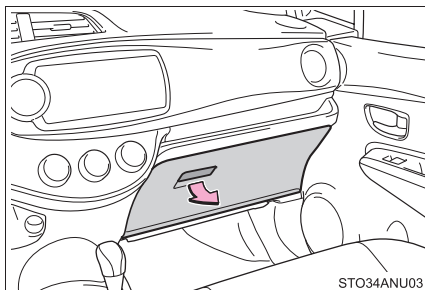
3 Porte-bouteilles

! ATTENTION

■ Objets à ne pas laisser à demeure dans les espaces de rangement

Ne pas laisser de lunettes de vue, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, sous peine d'occasionner ce qui suit en cas de forte température dans l'habitacle:

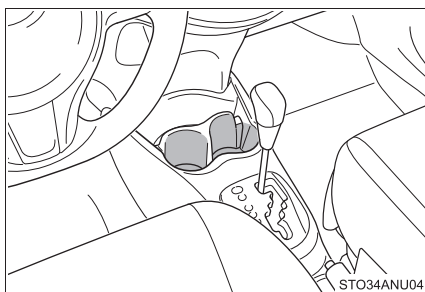
- Les lunettes de vue peuvent subir une déformation par la chaleur ou une fissuration si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'il entre en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.

Boîte à gants

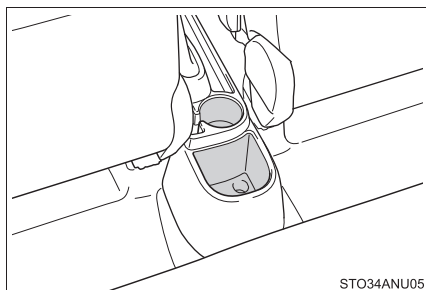
Tirez sur la poignée pour ouvrir la boîte à gants.

⚠ ATTENTION**■ Précautions pendant la conduite**

Laissez la boîte à gants en position fermée. En cas de freinage brusque ou d'embardée, les objets rangés dans la boîte à gants laissée ouverte risquent d'être projetés et ainsi de blesser un occupant.

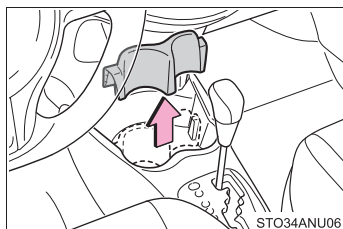
Porte-gobelets**Avant**

Arrière



STO34ANU05

■ Retirez le séparateur



STO34ANU06

Déposez le séparateur en tirant vers le haut.

3

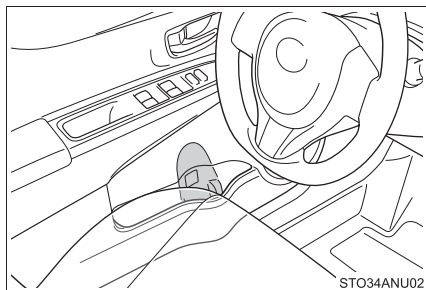
Équipements intérieurs

⚠ ATTENTION

■ Objets inadaptés aux porte-gobelets

Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes.

En cas d'accident ou de freinage brusque, ces autres objets pourraient être éjectés du porte-gobelets et blesser un passager. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Porte-bouteilles**■ Lorsque vous utilisez le porte-bouteilles**

- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la placer dans le porte-bouteilles.
- Il peut arriver que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles, selon sa taille ou sa forme.

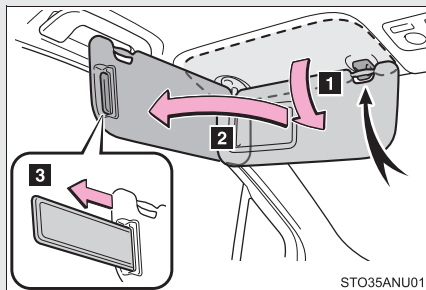
⚠ ATTENTION**■ Objets inadaptés aux porte-bouteilles**

Ne pas disposer dans les porte-bouteilles autre chose que des bouteilles. En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du support et blesser un passager.

⚠ NOTE**■ Objets à ne pas ranger dans les porte-bouteilles**

Mettez le bouchon avant de ranger une bouteille. Ne pas utiliser les porte-bouteilles pour y ranger une bouteille ouverte, un verre ou un gobelet en carton contenant du liquide. Leur contenu risque d'asperger l'habitacle et les verres de se briser.

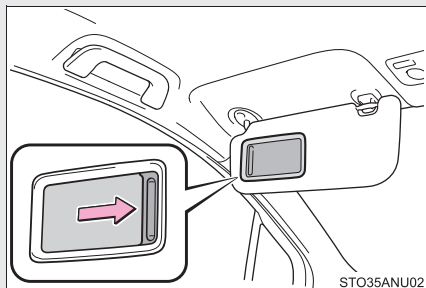
Pare-soleil



- 1** Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.
- 2** Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.
- 3** Pour utiliser la rallonge latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites-le coulisser en arrière. (sur modèles équipés)

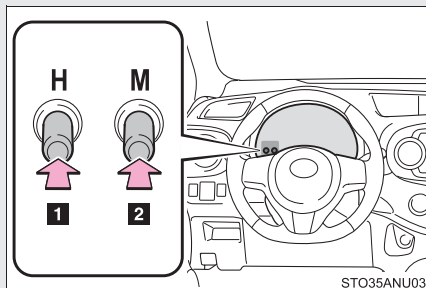
3-5. Autres équipements intérieurs

Miroirs de courtoisie



Faites coulisser le cache pour ouvrir.

Montre



1 Réglage des heures

2 Réglage des minutes

■ Conditions d’affichage de la montre

Le contacteur de démarrage antivol est sur “ON”.

■ Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie

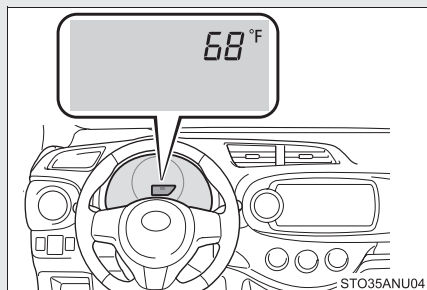
La montre est remise à zéro.

3-5. Autres équipements intérieurs

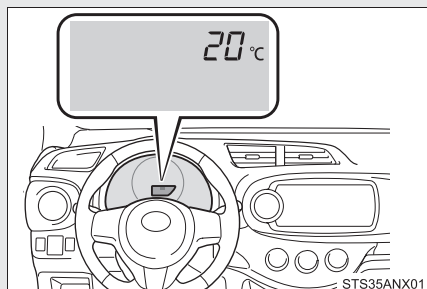
Affichage de la température extérieure

Les températures affichables sont comprises entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).

Sauf au Canada



Canada



■ Conditions d'affichage de la température extérieure

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

■ Affichage

Dans les situations suivantes, la valeur exacte de la température extérieure peut ne pas s'afficher ou bien le temps de réponse de l'afficheur peut être plus long qu'à l'accoutumée:

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à vitesse réduite (moins de 16 mph [25 km/h])
- Lorsque la température extérieure a subi une variation brutale (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)

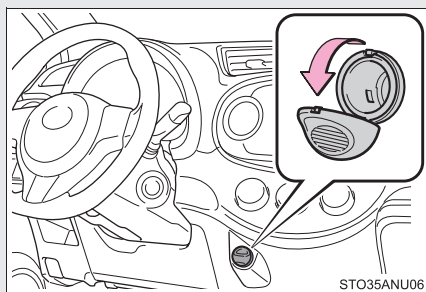
■ Lorsque l'écran affiche "—" ou "E"

Le système connaît peut-être un mauvais fonctionnement. Apportez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.

3-5. Autres équipements intérieurs

Prise d'alimentation

La prise d'alimentation est prévue pour les accessoires fonctionnant en 12 V et consommant moins de 10 A.



■ Condition d'utilisation de la prise d'alimentation

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ACC" ou "ON".

NOTE

■ Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation

Refermez le cache lorsque vous ne vous servez pas de la prise d'alimentation.

Tout contact de la prise d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.

■ Pour éviter de griller un fusible

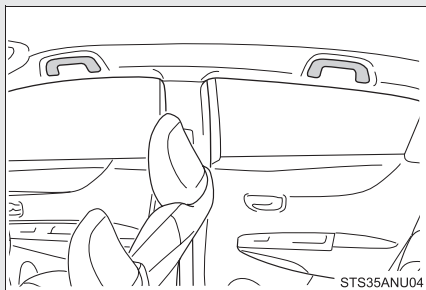
Ne pas utiliser d'accessoire ayant besoin de plus de 10 A sous 12 V.

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne pas utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Poignées de maintien

Une poignée de maintien fixée au plafond peut vous servir à vous tenir lorsque vous êtes assis dans votre siège.



ATTENTION

■ Poignée de maintien

Ne pas utiliser la poignée de maintien pour monter dans le véhicule ou en descendre, ou pour vous lever de votre siège.

NOTE

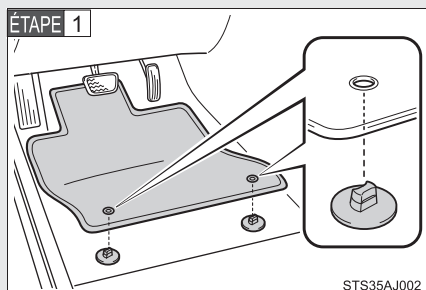
■ Pour éviter tout dommage à la poignée de maintien

Ne rien accrocher de lourd à la poignée de maintien et ne pas non plus lui faire subir une traction excessive.

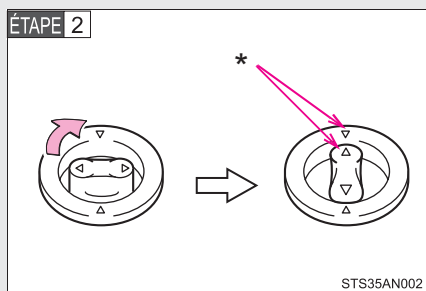
3-5. Autres équipements intérieurs

Tapis de sol

Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et le millésime de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.



Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.



Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.

*: Alignez toujours les repères △.

Les crochets de fixation (clips) peuvent être différents dans leur forme de ceux illustrés.

⚠ ATTENTION

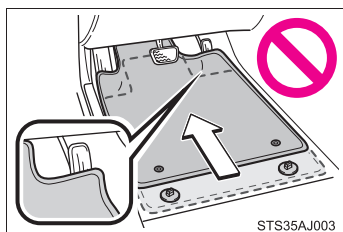
Respectez les précautions suivantes.

À défaut, le tapis de sol pourrait glisser côté conducteur, et ainsi gêner la manoeuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule, avec pour conséquence un accident grave.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

- Ne pas utiliser les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- Ne pas utiliser plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne pas monter le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou inversement.

■ Avant de prendre le volant

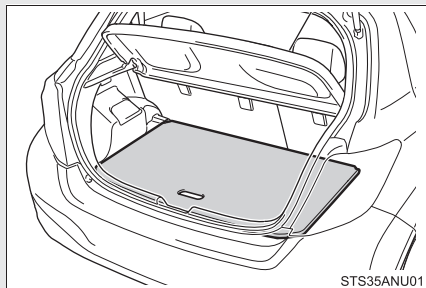


- Vérifiez que le tapis de sol est convenablement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.
- Lorsque le moteur est arrêté et que le sélecteur de vitesses est sur P (véhicules équipés d'une transmission automatique) ou sur N (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle), enfoncez chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

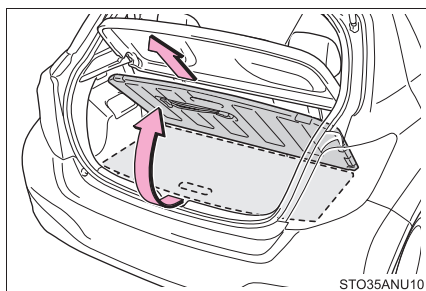
3-5. Autres équipements intérieurs

Équipements de coffre

■ Couvere-plancher

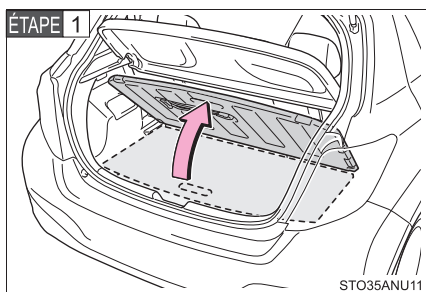


Démontage du couvere-plancher

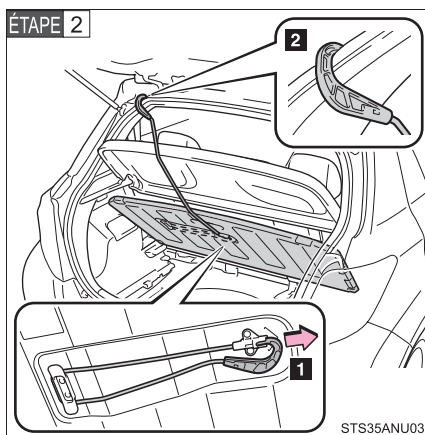


Tirez le couvere-plancher vers le haut et tirez-le à vous pour le retirer.

Arrimage du couvere-plancher



Tirez vers le haut le couvere-plancher.



1 Défaitez le crochet au dos du couvre-plancher.

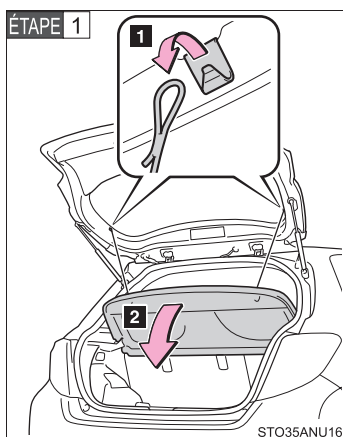
2 Attachez le crochet au bord supérieur du hayon, comme indiqué sur la figure.

3

Équipements intérieurs

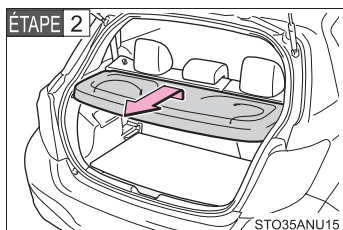
■ Démontage du couvre-bagages

Pour démonter le cache-bagages, procédez comme suit:



1 Décrochez les tirants.

2 Rabattez le couvre-bagages en position horizontale.



Tirez le couvre-bagages vers le haut puis tirez-le en avant.



ATTENTION

■ Lorsque vous manipulez le couvre-plancher

Ne pas disposer quoi que ce soit sur le couvre-plancher lorsque vous le manipulez. Sinon, vous risquez de vous faire pincer les doigts ou d'être victime d'un accident où vous pouvez être blessé.

Entretien et soin

4

4-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de
l'extérieur du véhicule 240

Nettoyage et protection de
l'intérieur du véhicule 243

4-2. Entretien

Prescriptions
d'entretien 247

Entretien général..... 250

Programmes d'inspection
et d'entretien des
systèmes antipollution ... 254

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions avec
l'entretien à faire

soi-même 256

Capot 260

Positionnement du cric..... 262

Compartiment moteur 265

Pneus..... 279

Pression de gonflage
des pneus 289

Jantes 293

Filtre de climatisation 296

Pile de la télécommande
du verrouillage
centralisé 299

Vérification et
remplacement
des fusibles 303

Ampoules 317

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampooining spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

■ Stations de lavage automatique

- Escamotez les rétroviseurs et démontez l'antenne avant de laver le véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à remettre l'antenne et à déplier les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.
- Pour les véhicules avec déflecteur arrière, dans certaines stations de lavage automatiques, le déflecteur arrière peut gêner le fonctionnement de la machine. Cela peut empêcher le véhicule d'être correctement nettoyé ou endommager le déflecteur.

■ Stations de lavage haute pression

- Ne pas approcher la buse de la lance haute pression trop près des vitres et des encadrements de portes, ni du troisième feu stop.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ Jantes en aluminium (sur modèles équipés)

- Dégraissez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre. Ne pas utiliser de brosses trop dures ni de nettoyants abrasifs. Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs. Utilisez du détergent doux et du produit lustrant (pour carrosserie).
- Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, après avoir roulé par exemple sur une longue distance par temps chaud.
- Rincez le produit détergent utilisé sur les roues immédiatement après leur nettoyage.
- Pour préserver le brillant des jantes, ne pas les laisser en contact direct avec l'eau très chaude, lors d'un nettoyage au jet haute pression par exemple.

■ Pare-chocs

Ne pas les frotter avec des produits de nettoyage abrasifs.

ATTENTION

■ Lorsque vous lavez votre véhicule

Ne pas projeter d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. En effet, les équipements électriques, etc. pourraient prendre feu.

■ Précautions avec le tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement provoquent un échauffement important du tuyau d'échappement.

Lorsque vous lavez votre véhicule, prenez garde à ne pas toucher le tuyau d'échappement avant qu'il n'ait suffisamment refroidi, de manière à éviter tout risque de brûlure.

 NOTE

■ **Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres (jantes en aluminium, etc.)**

- Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:
 - Après avoir roulé en bord de mer
 - Après avoir roulé sur route salée
 - En présence de goudron ou de résine sur la peinture
 - En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
 - Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)
 - Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
 - Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, les nettoyer soigneusement et les stocker à l'abri de l'humidité lorsque vous avez besoin de les remiser.

■ **Nettoyage des optiques**

- Lavez soigneusement. Ne pas utiliser de produits organiques et ne pas les frotter avec une brosse à poils durs.
Vous risqueriez d'abîmer la surface des optiques.
- Ne pas appliquer de produit lustrant sur la surface des feux.
Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ **Précautions pour installer et retirer l'antenne**

- Avant de prendre le volant, vérifiez que vous avez bien remis l'antenne.
- Lorsque vous retirez l'antenne, par exemple pour laver votre véhicule dans une station de lavage automatique, veillez à la ranger dans un endroit sûr où vous ne risquez pas de la perdre. Avant de prendre le volant, veillez également à remettre l'antenne dans sa position d'origine.

■ **Pour éviter tout dommage à l'antenne**

Démontez l'antenne dans les situations suivantes:

- Lorsque l'antenne va être en contact avec le plafond d'un garage ou autre
- Lorsque le véhicule doit être recouvert par une housse de protection

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les quelques recommandations suivantes vous aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

■ Protection de l'intérieur du véhicule

Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon imbibé d'eau tiède.

■ Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.

- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.

Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l'eau.

- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.

- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit bien aéré et à l'ombre.

■ Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière.

- Passez une éponge ou un chiffon doux humecté d'eau savonneuse sur les garnissages en cuir synthétique.

- Laissez la solution agir quelques minutes. Frottez les taches, puis essuyez avec un chiffon propre légèrement humide.

■ Entretien des habillages en cuir

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins 2 fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

■ Shampooinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyeurs en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. Ne pas utiliser d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

■ Ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Par ailleurs, vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.

ATTENTION

■ Eau à l'intérieur du véhicule

- Ne pas asperger d'eau l'habitacle du véhicule et ne pas y renverser de liquide.

Cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement des équipements électriques, etc., qui peuvent également prendre feu.

- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 84)

Une anomalie électrique pourrait être la cause du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des sacs de sécurité gonflables, avec pour résultat des blessures graves, voire mortelles.

■ Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)

Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se refléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

 NOTE**■ Produits de nettoyage**

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun nettoyeur de formules suivantes:
 - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
 - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

■ Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.
- Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ Eau sur le plancher

Ne pas laver le plancher du véhicule à grande eau.

Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de souffrir si l'eau entre en contact avec les équipements électriques situés sur et sous le plancher. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.



NOTE

■ Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière

- Ne pas utiliser de nettoyant pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine de risquer d'abîmer les résistances chauffantes du désembueur de lunette arrière. Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Nettoyez ainsi la lunette en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes.
- Prenez soin de ne pas rayer le verre ni d'abîmer les résistances chauffantes.

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d'éviter les dépenses inutiles, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il incombe au propriétaire d'effectuer des vérifications régulières. C'est pourquoi Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien:

■ Entretien général

L'entretien général doit être effectué quotidiennement. Cela peut être fait par vous-même ou par un concessionnaire Toyota.

■ Programme d'entretien

L'entretien périodique doit être effectué aux intervalles préconisés, prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur les points d'entretien et les programmes, consultez le "Guide du programme d'entretien" ou le "Supplément au manuel du propriétaire".

■ Entretien à faire soi-même

Vous pouvez exécuter vous-même certaines procédures d'entretien.

Sachez que l'entretien à faire soi-même peut affecter la couverture de la garantie.

Il est recommandé d'utiliser les manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur la couverture de la garantie, voir le "Livret d'information sur la garantie du propriétaire" ou le "Supplément au manuel du propriétaire".

■ Réparation et remplacement

Il est recommandé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour les réparations afin d'assurer le bon fonctionnement de chaque système. Si vous utilisez des pièces de rechange qui ne sont pas d'origine Toyota ou si un atelier de réparation autre qu'un concessionnaire Toyota effectue les réparations, vérifiez la couverture de la garantie.

■ Réinitialisez les données d'entretien (sauf Canada)

Après avoir effectué l'entretien conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser les données d'entretien.

Pour réinitialiser les données, procédez comme suit:

ÉTAPE 1 Sur l'écran multifonctionnel, affichez le totalisateur partiel "A" avec le moteur en marche. (→P. 153)

ÉTAPE 2 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK".

ÉTAPE 3 Tout en appuyant sur le bouton de sélection d'affichage (→P. 153), tournez le contacteur de démarrage antivol en position "ON" (ne démarrez pas le moteur, car le mode de remise à zéro sera annulé). Continuez de maintenir le bouton enfoncé jusqu'à ce que le totalisateur partiel affiche "000000".

■ Faites exécuter les inspections et réparations par un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont des spécialistes bien formés dont les connaissances sont maintenues à jour grâce aux dernières informations de service. Ils sont parfaitement informés de toutes les opérations sur tous les systèmes de votre véhicule.
- Conservez un exemplaire du bon de réparation. Il prouve que l'entretien qui a été effectué est couvert par la garantie. Si un problème surgit pendant que votre véhicule est sous garantie, votre concessionnaire Toyota s'en occupera rapidement.

 ATTENTION**■ Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu**

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux et être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie

- Les gaz d'échappement du moteur, certains de ses constituants et une large gamme de composants automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques connus par l'État de Californie comme étant carcinogènes et à l'origine de malformations congénitales et autres risques en matière de reproduction. Travaillez dans un endroit bien ventilé.
- Les huiles, carburants et liquides contenus dans les véhicules, ainsi que les déchets produits par l'usure des composants contiennent ou émettent des produits chimiques connus par l'État de Californie comme étant carcinogènes et à l'origine de malformations congénitales et autres risques en matière de reproduction. Évitez toute exposition et lavez immédiatement la zone concernée.
- Les bornes et cosses de batterie, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 274)

4-2. Entretien

Entretien général

On trouvera ci-dessous la liste des points d'entretien général devant être effectués aux intervalles indiqués dans le "Livret d'information sur la garantie du propriétaire" ou dans le "Supplément au manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien". En cas de problème constaté, il est recommandé d'informer votre concessionnaire Toyota ou un atelier d'entretien qualifié pour demander conseil.

Compartiment moteur

Éléments	Points de vérification
Batterie	Vérifier le liquide de batterie et les connexions. (→P. 274)
Liquide de frein	Le liquide de frein est-il au niveau correct? (→P. 272)
Liquide de refroidissement moteur	Le liquide de refroidissement du moteur est-il au niveau correct? (→P. 270)
Huile moteur	L'huile moteur est-elle au niveau correct? (→P. 266)
Système d'échappement	Il ne devrait pas y avoir de fumées ni de bruits étranges.
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur ne devraient pas comporter de corps étrangers. (→P. 272)
Liquide de lave-glace	Y a-t-il assez de liquide de lave-glace? (→P. 277)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de vérification
Pédale d'accélérateur	La pédale d'accélérateur doit se déplacer en douceur (sans effort inégal ni rattrapage).
Mécanisme "Park" de boîte de vitesses automatique	En cas de stationnement dans une pente avec le sélecteur de vitesses sur P, le véhicule est-il correctement immobilisé?
Pédale de frein	- Est-ce que la pédale de frein se déplace en douceur? - La distance entre la pédale de frein et le plancher est-elle correcte? (→P. 388) - Le jeu de la pédale de frein est-il correct? (→P. 388)
Freins	- Le véhicule ne doit pas tirer d'un côté ou de l'autre quand on freine. - Les freins doivent fonctionner de façon efficace. - La pédale de frein ne doit pas donner l'impression d'être sans consistance. - Le pédale de frein ne doit pas trop s'approcher du plancher quand les freins sont serrés.
Pédale d'embrayage	- Est-ce que la pédale d'embrayage se déplace en douceur? - La distance entre la pédale d'embrayage et le plancher est-elle correcte? - Le jeu de la pédale d'embrayage est-il correct? (→P. 388)

Éléments	Points de vérification
Appuis-têtes	• Est-ce que les appuis-têtes se déplacent en douceur et se bloquent correctement?
Témoins/vibreurs	• Est-ce que les témoins et vibreurs fonctionnent correctement?
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils?
Frein de stationnement	• Est-ce que le levier de frein de stationnement se déplace en douceur? • En cas de stationnement dans une pente avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il correctement immobilisé?
Ceintures de sécurité	• Les ceintures de sécurité fonctionnent-elles sans à-coups? • Les ceintures de sécurité ne devraient pas être endommagées.
Sièges	• Les commandes des sièges fonctionnent-elles correctement?
Volant de direction	• Le volant tourne-t-il en douceur? • Le jeu du volant est-il correct? • Il ne devrait pas y avoir de bruits étranges en provenance du volant.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de vérification
Portes	• Les portes fonctionnent-elles en douceur?
Capot du moteur	• Est-ce que le système de verrouillage du capot du moteur fonctionne correctement?
Fuites de liquides	• Il ne devrait pas y avoir de signes de fuite de liquide là où le véhicule a été stationné.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être endommagés ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.

ATTENTION

■ Si le moteur tourne

Arrêtez le moteur et vérifiez que la ventilation est correcte avant d'effectuer les vérifications d'entretien.

4-2. Entretien

Programmes d'inspection et d'entretien des systèmes antipollution

Certains états ont des programmes d'inspection et d'entretien des systèmes antipollution comprenant les vérifications OBD (système de diagnostic embarqué). Le système OBD surveille le fonctionnement du système antipollution.

■ Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume

Le système OBD détermine qu'il existe un problème quelque part dans le système antipollution. Votre véhicule risque d'échouer au test d'inspection/entretien et a peut-être besoin de réparations. Contactez votre concessionnaire Toyota pour l'entretien du véhicule.

■ Votre véhicule risque d'échouer au test d'inspection/entretien dans les cas suivants:

● Quand la batterie est débranchée ou déchargée

Les codes de disponibilité qui sont enregistrés pendant la conduite normale sont effacés.

De plus, en fonction de vos habitudes de conduite, les codes de disponibilité peuvent ne pas être complètement enregistrés.

● Quand le bouchon du réservoir de carburant n'est pas bien fermé

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pour indiquer un dysfonctionnement provisoire et votre véhicule risque d'échouer au test d'inspection/entretien.

■ Quand le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement reste allumé après plusieurs trajets de conduite

Le code d'anomalie dans le système OBD ne sera pas effacé à moins que le véhicule ait été conduit 40 fois ou plus.

■ Si votre véhicule échoue au test d'inspection/entretien

Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare le véhicule en vue d'un nouveau test.

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions avec l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veuillez à bien suivre les procédures décrites dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie (→P. 274)	• Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé plate (pour les boulons des cosses de batterie) • Eau distillée
Niveau du liquide de frein (→P. 272)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de frein)

Éléments	Pièces et outils
Niveau du liquide de refroidissement moteur (→P. 270)	• Liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps. Sauf au Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. - Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de refroidissement)
Niveau d'huile moteur (→P. 266)	• “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)

Éléments	Pièces et outils
Fusibles (→P. 303)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Ampoules (→P. 317)	• Ampoule de même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme (empreinte Phillips) • Tournevis plat • Clé
Radiateur et condenseur (→P. 272)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 289)	• Manomètre pour pneumatiques • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 277)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux appoints en eau ou liquide de lave-glace)

ATTENTION

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, devenir brûlants ou être sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes:

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur:

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du ventilateur et des courroies moteur en rotation.
- Prenez garde à ne pas toucher le moteur, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc. immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.

 ATTENTION

- Ne rien laisser de facilement inflammable, p. ex. du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne pas fumer et tenir le carburant et la batterie à l'abri des étincelles ou de toute flamme nue. Les vapeurs de carburant et les émanations de la batterie sont hautement inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique, produit toxique et corrosif.

■ **Lorsque vous intervenez à proximité directe des motoventilateurs de refroidissement ou de la calandre**

Vérifiez que le contacteur de démarrage antivol est sur arrêt.

Avec le contacteur de démarrage antivol sur marche, les motoventilateurs de refroidissement sont susceptibles de se mettre en route si la climatisation est en marche et/ou si la température du liquide de refroidissement est élevée. (→P. 272)

■ **Lunettes de protection**

Portez des lunettes de protection pour vous protéger contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

 NOTE

■ **Si vous démontez le filtre à air**

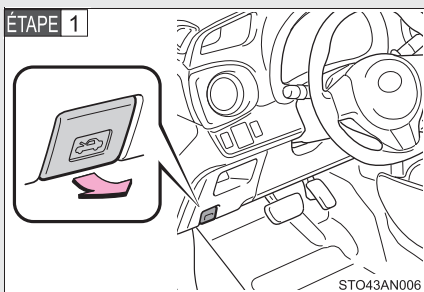
Rouler avec le filtre à air démonté peut être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

4-3. Entretien à faire soi-même

Capot

Pour ouvrir le capot, débloquez-en la serrure depuis l'intérieur du véhicule.

ÉTAPE 1

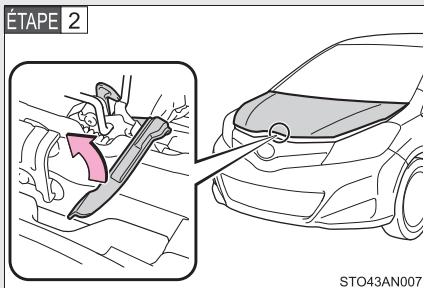


STO43AN006

Tirez le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.

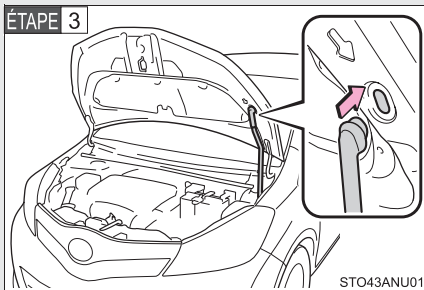
ÉTAPE 2



STO43AN007

Tirez sur le loquet de sécurité d'ouverture du capot et soulevez le capot.

ÉTAPE 3



STO43ANU01

Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille dans le logement prévu à cet effet.

 ATTENTION**■ Vérifications avant de prendre la route**

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.

Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

■ Après avoir inséré la béquille dans le logement

Assurez-vous que la béquille soutient bien le capot, de manière à ce qu'il ne puisse tomber sur votre tête ou votre corps.

 NOTE**■ Lorsque vous fermez le capot**

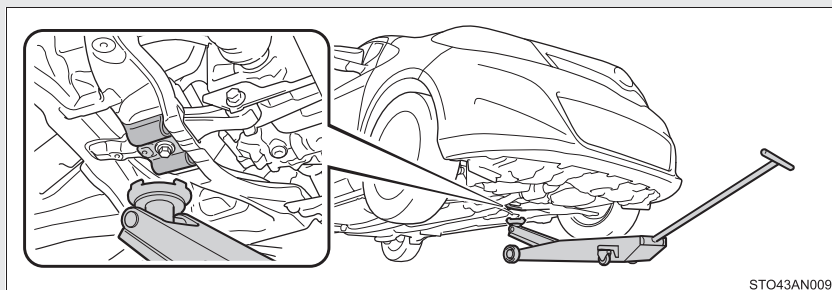
Veillez à ranger la béquille dans ses clips avant de fermer le capot. Si vous fermez le capot avec la béquille levée, vous risquez de déformer le capot.

4-3. Entretien à faire soi-même

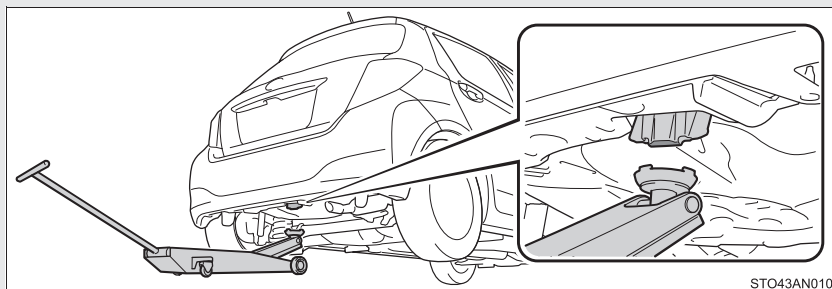
Positionnement du cric

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous faire blesser.

Avant



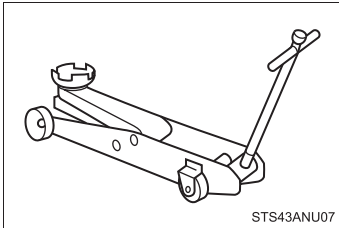
Arrière



⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous levez votre véhicule

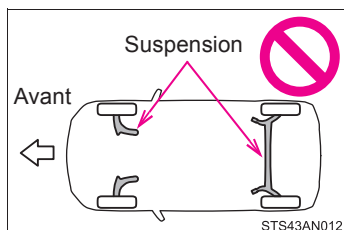
Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel:



● Levez le véhicule avec un cric du même type que celui indiqué sur la figure.

- Lorsque vous utilisez un cric d'atelier, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric.
- Ne pas utiliser le cric fourni avec votre véhicule.
- Ne pas engager une partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est en appui sur le cric seulement.
- Utilisez toujours le cric et/ou les chandelles sur un sol plan, dur et de niveau.
- Ne pas démarrer le moteur lorsque le véhicule est sur cric.
- Stationnez le véhicule sur un sol dur et de niveau, serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P (véhicules équipés d'une transmission automatique) ou sur R (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle).
- Vérifiez que le cric est correctement positionné sur le point de levage. Si vous levez le véhicule alors que le cric n'est pas correctement positionné, vous risquez d'endommager le véhicule, qui peut par ailleurs tomber du cric.

⚠ ATTENTION

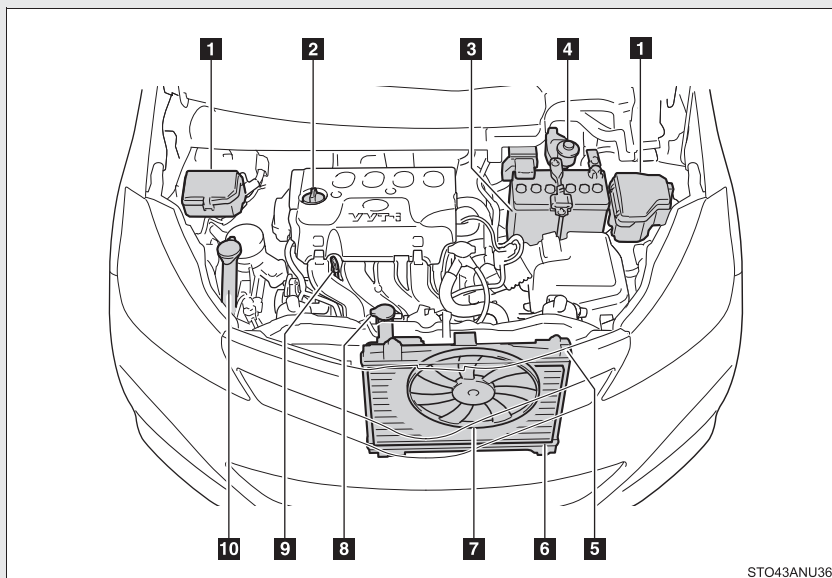


● Ne pas mettre le véhicule en appui sur le cric par la suspension. La suspension pourrait subir des dommages.

- Ne pas mettre le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.

4-3. Entretien à faire soi-même

Compartiment moteur



STO43ANU36

1 Boîtes à fusibles (→P. 303)

2 Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 267)

3 Batterie (→P. 274)

4 Réservoir de liquide de frein (→P. 272)

5 Radiateur (→P. 272)

6 Condenseur (→P. 272)

7 Motoventilateur de refroidissement

8 Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur (→P. 270)

9 Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 266)

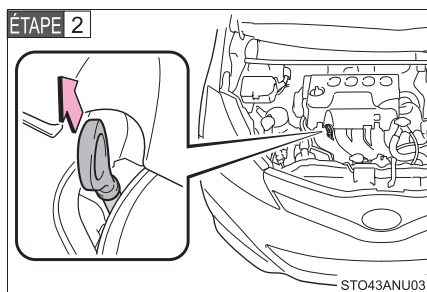
10 Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 277)

Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification du niveau d'huile moteur

ÉTAPE 1 Stationnez le véhicule sur sol plat. Après l'arrêt du moteur chaud, attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre dans le carter.

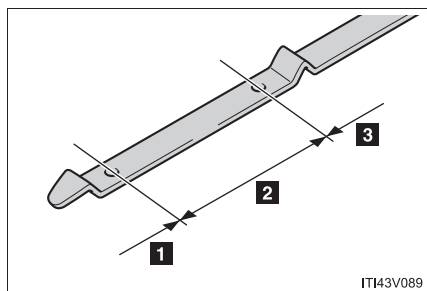


Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

ÉTAPE 3 Essuyez la jauge.

ÉTAPE 4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond.

ÉTAPE 5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.



1 Bas

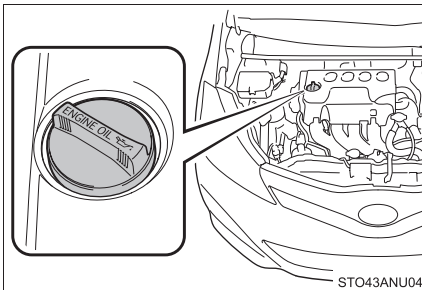
2 Normal

3 Excessif

La jauge peut être de forme différente selon le type de véhicule ou de moteur.

ÉTAPE 6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.

■ Appoint en huile moteur



Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, faites l'appoint avec une huile moteur de même type que celle déjà dans le moteur.

Avant de faire l'appoint, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Choix de l'huile moteur	→P. 382
Quantité d'huile (Mini → Maxi)	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp.qt.)
Élément	Entonnoir propre

- ÉTAPE 1** Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la gauche.
- ÉTAPE 2** Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.
- ÉTAPE 3** Revissez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la droite.

■ Consommation en huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur va être consommée pendant la marche du véhicule. Dans les situations suivantes, il peut arriver que la consommation d'huile augmente, et qu'il faille faire l'appoint en huile moteur entre deux vidanges.

- Lorsque le moteur est neuf, par exemple directement après l'achat du véhicule ou le remplacement du moteur
- Si l'huile utilisée est de mauvaise qualité ou que sa viscosité est inadaptée
- Lorsque vous utilisez le véhicule à des régimes moteur élevés ou sous forte charge, pour tracter une caravane/remorque, ou en accélérant et en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur tourner au ralenti trop longtemps, ou lorsque vous utilisez souvent le véhicule dans des conditions de circulation chargée

 ATTENTION**■ Huile moteur usagée**

- L'huile de vidange contient des contaminants potentiellement dangereux susceptibles de provoquer des maladies de peau (inflammations, voire même cancer de la peau). Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété avec l'huile de vidange. Pour nettoyer la peau en contact avec de l'huile moteur usagée, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile n'importe où et n'importe comment. Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile aux ordures, aux égouts ou directement dans la nature. Appelez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin de pièces automobiles pour obtenir des renseignements concernant le recyclage ou l'élimination.
- Ne pas laisser les huiles de vidange à la portée des enfants.

 NOTE**■ Pour prévenir toute panne moteur grave**

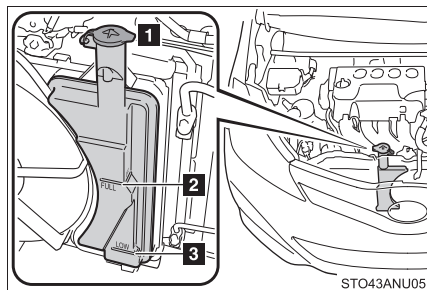
Vérifiez le niveau d'huile très régulièrement.

■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les organes du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous faites l'appoint.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Liquide de refroidissement moteur

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les niveaux "FULL" et "LOW" du réservoir, moteur froid.



1 Bouchon du vase d'expansion

2 Repère "FULL"

3 Repère "LOW"

Si le niveau est sous le repère "LOW" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "FULL".

■ Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie d'acide organique hybride de longue durée.

Sauf au Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour plus de détails concernant le liquide de refroidissement moteur, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après l'appoint**

Contrôlez visuellement le radiateur, les durits, le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur, le bouchon du radiateur, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne pouvez pas trouver de fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota de tester le bouchon et de vérifier la présence de fuites dans le système de refroidissement.

 ATTENTION

■ **Lorsque le moteur est chaud**

Ne pas ouvrir le bouchon de radiateur.

Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

 NOTE

■ **Appoint en liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

■ **Si vous renversez du liquide de refroidissement**

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si une des pièces ci-dessus est extrêmement sale ou si vous n’êtes pas sûr de son état, faites inspecter votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

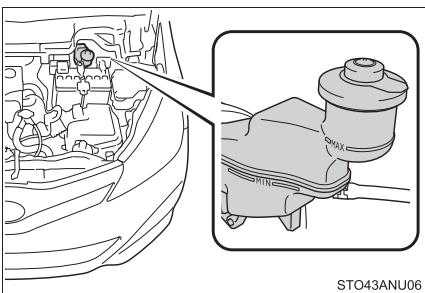
⚠ ATTENTION

■ Lorsque le moteur est chaud

Ne pas toucher au radiateur ou au condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant.

Liquide de frein

■ Vérification du liquide de frein



Le niveau du liquide de frein doit être compris entre les lignes “MAX” et “MIN” sur le réservoir.

■ Ajout de liquide

Vérifiez impérativement le type de liquide et préparez la quantité nécessaire.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703
Élément	Entonnoir propre

■ Le liquide de frein peut absorber l'humidité de l'air

Une humidité excessive dans le liquide de frein peut causer une perte d'efficacité du freinage dangereuse. Utilisez uniquement du liquide de frein ouvert récemment.

⚠ ATTENTION**■ Lors du remplissage du réservoir**

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains; en outre, il détériore les surfaces peintes.

En cas de contact accidentel de liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

⚠ NOTE**■ Si le niveau de liquide est trop bas ou trop haut**

Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau du liquide est haut dans le vase d'expansion.

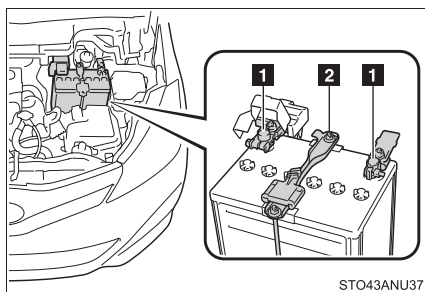
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux.

Batterie

Contrôlez la batterie comme suit:

■ Extérieur de la batterie

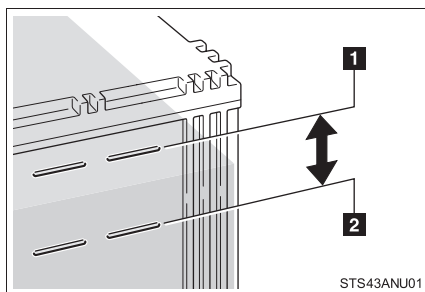
Vérifiez que les bornes de la batterie ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.



1 Bornes

2 Bride de maintien

■ Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie



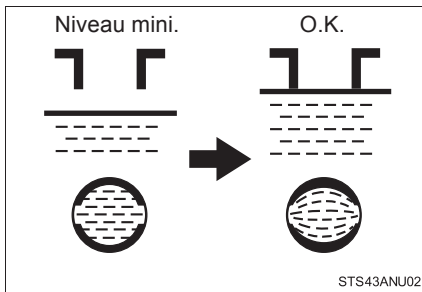
Vérifiez que le niveau est situé entre les repères "UPPER LEVEL" et "LOWER LEVEL".

1 Repère "UPPER LEVEL"

2 Repère "LOWER LEVEL"

Si le niveau d'électrolyte est sous le repère "LOWER LEVEL" ou juste dessus, faites l'appoint avec de l'eau distillée.

■ Appoint en eau distillée



ÉTAPE 1 Ouvrez le bouchon de mise à l'air.

ÉTAPE 2 Ajoutez de l'eau distillée.

Si vous ne voyez pas le niveau "UPPER LEVEL", vérifiez le niveau d'électrolyte en regardant directement dans l'élément.

ÉTAPE 3 Remontez le bouchon de mise à l'air et fermez-le hermétiquement.

■ Avant la mise en charge

La recharge de la batterie produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute mise en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie.

ATTENTION

■ Chimie de la batterie

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie ou à sa proximité directe:

- Ne pas produire d'étincelles par la mise en contact des bornes de la batterie avec un outil.
- Ne pas fumer ni allumer d'allumette à proximité de la batterie.
- Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Ne jamais ingérer ou inhaler l'électrolyte.
- Porter des lunettes de protection pour travailler à proximité de la batterie.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie.

■ Où charger la batterie en toute sécurité

Rechargez toujours la batterie à l'air libre. Ne pas recharger la batterie dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
Lavez abondamment la partie touchée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- Si vous ingérez accidentellement de l'électrolyte
Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez d'urgence un médecin.

 NOTE

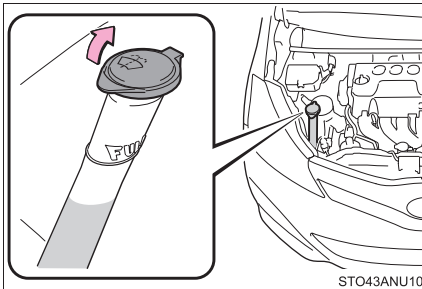
■ **Lorsque vous rechargez la batterie**

Ne rechargez jamais la batterie alors que le moteur est en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient sur arrêt.

■ **Lorsque vous faites l'appoint en eau distillée**

Évitez de trop remplir. Tout débordement d'eau pendant la mise en charge de la batterie peut être la cause d'une corrosion.

Liquide de lave-glace



Si l'un ou l'autre lave-glace ne fonctionne pas ou si le témoin d'alerte de liquide de lave-glace de pare-brise s'allume (sur modèles équipés), c'est que le réservoir de lave-glace est vraisemblablement vide. Ajoutez du liquide de lave-glace jusqu'à la ligne "FULL".

 ATTENTION

■ **Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace**

Ne pas ajouter du liquide de lave-glace lorsque le moteur est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

 NOTE

■ **Ne pas utiliser un autre produit que du liquide de lave-glace**

Ne pas remplacer le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel pour moteur.

Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule.

■ **Dilution du liquide de lave-glace**

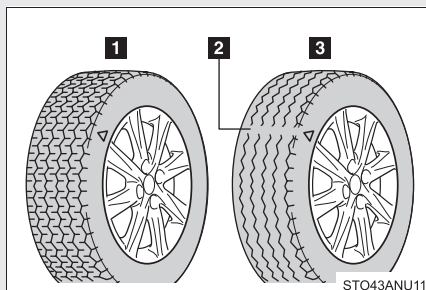
Vous pouvez diluer le liquide de lave-glace dans l'eau si nécessaire.

Consultez les températures de protection antigel indiquées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

■ Contrôle des pneus



1 Profil neuf

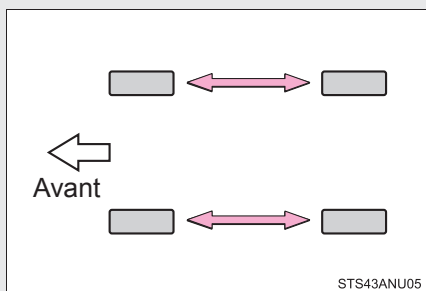
2 Témoin d'usure de la bande de roulement

3 Profil usé

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère ("TWI" ou "Δ", etc.) moulé sur le flanc du pneu.

Si vous ne pratiquez pas la permutation des roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.

■ Permutation des roues



Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Pour égaliser l'usure des pneus et prolonger leur durée de vie, Toyota recommande d'effectuer une permutation des pneus au même intervalle que leur inspection.

Véhicules avec pneus P195/50R16:

Ne pas oublier d'initialiser le système d'avertissement de basse pression des pneus après la permutation des pneus.

■ **Système d'avertissement de basse pression des pneus (sur modèles équipés)**

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de basse pression des pneus qui utilise des valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus pour détecter une baisse de pression avant que de graves problèmes ne surviennent. (→P. 340)

La roue de secours compacte n'est pas équipée de valve ni d'émetteur d'avertissement de basse pression.

Installation de valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)

Lors du remplacement des pneus ou des jantes, des valves et émetteurs de pression doivent également être installés.

Quand des valves et émetteurs neufs d'avertissement de basse pression des pneus sont installés, des nouveaux codes d'identification doivent être enregistrés dans l'ordinateur d'avertissement de pression des pneus et le système d'avertissement de basse pression des pneus doit être initialisé. Faites enregistrer les codes d'identification des valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus par votre concessionnaire Toyota. (→P. 281)

■ **Le système d'avertissement de basse pression des pneus doit être initialisé dans les cas suivants:**

- Pour les véhicules équipés de pneus P195/50R16, lors de la rotation de pneus avant et arrière ayant des pressions de gonflage différentes
- Quand la pression de gonflage des pneus est modifiée, comme par exemple quand on change la vitesse de circulation

Quand le système d'avertissement de basse pression des pneus est initialisé, la pression de gonflage courante est enregistrée comme pression de référence.

■ Comment initialiser le système d'avertissement de basse pression des pneus

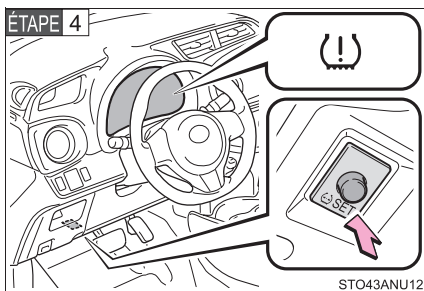
ÉTAPE 1 Stationnez le véhicule dans un endroit sûr et tournez le contacteur de démarrage antivol en position "LOCK".

L'initialisation ne peut pas être faite pendant que le véhicule roule.

ÉTAPE 2 Gonflez les pneus à la pression de gonflage à froid préconisée. (→P. 389)

Gonflez bien les pneus à la pression de gonflage à froid préconisée. Le système d'avertissement de basse pression des pneus fonctionnera sur la base de ce niveau de pression.

ÉTAPE 3 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ON".



Maintenez enfoncé le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus jusqu'à ce que le témoin d'alerte de pression des pneus clignote lentement 3 fois.

ÉTAPE 5 Attendez quelques minutes avec le contacteur de démarrage antivol en position "ON", puis tournez le contacteur de démarrage antivol en position "LOCK".

Enregistrement des codes d'identification (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)

La valve et l'émetteur d'avertissement de basse pression des pneus sont dotés d'un code d'identification unique. Lors du remplacement de la valve et de l'émetteur, il est nécessaire d'enregistrer le code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

■ **Quand changer les pneus de votre véhicule**

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

Si vous n'êtes pas sûr, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ **Remplacement des pneus et des jantes (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

Si le code d'identification de la valve et de l'émetteur d'avertissement de basse pression n'est pas enregistré, le système d'avertissement de basse pression des pneus ne fonctionnera pas correctement. Après avoir conduit pendant environ 20 minutes, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute et reste allumé pour indiquer un dysfonctionnement du système.

■ **Longévité des pneus**

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ **Vérifications de routine de la pression de gonflage des pneus (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)**

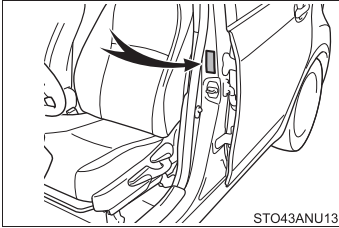
Le système d'avertissement de basse pression des pneus ne remplace pas les vérifications de routine de la pression de gonflage des pneus. N'oubliez pas de vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre de vos vérifications quotidiennes du véhicule.

■ **Pneus taille basse (véhicules équipés de pneus P195/50R16)**

Généralement, les pneus taille basse s'usent plus rapidement et leur adhérence est réduite sur les routes enneigées ou verglacées par rapport aux pneus standard. Utilisez toujours des pneus neige ou des chaînes à neige sur les routes enneigées et/ou verglacées et conduisez prudemment à une vitesse adaptée aux conditions de la route et météorologiques.

■ Charge maximale des pneus

Vérifiez que la charge maximale du pneu de rechange est supérieure à la moitié du poids nominal brut sur essieu (GAWR) de l'essieu avant ou de l'essieu arrière, selon la valeur la plus élevée.



Pour le GAWR, voir l'étiquette de certification. Pour la charge maximale du pneu, voir la limite de charge à la pression maximale de gonflage à froid mentionnée sur le flanc du pneu.
(→P. 395)

■ Types de pneus

● Pneus d'été

Les pneus d'été sont les pneus hautes performances les mieux adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas les mêmes performances d'adhérence que les pneus neige, ils sont inadaptés pour la conduite sur les routes enneigées ou verglacées. Pour conduire sur des routes enneigées ou verglacées, l'utilisation de pneus neige est recommandée. Si vous montez des pneus neige, il faut absolument remplacer les quatre pneus.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure traction dans la neige et être adaptés à la conduite dans la plupart des conditions hivernales, ainsi que pour une utilisation pendant toute l'année. Cependant, les pneus toutes saisons n'offrent pas une aussi bonne adhérence que les pneus neige dans la neige lourde ou poudreuse. De plus, les pneus toutes saisons sont inférieurs aux pneus d'été en matière d'accélération et de tenue de route pour la conduite sur autoroute.

● Pneus neige

Pour conduire sur les routes couvertes de neige ou verglacées, nous recommandons l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de pneus neige, sélectionnez des pneus de mêmes dimensions, même construction et même capacité de charge que les pneus d'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé d'origine avec des pneus à carcasse radiale, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Les pneus neige doivent être installés sur les quatre roues. (→P. 190)

■ Initialisation du système d'avertissement de basse pression des pneus (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)

Initialisez le système avec la pression de gonflage des pneus réglée au niveau des spécifications.

■ Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ Si vous appuyez accidentellement sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)

Si l'initialisation est effectuée, ajustez la pression de gonflage au niveau spécifié et initialisez de nouveau le système d'avertissement de basse pression des pneus.

■ **Quand l'initialisation du système d'avertissement de basse pression des pneus a échoué (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)**

L'initialisation peut être effectuée en quelques minutes. Cependant, dans les cas suivants, les paramètres n'ont pas été enregistrés et le système ne fonctionnera pas correctement. Si d'autres tentatives d'enregistrement des paramètres de pression de gonflage des pneus échouent, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque vous appuyez sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus, le témoin d'alerte de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- Après avoir conduit pendant un certain temps depuis la fin de l'initialisation, le témoin d'alerte reste allumé après avoir cligné pendant 1 minute.

■ **Certification du système d'avertissement de basse pression des pneus**

ID FCC: PAXPMVC010

ID FCC: HYQ23AAD

Pour les véhicules vendus aux États-Unis

REMARQUE:

Ce produit est conforme à la Section 15 des règles de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce produit ne risque pas de causer d'interférences nuisibles, et (2) ce produit doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui risquent d'entraîner un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT DE LA FCC:

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité pourrait annuler l'autorisation accordée à l'utilisateur d'utiliser cet équipement.

ATTENTION

■ **Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

À défaut, vous risquez de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas utiliser sur le même train des pneus différents en marque, modèle ou profil.

De même, ne pas utiliser sur le même train des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.

- Ne pas monter des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.

- Ne pas utiliser sur le même train des pneus de type différent (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).

- Ne pas monter sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.

- Ne pas monter des pneus ayant déjà servi sur un autre véhicule.

Ne pas utiliser des pneus dont vous ne savez pas comment ils ont été utilisés précédemment.

- Ne pas remorquer votre véhicule s'il est temporairement équipé d'une roue de secours compacte.

■ **Initialisation du système d'avertissement de basse pression des pneus (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)**

N'appuyez pas sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus sans avoir corrigé au préalable la pression des pneus à la valeur préconisée. Sinon, le témoin d'alerte de pression des pneus risque de ne pas s'allumer, même si la pression de gonflage est basse ou il risque de s'allumer quand la pression est en fait normale.

 NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des jantes, des valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus et des capuchons de valve (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)**

- Lors de la dépose ou de la pose des jantes, pneus ou valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus peuvent être endommagés s'ils ne sont pas manipulés correctement.
- Lors du remplacement des capuchons de valve, n'utilisez pas de capuchons autres que ceux spécifiés. Le capuchon risque de coller.

■ **Pour éviter d'endommager les valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)**

Quand un pneu est réparé avec des produits d'étanchéité liquides, la valve et l'émetteur d'avertissement de basse pression des pneus risquent de ne pas fonctionner correctement. En cas d'utilisation d'un produit d'étanchéité liquide, contactez votre concessionnaire Toyota ou un autre atelier de réparation qualifié dès que possible. Veillez à remplacer la valve et l'émetteur d'avertissement de basse pression des pneus en cas de remplacement d'un pneu. (→P. 280)

■ **Conduite sur chaussées en mauvais état**

Faites très attention lorsque vous devez rouler sur une route dont le revêtement est déformé ou parsemé de nids-de-poule.

Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée très déformée.

 NOTE

■ **Pneus taille basse (véhicules équipés de pneus P195/50R16)**

Les pneus taille basse peuvent causer des dommages plus graves aux jantes que les pneus normaux quand ils absorbent les chocs dus à l'état de la chaussée. Par conséquent, tenez compte des points suivants:

- Veillez à ce que vos pneus soient toujours gonflés à la bonne pression. Les pneus sous-gonflés peuvent être endommagés plus gravement.
- Évitez les nids de poule, les chaussées déformées, les bordures de trottoirs et autres dangers de la route. À défaut, vous risquez d'endommager gravement les jantes et les pneus.

■ **Si tous les pneus se dégonflent pendant la marche du véhicule**

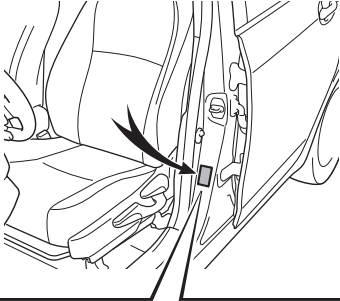
Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneus et/ou vos jantes.

4-3. Entretien à faire soi-même

Pression de gonflage des pneus

■ Pression de gonflage des pneus

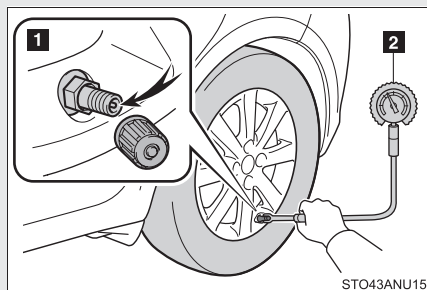
La pression de gonflage à froid recommandée et les dimensions des pneus sont indiquées sur l'étiquette d'informations sur les pneus et le chargement. (→P. 389)



TIRE AND LOADING INFORMATION				RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT			
SEATING CAPACITY: TOTAL X FRONT X, REAR X The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs.				NOMBRE DE PLACES: TOTAL X AVANT X, ARRIÈRE X Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb.			
SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION	TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	PNEU	DIMENSIONS	PRESSION DES PNEUS À FROID	
	FRONT	PXXX/XXRXX	XXXXPa, X0PSI	AVANT	PXXX/XXRXX	XXXXPa, X0PSI	X X XXXX NE PAS UTILISER DES PNEUS SUSPENDUS
	REAR	PXXX/XXRXX	XXXXPa, X0PSI	ARRIÈRE	PXXX/XXRXX	XXXXPa, X0PSI	
	SPARE	TXXX/XXDXX	XXXXPa, X0PSI	DE SECOURS	TXXX/XXDXX	XXXXPa, X0PSI	

STO43ANU14

■ Procédure d'inspection et d'ajustement



1 Valve de pneu

2 Manomètre
pneumatiques

pour

ÉTAPE 1 Retirez le capuchon de valve du pneu.

ÉTAPE 2 Appuyez l'extrémité du manomètre sur la valve du pneu.

ÉTAPE 3 Lisez la pression sur les graduations du manomètre.

ÉTAPE 4 Si la pression de gonflage n'est pas conforme au niveau recommandé, ajustez la pression.

Si vous ajoutez trop d'air, appuyez sur centre de la valve pour dégonfler.

ÉTAPE 5 Après avoir fini de mesurer et d'ajuster la pression de gonflage, mettez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier la présence de fuites.

ÉTAPE 6 Remettez en place le capuchon de valve.

■ Intervalle de vérification de la pression de gonflage des pneus

Vous devriez vérifier la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.

N'oubliez pas de vérifier la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Augmentation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et de la longévité des pneus
- Augmentation des risques d'accident
- Sollicitation accrue du groupe motopropulseur, pouvant entraîner une panne

Si un pneu doit être gonflé souvent, faites le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- Utilisez systématiquement un manomètre pour pneumatiques.
L'apparence des pneus peut être trompeuse. Par ailleurs, une différence de pression de gonflage des pneus même légère (quelques centaines de grammes) peut compromettre le confort de conduite et la tenue de route.
- Ne pas dégonfler les pneus après avoir roulé. Il est normal que la pression de gonflage des pneus augmente pendant la conduite.
- Ne jamais excéder la charge utile du véhicule.
Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

 ATTENTION

■ **D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus**

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Sinon, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Mauvaise étanchéité au talon du pneu
- Déformation de la jante et/ou déjantage du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu suite à un choc sur la route

 NOTE

■ **Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus**

N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves.

Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air susceptible de provoquer un accident. Si vous perdez les capuchons, remplacez-les dans les plus brefs délais.

Jantes

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

■ Choix des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Des jantes de rechange sont disponibles chez votre concessionnaire Toyota.

*: La dénomination conventionnelle est “déport”.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de différents types ou dimensions
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

■ Précautions avec les jantes en aluminium (sur modèles équipés)

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation, de réparation ou de remplacement des pneumatiques, vérifiez que les écrous de roue sont toujours bien serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

■ **Lorsque vous remplacez les jantes (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

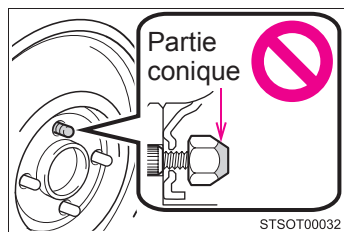
Les jantes de votre véhicule, à l'exception de la roue de secours, sont équipées de valves et d'émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus qui permettent au système d'avertissement de basse pression des pneus d'avertir à l'avance en cas de crevaison. Chaque fois que les jantes sont remplacées, des valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus doivent être installés. (→P. 280)

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque vous remplacez les jantes**

- Ne pas monter des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus sans chambre, mais qui fuit. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ **Lorsque vous remontez les écrous de roue**



- Veillez à remonter les écrous de roue en tournant leur partie conique vers l'intérieur. Si vous remontez les écrous avec leur partie conique tournée vers l'extérieur, la roue risque de casser et éventuellement de se détacher du véhicule, ce qui peut conduire à un accident grave, voire mortel.

- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous.

 NOTE

■ **Remplacement des valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)**

- Étant donné que la réparation ou le remplacement des pneus peut affecter les valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus, faites réparer les pneus par votre concessionnaire Toyota ou un autre atelier de réparation qualifié. De plus, veillez à acheter vos valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus chez votre concessionnaire Toyota.
- Vous devez utiliser exclusivement des jantes d'origine Toyota sur votre véhicule.
Les valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus risquent de ne pas fonctionner correctement sur des jantes qui ne sont pas d'origine.

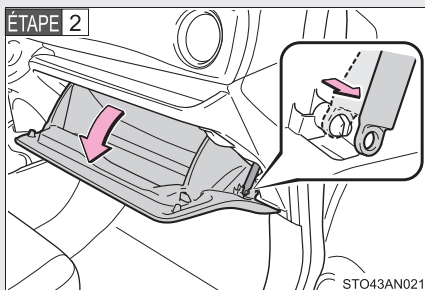
4-3. Entretien à faire soi-même

Filtre de climatisation

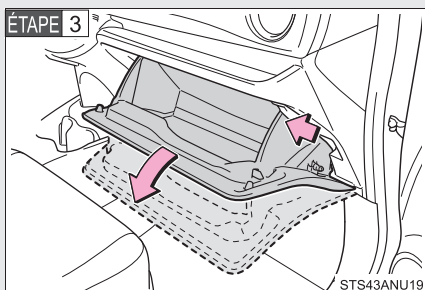
Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

■ Méthode de remplacement

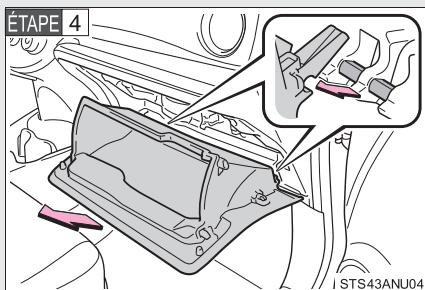
ÉTAPE 1 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK".



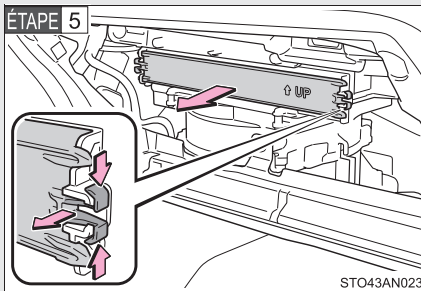
Ouvrez la boîte à gants.
Dégagez le vérin amortisseur.



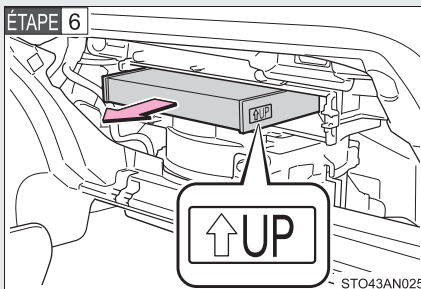
Appuyez sur le côté extérieur
de la boîte à gants pour
déloger les ergots supérieurs.



Tirez sur la boîte à gants pour
la sortir et délogez les ergots
inférieurs.



Retirez le couvercle du filtre.



Retirez le filtre de climatisation et remplacez-le par un neuf.

La flèche du repère “↑UP” sur le filtre doit pointer vers le haut.

■ Intervalle d'entretien

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou urbaine à trafic très dense. (Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, veuillez vous reporter au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.)

■ En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.



NOTE

■ **Lorsque vous utilisez le système de climatisation**

Veillez à ce que le filtre soit toujours à sa place.

Le système de climatisation risque de tomber en panne si vous l'utilisez sans filtre.

4-3. Entretien à faire soi-même

Pile de la télécommande du verrouillage centralisé*

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

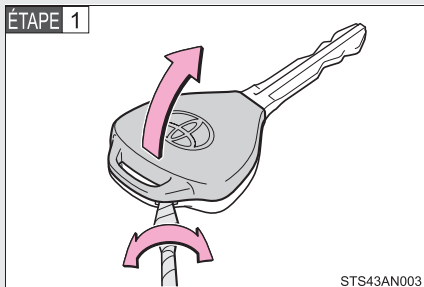
■ Vous aurez besoin des éléments suivants:

- Tournevis plat
- Pile au lithium CR2016

■ Remplacement de la pile

Type A

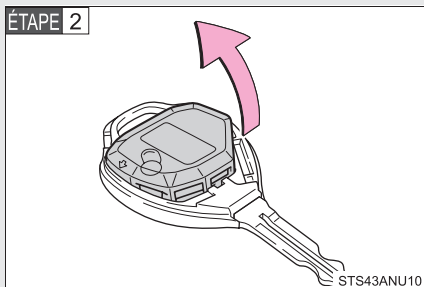
ÉTAPE 1



Retirez le cache.

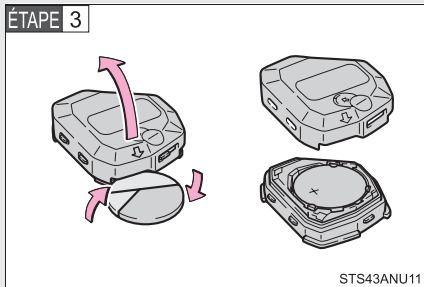
Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec du ruban adhésif.

ÉTAPE 2



Retirez le module.

ÉTAPE 3



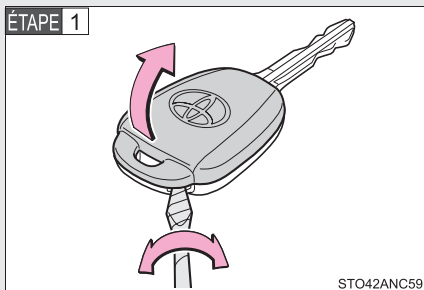
Ouvrez le couvercle du boîtier avec une pièce protégée avec du ruban adhésif et retirez la pile déchargée.

Mettez en place une pile neuve, face "+" vers le haut.

*: Sur modèles équipés

Type B

ÉTAPE 1

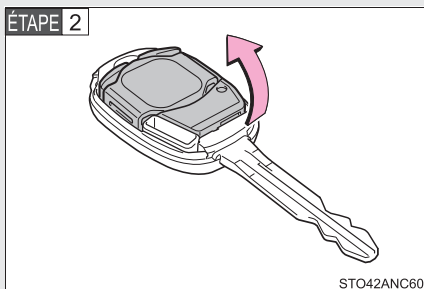


Retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec du ruban adhésif.

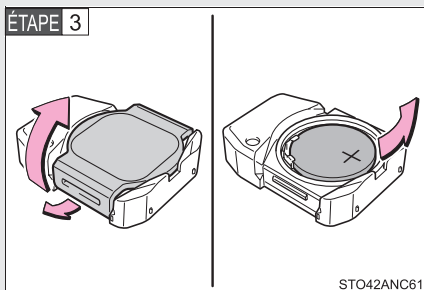
Pour éviter le démontage des boutons, orientez vers le bas la surface comportant les boutons.

ÉTAPE 2



Retirez le module.

ÉTAPE 3



Ouvrez le couvercle du module et retirez la pile usée.

Mettez en place une pile neuve, face “+” vers le haut.

■ Utilisez une pile au lithium modèle CR2016

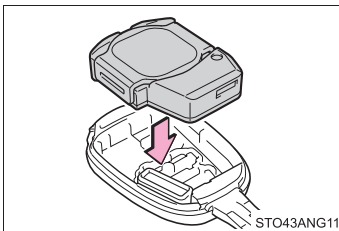
- Vous pouvez acheter les piles chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'appareils électriques ou chez les photographes.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ Si la pile de la clé est usée

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- La télécommande du verrouillage centralisé fonctionne mal.
- La portée utile est réduite.

■ Lors du remplacement du module (type B seulement)



Remettez en place le module depuis le haut à droite. En le remettant en place diagonalement, cela peut empêcher les boutons de la clé de fonctionner correctement.

⚠ ATTENTION

■ Pile et autres petites pièces démontées

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer son étouffement. Tenir hors de portée des enfants. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.



NOTE

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Opérez toujours avec les mains sèches.
La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne pas toucher ou déplacer un autre composant interne à la télécommande.
- Ne pas tordre les bornes de la pile.

4-3. Entretien à faire soi-même

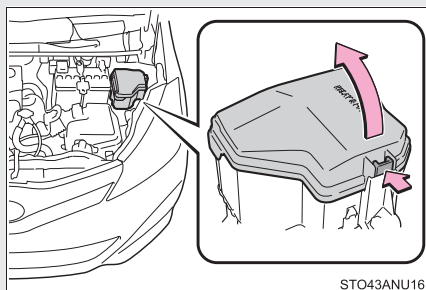
Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Si cela se produit, vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.

ÉTAPE 1 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK".

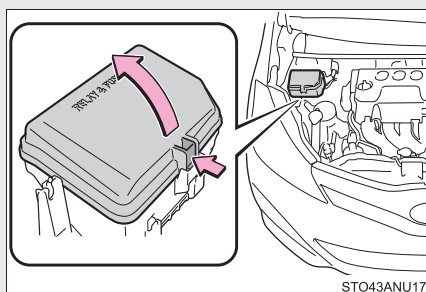
ÉTAPE 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

Compartment moteur (boîte à fusibles type A)



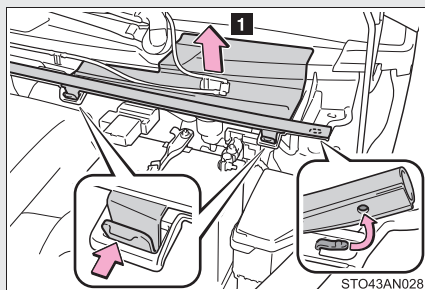
Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.

Compartment moteur (boîte à fusibles type B)

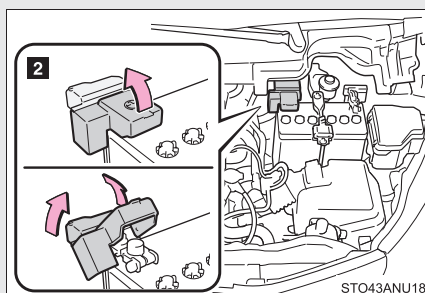


Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.

Compartiment moteur (boîte à fusibles type C)

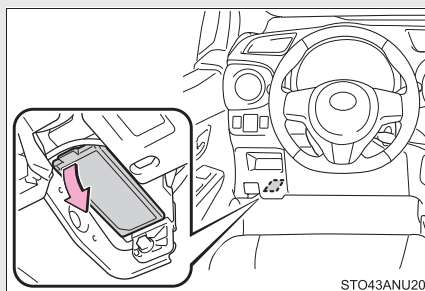


1 Tirez le joint caoutchouc au bord pour le décrocher de la protection, puis appuyez sur les languettes à l'intérieur et tirez la protection vers le haut.



2 Retirez le cache de la borne de la batterie et ensuite celui de la boîte à fusibles.

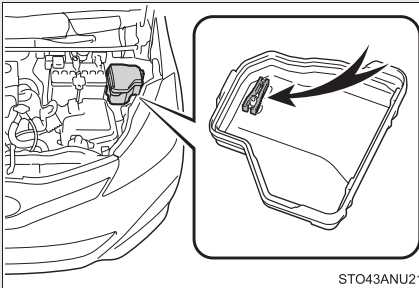
Sous le tableau de bord, côté conducteur



Retirez le couvercle.

ÉTAPE 3 Après une panne d'un système, consultez le tableau "Disposition des fusibles et ampérages" (→P. 308) pour repérer le fusible à vérifier.

ÉTAPE 4 Retirez le fusible.



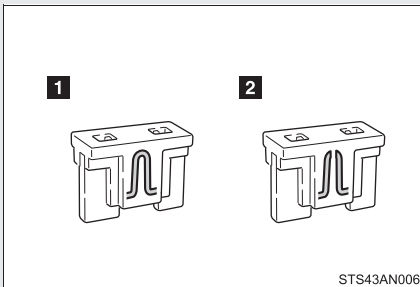
STO43ANU21

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de la pince d'extraction.

La pince d'extraction est située au dos du couvercle de la boîte à fusibles type A.

ÉTAPE 5 Vérifiez si le fusible est grillé.

Type A



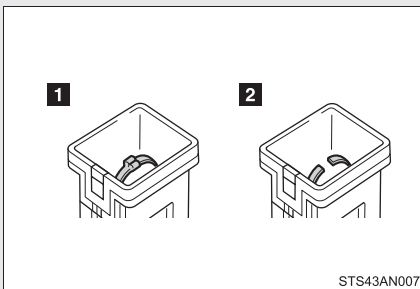
STS43AN006

1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type B



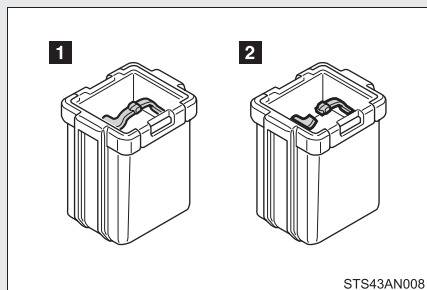
STS43AN007

1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type C

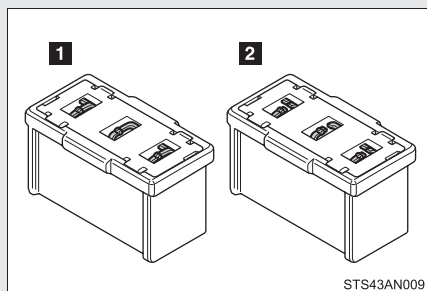


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type D

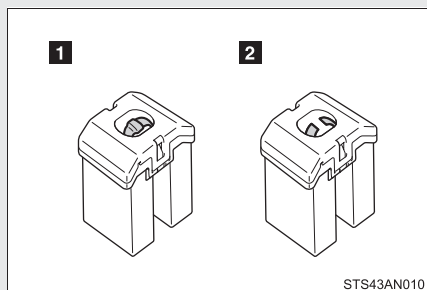


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type E

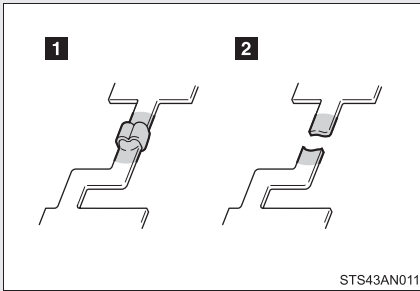


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type F



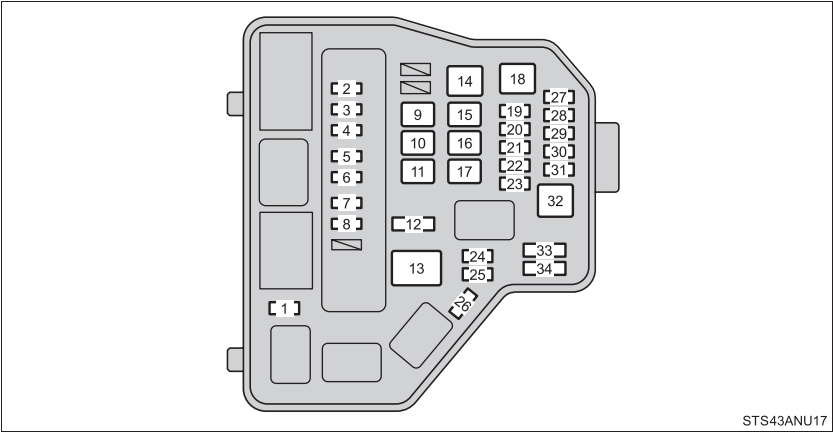
1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Contactez votre
concessionnaire Toyota.

Disposition des fusibles et ampérages

Compartiment moteur (boîte à fusibles type A)

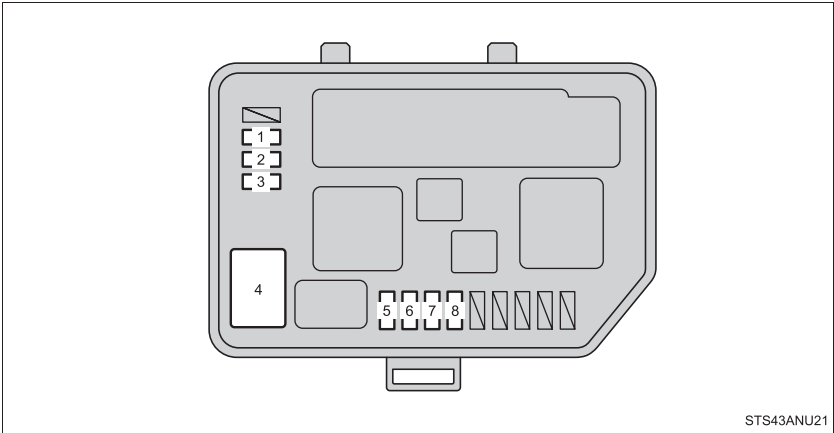


Fusible		Ampérage	Circuit
1	ID/UP	7,5 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
2	EFI MAIN	20 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
3	EFI NO.3	7,5 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
4	HORN	10 A	Avertisseur sonore
5	EFI NO.2	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle

Fusible		Ampérage	Circuit
6	IG2	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, système de sacs gonflables de sécurité, feux stop, système de classification d'occupant du siège passager avant
7	IGN	15 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
8	MET	7,5 A	Instruments et compteurs
9	EPS	50 A	Système de direction assistée électrique
10	ABS NO.2	30 A	Système de freinage antiblocage, système de contrôle de la stabilité du véhicule
11	DEF	30 A	Désembueurs de lunette arrière, désembueurs de rétroviseurs extérieurs
12	SPARE	10 A	Fusible de rechange
13	PTC	80 A	Thermistance PTC, désembueurs de rétroviseurs extérieurs
14	HTR	40 A	Système de climatisation
15	H-LP CLN	30 A	Pas de circuit
16	RDI FAN	30 A	Motoventilateur de refroidissement
17	ABS NO.1	50 A	Système de freinage antiblocage, système de contrôle de la stabilité du véhicule
18	BBC	40 A	Pas de circuit
19	ST	30 A	Circuit de démarrage
20	AMP	15 A	Pas de circuit
21	D/L NO.2	25 A	Pas de circuit

Fusible		Ampérage	Circuit
22	D.C.C	30 A	DOME, ECU-B NO.1, ECU-B NO.2
23	STR LOCK	20 A	Pas de circuit
24	ECU-B NO.1	5 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, ECU principale de carrosserie
25	DOME	15 A	Éclairage intérieur, éclairages individuels, système audio, système de contrôle de la stabilité du véhicule
26	MIR-HTR	10 A	Pas de circuit
27	ETCS	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
28	HAZ	15 A	Clignotants, feux de détresse
29	AM2	7,5 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, circuit de démarrage
30	ECU-B NO.2	5 A	Instruments et compteurs, système de télécommande du verrouillage centralisé, système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, système de classification d'occupant du siège passager avant
31	ALT-S	7,5 A	Système de charge
32	R/I	50 A	EFI MAIN, EFI NO.2, EFI NO.3, IG2, IGN, MET, HORN
33	SPARE	20 A	Fusible de rechange
34	SPARE	30 A	Fusible de rechange

Compartiment moteur (boîte à fusibles type B)

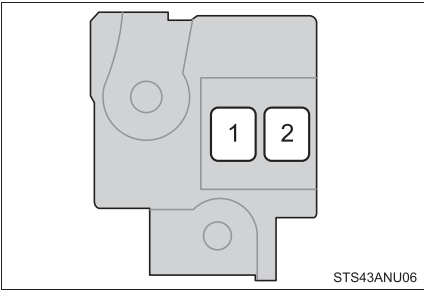


Fusible		Ampérage	Circuit
1	EU-DRL	15 A	Pas de circuit
2	S-HORN	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
3	H-LP MAIN	7,5 A	Projecteurs
4	ST ^{*1}	40 A	Pas de circuit
5	H-LP RH HI	10 A	Projecteur côté droit (feu de route)
6	H-LP LH HI	10 A	Projecteur côté gauche (feu de route), instruments et compteurs
7	H-LP RH LO	10 A	Projecteur côté droit (feu de croisement)
8	H-LP LH LO	10 A	Projecteur côté gauche (feu de croisement), projecteurs antibrouillard

^{*1}: Modèles NCP131L-AGMRKA, NCP131L-AGPRKA, NCP131L-AHMRKA, NCP131L-AHPRKA, NCP131L-AGMRKK, NCP131L-AGPRKK, NCP131L-AHMRKK, NCP131L-AHPRKK, NCP131L-AGMVKK, NCP131L-AGPVKK, NCP131L-AHMOVKK et NCP131L-AHPVKK^{*2}

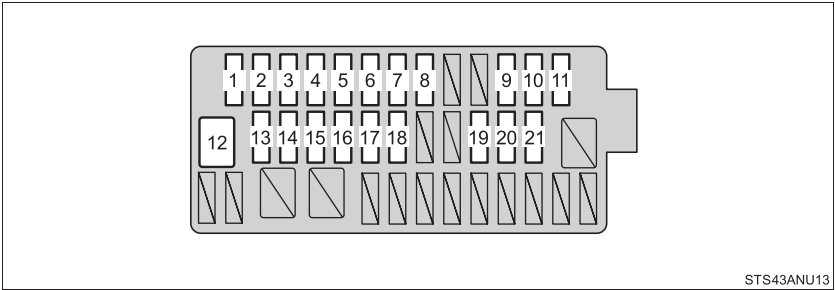
^{*2}: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 379)

Compartment moteur (boîte à fusibles type C)



Fusible		Ampérage	Circuit
1	ALT	120 A	ID/UP, EPS, ABS NO.2, DEF, PTC, HTR, H-LP CLN, RDI FAN, ABS NO.1, TAIL NO.2, PANEL, DOOR R/R, DOOR P, ECU-IG NO.1, ECU-IG NO.2, A/C, GAUGE, WASHER, WIPER, WIPER RR, P/W, DOOR R/L, DOOR, CIG, ACC, D/L, OBD, STOP, AM1, FOG FR
2	MAIN	80 A	BBC, ST, AMP, D/L NO.2, D.C.C, STR LOCK, MIR-HTR, ETCS, HAZ, AM2, ALT-S, R/I, EU-DRL, S-HORN, H-LP MAIN, H-LP RH HI, H-LP LH HI, H-LP RH LO, H-LP LH LO

Sous le tableau de bord, côté conducteur



Fusible		Ampérage	Circuit
1	TAIL NO.2	10 A	Feux de stationnement, feux arrière, éclairages de plaque d'immatriculation, feux de position
2	PANEL	5 A	Instruments et compteurs, éclairages de tableau de bord, éclairage des boutons de commande
3	DOOR R/R	20 A	Lève-vitres électriques
4	DOOR P	20 A	Lève-vitres électriques
5	ECU-IG NO.1	5 A	Motoventilateur de refroidissement, désembueur de lunette arrière, système de contrôle de la stabilité du véhicule, système direction assistée électrique, ECU principale de carrosserie, système de télécommande du verrouillage centralisé, système d'avertissement de basse pression des pneus
6	ECU-IG NO.2	5 A	Système de contrôle de la stabilité du véhicule
7	A/C	7,5 A	Système de climatisation, désembueur de lunette arrière, désembueurs de rétroviseurs extérieurs

Fusible		Ampérage	Circuit
8	GAUGE	10 A	Feux de reculs, système de commande de verrouillage de sélecteur, système audio, système de charge, système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
9	WASHER	15 A	Lave-glace de pare-brise
10	WIPER	20 A	Essuie-glace de pare-brise
11	WIPER RR	15 A	Essuie-glace de lunette arrière
12	P/W	30 A	Lève-vitres électriques
13	DOOR R/L	20 A	Lève-vitres électriques
14	DOOR	20 A	Lève-vitres électriques
15	CIG	15 A	Prises de courant
16	ACC	5 A	ECU principale de carrosserie, rétroviseurs extérieurs, système audio, système de commande de verrouillage de sélecteur
17	D/L	25 A	Système de verrouillage centralisé des portes, ECU principale de carrosserie
18	OBD	7,5 A	Système de diagnostic embarqué
19	STOP	7,5 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, système de contrôle de la stabilité du véhicule, feux stop, troisième feu stop
20	AM1	7,5 A	Circuit de démarrage, contacteur de démarrage antivol
21	FOG FR	15 A	Projecteurs antibrouillard

■ Après le remplacement d'un fusible

- Si l'éclairage ne s'allume pas après que le fusible ait été remplacé, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 317)
- Si le fusible remplacé grille de nouveau, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge électrique d'un circuit

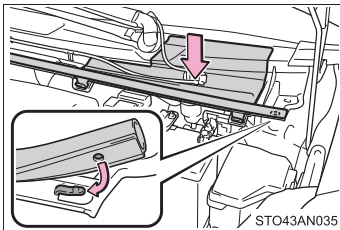
Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

■ Lorsque vous remplacez des ampoules

Toyota vous recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota conçus pour votre véhicule.

Certaines ampoules faisant partie de circuits conçus pour empêcher la surcharge, toute autre pièce que celles d'origine ou n'ayant pas été conçues pour ce véhicule risque d'être inutilisable.

■ Lorsque vous remontez la protection (protection de boîte à fusibles de type C uniquement)



Remontez la protection, puis accrochez-y le joint caoutchouc.



ATTENTION

■ Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie

Respectez les précautions suivantes.

Sinon, vous risquez de causer des dommages au véhicule, voire un incendie ou un accident.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à celui indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
- Ne pas modifier les fusibles ou les boîtes à fusibles.



NOTE

■ Avant de remplacer les fusibles

Faites rechercher et réparer la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Ampoules

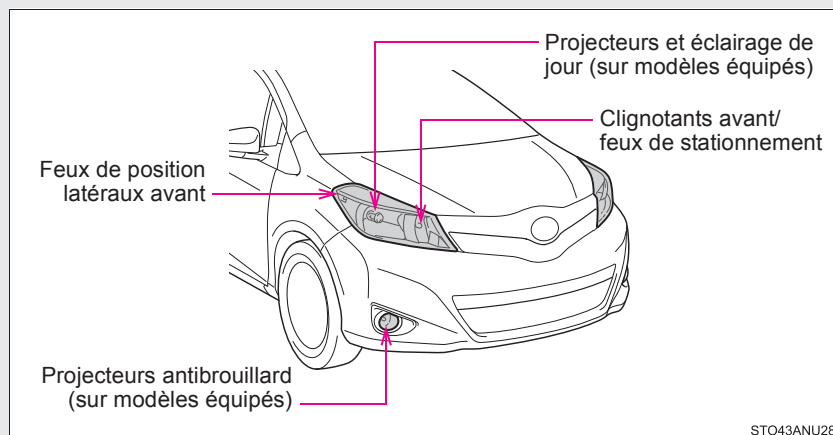
Vous pouvez changer par vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Si le remplacement de l'ampoule nécessaire semble difficile à effectuer, contactez votre concessionnaire Toyota.

Pour plus de renseignements sur le remplacement des autres ampoules, contactez votre concessionnaire Toyota.

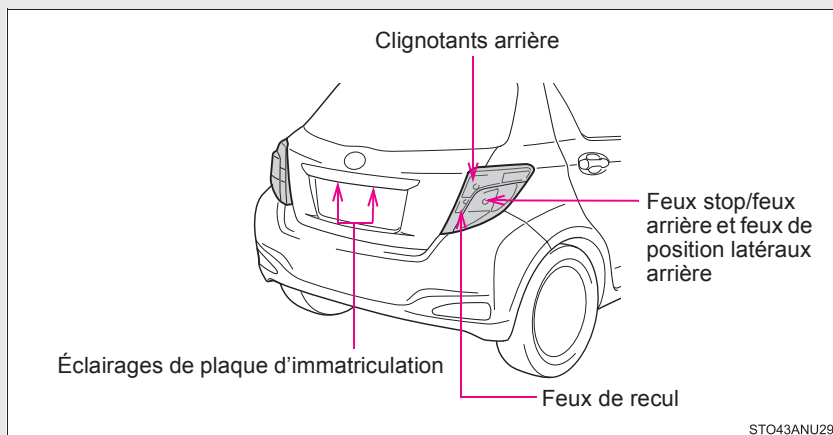
■ Préparatifs au remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule à remplacer.
(→P. 390)

■ Emplacement des ampoules à l'avant

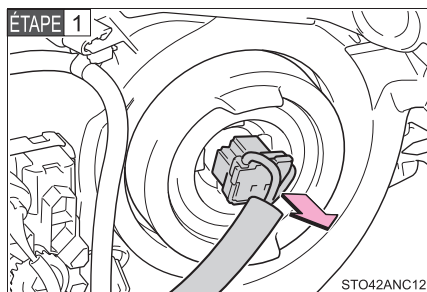


■ Emplacement des ampoules à l'arrière

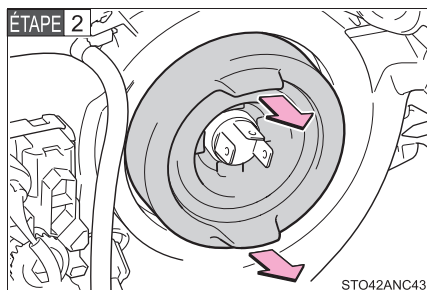


Remplacement des ampoules

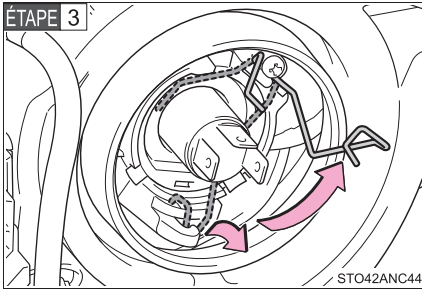
■ Projecteurs et éclairage de jour (sur modèles équipés)



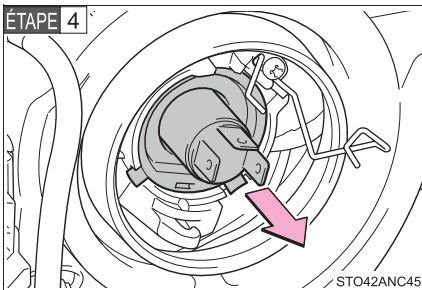
Débranchez le connecteur.



Retirez le cache en caoutchouc.



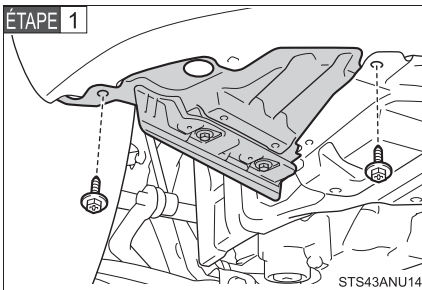
Défaitez le ressort de fixation d'ampoule.



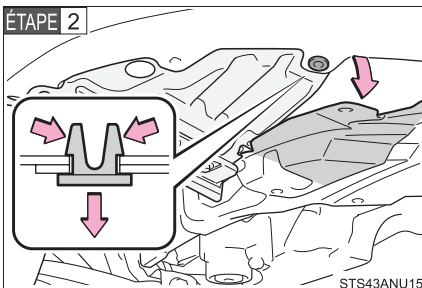
Retirez l'ampoule.

Pour monter l'ampoule neuve, alignez les ergots de l'ampoule avec les découpes du logement.

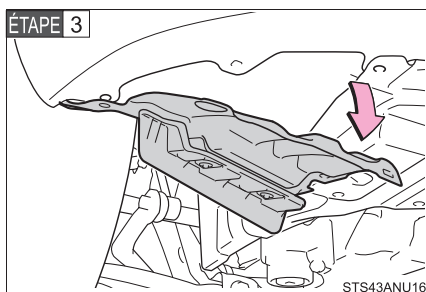
■ Projecteurs antibrouillard (sur modèles équipés)



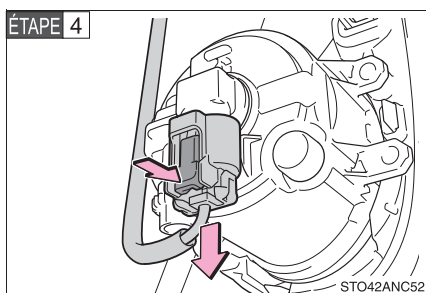
Retirez les vis.



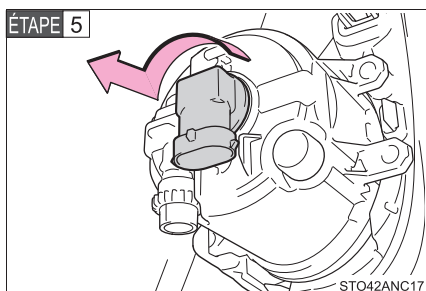
Retirez le passe-fil.



Démontez partiellement la doublure d'aile.

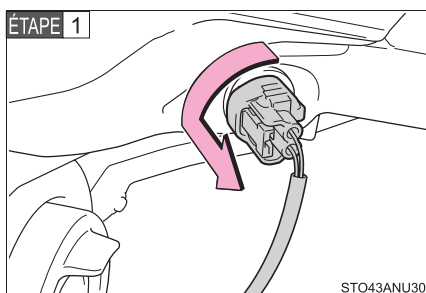


Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

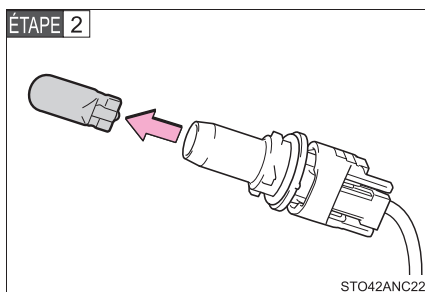


Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

■ Feux de position latéraux avant

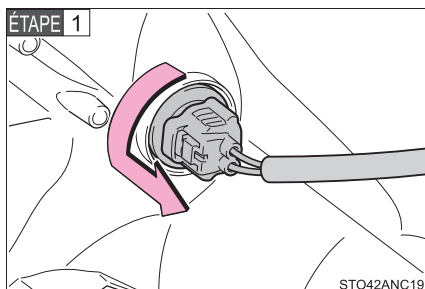


Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

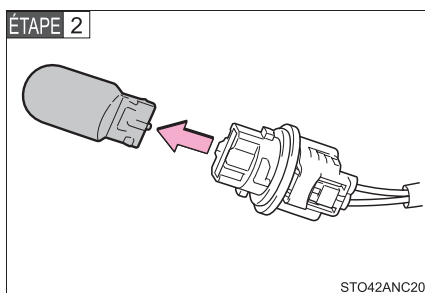


Retirez l'ampoule.

■ Clignotants avant/feux de stationnement

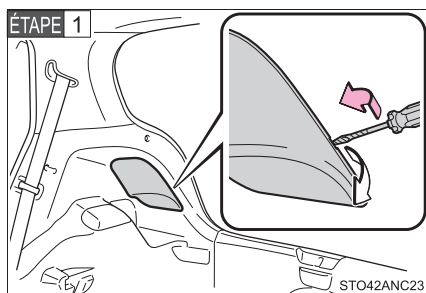


Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



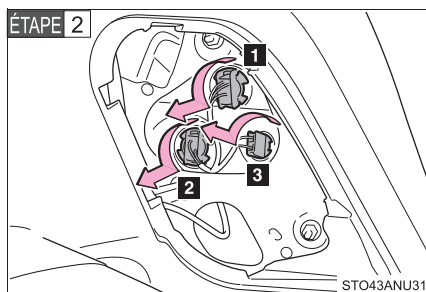
Retirez l'ampoule.

■ Feux de recul, feux stop/feux arrière et feux de position latéraux arrière, et feux clignotants arrière



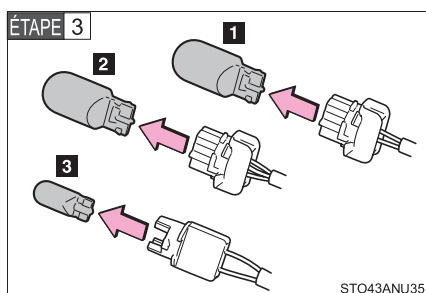
Ouvrez le hayon et retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez le tournevis avec du ruban adhésif.



Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

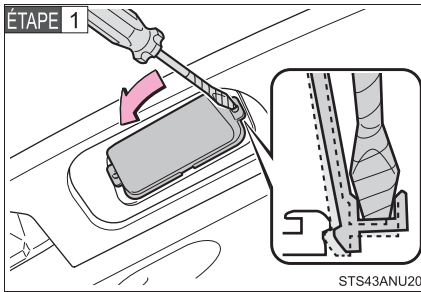
- 1** Clignotant arrière
- 2** Feux stop/feux arrière et feux de position latéraux arrière
- 3** Feu de recul



Retirez l'ampoule.

- 1** Clignotant arrière
- 2** Feux stop/feux arrière et feux de position latéraux arrière
- 3** Feu de recul

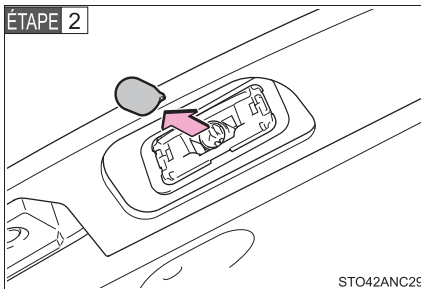
■ Éclairage de plaque d'immatriculation



Retirez le cache.

Introduisez un tournevis de taille adaptée dans le trou du cache, puis retirez celui-ci en le relevant comme indiqué sur la figure.

Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez le tournevis avec du ruban adhésif.



Retirez l'ampoule.

■ Éclairages autres que ceux ci-dessus

Si le troisième feu stop est grillé, faites le remplacer par votre concessionnaire Toyota.

■ Troisième feu stop à LED

Le troisième feu stop est constitué d'un ensemble de diodes électroluminescentes (LED). Si l'une des LED est grillée, apportez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer le feu.

■ Formation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de projecteurs n'indique pas nécessairement une anomalie.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de renseignements dans les cas suivants:

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur du projecteur.

■ Lorsque vous remplacez des ampoules

→P. 315

ATTENTION

■ Remplacement des ampoules

- Éteignez les feux. Ne pas essayer de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les feux.

Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.

- Ne pas toucher le verre de l'ampoule à mains nues. Tenez l'ampoule par sa partie métallique ou plastique.

Si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque de se casser.

- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'optique. Cela est susceptible d'endommager les projecteurs ou de causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.

■ Pour éviter tout dommage ou incendie

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

En cas de problème

5

5-1. Informations à connaître

Feux de détresse	326
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué	327
Si vous suspectez un problème	335
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation.....	336

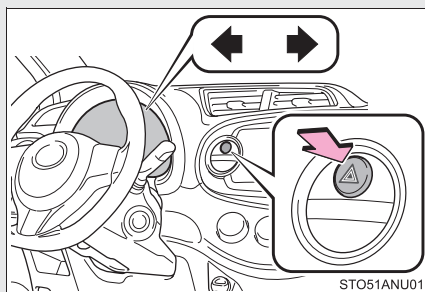
5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche... ..	337
Si vous avez un pneu crevé	349
Si le moteur ne démarre pas	361
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)	363
Si vous perdez vos clés ...	364
Si la batterie du véhicule est déchargée	365
Si votre véhicule surchauffe	369
Si votre véhicule est bloqué	373
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	375

5-1. Informations à connaître

Feux de détresse

Utilisez les feux de détresse si le véhicule est en panne ou s'il est impliqué dans un accident.



Appuyez sur le bouton des feux de détresse pour déclencher leur fonctionnement. Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le bouton.

NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne pas laisser les feux de détresse en fonctionnement plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou un service de remorquage spécialisé, utilisant une dépanneuse à panier ou à plateau.

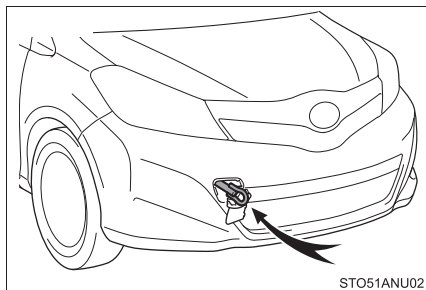
Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.

Avant l'opération de remorquage

Les phénomènes suivants peuvent être le signe d'un problème de transmission. Contactez votre concessionnaire Toyota avant le remorquage.

- Le moteur tourne, mais le véhicule n'est plus roulant.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage de secours

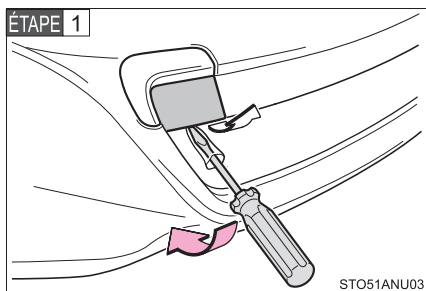


En cas d'indisponibilité d'une dépanneuse pour porter secours, vous pouvez remorquer provisoirement votre véhicule à l'aide d'une chaîne ou d'un câble attaché à son anneau de remorquage. Ne le faites que si la route est de bonne qualité, à vitesse réduite et sur une courte distance.

Une personne doit rester au volant du véhicule pour le diriger et freiner. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en état.

Montage de l'anneau de remorquage

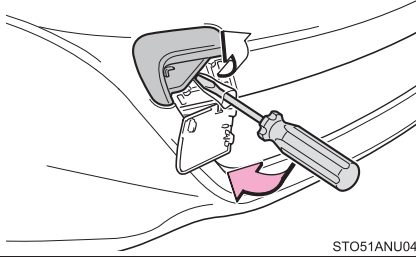
Type A



Retirez le cache de l'anneau avec un tournevis plat.

Pour ne pas rayer la peinture de la carrosserie, protégez le tournevis avec un chiffon comme indiqué sur la figure.

ÉTAPE 2

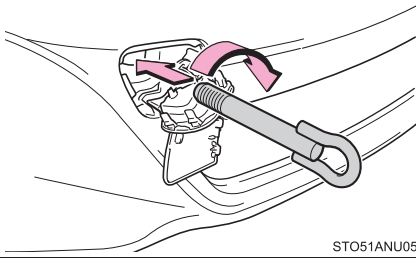


STO51ANU04

Retirez le cache de l'anneau avec un tournevis plat.

Pour ne pas rayer la peinture de la carrosserie, protégez le tournevis avec un chiffon comme indiqué sur la figure.

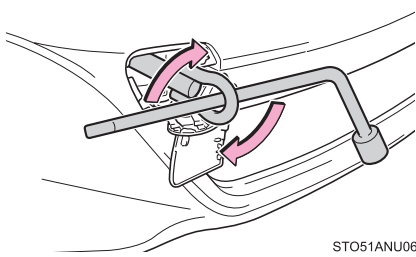
ÉTAPE 3



STO51ANU05

Vissez l'anneau de remorquage dans son support et serrez-le à la main.

ÉTAPE 4

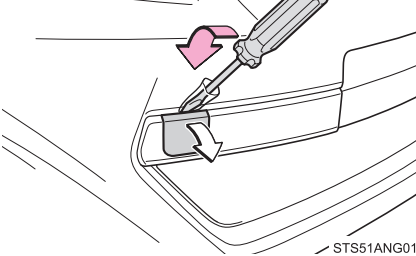


STO51ANU06

Finissez de serrer l'anneau de remorquage avec la clé pour écrous de roue.

Type B

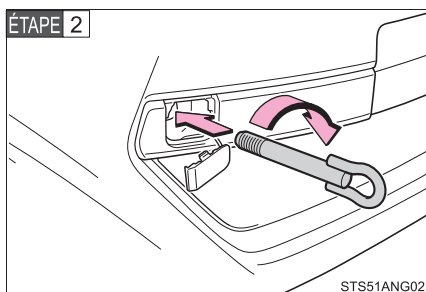
ÉTAPE 1



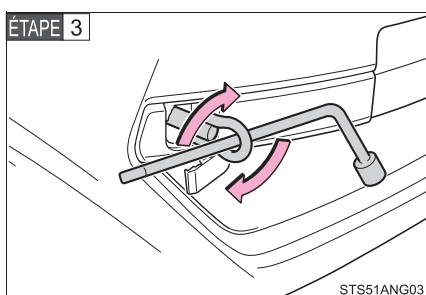
STS51ANG01

Retirez le cache de l'anneau avec un tournevis plat.

Pour ne pas rayer la peinture de la carrosserie, protégez le tournevis avec un chiffon comme indiqué sur la figure.

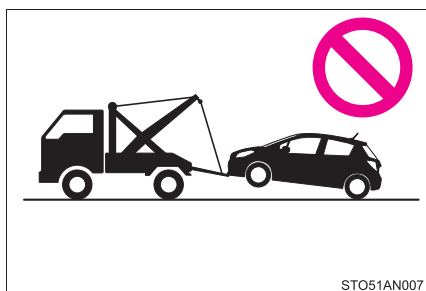


Vissez l'anneau de remorquage dans son support et serrez-le à la main.



Finissez de serrer l'anneau de remorquage avec la clé pour écrous de roue.

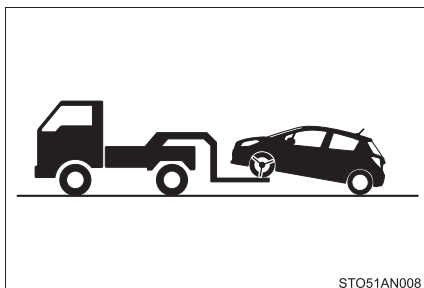
Remorquage avec une dépanneuse à palan



Ne pas remorquer avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.

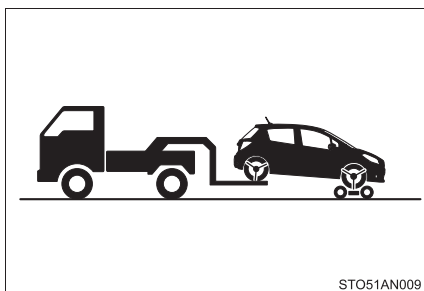
Remorquage avec une dépanneuse à panier

Par l'avant



Desserrez le frein de stationnement.

Par l'arrière

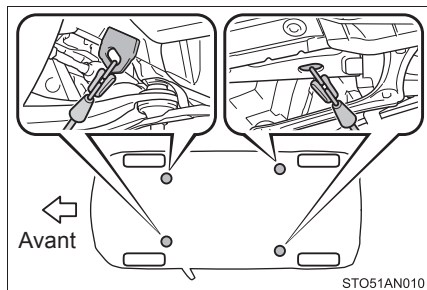


Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique: Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

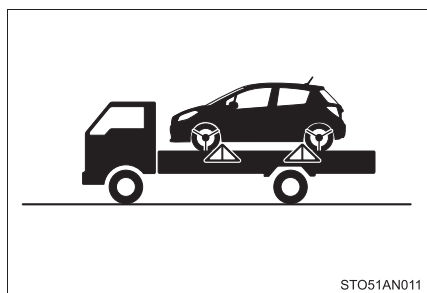
Véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle: Il est recommandé de placer un chariot de remorquage sous les roues avant.

En cas de remorquage sans chariot, mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ACC" et le sélecteur de vitesses sur N.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau



Si votre Toyota est transportée sur une dépanneuse à plateau, elle doit être arrimée par les points indiqués sur la figure.



Si vous arrimez votre véhicule avec des chaînes ou des câbles, l'angle qu'ils forment avec le plateau doit être de 45°.

Ne pas tendre excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.

■ Avant toute opération de remorquage de secours

ÉTAPE 1 Desserrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

ÉTAPE 3 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ACC" (moteur arrêté) ou "ON" (moteur en marche).

■ Emplacement de l'anneau de remorquage de secours

→P. 349

 ATTENTION**■ Précautions pour le remorquage**

- Procédez avec la plus grande précaution lors du remorquage du véhicule. Évitez les démarrages brusques et les manoeuvres susceptibles d'occasionner un effort excessif sur l'anneau de remorquage, ainsi que sur le câble ou la chaîne. Toujours prendre garde aux obstacles environnants et aux autres véhicules pendant le remorquage.
- Lorsque le moteur est arrêté, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur manoeuvre beaucoup plus difficile.

■ Montage de l'anneau de remorquage sur le véhicule

Veillez à bien serrer l'anneau de remorquage.

Mal serré, un anneau de remorquage risque de se dévisser pendant le remorquage. Cela peut provoquer un accident grave, voire mortel.

 NOTE

- **Pour éviter tout dommage grave à la transmission en cas de remorquage avec une dépanneuse à panier (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)**

Ne remorquez jamais le véhicule par l'arrière, avec les roues avant au sol.

- **Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à panier (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)**

Une fois les roues levées, vérifiez à l'opposé du véhicule que la garde au sol est suffisante pour le remorquage. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

- **Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à panier (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle)**

- Ne pas remorquer le véhicule par l'arrière avec la clé de contact retirée ou le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK".

Le mécanisme de l'antivol de direction n'est pas suffisamment robuste pour maintenir les roues avant en ligne droite.

- Une fois les roues levées, vérifiez à l'opposé du véhicule que la garde au sol est suffisante pour le remorquage. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

- **Pour éviter tout dommage à la carrosserie en cas de remorquage avec une dépanneuse à palan**

Ne pas remorquer le véhicule avec une dépanneuse à palan, que se soit par l'avant ou par l'arrière.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a selon toute vraisemblance besoin d'une révision. Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

■ Symptômes visibles

- Fuite de liquide sous le véhicule
(La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après utilisation de cette dernière.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Le témoin d'alerte de surchauffe de température de liquide de refroidissement clignote ou s'allume
- Le témoin de basse température de liquide de refroidissement s'allume ou ne reste pas allumé en permanence

■ Symptômes audibles

- Changements de sonorité à l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du moteur

■ Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou son fonctionnement est irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule tire fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule tire fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation

Pour réduire au maximum le risque de fuite de carburant lorsque le moteur cale ou en cas d'accident avec déclenchement d'un sac de sécurité gonflable, le véhicule est équipé d'un dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation qui arrête d'alimenter le moteur en carburant.

Procédez comme suit pour pouvoir redémarrer le moteur après le déclenchement de ce dispositif.

ÉTAPE 1 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ACC" ou "LOCK".

ÉTAPE 2 Redémarrez le moteur.



NOTE

■ Avant de démarrer le moteur

Inspectez le sol, sous le véhicule.

Si vous constatez une fuite de carburant sur le sol, le circuit d'alimentation a été endommagé et a besoin d'être réparé. Ne pas redémarrer le moteur.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche...

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne.

Cependant, si cela continue de se produire, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Arrêtez tout de suite le véhicule. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

Les alertes suivantes indiquent l'existence possible d'un problème dans le système de freinage. Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'alerte	Nature/Explications
BRAKE (Sauf au Canada)  (Canada)	Témoin d'alerte de système de freinage (signal sonore d'alerte)* • Insuffisance de liquide de frein • Anomalie dans le système de freinage Ce témoin est également allumé lorsque le frein de stationnement est serré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.

*: Signal sonore d'alerte avec le frein de stationnement serré:

Le signal sonore se déclenche pour signaler que le frein de stationnement est toujours serré (alors que le véhicule roule à plus de 3 mph [5 km/h]).

Arrêtez tout de suite le véhicule.

Les alertes suivantes indiquent la présence possible d'une panne pouvant entraîner un accident. Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'alerte	Nature/Explications
	Témoin d'alerte du circuit de charge Signale la présence d'une anomalie dans le circuit de charge du véhicule.
	Témoin d'alerte de pression d'huile moteur insuffisante Signale que la pression d'huile moteur est trop basse.
 (Clignotant ou allumé)	Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur Indique que le moteur est presque en surchauffe. (→P. 369)

Faites contrôler le véhicule dans les plus brefs délais.

Négliger de faire rechercher la cause des alertes suivantes peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système correspondant, pouvant entraîner un accident. Faites contrôler le véhicule immédiatement par votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'alerte	Nature/Explications
 (Sauf au Canada)	Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de gestion électronique du moteur; • Le système de commande électronique de l'accélérateur; ou • Le système de gestion électronique de la boîte de vitesses automatique.
 (Canada)	

Témoin d'alerte	Nature/Explications
	Témoin d'alerte SRS Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de sacs de sécurité gonflables SRS; • Le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou • Le système des prétensionneurs de ceinture de sécurité.
ABS (Sauf au Canada)  (Canada)	Témoin d'alerte ABS Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système ABS; ou • Le système d'aide au freinage d'urgence.
	Témoin d'alerte de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte) Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS.
	Témoin indicateur de perte d'adhérence Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système VSC; ou • Le système TRAC.
 (Clignotant)	Témoin indicateur de régulateur de vitesse (sur modèles équipés) Signale la présence d'une anomalie dans le régulateur de vitesse.

Appliquez les procédures de correction.

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le témoin d'alerte s'éteint.

Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
	Témoin d'alerte d'ouverture des portes (signal sonore d'alerte)*1 Signale qu'une porte est mal fermée.	Vérifiez la fermeture de toutes les portes.
	Témoin d'alerte de réserve de carburant Indique qu'il reste environ 1,7 gal. (6,3 L, 1,4 Imp.gal.) de carburant ou moins.	Refaites le plein du véhicule.
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant (signal sonore d'alerte)*2 Avertit le conducteur et le passager avant qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité.	Attachez la ceinture de sécurité.

Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
 (Sauf au Canada)	Témoins d'alerte de pression des pneus	
	Quand le témoin s'allume: Pneus sous-gonflés, par suite notamment de • Causes naturelles (→P. 344) • Crevaisson (→P. 349)	Gonflez les pneus à la pression préconisée. Le témoin s'éteindra au bout de quelques minutes. Dans le cas où le témoin ne s'éteint pas, même après avoir regonflé les pneus, faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.
	Quand le témoin reste allumé après avoir clignoté pendant 1 minute: Dysfonctionnement du système d'avertissement de basse pression des pneus. (→P. 345)	Faites contrôler le système par votre concessionnaire Toyota.
 (Sur modèles équipés)	Témoin d'alerte de bas niveau de liquide de lave-glace de pare-brise Niveau bas du liquide de lave-glace	Remplir le réservoir.

Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
MAINT REQD (Sauf au Canada)	Témoin de rappel d'entretien Indique la nécessité de procéder à l'entretien imposé par le programme d'entretien compte tenu de la distance parcourue.*3	
	S'allume pendant 3 secondes puis clignote pendant 15 secondes après environ 4500 miles (7200 km) parcourus depuis la réinitialisation des données d'entretien.	Si nécessaire, effectuez l'entretien.
	S'allume et reste allumé si la distance parcourue excède 5000 miles (8000 km) depuis la réinitialisation des données d'entretien. (Le témoin ne fonctionne correctement que si les données d'entretien ont été réinitialisées.)	Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser les données d'entretien après avoir effectué l'entretien. (→P. 248)

*1: Signal sonore d'alerte de porte ouverte:

Un signal sonore se déclenche si le véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h) avec une porte ouverte.

*2: Signal sonore de ceinture de sécurité conducteur et passager avant:

Le signal sonore de ceinture de sécurité conducteur et passagers se déclenche pour avertir le conducteur et les passagers qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité. Une fois que le contacteur de démarrage antivol est en position "ON" ou "START", le signal sonore se déclenche pendant 6 secondes. Le signal sonore se déclenche une fois si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est détachée quand le véhicule atteint une vitesse de 12 mph (20 km/h). Ensuite, si la ceinture de sécurité est toujours détachée après un délai de 30 secondes, le signal sonore devient intermittent pendant environ 10 secondes, suivi par une tonalité différente pendant environ 20 secondes supplémentaires.

*3: Consultez le "Guide du programme d'entretien" ou le "Supplément du manuel du propriétaire" pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ Témoin d'alerte SRS

Ce témoin d'alerte est relié à un système qui surveille en permanence le boîtier électronique de sacs de sécurité gonflables, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéraux, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification des occupants du siège passager avant (ECU et capteurs), les témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF", le contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant, les prétensionneurs de ceintures de sécurité, les sacs de sécurité gonflables, les faisceaux électriques d'interconnexion et les alimentations électriques. (→P. 83)

■ Capteur d'occupation du siège passager et rappel et signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passager

- Si vous posez un bagage sur le siège du passager, lequel est équipé d'un capteur d'occupation, celui-ci risque de provoquer le clignotement du témoin d'alerte et le signal sonore d'alerte même si personne n'est assis dans le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

■ Témoin d'alerte de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)

Lorsque la batterie est insuffisamment chargée ou en cas de chute de tension temporaire, il peut arriver que le témoin d'alerte du système de direction assistée électrique s'allume, éventuellement accompagné d'un signal sonore d'alerte.

■ **Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule**

Vérifiez d'abord les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
S'il l'est, remplissez immédiatement le réservoir de carburant.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il mal fermé?
Si c'est le cas, vissez-le à fond.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'éteint normalement après quelques trajets.

Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement ne s'éteint pas après plusieurs trajets, contactez votre concessionnaire Toyota dès que possible.

■ **Quand le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)**

Vérifiez la pression des pneus et gonflez les pneus à la pression préconisée. Il ne suffit pas d'appuyer sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus pour éteindre le témoin d'alerte de pression des pneus.

■ **Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il suffit de rectifier la pression de gonflage des pneus pour éteindre le témoin d'alerte (après quelques minutes).

■ **Quand une roue est remplacée par la roue de secours (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)**

La roue de secours compacte n'est pas équipée de valve ni d'émetteur d'avertissement de basse pression. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'alerte de pression des pneus reste allumé. Remplacez la roue de secours par le pneu réparé et gonflez le pneu à la pression préconisée. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteindra après quelques minutes.

■ **Si le système d'avertissement de basse pression des pneus ne fonctionne pas (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)**

Le système sera désactivé dans les cas suivants:

(Une fois que la condition redevient normale, le système fonctionne correctement.)

- Si les pneus ne sont pas équipés de valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus
- Si le code d'identification des valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus n'est pas enregistré dans l'ordinateur du système d'avertissement de basse pression des pneus
- Si la pression de gonflage des pneus est de 73 psi (500 kPa, 5,1 kgf/cm² ou bar) ou plus

Le système d'avertissement de basse pression des pneus peut être désactivé dans les cas suivants:

(Une fois que la condition redevient normale, le système fonctionne correctement.)

- À proximité d'appareils ou installations électroniques utilisant des fréquences radio similaires
 - Si un poste de radio avec une fréquence similaire est utilisé dans le véhicule
 - Si les vitres ont une teinte affectant les signaux des ondes radio
 - S'il y a beaucoup de neige ou de glace sur le véhicule, en particulier autour des roues ou des passages de roue
 - En cas d'utilisation de jantes qui ne sont pas d'origine Toyota (Même si vous utilisez des jantes Toyota, le système d'avertissement de basse pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement avec certains types de pneus.)
 - En cas d'utilisation de chaînes à neige
- **Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

Si le témoin d'alerte de surveillance de la pression de gonflage s'allume souvent après avoir clignoté pendant 1 minute lorsque le contacteur de démarrage antivol est manœuvré en position "ON", faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.

■ Personnalisation pouvant être configurée chez votre concessionnaire Toyota

Le signal sonore de rappel de ceinture de sécurité lié à la vitesse du véhicule peut être désactivé.

(Fonctions personnalisables → P. 409) Cependant, Toyota recommande que le signal sonore de rappel de ceinture de sécurité soit fonctionnel afin d'avertir le conducteur et le passager avant quand les ceintures de sécurité ne sont pas attachées.

ATTENTION

■ Lorsque le témoin d'alerte du système de direction assistée électrique s'allume

Le volant de direction peut devenir extrêmement dur à manoeuvrer.

Si le volant de direction est plus dur à manoeuvrer que d'habitude, tenez-le fermement en mains et déployez plus de force pour le tourner.

■ Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)

Veillez à respecter les précautions suivantes. À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Arrêtez dès que possible votre véhicule dans un endroit sûr. Rectifiez immédiatement la pression de gonflage du pneu.
- Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, changez-le pour la roue de secours et faites-le réparer par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez les manoeuvres et freinages brusques. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous pourriez perdre le contrôle de la direction ou des freins.

■ En cas d'éclatement ou de fuite brusque d'air (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)

Le système d'avertissement de basse pression des pneus peut ne pas être activé immédiatement.

 ATTENTION**■ Entretien des pneus (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)**

Chaque pneu, y compris la roue de secours (le cas échéant), doit être vérifié à froid chaque mois et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule sur la plaque du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus (étiquette de renseignements sur les pneus et le chargement). (Si votre véhicule a des pneus de dimensions différentes de celles indiquées sur la plaque du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus [étiquette de renseignements sur les pneus et le chargement], vous devez déterminer la pression de gonflage correcte pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (TPMS-tire pressure warning system), qui allume un témoin de basse pression de gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneus sont insuffisamment gonflés. Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression préconisée. Le fait de conduire avec un pneu sensiblement sous-gonflé cause une surchauffe du pneu et peut causer son éclatement. Un sous-gonflage augmente également la consommation de carburant et réduit la durée de vie de la bande de roulement et peut aussi affecter la tenue de route et les capacités d'arrêt du véhicule.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (système d'avertissement de basse pression des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'est pas suffisant pour déclencher l'allumage du témoin de basse pression de gonflage (témoin d'alerte de pression des pneus).

ATTENTION

Votre véhicule a également été équipé d'un témoin d'anomalie TPMS (système d'avertissement de basse pression des pneus) pour indiquer quand le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS (système d'avertissement de basse pression des pneus) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus). Quand le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumé. Cette séquence est reproduite lors des démarrages suivants du véhicule aussi longtemps que l'anomalie existe. Quand le témoin d'anomalie est allumé, le système risque de ne pas pouvoir détecter ni signaler une basse pression des pneus comme prévu.

Les anomalies du TPMS (système d'avertissement de basse pression des pneus) peuvent se produire pour un certain nombre de raisons, comme l'installation de pneus ou jantes de rechange ou d'autres dimensions sur le véhicule qui empêchent le TPMS (système d'avertissement de basse pression des pneus) de fonctionner correctement. Si vous remplacez un ou plusieurs pneus ou jantes de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie TPMS (système d'avertissement de basse pression des pneus) pour vous assurer qu'une jante ou un pneu de remplacement n'empêche pas le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (système d'avertissement de basse pression des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

NOTE

Précaution à prendre en cas d'installation d'un pneu différent (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)

En cas d'installation d'un pneu de spécification ou de constructeur différent, le système d'avertissement de basse pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement.

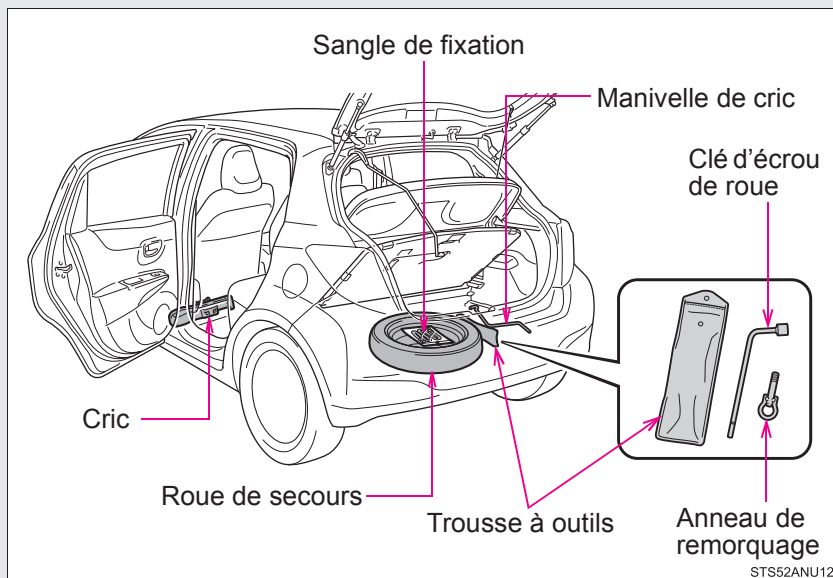
Si vous avez un pneu crevé

Démontez la roue dont le pneu est crevé et remplacez-la par la roue de secours.

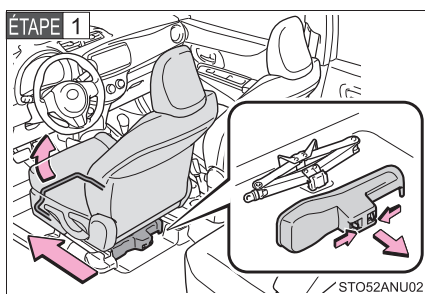
■ Avant de lever le véhicule avec le cric

- Garez le véhicule sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur P (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) ou R (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle).
- Arrêtez le moteur.
- Allumez les feux de détresse.

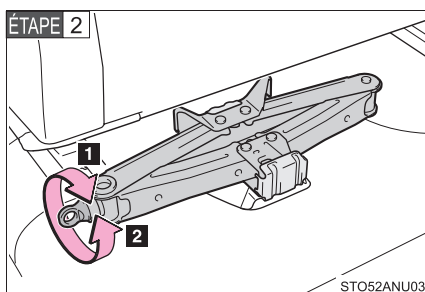
■ Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage



Accès au cric



Avancez au maximum le siège du conducteur et retirez le cache.



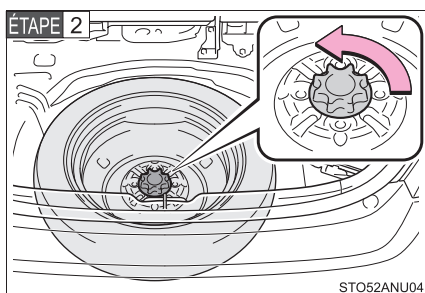
Sortez le cric.

1 Pour serrer

2 Pour desserrer

Accès à la roue de secours

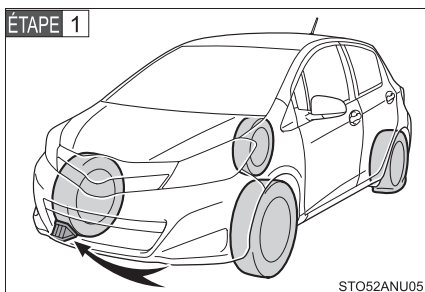
ÉTAPE 1 Tirez le couvre-plancher vers le haut et attachez le crochet.
(→P. 236)



Desserrez la fixation centrale qui immobilise la roue de secours.

Remplacement d'une roue crevée

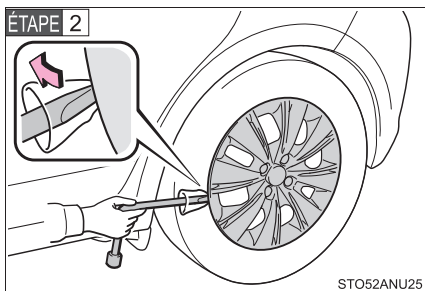
ÉTAPE 1



Calez les roues.

Roue crevée		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	Derrière la roue arrière droite
	Côté droit	Derrière la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	Devant la roue avant droite
	Côté droit	Devant la roue avant gauche

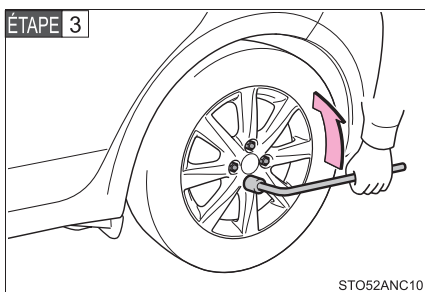
ÉTAPE 2



Sur les véhicules équipés de jantes en acier, enlevez l'enjoliveur de roue avec la clé.

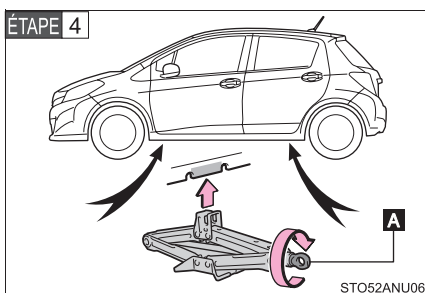
Pour protéger l'enjoliveur de roue, placez un chiffon entre la clé et l'enjoliveur.

ÉTAPE 3



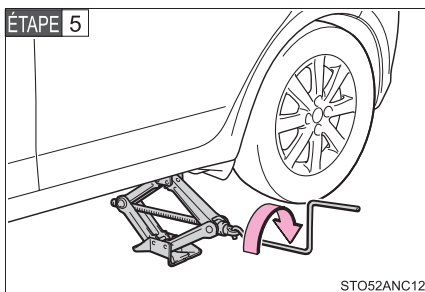
Desserrez d'un tour les écrous de roue.

ÉTAPE 4



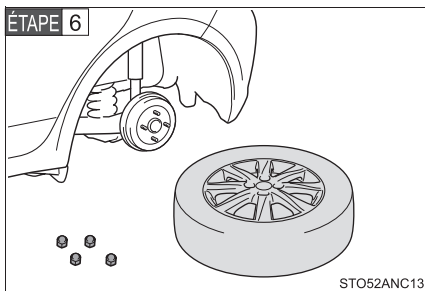
Tournez la partie "A" du cric à la main jusqu'à en amener l'encoche au contact du point de levage du bas de caisse.

ÉTAPE 5



Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.

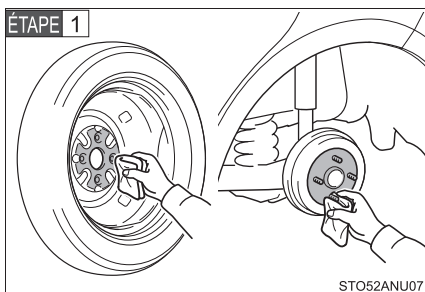
ÉTAPE 6



Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.

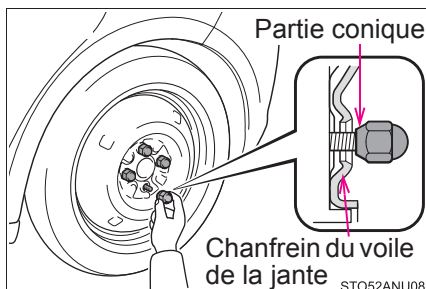
Montage de la roue



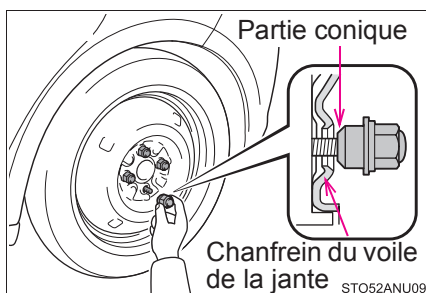
Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

Toute présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

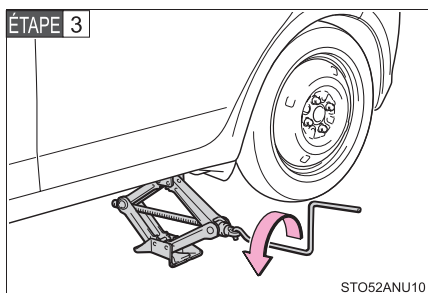
ÉTAPE 2 Montez la roue de secours et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.



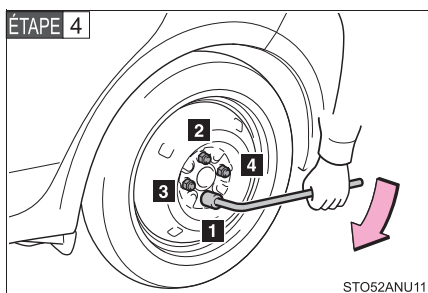
Lorsque vous remplacez une roue en acier par une roue de secours compacte, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.



Lorsque vous remplacez une roue à jante aluminium par une roue de secours compacte, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.



Reposez le véhicule au sol.

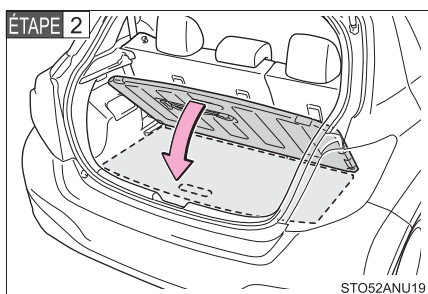


Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à 2 ou 3 reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m)

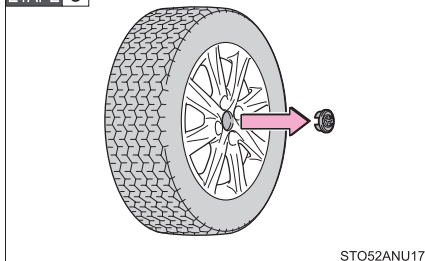
Rangement de la roue crevée, du cric et de tous les outils

ÉTAPE 1 Rangez le cric et tous les outils.



Retournez le couvre-plancher.

ÉTAPE 3

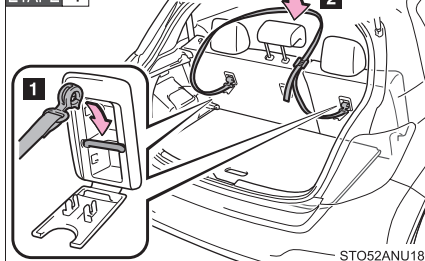


STO52ANU17

Pour les véhicules avec jantes en aluminium, retirez l'enjoliveur central en poussant depuis l'arrière.

Faites attention à ne pas perdre l'enjoliveur.

ÉTAPE 4

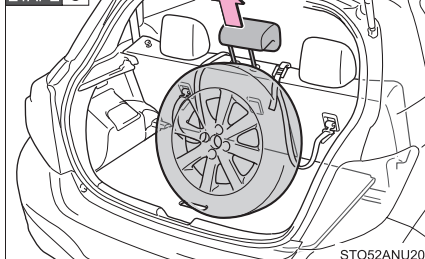


STO52ANU18

1 Accrochez chaque extrémité de la sangle aux supports d'ancrage correspondants.

2 Placez la partie centrale de la sangle sur l'appui-tête central arrière.

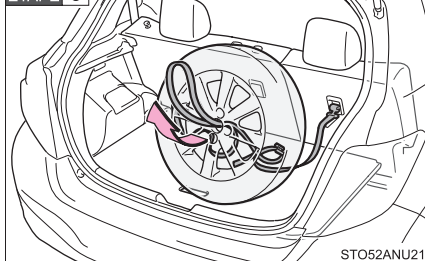
ÉTAPE 5



STO52ANU20

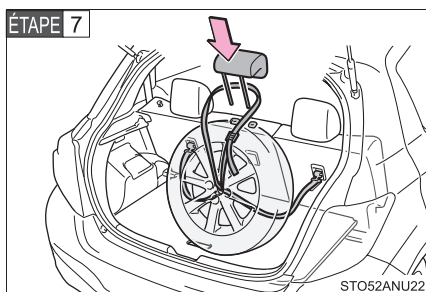
Couchez la roue crevée sur le plancher du coffre de façon à ce que l'extérieur de la roue soit face à l'arrière du véhicule. Séparez l'appui-tête central arrière du siège et relâchez la sangle.

ÉTAPE 6

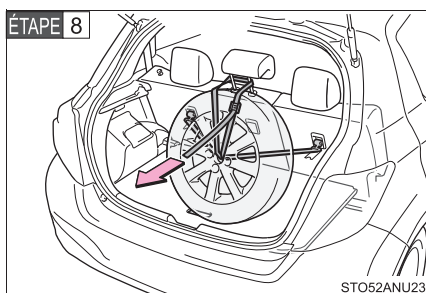


STO52ANU21

Passez la sangle à travers le trou central de la roue crevée.



Placez la partie centrale de la sangle à l'endroit de l'appui-tête central arrière et remettez en place l'appui-tête central arrière.



Tenez la boucle et tirez sur la sangle pour immobiliser la roue.

Après avoir rangé la roue crevée, vérifiez que la roue et la sangle sont bien fixées.

■ Roue de secours compacte

- La roue de secours compacte est reconnaissable au marquage "TEMPORARY USE ONLY" moulé sur son flanc. Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P. 389)

■ Après avoir fini de changer de roue (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)

Le système d'avertissement de basse pression des pneus doit être réinitialisé. (→P. 280)

■ **Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

Étant donné que la roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve et d'un émetteur d'avertissement de basse pression des pneus, une pression de gonflage basse de la roue de secours ne sera pas signalée par le système d'avertissement de basse pression des pneus. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'alerte de pression des pneus se soit allumé, le témoin reste allumé.

■ **Si vous crevez de l'avant sur une route enneigée ou verglacée**

Montez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

ÉTAPE 1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.

ÉTAPE 2 Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de démonter du véhicule.

ÉTAPE 3 Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

 ATTENTION

■ **Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte**

- Gardez à l'esprit que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. Ne pas utiliser votre roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- Ne pas utiliser plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue normale.
- Adoptez une conduite souple et coulée (pas d'accélération, ralentissements, freinages et virages trop brusques).

■ **Lorsque vous rangez la roue de secours compacte**

Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou autre entre la roue de secours compacte et la carrosserie du véhicule.

ATTENTION

■ Lorsque la roue de secours compacte est montée

Il peut arriver que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS
- Aide au freinage d'urgence
- VSC
- TRAC
- Régulateur de vitesse (sur modèles équipés)

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour les grandes vitesses. À défaut de respecter cette précaution, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

■ Utilisation du cric de bord

Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire la mort.

- Ne pas utiliser le cric de bord à d'autres fins que de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue crevée, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule.
Ne pas l'utiliser sur un autre véhicule, et ne pas utiliser d'autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.
- Vérifiez à chaque fois que le cric est bien en place sur le point de levage prévu pour cela.
- Ne pas engager une partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne pas laisser le moteur en marche et ne pas non plus le démarrer lorsque le véhicule est sur cric.
- Ne pas mettre le véhicule sur cric avec une personne à bord.

ATTENTION

- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.

Veillez tout particulièrement à vous assurer que toute personne travaillant sur le véhicule ou à proximité directe ne risque pas d'être blessée lorsque vous reposez le véhicule au sol.

■ Remplacement d'une roue crevée

- Ne pas toucher aux disques ou aux parties situées autour des freins immédiatement après avoir roulé avec le véhicule.
Après avoir roulé avec le véhicule, les disques et les parties situées autour des freins sont très chaudes. Si vous touchez ces parties avec la main, le pied ou toute autre partie du corps pendant que vous changez une roue, etc., vous risquez de vous brûler.
- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.
 - Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 76 ft-lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m).
 - Lorsque vous montez une roue, utilisez uniquement les écrous de roue spécialement conçus pour elle.
 - Si les vis, le filetage des écrous ou les trous de vis dans la jante portent des traces de fissuration ou de déformation, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur. (→P. 294)

■ Lorsque vous rangez la roue crevée

- Veillez à ce que les sièges arrière soient dans leur position initiale.
- Arrimez-la avec une sangle d'arrimage pour roue. À défaut, la roue crevée peut se transformer en projectile en cas de freinage brusque ou d'accident, avec pour résultat des blessures graves, voire mortelles.

 NOTE

■ **Ne pas rouler avec un pneu à plat**

Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.

En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible.

■ **Attention au franchissement des obstacles lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la situation où il est équipé de ses roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur une route en mauvais état.

■ **Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte**

Ne pas monter les chaînes à neige sur la roue de secours compacte.

Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet désastreux sur le comportement du véhicule.

■ **En cas de remplacement des pneus et des jantes (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)**

Lors de la dépose ou de la pose des jantes, pneus ou valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus peuvent être endommagés s'ils ne sont pas manipulés correctement.

■ **Pour éviter d'endommager les valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus (véhicules équipés d'un système d'avertissement de basse pression des pneus)**

Quand un pneu est réparé avec des produits d'étanchéité liquides, la valve et l'émetteur d'avertissement de basse pression des pneus risquent de ne pas fonctionner correctement. En cas d'utilisation d'un produit d'étanchéité liquide, contactez votre concessionnaire Toyota ou un autre atelier de réparation qualifié dès que possible. Veillez à remplacer la valve et l'émetteur d'avertissement de basse pression des pneus en cas de remplacement d'un pneu. (→P. 280)

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur refuse de démarrer alors que vous respectez la procédure normale de démarrage (→P. 134), envisagez chacun des cas de figure suivants:

■ **Le moteur refuse de démarrer alors que le démarreur fonctionne normalement.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
Refaites le plein du véhicule.
- Le moteur est peut-être noyé.
Essayez à nouveau de redémarrer le moteur en respectant la procédure normale. (→P. 134)
- Véhicules équipés d'un système d'antidémarrage du moteur:
Il y a peut-être une anomalie dans le système d'antidémarrage. (→P. 75)

■ **Le démarreur semble manquer de puissance, les éclairages intérieurs et les projecteurs sont faibles, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas ou produit un son étouffé.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 365)
- Les bornes de la batterie sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

- **Le démarreur ne fonctionne pas, les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Un câble de batterie est peut-être débranché (ou les deux).
- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 365)

Contactez votre concessionnaire Toyota si le problème ne peut pas être réparé ou si les procédures de réparation sont inconnues.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)

Si vous n'arrivez pas à manoeuvrer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a peut-être un problème avec le dispositif de commande de verrouillage du sélecteur (système de sécurité destiné à empêcher toute manoeuvre accidentelle du sélecteur de vitesses). Faites contrôler le véhicule immédiatement par votre concessionnaire Toyota.

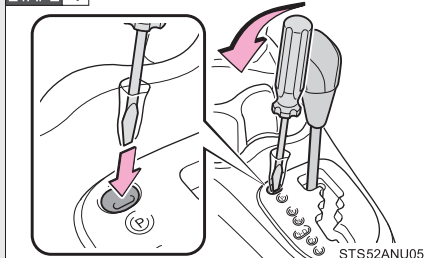
En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manoeuvrer le sélecteur de vitesses:

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ACC".

ÉTAPE 3 Appuyez sur la pédale de frein.

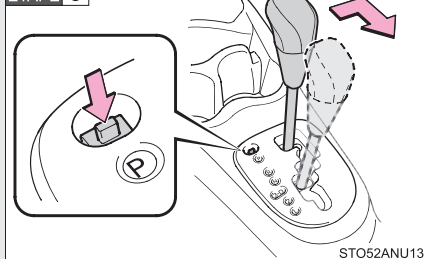
ÉTAPE 4



Soulevez le couvercle avec un tournevis plat ou un outil équivalent.

Pour éviter d'abîmer le couvercle, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

ÉTAPE 5



Appuyez sur le bouton de déverrouillage de sélecteur.

Vous pouvez manoeuvrer le sélecteur de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.

Si vous perdez vos clés

Vous pouvez obtenir des clés d'origine Toyota neuves auprès de votre concessionnaire Toyota avec l'autre clé et le numéro de clé estampé sur la languette de numéro de clé.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

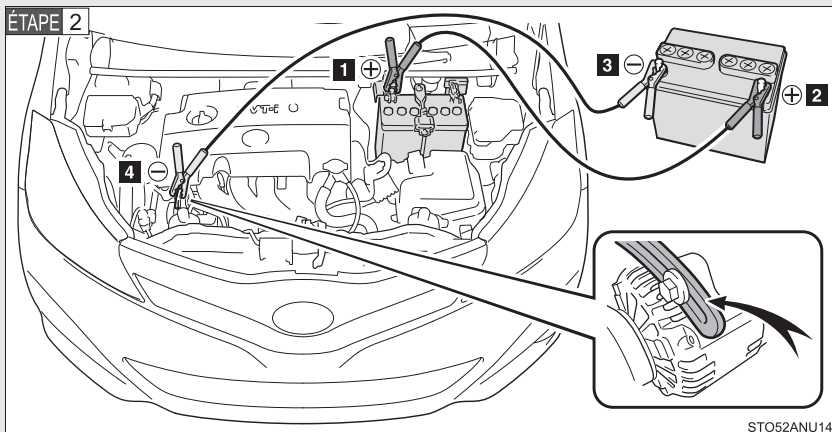
Si la batterie du véhicule est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le moteur malgré la décharge complète de la batterie.

Vous pouvez aussi appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

ÉTAPE 1 Ouvrez le capot (→P. 260)



STO52ANU14

Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage :

- 1** Branchez une pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie de votre véhicule.
- 2** Branchez l'autre pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule.
- 3** Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule.
- 4** Branchez l'autre pince du câble négatif sur un point métallique fixe non peint et éloigné de la batterie et de toute pièce mobile, comme indiqué sur l'illustration.

ÉTAPE 3 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de votre véhicule.

ÉTAPE 4 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le moteur de votre véhicule en mettant le contacteur de démarrage antivol sur "ON".

ÉTAPE 5 Sitôt le moteur démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

Une fois le moteur démarré, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

■ **Démarrage du moteur lorsque la batterie est déchargée (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)**

Le moteur ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

- Éteignez les projecteurs et le système de climatisation lorsque le moteur est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'encombres de circulation par exemple).

■ **En cas de débranchement ou de décharge de la batterie (véhicules équipés d'un système d'alarme)**

Assurez-vous que la clé n'est pas non plus à l'intérieur du véhicule lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie. Elle peut être enfermée dans le véhicule si l'alarme est activée. (→P. 78)

■ Recharge de la batterie

La batterie se décharge progressivement de l'électricité qu'elle contient, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie peut se décharger, et le moteur peut ne plus démarrer. (La batterie se recharge automatiquement pendant la marche du véhicule.)

ATTENTION

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie:

- Veillez à brancher chacun des câbles de démarrage correctement aux bornes de la batterie et de telle manière qu'ils ne puissent pas entrer accidentellement en contact avec autre chose que la borne prévue.
- Veillez à ne pas faire contact entre les pinces + et - des câbles de démarrage.
- Ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ni un allume-cigare à proximité de la batterie, et la tenir à l'abri de toute flamme nue.

■ Précautions avec la batterie

La batterie renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne pas se pencher au-dessus de la batterie.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin.
Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.

 ATTENTION

- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie.

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule**

Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant ou en le tractant, car le convertisseur catalytique 3 voies risquerait de surchauffer et de provoquer un incendie.

 NOTE

■ **Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans les motoventilateurs de refroidissement ou dans une courroie d'entraînement.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

- Le témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur (→P. 338) s'allume ou clignote, ou vous constatez que le moteur a perdu de la puissance. (Par exemple, le véhicule n'arrive pas à prendre de la vitesse.)
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Appliquez la procédure corrective décrite ci-dessous.

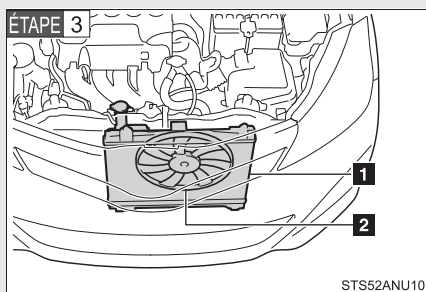
ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et arrêtez le système de climatisation, puis arrêtez le moteur.

ÉTAPE 2 Si vous voyez de la vapeur:

Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.

Si vous ne voyez pas de vapeur:

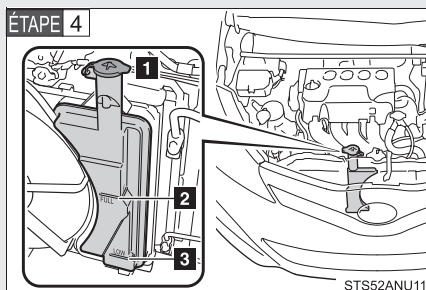
Soulevez le capot avec précaution.



Une fois le moteur suffisamment refroidi, recherchez les fuites éventuelles aux durits et au radiateur.

- 1** Radiateur
- 2** Ventilateur de refroidissement

Si vous constatez une fuite importante de liquide de refroidissement, prenez immédiatement contact avec votre concessionnaire Toyota.

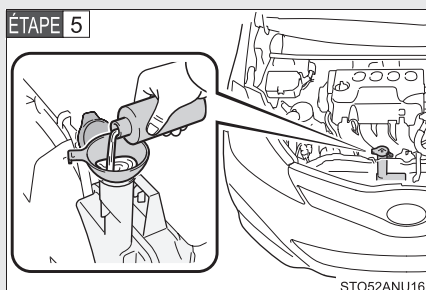


Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les niveaux "FULL" et "LOW" du réservoir.

1 Vase d'expansion

2 Repère "FULL"

3 Repère "LOW"



Faites au besoin l'appoint en liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau, en mesure d'urgence.

ÉTAPE 6 Démarrez le moteur et mettez en marche le système de climatisation pour vérifier que le ventilateur de refroidissement du radiateur se déclenche; recherchez les fuites éventuelles de liquide de refroidissement au radiateur ou aux durits.

Le ventilateur se déclenche à la mise en marche du système de climatisation immédiatement après un démarrage à froid. Confirmez que le ventilateur s'est déclenché, en vérifiant qu'il fait du bruit et qu'il souffle de l'air. Si tout cela est difficile à vérifier, mettez en marche et arrêtez le système de climatisation plusieurs fois de suite.

(Le ventilateur peut ne pas se déclencher si la température est négative.)

ÉTAPE 7 Si le ventilateur est à l'arrêt:

Arrêtez immédiatement le moteur et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Si le ventilateur est en marche:

Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

⚠ ATTENTION

■ **Pour éviter de vous blesser accidentellement pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule**

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant, ce qui risque d'occasionner de graves blessures telles des brûlures.
- Ne pas approcher les mains ni les vêtements (surtout une cravate, une écharpe ou un cache-nez) des ventilateurs et des courroies d'entraînement. Sinon, le risque existe que vous soyez happé par les mains ou les vêtements, avec pour conséquences des blessures graves.
- Ne pas ouvrir le bouchon de radiateur ni le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement alors que le moteur et le radiateur sont chauds.
Le liquide de refroidissement chaud et la vapeur s'échappant sous pression peuvent provoquer des blessures graves, notamment des brûlures.

 NOTE

■ **Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur**

Attendez que le moteur ait refroidi avant d'ajouter du liquide de refroidissement.

Pour ajouter du liquide de refroidissement, versez lentement. Si vous versez trop vite le liquide (à température ambiante) alors que le moteur est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages à ce dernier.

■ **Pour éviter tout dommage au système de refroidissement**

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (sable ou poussières, etc.).
- Ne pas utiliser d'additifs pour liquide de refroidissement disponibles dans le commerce.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

ÉTAPE 1 Arrêtez le moteur. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) ou sur N (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle).

ÉTAPE 2 Dégagez les roues qui patinent de la boue, de la neige ou du sable accumulé.

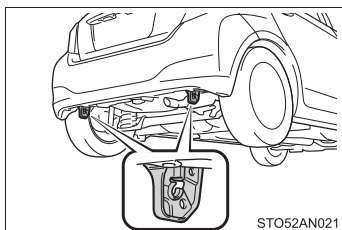
ÉTAPE 3 Placez sous les roues des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence des pneus.

ÉTAPE 4 Redémarrez le moteur.

ÉTAPE 5 Mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) ou en 1ère ou R (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle) et accélérez progressivement pour dégager le véhicule.

Désactivez les systèmes TRAC et VSC si leur intervention met en échec vos tentatives de dégager le véhicule. (→P. 179)

■ Crochet de secours



Lorsque votre véhicule est bloqué et ne peut pas se dégager, le crochet de secours est prévu pour permettre à un autre véhicule de dégager le vôtre en secours.

Votre véhicule n'est pas conçu pour remorquer un autre véhicule.



ATTENTION

■ Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.

Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.



NOTE

■ Pour éviter tout dommage à la transmission et au véhicule en général

- Évitez de faire patiner les roues et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

ÉTAPE 1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les deux pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pas pomper sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

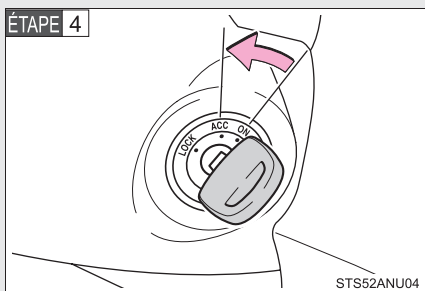
Si le sélecteur de vitesses est mis sur N

ÉTAPE 3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.

ÉTAPE 4 Arrêtez le moteur.

Si le sélecteur de vitesses est bloqué et ne peut pas être mis sur N

ÉTAPE 3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.



Arrêtez le moteur en mettant le contacteur de démarrage antivol sur "ACC".

ÉTAPE 5 Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.



ATTENTION

■ Si vous devez arrêter le moteur pendant la marche du véhicule

- Les freins et la direction ne sont plus assistés, ce qui rend plus difficile la manœuvre de la pédale de frein et du volant de direction. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le moteur.
- Ne jamais essayer d'enlever la clé, sous peine de bloquer le volant de direction.

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)	378
Informations sur le carburant.....	391
Informations sur les pneus	395

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables.....	409
Éléments à initialiser	411

6-1. Caractéristiques techniques
Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

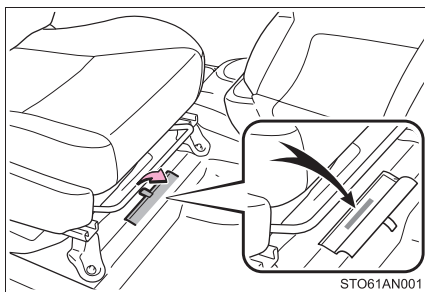
Longueur hors-tout		153,5 in. (3900 mm) ^{*2} 154,7 in. (3930 mm) ^{*3}
Largeur hors-tout		66,7 in. (1695 mm)
Hauteur hors-tout ^{*1}		59,4 in. (1510 mm)
Empattement		98,8 in. (2510 mm)
Bande de roulement	Avant	58,5 in. (1485 mm) ^{*2} 57,5 in. (1460 mm) ^{*3}
	Arrière	57,9 in. (1470 mm) ^{*2} 56,9 in. (1445 mm) ^{*3}
Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)		845 lb. (380 kg)
Capacité de remorquage ^{*4} (Poids de la caravane/ remorque + chargement)		700 lb. (315 kg)

*1: Véhicules à vide
*2: Pneus P175/65R15
*3: Pneus P195/50R16
*4: Modèles 3 portes au Canada

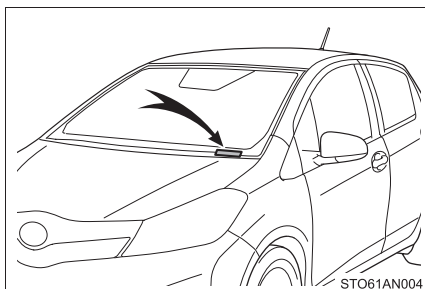
Identification du véhicule

■ Numéro d'identification du véhicule

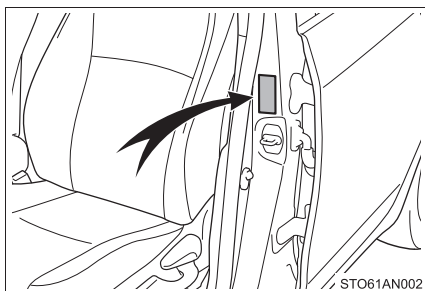
Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d'immatriculation du véhicule.



Ce numéro est frappé sous le siège passager avant.



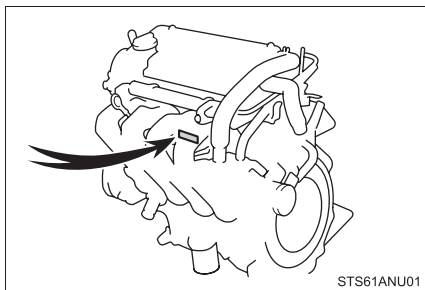
Ce numéro est également frappé en haut à gauche du tableau de bord.



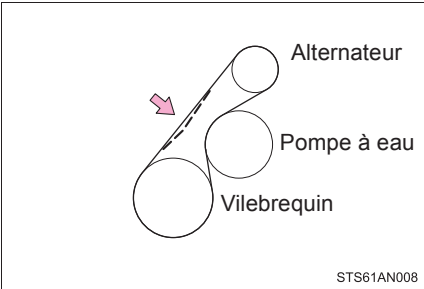
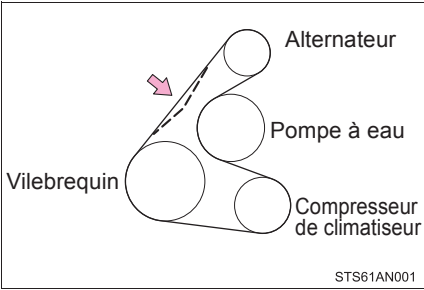
Ce numéro apparaît aussi sur la plaque de certification apposée sur le montant central côté conducteur.

■ Numéro de moteur

Le numéro de moteur est frappé à froid sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.



Moteur

Modèle	1NZ-FE
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	2,95 × 3,33 in. (75,0 × 84,7 mm)
Cylindrée	91,3 cu.in. (1497 cm ³)
Tension de la courroie d'entraînement	68 — 90 lbf (300 — 400 N, 31 — 41kgf)* Véhicules dépourvus de système de climatisation:  Véhicules équipés d'un système de climatisation:  *: Tension de la courroie d'entraînement mesurée avec une jauge de tension de courroie Borouhgs BT-33-73F quand le moteur est froid (courroie utilisée)

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (Indice d'octane recherche 91) ou plus
Capacité du réservoir de carburant (Référence)	11,1 gal. (42 L, 9,2 Imp.gal.)

Circuit de lubrification

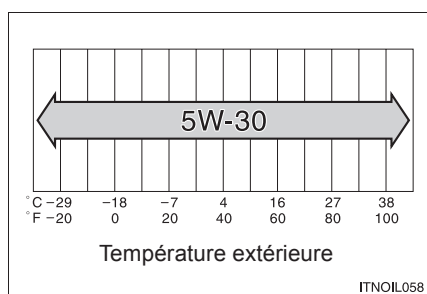
Capacité en huile (Vidange et remplissage -référence)	
Avec filtre	3,9 qt. (3,7 L, 3,3 Imp.qt.)
Sans filtre	3,6 qt. (3,4 L, 3,0 Imp.qt.)

■ Choix de l'huile moteur

Votre véhicule Toyota utilise l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine». Utilisez l'huile homologuée par Toyota "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou un produit équivalent pour répondre aux exigences suivantes en matière de qualité et viscosité.

Qualité d'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-5

Viscosité préconisée: SAE 5W-30



L'huile SAE 5W-30 est idéale pour réduire la consommation de carburant et pour démarrer facilement par temps froid.

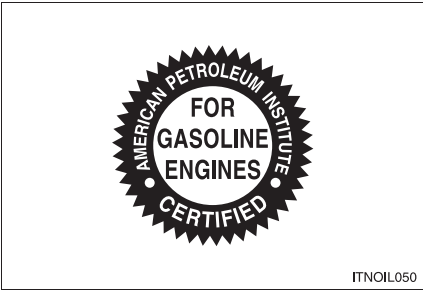
Si vous ne disposez pas d'huile SAE 5W-30, vous pouvez utiliser une huile SAE 10W-30. Cependant, celle-ci devra être remplacée par de l'huile SAE 5W-30 lors de la vidange suivante.

Viscosité de l'huile (indice 5W-30 pris en exemple pour l'explication qui suit):

- La valeur 5W de l'indice 5W-30 indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice de viscosité (chiffre figurant devant la lettre W) est inférieur facilitent encore davantage les démarrages par temps froid.
- La valeur 30 de l'indice 5W-30 indique la viscosité de l'huile à chaud. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (la valeur est plus grande) est mieux adaptée si le véhicule est utilisé aux vitesses soutenues ou soumis aux fortes charges (conditions d'utilisation extrêmes).

Comment lire les étiquettes des bidons d'huile:

La marque d'homologation ILSAC (International Lubricant Standardization and Approval Committee [comité international de normalisation et approbation des lubrifiants]) est ajoutée sur certains bidons d'huile pour vous aider à sélectionner l'huile que vous devriez utiliser.



Circuit de refroidissement

Capacité (Référence)	Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique: 4,9 qt. (4,6 L, 4,0 Imp.qt.) Véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle: 5,0 qt. (4,7 L, 4,1 Imp.qt.)
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des produits suivants: • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Un équivalent de grande qualité, à base d'éthylène glycol, ne contenant pas de silicate, d'amine, de nitrite ou de borate, et pourvu de propriétés d'acide organique hybride pour une longue tenue dans le temps Ne pas utiliser d'eau pure seule.

Système d'allumage

Bougie d'allumage	
Marque	DENSO SK16R11 NGK IFR5A11
Jeu entre électrodes	0,043 in. (1,1 mm)



NOTE

■ Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne pas régler le jeu aux électrodes des bougies d'allumage.

Circuit électrique

Batterie	
Densité relevée à 68°F (20°C):	1,250 — 1,290 Pleine charge 1,160 — 1,200 Demi-charge 1,060 — 1,100 Déchargée
Intensités de charge	
Charge rapide	15 A maxi.
Charge lente	5 A maxi.

Boîte de vitesses automatique

Capacité en huile*	6,8 qt. (6,4 L, 5,6 Imp.qt.)
Type d'huile	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La capacité en huile indiquée est la quantité de référence. Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

 NOTE
 Type d'huile de transmission

L'utilisation de toute autre huile de transmission que l'huile “Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS» risque de causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, puis un blocage de votre boîte de vitesses accompagné de vibrations et pour terminer, des dommages importants à la boîte de vitesses de votre véhicule.

Boîte de vitesses manuelle**Type A*¹**

Capacité en huile pour transmissions (Référence)	2,0 qt. (1,9 L, 1,7 Imp.qt.)
Type d'huile pour transmissions	Huile pour engrenages API GL-4
Viscosité préconisée de l'huile pour engrenages	SAE 75W-90

Type B*²

Capacité en huile pour transmissions (Référence)	2,0 qt. (1,9 L, 1,7 Imp.qt.)
Type d'huile pour transmissions	Utilisez l'un des produits suivants: • "TOYOTA Genuine Manual Transmission Gear Oil LV" «Huile TOYOTA d'origine pour boîte de vitesses manuelle LV» • Autre huile pour transmissions conforme aux normes API GL-4 et SAE 75W

*1: Modèles NCP131L-AGMRKA, NCP131L-AHMRKA, NCP131L-AGMRKK, NCP131L-AHMRKK, NCP131L-AGMVKK et NCP131L-AHMOVKK*³

*2: Modèles NCP131L-CGMRKA, NCP131L-CHMRKA, NCP131L-CGMRKK et NCP131L-CHMRKK models*³

*3: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 379)

 NOTE**■ Huile de boîte de vitesses manuelle (type B)**

Veuillez être conscient du fait que le bruit au ralenti, les sensations éprouvées à la sélection des rapports et/ou la consommation de carburant peuvent varier en fonction des caractéristiques particulières de l'huile utilisée ou des conditions d'utilisation. Toyota préconise l'utilisation de l'huile "TOYOTA Genuine Manual Transmission Gear Oil LV" «Huile TOYOTA d'origine pour boîte de vitesses manuelle LV» pour que les performances obtenues soient optimales.

Embrayage

Garde de la pédale d'embrayage	0,2 — 0,6 in. (5 — 15 mm)
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

Freins

Hauteur de la pédale ^{*1}	Véhicules équipés de freins arrière à tambour 3,5 in. (90 mm) mini. Véhicules équipés de freins arrière à disque 3,7 in. (93 mm) mini.
Garde de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d'usure des garnitures de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Course du levier de frein de stationnement ^{*2}	Véhicules équipés de freins arrière à tambour 8 — 11 crans Véhicules équipés de freins arrière à disque 6 — 9 crans
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

^{*1}: Hauteur minimum de la pédale sous effort d'appui de 67 lbf (300 N, 31 kgf), moteur en marche.

^{*2}: Course du levier de frein de stationnement sous effort de traction de 45 lbf (200 N, 20 kgf).

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)
-----	--------------------------

Pneus et jantes

Pneus de 15 pouces

Dimensions des pneus	P175/65R15 84H, T125/70D16 96M (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus (pression de gonflage recommandée à froid)	Conduite dans des conditions normales Avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² ou bar) Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² ou bar) Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm ² ou bar) Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximum à froid indiquée sur le flanc du pneu.
Dimensions des jantes	15 × 5J, 16 × 4T (roue de secours)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m)

Pneus de 16 pouces

Dimensions des pneus	P195/50R16 83V, T125/70D16 96M (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus avant et arrière (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Conduite dans des conditions normales Avant: 32 psi (220 kPa, 2,2 kgf/cm ² ou bar) Arrière: 29 psi (200 kPa, 2,0 kgf/cm ² ou bar) Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm ² ou bar) Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximum à froid indiquée sur le flanc du pneu.
Dimensions des jantes	16 × 6J, 16 × 4T (roue de secours)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m)

Ampoules

	Ampoules	Ampoule n°	W	Type
Extérieur	Projecteurs et éclairage de jour (sur modèles équipés)	9003	60/55	A
	Projecteurs antibrouillard (sur modèles équipés)	—	55	B* ¹
			19	C* ²
	Feux de position latéraux avant	—	5	D
	Clignotants avant/feux de stationnement	7444NA	28/8	E
	Clignotants arrière	—	21	E
	Feux stop/arrière et de position arrière	7443	21/5	D
	Feux de recul	921	16	D
Intérieur	Éclairage de plaque d'immatriculation	—	5	D
	Éclairages individuels/Éclairage intérieur	—	5	D
	Éclairage de coffre	—	5	F

*1: Modèles NCP131L-AGMRKA, NCP131L-AGPRKA, NCP131L-AHMRKA, NCP131L-AHPRKA, NCP131L-AGMRKK, NCP131L-AGPRKK, NCP131L-AHMRKK, NCP131L-AHPRKK, NCP131L-AGMVKK, NCP131L-AGPVKK, NCP131L-AHMOVKK et NCP131L-AHPVKK*³

*2: Modèles NCP131L-CGMRKA, NCP131L-CGPRKA, NCP131L-CHMRKA, NCP131L-CHPRKA, NCP131L-CGMRKK, NCP131L-CGPRKK, NCP131L-CHMRKK et NCP131L-CHPRKK*³

*3: Le code de modèle est indiqué sur l'étiquette d'homologation. (→P. 379)

A: Ampoules halogène HB2

B: Ampoules halogène H11

C: Ampoules halogène H16

D: Ampoules à culot poussoir (blanc)

E: Ampoules à culot poussoir (ambre)

F: Ampoules navettes

6-1. Caractéristiques techniques

Informations sur le carburant

Utilisez exclusivement de l'essence sans plomb pour votre véhicule. Sélectionnez un indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche 91) ou plus. L'utilisation d'essence sans plomb avec une indice d'octane inférieur à 87 peut causer un cognement du moteur. Un cognement persistant peut causer des dommages au moteur.

Au minimum, l'essence que vous utilisez doit répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis et CGSB3.5-M93 au Canada.

■ Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre véhicule est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

■ Qualité de l'essence

Dans des cas très rares, des problèmes d'agrément de conduite peuvent être causés par la marque d'essence que vous utilisez. Si les problèmes persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Normes de qualité de l'essence

- Les constructeurs automobiles américains, européens et japonais ont mis au point une spécification pour la qualité du carburant appelée World-Wide Fuel Charter (WWFC), qui devrait être appliquée dans le monde entier.
- La WWFC est constituée de quatre catégories qui sont basées sur les niveaux d'émissions requis. Aux États-Unis, on a adopté la catégorie 4.
- La WWFC améliore la qualité de l'air en réduisant les émissions des parcs de véhicules et améliore la satisfaction de la clientèle grâce à de meilleures performances.

■ Recommandation d'utiliser de l'essence contenant des additifs détergents

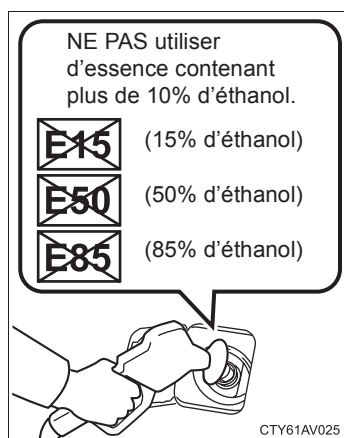
- Toyota recommande d'utiliser de l'essence contenant des additifs détergents pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient des additifs détergents destinés à nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission, en quantité minimum conforme aux valeurs de concentration les plus basses fixées par l'EPA.
- Toyota recommande vivement l'utilisation de carburants conforme au standard Top Tier Detergent Gasoline. Pour tout complément d'information sur le standard Top Tier Detergent Gasoline et une liste des distributeurs commercialisant ces carburants, merci de visiter le site internet officiel www.toptiergas.com.

■ Recommandation d'utiliser de l'essence à combustion plus propre

L'essence à combustion plus propre, comprenant l'essence reformulée qui contient des composés oxygénés comme l'éthanol ou le MTBE (Méthyltertiobutyleéther) est disponible dans de nombreuses régions.

Toyota recommande d'utiliser de l'essence à combustion plus propre et de l'essence reformulée mélangée de façon appropriée. Ces types d'essence offrent d'excellentes performances, réduisent les émissions du véhicule et améliorent la qualité de l'air.

■ Non-recommandation d'utiliser de l'essence mélangée



- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 10% d'éthanol. NE PAS utiliser un polycarburant quel qu'il soit ou une essence contenant plus de 10% d'éthanol, que l'on trouve notamment aux pompes de type E15, E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 10% d'éthanol).

- Si vous utilisez de l'essence-alcool dans votre véhicule, assurez-vous que son indice d'octane n'est pas inférieur à 87.
- Toyota ne recommande pas d'utiliser de l'essence contenant du méthanol.

■ **Non-recommandation d'utiliser de l'essence contenant du MMT**

Certaines essences contiennent un additif destiné à augmenter l'indice d'octane appelé MMT (Méthylcyclopentadiényl manganèse tricarbonyle).

Toyota ne recommande pas d'utiliser de l'essence contenant du MMT. Si vous utilisez de du carburant contenant du MMT, cela pourrait avoir un effet négatif sur votre système antipollution.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement situé au combiné d'instruments peut s'allumer. Si cela se produit, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Si votre moteur fait un bruit de cliquetis**

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.

 NOTE

■ **Avertissement sur la qualité du carburant**

- Ne pas utiliser un carburant inadapté. Si vous utilisez un carburant inadapté, le moteur subira des dommages.
- Ne pas utiliser d'essence au plomb.
L'essence au plomb peut endommager le pot d'échappement catalytique trois voies de votre véhicule, causant un dysfonctionnement du système antipollution.
- N'utilisez pas d'essence-alcool autre que le type indiqué précédemment.
Les autres types d'essence-alcool peuvent endommager le système d'alimentation en carburant ou causer des problèmes de fonctionnement.
- L'utilisation d'essence sans plomb avec une indice d'octane inférieur au niveau indiqué précédemment causera un cognement important persistant.
Au pire, cela causera des dommages au moteur.

■ **Problème d'agrément de conduite liés au carburant**

Si vous êtes confronté à des problèmes d'agrément de conduite après avoir utilisé un type différent de carburant (démarrage difficile à chaud, vaporisation, cognement du moteur, etc.), arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

■ **Lorsque vous faites le plein d'essence-alcool**

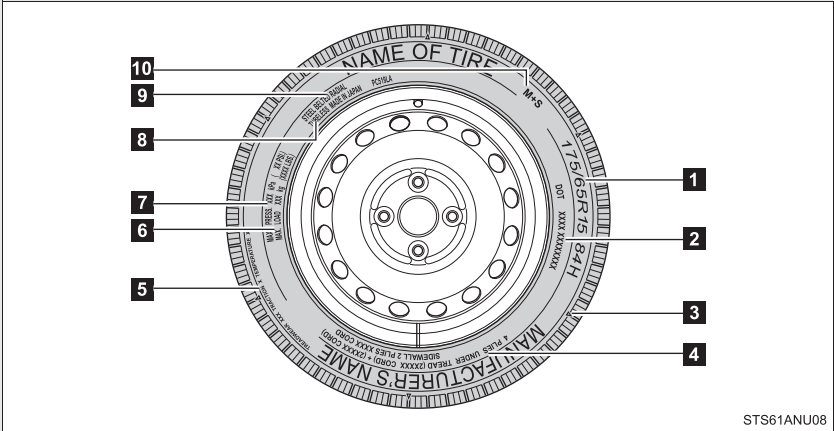
Faites attention aux déversements d'essence-alcool. La peinture de votre véhicule pourrait être endommagée.

6-1. Caractéristiques techniques

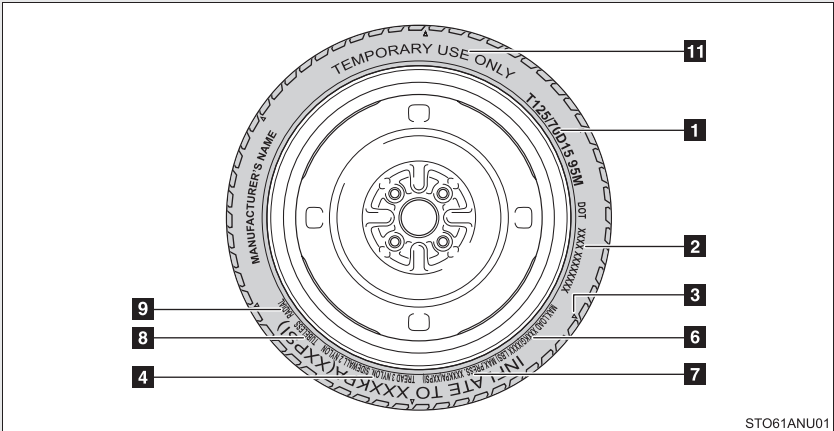
Informations sur les pneus

Symboles types des pneus

Pneu pleine grandeur



Pneu de secours compact



- 1 Dimensions des pneus (→P. 398)
- 2 DOT et numéro d'identification des pneus (TIN) (→P. 397)
- 3 Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P. 279)

4 Composition et matériaux des plis des pneus

Les plis sont des couches de câblés parallèles revêtus de caoutchouc. Les câblés servent à former les plis d'un pneu.

5 Classement uniforme des pneus par qualité

Pour plus de détails, voir plus loin le paragraphe "Classement uniforme des pneus par qualité".

6 Limite de charge à la pression maximale de gonflage à froid

(→P. 402)

7 Pression maximum de gonflage des pneus à froid (→P. 389)

Cela correspond à la pression à laquelle un pneu peut être gonflé.

8 SANS CHAMBRE ou AVEC CHAMBRE

Un pneu sans chambre n'a pas de chambre à air et l'air est introduit directement dans le pneu. Un pneu avec chambre contient une chambre à air à l'intérieur qui maintient la pression d'air.

9 Pneus radiaux ou à structure diagonale

Un pneu radial est un pneu sur le flanc duquel est écrit le mot "RADIAL". Un pneu ne comportant pas le mot "RADIAL" est un pneu à structure diagonale.

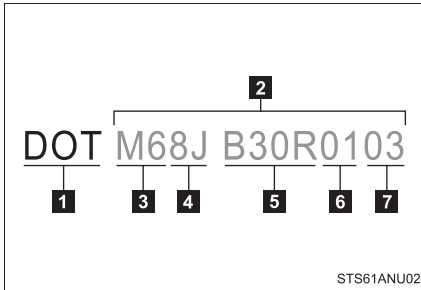
10 Pneus d'été ou pneus toutes saisons (→P. 283)

Un pneu toutes saisons comporte les lettres "M+S" sur le flanc. Un pneu qui n'est pas marqué "M+S" est un pneu d'été.

11 "TEMPORARY USE ONLY" (→P. 356)

Un pneu de secours compact est reconnaissable au marquage "TEMPORARY USE ONLY" moulé sur son flanc. Ce pneu est conçu pour une utilisation de secours provisoire seulement.

Symbole DOT type et numéro d'identification des pneus (TIN)



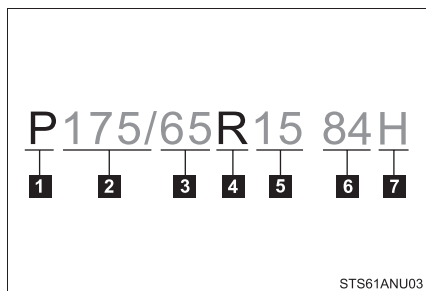
- 1** Symbole DOT*
- 2** Numéro d'identification des pneus (TIN)
- 3** Marque d'identification du fabricant de pneus
- 4** Code de dimensions des pneus
- 5** Code optionnel de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)
- 6** Semaine de fabrication
- 7** Année de fabrication

*:Le symbole DOT certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des véhicules à moteur du gouvernement fédéral américain (Federal Motor Vehicle Safety Standards).

Dimensions des pneus

■ Informations types de dimensions des pneus

L'illustration indique les dimensions types des pneus.



1 Utilisation du pneu

(P = Voiture de tourisme,
T = Usage temporaire)

2 Largeur de section (millimètres)

3 Rapport d'aspect (hauteur du pneu par rapport à la largeur de section)

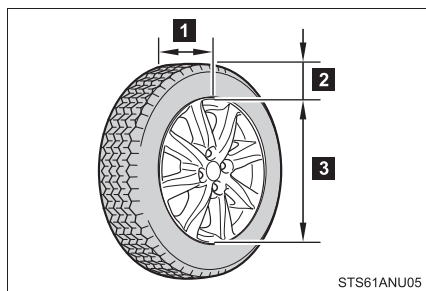
4 Code de construction du pneu (R = Radial, D = Diagonal)

5 Diamètre de la jante (pouces)

6 Indice de charge (2 chiffres ou 3 chiffres)

7 Symbole de vitesse (alphabétique avec une lettre)

■ Dimensions du pneu

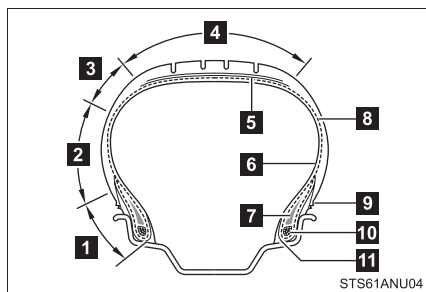


1 Largeur de section

2 Hauteur du pneu

3 Diamètre de la jante

Noms des parties des pneus



- 1** Talon
- 2** Flanc
- 3** Épaulement
- 4** Bande de roulement
- 5** Ceinture
- 6** Revêtement intérieur
- 7** Renfort en caoutchouc
- 8** Carcasse
- 9** Lignes de jante
- 10** Câbles du talon
- 11** Bandelette talon

Classement uniforme des pneus par qualité

Ces informations ont été préparées conformément à la réglementation publiée par la National Highway Traffic Safety Administration du ministère de transports américain (U.S. Department of Transportation).

Il fournit aux acheteurs et/ou acheteurs potentiels de véhicules Toyota des informations sur le classement uniforme de qualité des pneus.

Votre concessionnaire Toyota vous aidera à répondre aux questions que vous pourriez avoir en lisant ces informations.

■ Catégories de qualité DOT

Tous les pneus des véhicules de tourisme doivent être conformes aux exigences fédérales de sécurité (Federal Safety Requirements) en plus de ces catégories. On peut trouver les catégories de qualité le cas échéant sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximale de section.

Par exemple: Treadwear 200 Traction AA Temperature A

■ Treadwear

L'indication treadwear est un indice comparatif basé sur le taux d'usure du pneu testé dans des conditions contrôlées sur un parcours d'essai gouvernemental spécifié.

Par exemple, un pneu classé 150 s'userait une fois et demie (1 - 1/2) plus sur le parcours officiel que pneu classé 100.

Les performances relatives des pneus dépendent de leurs conditions réelles d'utilisation. Les performances peuvent différer grandement de la norme à cause des différences dans les habitudes de conduite, l'entretien et aussi les différences de caractéristiques des routes et de climat.

■ Traction AA, A, B, C

Les indices de traction, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C et ils représentent la capacité du pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, telle que mesurée dans des conditions contrôlées sur des surfaces d'essai officielles spécifiées en asphalte et en béton.

Un pneu classé C peut offrir des performances médiocres en ce qui concerne la traction.

Avertissement: L'indice de traction attribué à ce pneu est basé sur des tests de traction au freinage (en ligne droite) et ne comprend pas la traction en virage.

■ Température A, B, C

Les indices de température sont de A (le plus élevé), B et C, et représentent la résistance du pneu à la génération de chaleur et sa capacité à dissiper cette chaleur lors de tests effectués dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai en laboratoire.

Une température élevée soutenue peut causer une dégradation du matériau du pneu et réduire sa durée de vie et une température excessive peut causer une brusque défaillance du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performances que doivent respecter tous les pneus de véhicules de tourisme selon la norme de sécurité fédérale des véhicules à moteur N° 109 (Federal Motor Vehicle Safety Standard).

Les indices B et A offrent des niveaux de performances plus élevés que le minimum exigé légalement sur la roue de test en laboratoire.

Avertissement: Les indices de température d'un pneu prennent comme hypothèse que celui-ci est correctement gonflé et n'est pas surchargé.

Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge trop lourde, séparément ou ensemble, peuvent causer une accumulation de chaleur et une éventuelle défaillance du pneu.

Glossaire de la terminologie des pneus

Terme relatif aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression des pneus quand le véhicule a été stationné pendant trois heures ou plus, ou n'a pas été conduit sur plus de 1 mile ou 1,5 km dans cette condition
Pression de gonflage maximale	Pression maximum de gonflage à froid à laquelle un pneu peut être gonflé et qui est indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage à froid recommandée par un constructeur
Poids des accessoires	Poids combiné (en plus des composants standard qui peuvent être remplacés) de la boîte de vitesses automatique, la direction assistée, les freins à assistance, les lève-vitres électriques, les sièges électriques, la radio et le chauffage, dans la mesure où ces composants sont disponibles en tant qu'équipement installé en usine (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule à moteur avec l'équipement de série, comprenant la capacité maximum de carburant, huile et liquide de refroidissement et, selon le modèle, le climatiseur et le poids supplémentaire du moteur en option
Poids maximal du véhicule en charge	Somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de production
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants spécifié dans la deuxième colonne du Tableau 1* qui suit

Terme relatif aux pneus	Signification
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans un véhicule telle que spécifiée dans la troisième colonne du Tableau 1* ci-dessous
Poids des options de production	Poids combiné des options de production normales installées pesant plus de 5 lb. (2,3 kg) en plus des composants de série qu'elles remplacent, non comprises précédemment dans le poids à vide ou le poids des accessoires, comprenant freins pour charges lourdes, correcteurs d'assiette, galerie de toit, batterie de grande capacité et garniture spéciale
Jante	Support métallique d'un pneu ou d'un pneu et d'une chambre à air, sur lequel reposent les talons du pneu
Diamètre de jante (Diamètre de roue)	Diamètre nominal du siège du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation du constructeur pour une jante par style ou code
Largeur de jante	Distance nominale entre les rebords de la jante
Charge utile du véhicule (Capacité de charge totale)	Charge nominale en marchandises et bagages plus 150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre de places du véhicule
Charge maximale du véhicule sur le pneu	Charge sur chaque pneu déterminée en répartissant sur chaque essieu sa part du poids maximal du véhicule en charge et en la divisant par deux
Charge normale du véhicule sur le pneu	Charge sur chaque pneu déterminée en répartissant sur chaque essieu sa part du poids à vide, poids des accessoires et poids normal des occupants (répartis conformément au Tableau 1* ci-dessous), et en divisant par deux

Terme relatif aux pneus	Signification
Côté au vent	Surface de la jante qui n'est pas couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu qui est constituée de fils d'acier, enveloppée ou renforcée par les câblés des plis et qui est formée pour s'adapter sur la jante
Séparation du talon	Cassure de la liaison entre les composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu dont les câblés des plis qui se prolongent jusqu'aux talons sont posés de façon alternée avec des angles considérablement inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, à l'exception du caoutchouc de la bande de roulement et des flancs, qui une fois gonflée supporte la charge
Arrachement de bande	Cassure de morceaux de la bande de roulement ou des flancs
Câblés	Fils métalliques formant les plis dans les pneus
Séparation des câblés	Séparation entre les câblés et les mélanges de caoutchouc adjacents
Craquelage	Séparation à l'intérieur de la bande de roulement, du flanc ou du revêtement intérieur du pneu, se prolongeant dans le matériau du câblé
CT	Pneu ayant un système de jante et de pneu à boudin inversé dans lequel la jante est conçue avec des boudins de jante orientés radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour s'adapter sur la partie inférieure de la jante, d'une façon qui enferme les boudins de jante à l'intérieur de la cavité du pneu
Pneu fortes charges	Pneu conçu pour être utilisé avec des charges et des pressions de gonflage plus élevées qu'un pneu standard correspondant

Terme relatif aux pneus	Signification
Rainure	Espace entre nervures adjacentes
Revêtement intérieur	Couche(s) formant la surface intérieure d'un pneu sans chambre qui maintient le produit de gonflage à l'intérieur du pneu
Séparation du revêtement intérieur	Séparation entre le revêtement intérieur et le matériau câblé de la carcasse
Flanc extérieur	(a)Le flanc qui dans le cas d'un flanc blanc, porte des lettres blanches, ou porte le nom du fabricant, la marque et/ou le nom du modèle moulés dans des lettres plus en relief ou plus en creux que les mêmes lettres sur l'autre flanc du pneu, ou (b)Flanc orienté vers l'extérieur d'un pneu asymétrique ayant un côté particulier qui doit être orienté vers l'extérieur quand il est monté sur un véhicule
Pneu pour camionnettes (LT)	Pneu conçu par son fabricant pour être destiné principalement aux camionnettes ou véhicules de tourisme polyvalents
Indice de charge	Charge maximum qu'un pneu est conçu pour supporter à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximum	Charge maximale d'une pneu à la pression de gonflage maximale admissible pour ce pneu
Pression de gonflage maximale admissible	Pression de gonflage à froid maximale à laquelle un pneu peut être gonflé
Jante de mesure	Jante sur laquelle un pneu est monté pour les exigences de dimensions physiques
Soudure ouverte	Séparation à n'importe quelle jonction de la bande de roulement, des flancs ou du revêtement intérieur qui se prolonge jusqu'au câblé
Diamètre extérieur	Diamètre total d'un pneu neuf gonflé

Terme relatif aux pneus	Signification
Largeur hors-tout	Distance linéaire entre les extérieurs des flancs d'un pneu gonflé, comprenant les élévations résultant de l'étiquetage, des décorations ou des bandes ou nervures de protection
Pneu pour voiture de tourisme	Pneu destiné aux voitures de tourisme, véhicules de tourisme à usages multiples et camions ayant un poids nominal brut du véhicule (GVWR) de 10,000 lb. ou moins
Pli	Couche de câbles parallèles revêtus de caoutchouc
Séparation des plis	Séparation du mélange de caoutchouc entre des plis adjacents
Pneu	Composant mécanique constitué de caoutchouc, produits chimiques, toile et acier ou d'autres matériaux qui, lorsqu'il est monté sur une roue d'automobile, assure la traction et contient un gaz ou liquide pour soutenir la charge
Pneu radial	Pneu dont les câblés des plis qui se prolongent jusqu'aux talons sont posés de façon alternée avec des angles considérablement inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé avec des charges et des pressions de gonflage plus élevées qu'un pneu standard correspondant
Largeur de section	Distance linéaire entre les extérieurs des flancs d'un pneu gonflé, comprenant les élévations résultant de l'étiquetage, des décorations ou des bandes ou nervures de protection
Flanc	Partie du pneu comprise entre la bande de roulement et le talon
Séparation du flanc	Séparation entre le mélange de caoutchouc et le matériau du câblé dans le flanc

Terme relatif aux pneus	Signification
Pneu neige	Pneu qui atteint un indice de traction égal ou supérieur à 110, selon la norme ASTM E-1136 Standard Reference Test Tire (pneu d'essai normalisé), quand on utilise le test de traction sur neige tel que décrit dans la norme ASTM F-1805-00, Standard Test Method for Single Wheel Driving Traction in a Straight Line on Snow-and Ice-Covered Surfaces (méthode d'essai normalisé pour traction motrice à roue simple en ligne droite sur des surfaces recouvertes de neige et de glace), et au moins un flanc porte la un symbole alpin ()
Jante d'essai	Jante sur laquelle un pneu est monté pour être testé et qui peut être n'importe quelle jante considérée comme appropriée pour une utilisation avec ce pneu
Bande de roulement	Partie d'un pneu qui est en contact avec la route
Nervure	Partie de la bande de roulement qui fait toute la circonférence d'un pneu
Séparation de la bande de roulement	Séparation de la bande de roulement et de la carcasse du pneu
Indicateur d'usure de la bande de roulement (TWI)	Projections à l'intérieur des principales rainures conçues pour donner une indication visuelle de l'importance de l'usure de la bande de roulement
Dispositif de maintien de la roue	Dispositif utilisé pour maintenir ensemble la roue et le pneu pendant les essais

*:Tableau 1 — Chargement et répartition des occupants pour une charge normale du véhicule en fonction du nombre de places désignés

Nombre de places désignées, Nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, Nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur le deuxième siège
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur le deuxième siège, 1 sur le troisième siège, 1 sur le quatrième siège
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur le deuxième siège, 2 sur le troisième siège, 1 sur le quatrième siège

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. La programmation de ces préférences nécessite un équipement spécialisé et peut être effectuée par votre concessionnaire Toyota.

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 31)	Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt
	Manœuvre de déverrouillage	Porte du conducteur déverrouillée en une étape, toutes les portes déverrouillées en deux étapes	Toutes les portes déverrouillée en une étape
	Temporisation avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	60 secondes	30 secondes
			120 secondes
	Signal de fonctionnement (Feux de détresse)	Marche	Arrêt
	Fonction panique	Marche	Arrêt

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Verrouillage des portes (→P. 34)	Déverrouillage avec une clé	Porte du conducteur déverrouillée en une étape, toutes les portes déverrouillées en deux étapes	Toutes les portes déverrouillée en une étape
Éclairage (→P. 220) (véhicule avec système d'alarme ou système d'éclairage de jour)	Temps écoulé avant que l'éclairage s'éteigne	15 secondes	7,5 secondes
			30 secondes
	Fonctionnement après avoir tourné le contacteur de démarrage antivol en position "LOCK"	Marche	Arrêt
	Fonctionnement avec les portes déverrouillées	Marche	Arrêt
Signal sonore de rappel de ceinture de sécurité (→P. 340)	Signal sonore de rappel de ceinture de sécurité lié à la vitesse	Marche	Arrêt

6-2. Personnalisation

Éléments à initialiser

Les éléments suivants doivent être initialisés pour un fonctionnement normal du système, après des cas comme le rebranchement de la batterie ou l'entretien du véhicule:

Élément	Quand initialiser	Référence
Données d'entretien (sauf Canada)	Après que l'entretien ait été effectué	P. 248
Système d'avertissement de basse pression des pneus (sur modèles équipés)	Lors d'une permutation des pneus sur les véhicules dont les pressions de gonflage des pneus avant et arrière sont différentes	P. 281

Index

Liste des abréviations	414
Index alphabétique	416
Que faire si... ..	428

Liste des abréviations/acronymes

ABRÉVIATIONS	SIGNIFICATION
A/C	Air Conditioning (Climatisation)
ABS	Anti-Lock Brake System (Système de freinage antiblocage)
ACC	Accessory (Accessoire)
AI-SHIFT	Artificial Intelligence Shift Control (Mode de passage intelligent des rapports)
ALR	Automatic Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique)
CRS	Child Restraint System (Siège de sécurité enfant)
ECU	Electronic Control Unit (Calculateur électronique)
EDR	Event Data Recorder (Enregistreur de données routières)
ELR	Emergency Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence)
EPS	Electric Power Steering (Direction assistée électrique)
GAWR	Gross Axle Weight Ratings (Poids nominal brut sur essieu)
GVWR	Gross Vehicle Weight Rating (Poids nominal brut du véhicule)
I/M	Emission inspection and maintenance (Entretien et contrôle antipollution)
LATCH	Lower Anchors and Tethers for Children (Ancrages et fixations inférieures pour enfant)
LED	Light Emitting Diode (Diode électroluminescente)
M + S	Mud + Snow (Boue + Neige)
MMT	Methylcyclopentadienyl Manganese Tricarbonyl (Méthylcyclopentadienyle Manganèse Tricarbonyle)
MTBE	Methyl Tertiary Butyl Ether (Éther méthyl-tertiobutylique)

ABRÉVIATIONS	SIGNIFICATION
OBD	On Board Diagnostics (Système de diagnostic embarqué)
SRS	Supplemental Restraint System (Système de retenue supplémentaire)
TIN	Tire Identification Number (Numéro d'identification du pneu)
TPMS	Tire Pressure Warning System (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)
TRAC	Traction Control (Système antipatinage)
TWI	Treadwear Indicators (Indicateurs d'usure)
VIN	Vehicle Identification Number (Numéro d'identification du véhicule)
VSC	Vehicle Stability Control (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Index alphabétique

Index alphabétique

A	A/C210
	À la station-service (aide-mémoire).....432
	ABS
	ABS.....178
	Témoin d'alerte338
	Affichage de la température
	extérieure230
	Aide au freinage d'urgence178
	Alarme77
	Ampoules
	Puissance.....390
	Remplacement.....317
	Antenne240, 242
	Antibrouillards
	Bouton.....163
	Puissance.....390
	Remplacement des ampoules317
	Témoin indicateur.....148
	Antivol de direction136
	Appuis-têtes
	Réglage52
	Avertisseur sonore144

B	Batterie
	Contrôle.....274
	Densité.....385
	Préparatifs et contrôles avant l'hiver.....190
	Si la batterie du véhicule est déchargée.....365
	Témoin d'alerte337, 338

Blocage
Si votre véhicule est bloqué.....373
Boîte à gants224
Boîte de vitesses automatique
Boîte de vitesses automatique.....138
Liquide386
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P.....363
Système de commande de verrouillage de sélecteur363
Témoins indicateurs.....148
Boîte de vitesses manuelle
Boîte de vitesses manuelle ...141
Huile.....387
Bougie d'allumage385
Bouton
Bouton de lève-vitre électrique69
Bouton de verrouillage centralisé des portes35
Bouton de verrouillage des lève-vitres69
Bouton des feux de détresse.....326
Bouton VSC OFF179
Clignotants.....142
Commandes audio au volant219
Contacteur de démarrage antivol134

	Contacteur des antibrouillards.....	163
	Contacteur des feux de détresse	326
	Essuie-glaces et lave-glace.....	165, 168
	Régulateur de vitesse.....	173
	Sélecteur d'éclairage.....	158
	Bouton de verrouillage des lève-vitres	69
	Bruit sous le véhicule	20
C	Capacité de charge	188
	Capacité de charge totale.....	188
	Capacité de transport	184
	Capot.....	260
	Caractéristiques techniques	378
	Carburant	
	À la station-service (aide-mémoire).....	432
	Capacité	382
	Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation	336
	Information	391
	Jauge.....	145
	Ravitaillement en carburant....	71
	Témoin indicateur.....	148
	Type	382
	Ceintures de sécurité	
	ALR	59
	ELR	59
	Enrouleur à blocage d'urgence	59
	Enrouleur à verrouillage automatique	59
	Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité.....	60
	Installation d'un siège de sécurité enfant	103, 107
	Nettoyage et entretien	244
	Port de la ceinture de sécurité	55
	Port de la ceinture de sécurité par les enfants.....	60
	Prétensionneurs de ceintures de sécurité.....	59
	Rallonges de ceinture de sécurité	61
	Témoin de rappel	340
	Chaînes	190
	Clé avec télécommande du verrouillage centralisé	
	Remplacement de la pile de la clé	299
	Télécommande du verrouillage centralisé.....	31
	Clés	
	Clés	28
	Contacteur de démarrage antivol	134
	Languette de numéro de clé	28
	Pile de la clé.....	299
	Si vous perdez vos clés	364
	Télécommande du verrouillage centralisé.....	31

Clignotants	
Bouton.....	142
Commodo.....	142
Puissance.....	390
Remplacement des ampoules	317
Témoin indicateur.....	148
Clignotants arrière	
Bouton.....	142
Commodo.....	142
Puissance.....	390
Remplacement des ampoules	317
Témoin indicateur.....	148
Clignotants avant	
Bouton.....	142
Commodo.....	142
Puissance.....	390
Remplacement des ampoules	317
Témoin indicateur.....	148
Compte-tours	145
Compteur de vitesse.....	145
Compteurs	
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	147
Compteurs.....	145
Écran multifonctionnel.....	153
Condenseur	272
Conduite	
Conseils de conduite en hiver	190
Conseils de rodage	123
Position correcte	81
Procédures.....	120

Conseils de rodage.....	123
Contacteur de démarrage antivol.....	134
Contrôle antipollution	254
Contrôle de la stabilité du véhicule	178
Cric	
Cric de bord	349
Positionnement du cric.....	262
CRS	103

D

Dégivrage	
Lunette arrière.....	217
Rétroviseurs extérieurs	217
Désembueur de lunette arrière	217
Dimensions	378
Direction assistée électrique	
Direction assistée électrique	178
Témoin d'alerte	338
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation	336

E

Éclairage de coffre	
Puissance	390
Éclairage intérieur	
Bouton.....	221
Puissance	390
Éclairages	
Bouton d'éclairage intérieur.....	221
Bouton des feux de détresse.....	326

Commodo des clignotants	142
Contacteur d'éclairage individuel	221
Contacteur de l'éclairage de plaque d'immatriculation	158
Contacteur de l'éclairage du tableau de bord	158
Contacteur des antibrouillards.....	163
Contacteur des feux de détresse	326
Contacteur des feux de position.....	158
Contacteur des feux de position latéraux.....	158
Contacteur des feux de stationnement	158
Remplacement des ampoules	317
Sélecteur d'éclairage.....	158
Éclairages de plaque d'immatriculation	
Bouton	158
Puissance	390
Remplacement des ampoules	317
Éclairages individuels	
Bouton	221
Puissance	390
Écran multifonctionnel	153
Embrayage	
Liquide	388
Pédale	120, 141
Enregistrements des données du véhicule	21
Enregistreur de données routières	22
Entrée audio	218
Entretien	
Données d'entretien	378
Entretien à faire soi-même	256
Entretien général	250
Extérieur du véhicule.....	240
Intérieur du véhicule.....	243
Prescriptions d'entretien.....	247
Programmes d'inspection et d'entretien des systèmes antipollution.....	254
Réinitialisation des données d'entretien	248
Entretien à faire soi-même	256
EPS	
EPS	178
Témoin d'alerte	338
Équipements de coffre	
Cache-bagages.....	237
Couvre-plancher.....	236
Essuie-glace de lunette arrière	168
Essuie-glaces de pare-brise	165
Étiquettes de prévention contre le vol	80

F

Feux arrière

Bouton.....	158
Puissance.....	390
Remplacement des ampoules	317

Feux de détresse

Bouton.....	326
-------------	-----

Feux de position latéraux

Bouton.....	158
Puissance.....	390
Remplacement des ampoules	317

**Feux de position latéraux
arrière**

Bouton.....	158
Puissance.....	390
Remplacement des ampoules	317

**Feux de position latéraux
avant**

Bouton.....	158
Puissance.....	390
Remplacement des ampoules	317

Feux de recul

Puissance.....	390
Remplacement des ampoules	317

Feux de stationnement

Bouton.....	158
Puissance.....	390
Remplacement des ampoules	317

Feux stop

Puissance	390
Remplacement des ampoules	317

Filtre de climatisation.....296

Fonctions

personnalisables.....409

Frein de stationnement.....143

Freins

Caractéristiques techniques	388
Frein de stationnement	143
Liquide	272
Témoin d'alerte	337

Fusibles.....303

H

Hayon.....38

Huile

Boîte de vitesses manuelle	387
Huile moteur.....	266
Témoin d'alerte	338, 340

Huile moteur

Capacité.....	382
Contrôle	266
Indice	382
Initialisation des données d'entretien	248
Préparatifs et contrôles avant l'hiver	190
Témoin d'alerte	338, 340

I	Identification	
	Moteur	380
	Pneus	397
	Véhicule.....	379
	Informations sur les pneus	
	Classement uniforme	
	des pneus par qualité.....	399
	Dimensions.....	398
	Glossaire	402
	Numéro d'identification	
	du pneu.....	397
	Initialisation	
	Éléments à initialiser	411
	Instruments.....	145
J	Jantes	293
	Jauge de carburant.....	145
L	Lave-glace	
	Bouton	165, 168
	Contrôle.....	277
	Préparatifs et contrôles	
	avant l'hiver.....	190
	Témoin d'alerte.....	340
	Lavage et lustrage.....	240
	Lève-vitres électriques	69
	Liquide	
	Boîte de vitesses	
	automatique	386
	Embrayage.....	388
	Freins	272, 388
	Lave-glace.....	277
	Témoin d'alerte.....	337, 340

Liquide de refroidissement	
moteur	
Capacité	384
Contrôle.....	270
Préparatifs et contrôles	
avant l'hiver.....	190
Témoin d'alerte	338
Témoin indicateur.....	148
Type	384
M	
Manivelle de cric	349
Mécanisme d'ouverture	
Capot.....	260
Trappe à carburant.....	71
Miroirs de courtoisie.....	228
Montre	145, 229
Moteur	
Capot.....	260
Caractéristiques	
techniques	381
Comment démarrer	
le moteur.....	134
Compartment.....	265
Contacteur de démarrage	
antivol	134
Numéro d'identification.....	380
Si le moteur ne démarre	
pas.....	361
Surchauffe.....	369
Système d'antidémarrage	75
Témoin d'alerte	338

N	Nettoyage	
	Ceintures de sécurité	244
	Extérieur	240
	Intérieur	243
	Numéro d'identification du véhicule	379
O	Outils.....	349
P	Pare-soleil.....	227
	Pneus	
	Capteur de pression de gonflage	280
	Chaînes	190
	Contrôle.....	279
	Dimensions	389
	Information	395
	Numéro d'identification.....	397
	Permutation des roues	279
	Pneus neige	190
	Pression de gonflage	289, 389
	Remplacement.....	279, 349
	Roue de secours	349
	Si vous avez un pneu crevé	349
	Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus	280, 340
	Témoin d'alerte	340

Poids	
Capacité de transport.....	184
Limites de charge.....	188
Poids	378
Poignées de maintien.....	233
Porte-bouteilles.....	226
Porte-gobelets.....	224
Portes	
Hayon.....	38
Portes latérales	34
Rétroviseurs extérieurs	66
Témoin d'alerte	340
Verrouillage des portes	34
Vitres de portes	69
Précautions de rangement.....	186
Pression de gonflage des pneus.....	289, 389
Prise AUX/prise USB	218
Prise d'alimentation.....	232
Projecteurs	
Bouton.....	158
Puissance	390
Remplacement des ampoules	317
Témoin indicateur	148
R	
Radiateur	272
Rangements	
Boîte à gants.....	223, 224
Porte-bouteilles	223, 226
Porte-gobelets.....	223, 224
Régulateur de vitesse.....	173

Remorquage

- Conduite avec une
caravane/remorque..... 194, 195
- Remorquage..... 206, 207
- Remorquage de secours 328

Remplacement

- Ampoules 317
- Fusibles 303
- Pile de la clé..... 299
- Pneus 279, 349

Rétroviseur extérieur

- Dégivrage 217
- Rabattement..... 67
- Réglage 66

Rétroviseur intérieur..... 65**Rétroviseurs extérieurs**

- Rabattement..... 67
- Réglage 66

Rétroviseurs/miroirs

- Miroirs de courtoisie 228
- Résistances de chauffage
des rétroviseurs
extérieurs 217
- Rétroviseur intérieur 65
- Rétroviseurs extérieurs 66

Roue de secours

- Dimensions..... 389
- Emplacement 349
- Information 395
- Numéro d'identification..... 397
- Pression de gonflage.... 289, 389
- Remplacement 349

S**Sacs de sécurité gonflables**

- Conditions de déploiement
des sacs de sécurité
gonflables87
- Conditions de déploiement
des sacs de sécurité
gonflables latéraux.....87
- Conditions de déploiement
des sacs de sécurité
gonflables rideaux.....87
- Emplacement des sacs
de sécurité gonflables.....83
- Modification et mise au
rebut des sacs de
sécurité gonflables96
- Position de conduite
correcte.....81, 91
- Précautions à prendre avec
les sacs de sécurité
gonflables pour votre
enfant.....91
- Précautions avec les sacs
de sécurité gonflables
latéraux91
- Précautions avec les sacs
de sécurité gonflables
rideau.....91
- Précautions générales avec
les sacs de sécurité
gonflables91
- Sacs de sécurité gonflables
SRS83
- Système de classification
d'occupant du siège
passager avant97
- Témoin d'alerte338
- Témoins indicateurs97

Sacs de sécurité gonflables latéraux	83
Sacs de sécurité gonflables rideaux	83
Sécurité de l'enfant	
Bouton de verrouillage des lève-vitres électriques	69
Installation des sièges de sécurité enfant	107
Port de la ceinture de sécurité par les enfants.....	60
Précautions à prendre lorsque la pile est retirée de la clé	301
Précautions avec la batterie	276, 367
Précautions avec la rallonge de ceinture de sécurité	63
Précautions avec les ceintures de sécurité.....	61
Précautions avec les lève-vitres électriques	70
Précautions avec les sacs de sécurité gonflables.....	91
Sécurité enfants	36
Siège de sécurité enfant	103

Sécurité enfants	36
Sélecteur de vitesses	
Boîte de vitesses automatique	138
Boîte de vitesses manuelle ...	141
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P.....	363
Siège arrière	
Escamotage	48
Siège de sécurité enfant	
Coussins de rehausse, définition	103
Coussins de rehausse, installation.....	107
Installation d'un siège de sécurité enfant avec le système LATCH.....	108
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les ceintures de sécurité	109
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les sangles de retenue supérieures.....	114
Sièges bébé, définition.....	103
Sièges bébé, installation.....	107
Sièges modulables, définition	103
Sièges modulables, installation.....	107
Système de classification d'occupant du siège passager avant	97

Sièges

Appui-tête	52
Escamotage du siège	
arrière.....	48
Installation d'un siège de	
sécurité enfants.....	103, 107
Nettoyage	243
Position assise correcte	81
Précautions avec le réglage...	47
Précautions pour rabattre	
le siège arrière	50
Précautions pour régler	
le siège avant.....	47
Réglage	43
Réglage des sièges avant.....	43

Sièges avant

Réglage	43
---------------	----

Signaux sonores d'alerte

Rappel de ceinture de	
sécurité	340
Système de freinage	337

Soin

Ceintures de sécurité	244
Extérieur	240
Intérieur	243

Surchauffe, moteur 369**Système antivol**

Alarme	77
Étiquettes de prévention	
contre le vol.....	80
Système d'antidémarrage	75

Système audio

Antenne.....	240, 242
Commandes audio au	
volant	219
Entrée audio	218
Lecture audio portable	218
Prise AUX/prise USB	218

Système d'antidémarrage75**Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture**

des portes	220
------------------	-----

Système d'éclairage de

jour	162
------------	-----

Système de climatisation

Filtre de climatisation	296
Système de climatisation	210

Système de commande de

verrouillage de sélecteur	363
---------------------------------	-----

Système de freinage**antiblocage**

Système de freinage	
antiblocage	178
Témoin d'alerte	338

T**Tapis de sol234****Témoin de rappel de ceinture de sécurité**

conducteur	340
------------------	-----

Témoin de rappel de ceinture de sécurité

du passager avant	340
-------------------------	-----

Témoins d'alerte

ABS	338
Basse pression d'huile	
moteur.....	338
Ceinture de sécurité	340
Ceinture de sécurité	
conducteur.....	340
Ceinture de sécurité	
passager avant	340
Dysfonctionnement	338
Glissement	338
Haute température du	
liquide de refroidissement	
moteur.....	338
Insuffisance de liquide de	
frein.....	337
Niveau bas de liquide de	
lave-glace	340
Porte ouverte.....	340
Pression de gonflage des	
pneus basse	340
Pression des pneus.....	340
Régulateur de vitesse	338
Remplacement de l'huile	
moteur.....	340
SRS.....	338
Système de charge	338
Système de classification	
d'occupant du siège	
passager avant	338
Système de direction	
assistée électrique	338
Système de freinage	337
Système de freinage	
antiblocage	338
Système de gestion	
électronique du moteur	338
Systèmes de	
prétensionneurs de	
ceinture de sécurité	338

Système de sacs de	
sécurité gonflables SRS	338
Système de sacs gonflables	
de sécurité	338
Système de surveillance de	
la pression de gonflage	
des pneus	340
Système EPS.....	338

Témoins de rappel

d'entretien..... 148

Témoins indicateurs..... 148

Totalisateur kilométrique..... 154

Totalisateur partiel..... 154

Trappe à carburant..... 71

U

Urgence, en cas d'

Si la batterie du véhicule	
est déchargée.....	365
Si le moteur ne démarre	
pas.....	361
Si le sélecteur de vitesses	
est bloqué sur P.....	363
Si le signal sonore d'alerte	
se déclenche	337
Si le témoin d'alerte	
s'allume	337
Si votre véhicule a besoin	
d'être remorqué	327
Si votre véhicule est	
bloqué.....	373
Si votre véhicule	
surchauffe	369
Si vous avez un pneu	
crevé.....	349
Si vous devez arrêter votre	
véhicule en urgence	375
Si vous perdez vos clés	364
Si vous suspectez	
un problème.....	335

V**Vitres**

Désembueur de lunette	
arrière.....	217
Lave-glace.....	165, 168
Lève-vitres électriques	69
Nettoyage et	
protection	240, 243
Vitres	69, 217, 240, 243

Volant de direction

Caractéristiques	388
Déverrouillage de la colonne	
de direction	136
Direction assistée	
électrique	178
EPS	178
Réglage	64
Témoin d'alerte.....	338

VSC.....	178
-----------------	------------

Que faire si...

Que faire si...

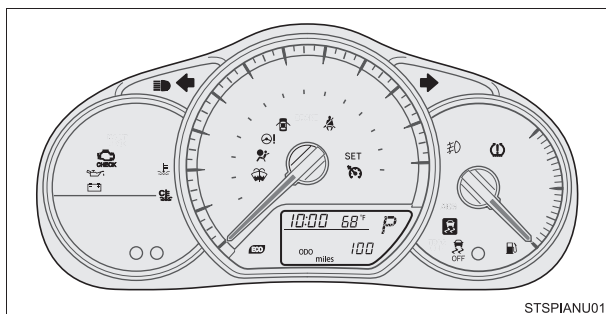
Un pneu est crevé	P. 349	Si vous avez un pneu crevé
Le moteur ne démarre pas	P. 361	Si le moteur ne démarre pas
	P. 75	Système d'antidémarrage
	P. 365	Si la batterie du véhicule est déchargée
Le sélecteur de vitesses est bloqué	P. 363	Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P
Le voyant d'alerte de température du liquide de refroidissement du moteur s'allume ou clignote	P. 369	Si votre véhicule surchauffe
De la vapeur s'échappe par le dessous du capot		
Vous avez perdu la clé	P. 364	Si vous perdez vos clés
La batterie est à plat	P. 365	Si la batterie du véhicule est déchargée
Vous n'arrivez plus à verrouiller les portes	P. 34	Portes latérales
	P. 38	Hayon
L'avertisseur sonore retentit	P. 77	Alarme
Le véhicule est embourbé ou ensablé	P. 373	Si votre véhicule est bloqué

Le témoin d'alerte ou témoin indicateur s'allume

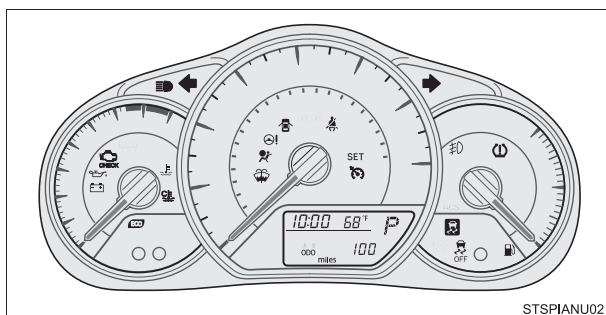
P. 337 Si un témoin d'alerte s'allume

■ Combiné d'instruments

Véhicules dépourvus de compte-tours



Véhicules équipés d'un compte-tours



■ Témoins d'alerte

BRAKE Témoins d'alerte de système de freinage

ou



P. 337



Témoins d'alerte du circuit de charge

P. 338



Témoins d'alerte de pression d'huile moteur insuffisante

P. 338



Témoins d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur

P. 338



CHECK

Témoins indicateur d'anomalie de fonctionnement

ou



P. 338



Témoins d'alerte SRS

P. 339



ABS

ou



P. 339



Témoins d'alerte de direction assistée électrique

P. 339



Témoins indicateur de perte d'adhérence*¹

P. 339



Témoins indicateur de régulateur de vitesse*²

P. 339



Témoins d'alerte d'ouverture des portes

P. 340



Témoins d'alerte de réserve de carburant

P. 340



Témoins de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant

P. 340



Témoins d'alerte de pression des pneus

P. 341



Témoins d'alerte de bas niveau de liquide de lave-glace de pare-brise

P. 341



MAINT REQD

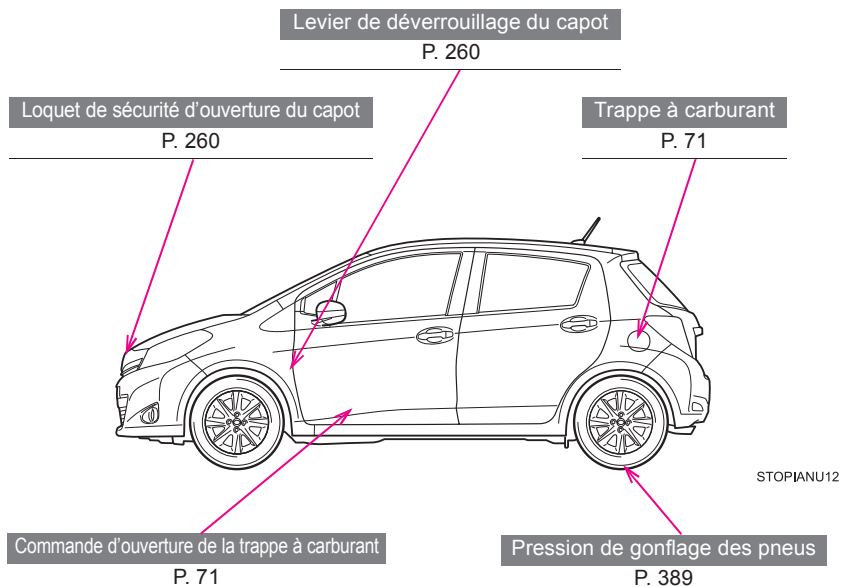
Témoins de rappel d'entretien

P. 342

*1: Le témoin de perte d'adhérence s'allume.

*2: Le témoin clignote pour indiquer un mauvais fonctionnement.

À LA STATION-SERVICE (AIDE-MÉMOIRE)



Contenance du réservoir de carburant (Référence)	11,1 gal. (42 L, 9,2 Imp.gal.)						
Type de carburant	Essence sans plomb, indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche 91) ou plus						
Pression de gonflage des pneus à froid	P. 389						
Contenance en huile moteur (Vidange et remplissage -référence)	<table> <tr> <td></td><td>qt. (L, Imp.qt.)</td></tr> <tr> <td>Avec filtre</td><td>3,9 (3,7, 3,3)</td></tr> <tr> <td>Sans filtre</td><td>3,6 (3,4, 3,0)</td></tr> </table>		qt. (L, Imp.qt.)	Avec filtre	3,9 (3,7, 3,3)	Sans filtre	3,6 (3,4, 3,0)
	qt. (L, Imp.qt.)						
Avec filtre	3,9 (3,7, 3,3)						
Sans filtre	3,6 (3,4, 3,0)						
Type d'huile moteur	“Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent Qualité d'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-5 Viscosité d'huile préconisée: SAE 5W-30 P. 383						

